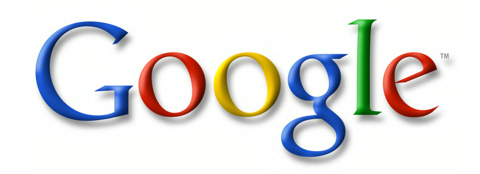


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

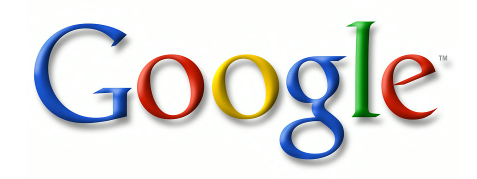
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

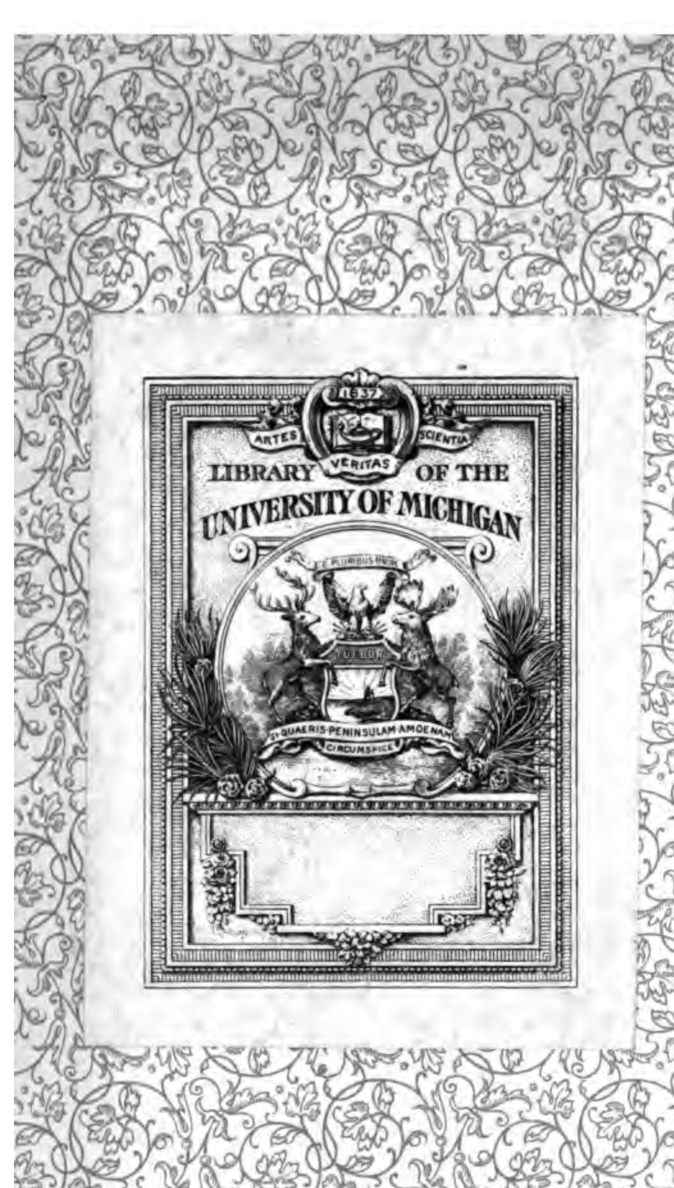
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


A 796,418


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

J 86
37715

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

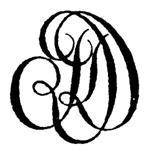
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME VI.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1825.

(Janvier 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur le Bhoûmikhandam, section du Padmapourâna; *par* M. Burnouf fils.

(Article premier.)

Parmi les nombreux ouvrages qui forment le dépôt des croyances antiques et de la civilisation de l'Inde, il n'en est peut-être pas, après les vedas, qui méritent d'être plus soigneusement étudiés que les *pourânas* ou *antiquités*. Le rang qu'ils occupent sur la liste des livres sacrés, le nombre des vers qu'ils contiennent, et qui s'élève à près de huit cent mille, l'immense variété des objets dont ils traitent, inspirent un vif intérêt, et donnent l'espoir que de leur lecture attentive et de leur examen comparé, sortiront quelque jour les notions les plus positives et les seules exactes que nous puissions attendre sur l'Inde. Suivant l'Ayïn-Akbery (1), qui les appelle des étincelles de la sagesse du philosophe *Vyâsa*, chacun des dix-huit pourânas contient la création du monde, sa dissolution, l'his-

(1) Tome III, pag. 162 de la traduction anglaise de Gladwin.

toire chronologique des quatorze grandes périodes nommées *Manwantara*, l'histoire des familles célèbres qui ont régné dans l'univers, et celle des familles particulières (1). Peut-être est-il permis de douter du caractère vraiment historique de ces récits. Peut-être le génie indien, si poétique et si religieux, charmé par les fables brillantes d'une mythologie riche et féconde, ou absorbé dans la contemplation des idées philosophiques cachées sous cette infinie variété de symboles, n'a-t-il pu, à aucune époque de son développement, se dégager de la mythologie, et quitter l'histoire des dieux pour celle de l'homme. L'état social de l'Inde suffirait même à lui seul pour expliquer cette absence, trop certaine peut-être, de compositions historiques. La caste sacerdotale, dépositaire incontestée des lumières et de la science, dut être plus soigneuse de conserver la mémoire des changemens que subissaient les idées philosophiques et religieuses, que celle des révolutions politiques, qui agitaient les autres castes, sans l'ébranler elle-même. Mais, dût-on ne jamais trouver dans l'Inde d'histoire proprement dite, au moins y trouvera-t-on celle de l'esprit humain à une époque reculée de l'antiquité, et, sous ce rapport, il est peut-être peu de livres aussi importans que les pourânas.

Dans un pays, en effet, où le dogme religieux est

---

(1) Voyez les *Recherches Asiatiques*, tom. I, pag. 393 de la traduction française.

l'expression d'une opinion philosophique, il faut bien que les livres, où le dogme développe ses symboles, portent l'empreinte des idées métaphysiques et des croyances élevées que, dans d'autres contrées, la philosophie dispute à la théologie. De plus, et sans parler de la cosmogonie et de l'histoire des dieux, préambule nécessaire de tous les pourânas, les récits qu'ils contiennent, quelqu'étrangers qu'ils puissent être à ces grands objets de la croyance, reproduisent cependant, d'une manière plus ou moins complète, les idées philosophiques et les symboles religieux sous l'invocation desquels ils sont pour ainsi dire placés (1). C'est ainsi que, dans le *Devîmahâtmyam*, on voit se répéter sous mille formes diverses, d'une part *Siva* et les mythes qui se groupent autour de lui, et d'autre part *Mâyâ*, ou l'opinion philosophique, qui fait de la création une vaine apparence sans réalité (2). Il ne serait donc pas sans intérêt de rechercher sous quelle influence philosophique à la fois et religieuse, ont été écrits les nombreux pourânas qui sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi, sous le rapport du dogme, trois grandes divinités se partagent les adorations de l'Inde, *Brahmâ*, *Vichnou*, *Siva*. Il faut savoir auquel de ces trois dieux est consacré chacun des pourânas. Sous le rapport philosophique, il n'est pas aussi facile de dé-

(1) Chaque pourâna porte le nom d'une divinité, telle que *Brahmâ*, *Vichnou*, *Siva*, *Agni*.

(2) Voyez l'analyse du *Devîmahâtmyam*, *Journal asiatique*, t. IV, pag. 24.

terminer à quel système il faut les rapporter. Connaissons-nous assez la philosophie *vedanta*, *mimansa*, *nyâya*, pour dire à laquelle se rattache un pourâna quelconque? Les seuls monumens qui puissent servir de base à une pareille recherche, sont les vedas et l'*oupnek'hat* d'une part, et le *Bhâgavat-guîta* de l'autre; le *Bhagavat*, que l'on connaît complétement aujourd'hui, les vedas, dont l'illustre Colebrooke a donné des extraits si précieux (1); l'*oupnek'hat*, auquel de nombreux points de ressemblance avec les lois de Menou et les vedas, donnent de jour en jour un plus haut degré d'authenticité. Dans tous ces livres, domine une doctrine commune : c'est le panthéisme que le dogme revêt de ses formes imposantes et quelquefois bizarres. Mais le panthéisme de Crichna n'est pas celui des vedas et de l'oupnek'hat. Il est évident qu'il a quelque chose de moins primitif, qu'il a pris en quelque sorte un caractère plus arrêté; il est moins varié, moins étendu, moins vague; il a perdu en poésie ce qu'il a gagné en précision. *Crichna* de plus apparaît, dans le Bhagavat, comme un réformateur des vedas, qu'il critique quelquefois, et cela seul, en caractérisant sa doctrine, constate en même tems l'antériorité de ces livres antiques. Ainsi nous possédons deux termes auxquels nous pouvons comparer les divers ouvrages de la littérature samskrite. Nous pouvons nous demander si tel ouvrage reproduit la

---

(1) *Asiat. Research.*, vol. VII, pag. 258.

doctrine primitive, ou s'il porte des traces de la réforme qui s'autorise du nom de *Crichna*. La solution précise d'une pareille question faite sur tous les pourânas, pourrait nous conduire à la seule histoire qu'il nous soit peut-être permis d'espérer, et nous aider à marquer quelques époques dans le double développement de la philosophie et de la religion de l'Inde. Aujourd'hui et au début de pareilles recherches, on conçoit combien il est difficile de donner aucun résultat positif. Les nombreux systèmes de philosophie dont nous n'avons que les noms; nous sont si inconnus, la mythologie même, que plus de travaux ont tenté d'éclaircir, est encore si obscure, qu'il y aurait de la présomption à vouloir donner rien de complet sur l'ensemble de la croyance indienne. Mais ce qu'on peut faire sans crainte de se tromper, c'est de rapprocher des morceaux déjà connus, ceux qu'on découvre tous les jours, de déterminer avec le plus d'exactitude possible en quoi ils se ressemblent et en quoi ils diffèrent, et de chercher à établir entr'eux un ordre quelconque. C'est dans ce but que j'ai entrepris la lecture du *Bhoûmikhandam*, section du *Padmapourâna*, et c'est à l'analyse et à l'exposition de ce qu'il renferme que je consacrerai quelques articles.

Le *Padmapourâna*, ou *pourâna du lotus*, que les *Recherches asiatiques* (1), et Wilson, dans son dictionnaire (2), placent le second sur la liste des pourânas,

---

(1) Tome I, pag. 378 de la traduction française.

(2) *Verbo* pourâna.

se compose de deux sections : la première, appelée *srichtikhandam*, section de la création ; la seconde, *bhoûmikhandam*, section de la terre (1). Suivant M. Langlès : « Le *padmapourâna* est un traité ou » plutôt un éloge de la plante sacrée du lotus et une » histoire de la déesse *Lakchmi*. On y trouve aussi » une description de la terre. Deux portions sont à la » Bibliothèque du Roi sous les numéros 16 et 128 » nouveaux, et 94 et 96 anciens. La deuxième portion » contient un dialogue entre les philosophes *Vyâsa* » et *Djaïmini* (2). » Peut-être que l'éloge du lotus, dont parle M. Langlès, se trouve dans la section *srichti ;* comme la Bibliothèque ne la possède pas, je n'ai pu vérifier cette assertion, qui repose toutefois sur le savant M. Hamilton (3). Mais il y a quelque inexactitude à nommer le *Bhoûmikhandam*, description de la terre. Ce mot, composé de *bhoumi*, terre, et *khanda*, branche, division, veut dire simplement section *bhoûmi*, ou section ayant pour titre *bhoûmi* ou la terre, titre qui, comme on le verra, se rapporte très-peu aux matières traitées dans cette section.

---

(1) Cette division s'appuie sur le sloka 7 du chant 114, Bhoûmikhand :

« *Illa tibi omnis dicta bhûmisectio optima :*
» *Prima srîchtisectio, secunda bhûmisectio.* »

(2) Ce dialogue se trouve dans le manuscrit 96–128, composé de 206 olles, et contenant 25 chants ou lectures. Rien n'indique à quelle section du *padma* il appartient.

(3) Catalogue des manuscrits samskrits, pag. 52.

Le *Bhoûmikhandam* se trouve à la Bibliothèque du Roi sous le n° 94-16 des manuscrits indiens, et se compose de deux cent deux olles ou feuilles de palmier, dont il manque la feuille 3 et la feuille 45. Lorsque M. Hamilton dressa, en 1807, le catalogue des manuscrits samskrits de la Bibliothèque, il manquait au *Bhoûmikhandam* quarante-quatre feuilles, depuis le feuillet 9 (la feuille 3 manquant) jusqu'au feuillet 53, à partir duquel le manuscrit était complet (1). Ce savant ne put donc donner l'analyse de ces feuilles; depuis, elles ont été replacées, sauf la feuille 3 et 45; et même la fin du manuscrit, dans son état actuel, contient des détails qui ne se trouvent pas dans l'analyse de M. Hamilton, ce qui donne à croire que de nouvelles feuilles auront été ajoutées. Le manuscrit est d'une belle écriture *bengali*, et porte pour date l'an 1609 de *saka*, de notre ère 1686. Mais, soit qu'il ait été transcrit d'après un manuscrit plus ancien dont l'écriture était difficile à lire, soit que *Sivatchâranasarman* (2), auquel nous devons la copie de la Bibliothèque, fût peu versé dans la connaissance de la langue, des fautes grossières défigurent le texte, et de nombreuses lacunes rendent plusieurs passages presqu'inintelligibles.

Ce poème, si toutefois cette composition mérite ce nom, contient cent quatorze chants ou lectures, en

---

(1) Catalogue des manuscrits samskrits, pag. 52.

(2) *Bhoûmikhandam*, c. 114 fin. *Felicis Sivatcharanasarmanis scripturà illa.*

tout cinq mille six cent trente-trois slokas, ou onze mille deux cent soixante-neuf vers, parce que plusieurs chants finissent par un demi-sloka. Le cent quatorzième chant paraît offrir quelques détails sur les matières qui sont traitées dans la première section du *Padmapourâna*; mais ce chant, le plus mutilé de tous, est tellement incomplet, qu'il m'a été impossible d'en extraire rien de précis. Quant aux autres chants, je vais faire connaître sommairement les matières qui les composent, et comme les histoires ou légendes en sont généralement d'un assez faible intérêt, je m'appliquerai surtout à faire ressortir les points de doctrine qui rattachent ce pourâna au *Bhagavat-guîta*.

CHANT PREMIER.

Soûta (1) raconte aux richis rassemblés l'histoire de *Prahrâda*, qu'il a apprise de *Vyâsa*, lequel la tenait de *Brahmâ*. C'est donc *Vyâsa* qui parle par la bouche de *Soûta*, et même les deux premiers vers du poème sont consacrés à son éloge. Il commence par leur exposer les aventures de *Sivadharma*, sage Brahmane, père de cinq fils vertueux, et qui vivait à l'extrémité occidentale de l'Océan; le lieu de la scène n'est pas indiqué avec plus de précision. Le Brahmane, voulant tenter ses fils, feint que leur mère est morte; et, appelant le second, il lui ordonne d'aller demander

(1) Ce *Soutâ* est le principal interlocuteur des pourânas. Voyez le Catalogue des manuscrits samskrits, pag. 44 et 58.

en mariage pour lui, une belle femme qu'il lui désigne. Celle-ci refuse d'épouser le vieillard, et propose au jeune homme de remplacer son père. Le fils obéissant n'y veut pas consentir, et promet même à la femme, si elle veut s'unir au vieillard, tous les biens qu'elle peut désirer. Celle-ci demande quelle puissance garantit ses promesses : « Regarde, » dit le jeune homme, et aussitôt *Indra* et les *souras* (héros) apparaissent et s'écrient : «Parle, que veux-tu?» Le jeune homme demande aux dieux l'amour filial, sl. 45.

« *Si dii faciles mihi, si placidi vultus,*
» *Date inconcussum obsequium ante pedes patris hodie mihi.*
» *Sic sit! Souræ omnes qualiter advenientes, taliter profecti.*»

Ici manque le troisième feuillet. Ce chant contient 110 vers.

CHANT II.

Indra, voyant les progrès de *Vedasarman*, le second fils du Brahmane, qui s'avançait vers le ciel, envoie *Menaká*, une des nymphes célestes, pour arrêter sa marche (1). *Menaká* lui déclare son amour; mais le Brahmane, résistant à toutes les séductions, arrive enfin au jardin d'*Indra* (*Nandana*). *Indra* s'avoue vaincu, et offre au Brahmane de lui donner tout ce qu'il désirera. *Vedasarman*, après lui avoir fait com-

(1) Cette nymphe joue le même rôle dans l'épisode du *Râmâyána*, intitulé *Pénitences de Viswamitra*, traduit par M. Bopp, en vers allemands. *Conjugations-system.*, *p.* 160 *seqq.*

prendre quelle est la puissance d'un Brahmane quand il est irrité, sl. 27,

« *Brahmanis ira, magna, terribilis, difficilis superatu, ô Deus!*
» *Destruunt certe quando irati Brahmanes* (1) »,

lui demande l'ambroisie, et un amour filial que rien ne puisse ébranler. Le Brahmane retourne vers son père avec le présent du dieu. Celui-ci rassemble tous ses enfans, et les engage à faire un vœu, puisque le divin breuvage lui permet de l'exaucer. Tous demandent que leur mère renaisse. Le Brahmane satisfait, leur découvre sa ruse, et leur annonce que leur mère va paraître. Long discours de la mère sur l'avantage d'avoir des enfans affectionnés. Le père promet à ses fils une récompense de leur fidélité, et ceux-ci désirent monter au ciel de Vichnou. *Vichnou* lui-même paraît, et permet au père de venir avec ses fils dans son palais. Mais le Brahmane prie le dieu de le laisser encore sur la terre avec sa femme et son fils *Somasarman*. Les autres fils montent au ciel. Description de leur gloire. Ce chant contient cent trente-cinq vers.

CHANT III.

Le Brahmane annonce à son fils qu'il va faire avec

(1) Les livres samskrits sont pleins de pareils récits où la puissance des brahmanes est mise souvent au-dessus de celle des dieux, surtout d'*Indra*, roi du ciel. Nous en donnerons plusieurs exemples par la suite. Voyez cependant l'épisode des pénitences de *Viswamitra*. *Conj.-syst.* p. 160.

sa mère un voyage aux *tîrthas*, étangs consacrés sur les bords des fleuves, où les pénitens vont en pélerinage faire leurs ablutions. Au bout de dix ans ils reviennent tous deux sous l'apparence de lépreux. Le fils trompé, après s'être prosterné devant son père, lui demande comment, entouré de la faveur des dieux, il a pu être accablé d'un tel malheur, sl. 7,

« *Servi sicut Devatæ omnes agunt omnino tecum.* »

Son père répond que sa négligence à remplir ses devoirs lui a mérité ce châtiment. Cependant cette maladie affreuse n'empêche pas *Somasarman* d'accomplir ses devoirs envers ses parens. Les soins les plus dégoûtans ne rebutent pas sa piété filiale. Son père, pour le pousser à bout, l'accable de coups et d'injures. Enfin, après de longues années, touché du dévoûment de son fils, il l'appelle, et lui prépare la dernière épreuve à laquelle il veuille mettre son obéissance. « Va, dit-il, et apporte-moi cette liqueur » divine, l'ambroisie, que jadis tu m'as donnée, et » qui doit faire cesser tous mes maux. » Le fils va chercher la coupe; mais, ô prodige! il la trouve vide; stupéfait, il se demande quelle faute a pu lui attirer ce malheur; il tremble de se présenter devant son père dont il redoute le courroux. Mais fort de sa conscience : « Si ma dévotion, dit-il, a toujours été dés» intéressée, si j'ai toujours fidèlement obéi à mon » père, si par des austérités et des purifications sans » nombre j'ai accompli la loi, que cette coupe se » remplisse à l'instant. » Il regarde et la coupe est

pleine. Aussitôt il la porte à son père. Ce chant contient cent quatorze vers.

CHANT IV.

« Je suis content, dit le père, de ta fidélité et de ton » obéissance ; maintenant tu peux obtenir le bonheur » que te promet le puissant *Vichnou.* » Ici viennent des réflexions qui nous apprennent que c'est par la vertu et la pratique du *Yoga*, qu'il a mérité le ciel. Plus tard nous comparerons ce passage à quelques morceaux du *Bhagavat*, et spécialement à la lecture sixième nommée *âtmasamyamayoga.* Mais, à l'heure de sa mort, *Somasarman*, pour une raison que la légende n'exprime pas, tombe au pouvoir des *Daïtyas* et des *Danavas*, mauvais génies ennemis de *Vichnou*, et renaît parmi eux sous le nom de *Prahrâda.* Ici vient l'histoire que *Soûta* a promise aux richis au commencement du chant premier. Ce *Prahrâda* est tué par *Vichnou* dans un combat où les *Daityas* sont vaincus ; sa mère se lamente ; mais *Narâda* (1) lui annonce qu'il renaîtra plein de gloire. Cependant, après la défaite des *Daityas*, les *Devas*, les *Gandharvas*, les *Nâgas*, les *Ardyâdharas*, êtres divins qui habitent le ciel d'*Indra*, se réunissent, et demandent à *Vasoudeva* (un des noms de Vichnou) un maître qui les gouverne

(1) *Nârada*, dieu de la musique, l'un des dix *maharchis*, ou grands richis, fils de *Brahmâ*, connus sous le nom de *brahmâdikas*, premiers-nés de *Brahmâ*, ou *pradjâpatis*, maîtres de la création. Voy. *Mânav.*, c. 1, sl. 35. Pour plus de détails, voyez, sur ce personnage et les suivans, le Panthéon indien de Moor.

et les défende. Le dieu le leur promet, et leur annonce qu'il sera fils d'*Aditi*, femme de *Kasyapa* (1). Long dialogue purement mythologique entre *Aditi* et *Vasoudeva*, dans lequel *Aditi* remercie le dieu de la fécondité qu'il lui a accordée. Le dieu, après lui avoir dit qu'il s'incarnerait en elle, sl. 56, « pour » toi, je descendrai dans un corps mortel..... j'habi» terai dans ton sein, je viendrai au monde sous le » nom de *Râma* », l'assure qu'elle va bientôt mettre au monde un fils puissant, auquel il donnera l'empire du ciel et le trône d'*Indra*. *Aditi* se retire avec *Kasyapa*, et, après de longues et pénibles mortifications, elle engendre « un fils merveilleux, resplendissant » d'un éclat incomparable, et dont la face ressemblait » à la lune », sl. 87. Tous les dieux, les *Gandharvas*, les richis, à la vue du divin enfant, se rassemblent pour l'honorer. *Brahma*, *Vichnou*, *Roudra*, *Kasyapa* et *Vrihaspati* (2), viennent aussi lui rendre hommage. Ce chant contient deux cent quatorze vers.

Dans un prochain article, je donnerai l'analyse des chants suivans, et je traduirai quelques morceaux propres à caractériser la doctrine contenue dans ce pourâna.

---

(1) *Kasyapa*, père des bons et des mauvais anges, est petit-fils de *Brahma*, par *Maritchi*, un des dix *brahmâdikas* ou *pradjâpatis*. Voy. *Mânav.*, c. 1, sl. 35.

(2) *Vrihaspati* est l'esprit qui gouverne la planète de Jupiter, et le précepteur des dieux. Il est fils d'*Angiras*, un des dix *brahmâdikas* ou *pradjâpatis*. V. *Mânav.*, c. 1, sl. 35.

Essai Historique et Géographique *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge,* *par* **M. Rasmussen.**

(Suite.)

Ce que rapporte Abd-allah Yacouti (1), dans son Dictionnaire géographique, relativement aux Russes, est digne d'attention ; car on apprend par là que leur religion, leurs mœurs, leur état politique, différaient peu de ceux de nos ancêtres du nord (2).

(1) Lisez, comme je l'ai déjà observé plusieurs fois, *Yacout* au lieu de *Yacouti*.

Tout ce qui suit, jusqu'à ces mots, *on sait à présent que les Russes sont chrétiens* (ci-après, page 30), a été extrait par M. Rasmussen du Dictionnaire géographique de Yakout. Le même morceau a été publié d'une manière plus complète, en arabe et en allemand, avec des notes pleines d'érudition, par M. Fræhn, à Saint-Pétersbourg, en 1823. (Voyez le *Journal des Savans*, cahier de septembre 1824). M. Fræhn a corrigé en plusieurs endroits la version de M. Rasmussen, et j'indiquerai en note les plus importantes de ces corrections.

Ce morceau, tiré de Yacout, se trouve aussi dans le tome VII de la traduction française de l'Histoire de Russie de M. Karamsin; toutefois on n'a pas cru devoir l'omettre ici, pour ne pas détruire l'ensemble des recherches et du travail de M. Rasmussen.

S. de S.

(2) Il faut se souvenir que l'auteur de ce mémoire est un Danois.

S. de S.

Les Russes sont, dit-il, un peuple dont le pays confine à celui des Slaves et des Turcs; leur religion, leurs mœurs, leurs lois, sont différentes de celles des autres nations. Almokaddési nous apprend qu'ils habitent une île (ou péninsule) malsaine, pestilentielle, et environnée par la mer, qui les protége contre toute agression. Cette île contient, sans aucun doute, plus de cent mille habitans, qui ne cultivent point la terre, et qui n'ont aucun pâturage. Les Slaves les haïssent et leur enlèvent leurs propriétés. Quand un homme devient père d'un fils, il lui présente une épée, et lui dit : « Tu ne possèdes que ce que tu pourras gagner avec ce fer. » Lorsque le roi a rendu un jugement dans une assemblée publique entre deux hommes, et que les parties n'en sont pas satisfaites, il leur dit : « Décidez entre vous la question par l'épée; le vainqueur aura gain de cause. » Ce fut ce peuple qui se rendit maître de Bardaah, en l'année—— (1), et qui y commit tant d'excès, jusqu'au moment où Dieu l'anéantit. J'ai lu une lettre d'Ahmed fils de Fodhlan fils d'Abbas fils de Raschid fils de Hamad, affranchi de Mohammed, fils de Soliman, ambassadeur du calife Moctadir, près du roi des Slaves (2), et

---

(1) L'auteur a laissé vraisemblablement la date en blanc, ou les copistes l'ont omise. Cet événement eut lieu en l'an 332 de l'hégire (943-4 de J.-C.). S. DE S.

(2) M. Fræhn fait observer que, sous le nom de Slaves, il faut entendre ici les Bulgares, établis sur les bords du Wolga. S. DE S.

dans laquelle il raconte ce qu'il avait vu, durant sa route depuis Bagdad. Je rapporterai ce qu'il dit, et dans ses propres expressions, à cause de ce que ce récit présente de surprenant. J'ai vu les Russes, dit-il, venir avec leurs objets de commerce, et s'embarquer sur la rivière Atel; ils portent pour vêtement des camisoles à manches, et n'usent point de caftans, mais les hommes s'enveloppent d'un manteau qui les couvre d'un côté, et laisse un bras à découvert; chacun porte avec soi une hache, un couteau, une épée; jamais ces armes ne les quittent; les épées sont des lames minces marquées comme de sillons, et d'un travail européen. Depuis l'extrémité de la poignée jusqu'à la hauteur du cou, chacun porte de petites pièces de bois, des images et autres bagatelles (1). Les femmes se couvrent les seins de boîtes faites en fer, en cuivre, en argent ou en or, selon les moyens de leurs époux. A chacune de ces boîtes, est adapté un anneau dans lequel passe un poignard qui est aussi fixé sur la poitrine; autour du cou, elle portent des chaînes en argent, ou en or; car dès que l'époux possède une femme de mille *dirhems*, il achète une chaîne pour sa femme; si il possède vingt mille *dirhems*, il en achète deux, de sorte que plusieurs en ont un fort grand nombre. Les colliers et les parures des femmes sont faits des coquilles les plus vertes,

(1) Ce passage est entendu autrement par M. Fræhn, et n'est pas en effet susceptible du sens que lui a donné M. Rasmussen : le texte au surplus est fort obscur. S. de S.

qui se ramassent sur les rivages (1); ils y attachent un grand prix, et les paient un *dirhem* la pièce. Les Russes peuvent se considérer comme les plus sales des créatures que Dieu ait faites; jamais ils ne se lavent la tête (2)... ils vivent (des produits) de leurs terres (3), et ils amarrent leurs vaisseaux sur l'Atel, qui est une large rivière, près des bords de laquelle ils se construisent de grandes maisons de bois; ils se réunissent souvent en une même maison, jusqu'au nombre de dix ou douze, plus ou moins; chacun a son lit ponr s'y asseoir, et chacun d'eux a à côté de lui de belles filles destinées à être vendues.... Quelquefois ils se réunissent dans une même maison, en bien plus grand nombre.

Tous les matins ils se lavent le visage et la tête dans l'eau la plus sale qu'on puisse trouver; une fille apporte chaque matin à son maître une jatte pleine d'eau, dans laquelle il se lave le visage, les mains et les cheveux; après, il se peigne, il se mouche et crache dans cette eau; en un mot, il y fait toute sorte de saletés; quand il a terminé, la servante porte le

---

(1) M. Fræhn pense qu'il s'agit ici de perles de verre, de couleur verte : le texte présente quelques difficultés; mais il n'y est point dit que les objets dont les Russes faisaient ces colliers, se trouvassent sur les bords de la mer. S. DE S.

(2) Le texte signifie qu'ils ne se lavent point après avoir satisfait aux besoins naturels, ou contracté des souillures d'une autre nature. S. DE S.

(3) Il y a dans l'original : *Ils arrivent de leur pays, et amarrent leurs vaisseaux.* S. DE S.

vase à la personne la plus voisine de son maître; celle-ci en fait le même usage; le vase passe ainsi à tous ceux qui sont dans la maison, à tour de rôle. Quand leurs vaisseaux arrivent dans le port, chacun en sort et prend du pain, de la viande, des oignons (1), du vin de palmier, du vin de raisin, et se rend à un lieu où a été dressée une énorme pièce de bois, dont l'extrémité est grossièrement taillée en façon de figure humaine; autour de ce pilier on voit de petites images, et, derrière ces images, de grandes pièces de bois dressées et fixées en terre. Celui qui s'approche de la grande image, se prosterne devant elle, et s'écrie : « Seigneur, je suis venu des contrées lointaines; j'amène des filles dont la tête est comme ceci et comme cela, et des martres dont les peaux sont faites de telle et telle manière (2). » Il énumère tous les articles de son commerce, et il ajoute : « Maintenant je t'apporte cet hommage (il le dépose); je le remets entre les mains (auprès) de cette pièce de bois (3); je te demande de me procurer un acheteur,

---

(1) Le traducteur anglais a mal rendu ici le texte danois de M. Rasmussen, et a mis *feuilles* (leaves), au lieu d'oignons. C'est M. Fræhn qui en a fait l'observation. S. DE S.

(2) Le texte signifie, comme l'a bien vu M. Fræhn, *tel ou tel nombre de jeunes filles, et telle ou telle quantité de peaux de martres.*
S. DE S.

(3) Il faut traduire : *Il ajoute : Je t'ai apporté ce présent. Puis il le laisse devant cette pièce de bois. Entre les mains*, pour *devant* ou *avant*, est un idiotisme arabe d'un usage très-ordinaire.
S. DE S.

qui ait abondance de *dinars* (monnaie d'or), qui fasse affaire avec moi selon mon gré, et qui ne me contredise en rien. » Le suppliant se retire alors, et, si son commerce va mal, ou si la vente traîne en longueur, il rapporte un second et un troisième présent. Les affaires, malgré cela, ne vont-elles pas encore à son gré ; il s'adresse à l'une des petites images, et il implore son intercession, en lui offrant à son tour un présent. « Ne sont-ce pas là, dit-il, les fils, les filles de Notre-Seigneur ? » Il continue avec autant de soumission que de constance à invoquer toutes les petites images, l'une après l'autre, jusqu'à ce qu'il trouve enfin l'occasion de disposer avantageusement de ses marchandises ; alors il s'écrie : « Le Seigneur a accompli mes vœux; je lui dois une récompense. » Puis il prend un certain nombre de vaches et de brebis, les tue, et donne en aumônes une partie de leur chair ; il dépose le reste aux pieds du plus grand soliveau et de chacune des petites images qui l'entourent, et il suspend à la pièce de bois qui est dressée et fixée en terre, les têtes des victimes qu'il a immolées. Les chiens, la nuit suivante, viennent dévorer la chair ; et la personne qui l'avait placée là dit : « Le Seigneur m'aime sans doute, car il a mangé mon présent. »

Quand l'un d'eux tombe malade, on lui dresse une tente, on l'y établit et on lui donne de l'eau, du pain ; mais on n'en approche plus, hors une fois par jour, surtout s'il est pauvre, ou s'il est esclave. Si le malade guérit, il revient à la maison ; s'il meurt, on brûle son corps ; mais dans le cas où ce serait un

esclave, on l'abandonne pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux de proie.

S'ils prennent un voleur ou un brigand, ils lui passent une forte corde autour du cou, et l'étranglent en le suspendant à un arbre fort élevé ; son cadavre demeure ainsi suspendu, jusqu'à ce que la corde tombe en pièces par l'effet de la pluie et du vent.

J'ai dit qu'ils témoignent de grands respects pour leurs chefs après leur mort, et le soin qu'ils ont de brûler leurs corps, en est la moindre preuve. Je désirais apprendre quelque chose de plus circonstancié sur ce sujet, quand je fus informé qu'un grand venait de mourir; on le plaça dans son tombeau, sur lequel on éleva un toit, pour le laisser là durant dix jours, jusqu'à ce qu'on eût eu le tems de préparer et de confectionner des vêtemens neufs. Quand un homme pauvre meurt, on construit pour lui un petit vaisseau, on l'y place et on y met le feu. Mais quand il s'agit d'un homme riche, on réunit tout ce qu'il possède et on le divise en trois portions. Un tiers est donné à sa famille ; le second tiers est employé à faire les habillemens destinés pour le mort ; le troisième est vendu pour acheter du vin de palmier, et ce vin se boit le jour où l'esclave s'immole sur le bûcher de son maître, et est brûlé avec lui (1). Ces peuples sont très-adonnés au vin, ils en boivent

(1) La traduction française a été un peu réformée dans cet endroit, d'après le texte original. S. DE S.

nuit et jour, et il n'est même pas sans exemples, que quelqu'un d'eux meure le verre en main. Quand un chef meurt, la famille demande à ses filles esclaves et à ses favorites (1), s'il en est une qui consente à mourir avec lui? Si l'une d'elles s'offre à cet acte de dévouement, il est de toute nécessité qu'elle remplisse son engagement; car il est important pour eux que le deuil ait une fin (2). Quand donc le grand personnage dont j'ai parlé fut décédé, on demanda à ses femmes esclaves, qui d'entre elles voulait mourir avec lui; il y en eut une qui déclara être dans cette intention; on la remit aussitôt aux soins de deux suivantes destinées à veiller sur elle, à l'accompagner partout, et à lui laver quelquefois les pieds de leurs propres mains. Alors les hommes se hâtèrent de lui faire des vêtemens, et de préparer tout ce qui était nécessaire pour les funérailles, tandis que la fille vivait dans les plaisirs, et passait ses journées à chanter et à boire. Le jour étant venu où le mort et cette fille devaient être brûlés ensemble, elle se rendit au bord du fleuve où était le vaisseau; on s'occupa de le tirer sur le rivage, et, pour qu'il pût s'y tenir en équilibre, on prépara pour le recevoir quatre sup-

---

(1) Le texte porte, et *ses pages* ou *esclaves mâles*. M. Rasmussen avait traduit ainsi, mais le traducteur anglais y a mal à propos substitué le mot *favourites*. L'auteur original ajoute que c'est d'ordinaire une fille qui se dévoue. S. DE S.

(2) Il y a dans le texte : *Et il ne lui est plus libre de retirer sa parole, et, quand même elle le voudrait, on ne le lui permettrait pas.* S. DE S.

ports de bois de *khalindj* et d'autres arbres, et à l'entour on disposa des figures d'hommes et de géans, faites de bois; ensuite le vaisseau fut placé sur les quatre supports. Les personnes présentes commencèrent alors à aller et venir, en proférant des paroles que je ne comprenais point.

Le mort était cependant encore dans son tombeau, dont jusqu'ici on ne l'avait point tiré. On ne le retira, que quand une vieille femme, qu'on nomme l'*Ange de la mort*, fut venue, et se fut placée sur le lit سرير dont il a déjà été parlé (1). C'était elle qui présidait à la façon des vêtemens, qui devaient être donnés au mort, ainsi qu'à tous les préparatifs nécessaires : c'était à elle aussi à poignarder la fille dévouée; on l'eût prise pour une sorcière à son extérieur trapu, jaune et ridée. Quand les hommes se furent approchés de la fosse, qui n'était pas éloignée des pièces de bois, ils en tirèrent le corps, et l'enveloppèrent avec la chemise dans laquelle il avait rendu le dernier soupir. Je le vis: il était noir à cause du froid aigu qui règne dans cette

---

(1) On peut s'apercevoir qu'il y a ici une lacune, puisqu'il n'a point encore été fait mention de ce *lit* ou *estrade*. Le manuscrit dont M. Fræhn a fait usage, fournit le moyen de remplir cette lacune. Le texte porte: « Cependant le mort était toujours dans sa fosse, dont on ne l'avait » pas encore retiré; on apporta alors un lit (ou estrade), que l'on » plaça sur le vaisseau, et qu'on couvrit de matelas et d'oreillers » faits de brocard grec. Alors vint une vieille femme qu'on appelle » l'*Ange de la mort.* » La suite de ce passage, dans l'original, présente plusieurs difficultés qu'il serait trop long de discuter ici.

S. de S.

contrée. On avait mis près de lui, dans la fosse, du vin de palmier, des fruits, et un instrument de musique; tout cela en fut enlevé. Comme le corps n'avait encore subi d'autre altération que le changement de couleur, on lui mit des hauts-de-chausses, des bottes, un pourpoint, et un habit militaire brodé et garni d'agraffes d'or; on lui couvrit la tête, et on le coiffa d'une étoffe brodée avec une garniture de peau de martre, après quoi on le porta sous la tente élevée sur le vaisseau; on l'y coucha sur les matelas, et on le souleva sur les oreillers; on apporta alors le vin de palmier, les fruits et les herbes odorantes, qu'on plaça à côté de lui; on y mit aussi du pain, de la viande et des oignons; on amena ensuite un chien, on fendit l'animal en deux, et on le jeta dans le vaisseau; puis on apporta les armes du défunt, et on les mit à son côté; ensuite on prit deux bêtes de charge qu'on fit courir jusqu'à ce qu'elles fussent baignées de sueur; on les tua alors avec une épée, et on en jeta la chair dans le vaisseau. Cependant la fille qui devait mourir allait et venait; elle entra à la fin dans une de leurs tentes, où son camarade (c'est-à-dire son amant) se coucha à côté d'elle (1) en lui disant: «Va dire à ton maître: Ce que je fais est pour l'amour de toi.» Le vendredi, après midi, on fit approcher cette fille d'un objet qu'on cacha soigneusement dans la terre, et dont l'ouverture ressemblait à un seau à mettre du

(1) Le texte dit : *Où le maître de la tente eut commerce avec elle, en lui disant*, etc. S. DE S.

lait (1); elle mit ses pieds sur des selles à l'usage des hommes, elle fixa ses regards sur le vase, et lui adressa quelques paroles; ensuite on la fit retirer; puis on la ramena une seconde et une troisième fois devant ce vase, où elle renouvela la même cérémonie. Alors on lui donna une poule dont elle coupa la tête, qu'elle jeta au hasard, mais on lui prit le corps, et on le jeta dans le vaisseau. Je demandai à mon interprète de m'expliquer ce que faisait cette fille. Il répondit : La première fois elle a dit : Je vais voir mon père et ma mère; la seconde fois, je vais voir tous mes parens morts; la troisième fois, je vais voir mon maître en paradis. Le paradis est beau et verdoyant. Mon maître est entouré d'hommes et de jeunes garçons : il m'appelle, allons le trouver. On la conduisit alors au vaisseau. Elle détacha les deux bracelets de ses bras, et les donna à la vieille femme, appelée l'*Ange de la mort*, celle même qui devait la tuer; elle détacha aussi les anneaux de ses jambes, et en fit présent aux deux jeunes filles qui l'avaient gardée, et qui étaient les filles de l'Ange de la mort. On la fit monter sur le vaisseau, mais sans la faire entrer dans la tente. Des hommes survinrent, avec des boucliers et des bâtons, et lui présentèrent une ample coupe de vin de palmier; elle chanta en la prenant, et la but. L'interprète me dit qu'elle prenait congé, par là, de ses compa-

(1) Le texte dit seulement : *On amena la fille près d'une chose qu'on avait faite dans la forme du bâti d'une porte; elle plaça ses pieds sur la paume de la main des hommes*, etc. S. DE S.

gnes. On lui offrit une seconde coupe, elle la prit, et chanta long-tems en la tenant. La vieille femme l'encourageait à la vider, et à entrer dans la tente où était son maître. Je la regardai ; elle paraissait hors d'elle-même par un effet de la frayeur et de l'agitation. Au moment où, voulant entrer dans la tente, elle avança la tête entre la tente et le vaisseau, la vieille femme la saisit et l'y entraîna (1) ; un des hommes y entra avec elle, tandis que les autres frappaient leurs boucliers de leurs bâtons à l'effet d'étouffer ses cris, et de peur que, s'ils étaient entendus des autres filles, elles n'eussent plus le courage de suivre son exemple, et qu'il ne s'en trouvât plus aucune qui consentît à mourir avec son maître. Six hommes alors entrèrent dans la tente, ils traitèrent la jeune fille avec beaucoup de douceur (2), et la placèrent à côté de son maître ; tandis qu'ils lui tenaient fermement les mains et les pieds, la vieille femme nommée *l'Ange de la mort*, lui mit autour du cou une corde bien torse qu'elle donna à tirer à deux hommes ; elle-même, saisissant un poignard dont le bout était très-large, le lui enfonça entre les côtes, et le retira ; les deux hom-

---

(1) Le texte publié par M. Fræhn porte que *la vieille femme la saisit par la tête, l'entraîna dans la tente, et y entra avec elle, tandis que les hommes frappaient sur leurs boucliers*, etc.

S. DE S.

(2) Ce n'est pas là ce que dit le texte : il signifie que ces barbares satisfaisaient leur brutalité sur la victime d'une si atroce superstition.

S. DE S.

mes qui étaient à ses côtés tirèrent la corde jusqu'à ce qu'elle eût expiré ; celui des hommes présens qui était le plus près des corps morts (1), prit alors un morceau de bois et l'alluma; puis, marchant à reculons, il s'approcha du vaisseau, tenant d'une main le brandon, et ayant l'autre posée sur son dos; il était nu quand il mit le feu au bois qui était placé sous le vaisseau. Les autres hommes présens apportèrent aussitôt du bois et des brandons ; chacun portait un bâton auquel il mettait le feu par un bout, et qu'il lançait ensuite dans le brasier. Le bois prit feu à l'instant, puis le feu se communiqua au vaisseau, à la tente, au défunt, à la jeune fille et à tout ce qui était dans le vaisseau ; le vent qui vint à souffler excita la flamme, et le tout ne forma bientôt plus qu'un brasier. Je vis un Russe près de moi qui parlait à mon interprète, et je demandai ce qu'il avait dit. L'interprète me l'expliqua. « Les alliés des Arabes, disait-il, sont de grands insensés ; vous vous donnez beaucoup de peine pour que l'on vous aime et vous honore, et le même homme qui a été ainsi aimé et honoré, vous le jetez dans la terre, où les insectes et les verres le dévorent (2) ; nous, au contraire, nous le brûlons, et en

---

(1) Il y a dans le texte : *Le plus proche parent du mort.*

S. DE S.

(2) Le texte porte : « Vous autres Arabes, vous êtes des insensés, » car vous prenez l'homme que vous aimez le plus, et pour lequel vous » avez le plus de respect, et vous le jetez dans la terre.

S. DE S.

un instant il entre tout d'un coup dans le paradis.» Le Russe alors se mit à rire de bon cœur, et ajouta : «Vous le voyez; son seigneur, par l'amour qu'il a pour lui, a fait élever un grand vent qui l'emporte promptement.» En effet, en moins d'une heure, le vaisseau, le bois, la fille, le prince mort, furent réduits en cendres. On bâtit sur la place où le vaisseau avait été consumé, une espèce de monticule, sur le milieu duquel on dressa une grosse pièce de bois ; on y grava le nom du mort et celui du monarque russe régnant, puis chacun se retira.

Le même auteur raconte que c'était l'usage des rois russes, de tenir auprès d'eux, soit en paix, soit en guerre, quatre cents de leurs plus braves guerriers, sur la fidélité desquels ils puissent compter ; ils doivent mourir avec leur maître, et tomber auprès de lui. Chacun de ces hommes a, avec lui, une fille esclave qui doit laver sa tête, et préparer sa nourriture et son breuvage; ils en ont une encore pour partager leur couche. Ces quatre cents hommes sont assis sous le trône (ou l'estrade) du roi, qui est large et tout orné de perles ; sur le trône sont assises, près du roi, quarante filles destinées à sa couche, et il lui arrive quelquefois de se divertir avec quelqu'une d'entre elles, en présence des hommes dont nous venons de parler. Jamais le prince ne descend de son trône ; il a des vases pour satisfaire aux nécessités de la nature ; s'il veut monter à cheval, on lui amène son cheval assez près pour qu'il passe immédiatement de son trône sur sa monture : il en est de même quand

il descend de cheval. Il a un vice-roi qui commande les armées, combat les ennemis, et est destiné à lui succéder.

« J'ai copié ces passages de la lettre d'Ibn Fodhlan, en y faisant peu de changemens et de suppressions ; c'est à lui de répondre de la vérité de ce qu'il raconte; Dieu sait si cela est vrai; on sait aujourd'hui que les Russes sont chrétiens. »

Nous nous abstiendrons de faire aucune observations sur cette relation, et nous en laissons le soin aux antiquaires du nord ; nous nous contentons seulement d'en tirer les résultats suivans. Les Russes, ou peut-être seulement la plus considérable des nations dont ils se composent, ont dû avoir, sous les Varègues, de grands rapports avec nos ancêtres, quant à la religion et aux mœurs; les Arabes ont assez visité la Russie pour acquérir une connaissance fort étendue de ses habitans, et avoir pris l'habitude de les voir. Les Russes recevaient des marchandises du midi de l'Asie, faisaient le commerce par le Volga (à moins que par ce nom il ne faille entendre la mer Baltique ou la mer Blanche), et vendaient aux peuples méridionaux des filles esclaves, des peaux de martres, etc.

A l'occident et au sud-ouest, les Russes étaient bornés par les Slaves, dont le pays avait, en étendue, trois mois de chemin. Ceux-ci, suivant les géographes arabes, habitaient la Pologne actuelle, la Prusse, le nord-est de l'Allemagne, aussi loin que la Baltique; ce pays était appelé par les anciens la *Sarmatie,* et ce nom ne se retrouve pas dans l'histoire, à compter de

l'an 471 ; les peuples qui l'habitent ont été, depuis cette époque, désignés sous le nom générique de *Sclaves* ou *Slaves*. Le pays des Slaves vers le nord, allait, non pas jusqu'à l'Océan, mais seulement jusqu'à un grand golfe de cette mer (la Baltique); car l'Océan, dit l'auteur du dictionnaire géographique, s'étend de l'Andalousie et de Tanger vers le nord, jusqu'en face de la contrée des Slaves, et au nord de cette contrée il donne naissance à une immense baie; mais, vers le midi, cette contrée se prolongeait jusqu'à la mer Caspienne, comme Kazwini le dit expressément. « La contrée des Slaves, dit cet » auteur, est vaste, et se prolonge au loin vers le » nord; il y a des villes, des villages, des terres » cultivées; on y trouve une mer d'eau douce, dont » les courans vont de l'occident à l'est (la Baltique); » un autre fleuve coule du côté de la Bulgarie, mais » il ne s'y trouve point de mer salée, parce que le » pays est très-éloigné du soleil. Les rives de la mer » sont couvertes de villes, de provinces et de places » fortifiées (1). »

Telles sont les notions imparfaites que nous donnent les géographes arabes, relativement à l'immense étendue de pays désignée sous le nom de contrée des Slaves. Le schérif Édrisi lui-même, qui connaissait

---

(1) Ce texte de Kazwini ne dit point, comme l'annonce M. Rasmussen, que le pays des Slaves s'étend jusqu'à la mer Caspienne. Il semble au contraire supposer que le pays des Slaves était séparé de cette mer par celui des Bulgares. S. DE S.

mieux le nord que tout autre géographe arabe, ne nous en donne pas, à tout prendre, une beaucoup meilleure description. En général, plus nous avançons vers le nord, et plus les notions des Arabes deviennent vagues, obscures, et surtout à cause que la plupart des noms sont changés, ou ne sont plus reconnaissables par un effet de la différence des idiomes ou de la prononciation. Nous errons, pour ainsi dire, dans une profonde obscurité, quand nous essayons de reconnaître les contrées les plus lointaines du nord dont ils parlent, par la ressemblance des noms, et souvent nous ne savons plus dans quelle région nous nous trouvons transportés. Quelqu'obscurs, cependant, que soient les renseignemens que nous offrent, sur les contrées du nord, les géographes orientaux, il n'est pas sans quelqu'intérêt de connaître ce qu'ils en ont dit. Kazwini, Édrisi et Abd-errahman Yacouti (1), (d'après Deguignes) seront nos guides dans ce dédale. Nous partirons de l'orient, et nous commencerons par ce peuple merveilleux de Gog et de Magog, que les Arabes ont placé dans la Sibérie septentrionale. Kazwini étant, en toute circonstance, très-porté à s'étendre sur les plus fabuleuses narrations, il ne faut pas s'étonner qu'il ait profité de cette occasion pour faire valoir la foi due au koran. Nous transcrirons seulement ici ce qu'il a dit de plus important. La montagne qui entoure, dit-il, Gog et Magog, ce

---

(1) Il faut substituer *Bacouï* à *Yacouti*. S. de S.

que l'on appelle *Carnana*, est de toute part si roide et si escarpée, qu'on ne peut la monter ; quoiqu'une neige perpétuelle en couvre le sommet à une grande profondeur, il y croît cependant quelques plantes qui ne disparaissent jamais. Cette montagne s'étend depuis l'océan ténébreux jusqu'aux dernières limites des régions habitables ; mais on ne saurait la gravir. Derrière cette montagne, habite une nation innombrable de Gog et de Magog. Il se trouve sur la montagne des serpens et des lézards d'une énorme dimension ; quelquefois il s'élève du feu de cette montagne. Celui qui veut voir ce qui est au-delà de cette montagne, n'y parvient pas, et ne saurait revenir ; mais il périt sans aucun doute ; s'il en revient un sur mille, il raconte avoir vu un grand feu de l'autre côté de la montagne. On dit que Gog et Magog étaient deux frères, qui, avant l'arrivée d'Alexandre, exercèrent le brigandage parmi les peuples voisins ; ils dévastèrent beaucoup de contrées, et firent périr un grand nombre des habitans, qui ne s'étaient point tenus sur leurs gardes. Parmi ces peuples cependant, il y avait des hommes qui s'abstenaient de ce qui était défendu, et qui désapprouvaient la conduite de leurs compagnons. Quand *Dhou'lkarnaïn* (ou l'homme à deux cornes, c'est-à-dire Alexandre) vint en ce pays avec son armée, ceux qui s'étaient abstenus de l'injustice se plaignirent de Gog et de Magog, et de tout le mal qu'ils avaient fait à ces contrées et à leurs voisins; ils dirent qu'ils étaient opposés au parti de ces hommes injustes, et que leur vœu était

d'en être délivrés ; plusieurs tribus déposèrent, auprès d'Alexandre, en leur faveur ; en conséquence, Alexandre se rendit à leurs prières, il éloigna de la montagne ceux qui étaient venus implorer son secours, et leur assigna une terre pour l'habiter. Ces peuples étaient ceux qu'on nomme Khirghiz, Bogazgaz, Caïmak, Odcosch, Gozz, Bulgar, etc. (1), et d'autres trop nombreux pour en faire ici l'énumération ; il éleva en outre une muraille pour prévenir les incursions de ces tribus de brigands. Ces peuples étaient de très-petite stature ; aucun n'avait plus de trois empans de hauteur ; la circonférence de leur visage était très-grande; leur chevelure ressemblait au duvet qui croît autour de la bouche ; leurs oreilles étaient rondes, et si longues qu'elles leur tombaient sur les épaules; ils sont de couleur rouge et blanche ; leur voix est faible ; leur bouche est excessivement fendue. Leur contrée abonde en arbres, en eau, en fruits et en tout ce qui sert aux nécessités de la vie ; enfin les quadrupèdes y sont en fort grand nombre, hors dans les districts où la neige et la pluie tombent presque continuellement.

On raconte que Salam l'interprète, qui entendait plus de quarante langues, pénétra si avant dans ces régions, qu'il découvrit la muraille. Le prince des fidèles

---

(1) Les peuplades nommées ici dans l'original sont au nombre de de douze ; mais tous ces noms sont si incertains et tellement altérés, qu'on s'est contenté de rappeler celles dont les noms sont plus connus.
S. de S.

Vatek-billah, calife de la race des Abbassides, lui envoya un message pour l'inviter à aller jusqu'à cette muraille, à l'examiner avec soin, et à lui faire savoir de quelle matière elle était bâtie. Salam fit le voyage, et revint après une absence de deux années et quatre mois ; il rapporta que ses compagnons et lui avaient marché, sans relâche, jusqu'à leur arrivée près du seigneur du trône (*Sarir*), avec la lettre du prince des fidèles. Le monarque les accueillit gracieusement; il leur donna un guide, et ils avancèrent jusqu'aux frontières de la contrée de *Sahrat* (la contrée des enchanteurs), et de là jusqu'à une contrée fort étendue, d'où s'exhalait une abominable odeur, et qu'ils mirent dix jours à traverser; ils s'étaient munis de quelques choses dont ils pussent respirer l'odeur, et prévenir les conséquences de l'exhalaison malfaisante qui attaquait le principe de la vie. Ils se hâtèrent de sortir de cette contrée, et ils arrivèrent à un pays appelé la terre de *Charab* (c'est-à-dire de *destruction*), où, durant un mois de voyage, ils n'entendirent aucun son, et ne virent aucune figure humaine; ils arrivèrent enfin aux fortifications voisines de la montagne qui sert de barrière à cette contrée. Les habitans de ces forts parlaient arabe et persan, et il y avait une grande ville dont le roi se nommait *Khakan Atakosh*. Ces peuples nous demandèrent ce que nous voulions ; nous répondîmes que le prince des fidèles, le calife, nous avait envoyés pour examiner la muraille, et pour lui en rapporter la description. Le roi et toute sa cour demeurèrent fort surpris, quand

ils nous entendirent parler du prince des fidèles, du calife, dont jamais ils n'avaient rien ouï dire. La muraille était à deux parasanges de la ville. Nous nous mîmes en marche avec quelques personnes qui nous avaient été données pour compagnie, et nous arrivâmes à un défilé situé entre deux hautes montagnes, et dont l'intervalle était de cent cinquante coudées; là se trouvait une porte de fer de cent cinquante coudées de haut, soutenue par deux piliers de vingt-cinq coudées de largeur et de cent cinquante de hauteur, sur lesquels était fixée une barre de fer de cent cinquante coudées de long; au-dessus de cette barre se trouvaient deux créneaux en fer, et de chaque côté de chacun de ces deux créneaux, des cornes aussi de fer, qui allaient rejoindre l'autre créneau, en sorte que le tout était fortement lié ensemble; la porte même était construite en briques de fer, cimentées de cuivre fondu; chacun des deux battans avait de cinquante à cinquante-quatre coudées de largeur; à la porte était attachée une serrure de fer, longue de sept coudées, et élevée de quarante au-dessus de la terre; à cinq coudées au-dessus de la serrure, était une barre de fer dont la longueur dépassait de cinq coudées celle de la serrure; il y avait à la serrure, pour la fermer, une clef d'une coudée et demie de long; elle avait douze poignées de fer, et était suspendue à une chaîne en fer; le seuil de la porte avait dix coudées de haut et cent de long, quoique ses deux extrémités disparussent sous les piliers; toutes ces mesures furent prises sur la coudée, mesurée du poignet à l'épaule.

Le surintendant de ces fortifications monte à cheval, chaque vendredi, avec dix cavaliers; chacun d'eux portant un marteau du poids de cinq mines, ils frappent trois fois chaque jour, avec ces marteaux sur la serrure, afin de s'assurer si quelqu'un du peuple de Gog ou de Magog n'est pas caché derrière la porte, et pour leur faire connaître que cette porte est exactement gardée. Ceux qui ont frappé sur la porte en approchent aussitôt l'oreille, et ils entendent un bruit semblable au retentissement du tonnerre, produit par ceux qui sont de l'autre côté. On a bâti, fort près, une redoute de dix coudées de longueur, et, attenant à la porte même, deux forteresses qui ont chacune cent coudées d'étendue; il se trouve, entre les deux, un puits d'une excellente eau fraîche, et, dans l'une d'elles, quelques restes des instrumens employés à leur construction, tels que des vases de fer et des échelles. Les vases sont établis sur des élévations qui en soutiennent quatre chacune; ils sont plus grands que des chaudières communes; on y voit aussi les restes des briques de fer, que la rouille a rendu adhérens les unes aux autres; chacune de ces briques est d'une coudée et demie de long, d'une coudée de large, et de deux quarts de haut; mais ni la porte, ni la barre de fer, ni la serrure, ni aucune autre partie de cette clôture n'est rouillée, car on les frotte soigneusement avec *l'huile de sagesse*, qui les garantit de la rouille et de toute rupture. Salam l'interprète rapporte qu'il avait demandé aux habitans de ce lieu s'ils avaient jamais vu quelqu'un du peuple de Gog et de Magog;

ils répondirent qu'ils en avaient fréquemment vu quelques-uns sur les créneaux, et qu'un grand vent étant venu à souffler, en avait renversé trois cents, et aucun n'avait trois empans complets en hauteur. Ils avaient des griffes au lieu d'ongles, des yeux et des mâchoires semblables à des bêtes sauvages; ils faisaient en mangeant un bruit considérable; ils avaient deux larges oreilles; et l'auteur de ce livre de prodiges ajoute qu'il y a, dans l'intérieur du pays de Gog et de Magog, une rivière nommée *Almosatin*, dont l'embouchure est inconnue, etc.

On peut déduire de ce récit, avec assez de certitude, la conséquence que Gog et Magog a dû être le nom d'un peuple ou d'une horde, probablement d'origine finoise, qui errait dans la Sibérie septentrionale; qui, de bonne heure, se sera rendue formidable par ses attaques sur les tribus voisines, et que celles-ci, pour cette raison, s'en seront séparées entièrement. Cette simple vérité historique aura été embellie par degrés, conformément aux idées extraordinaires et merveilleuses qu'on se faisait, dans l'Orient, des régions hyperboréennes, et paraît avoir, à la fin, été réduite en un système dont l'origine orientale se décèle tout d'un coup par la circonstance de la soumission de ces peuples par Alexandre, par ce héros qui dans l'Orient est l'idéal de la bravoure. Ces traditions s'introduisirent par la suite dans le Coran, et dès ce moment ce fut un devoir, pour tout vrai croyant, d'en admettre jusqu'au moindre détail, avec le même respect qu'il porte à toutes les paroles éma-

nées du Prophète. Il est clair cependant que Kazwini, forcé en bon mahométan de rapporter toute cette histoire, la considère comme une fable ; cela résulte évidemment de la manière dont il s'exprime dans son introduction : «Gog et Magog, dit-il, habitent les régions du nord qui sont au-delà de la contrée située entre le pays des Kaïmak et celui des Slaves. Dieu connaît quelle est leur puissance. Leur pays est tout hérissé de montagnes impraticables que les bêtes de somme ne peuvent gravir ; les hommes seuls peuvent les monter. La meilleur relation que l'on ait à leur sujet, nous vient d'Ibn Ishak, seigneur du Chorassan ; il nous apprend que les objets de leur commerce se transportent à dos d'hommes, ou même par des chèvres, et qu'il faut une semaine, et quelquefois dix jours pour monter une de ces montagnes et pour la redescendre. »

(*La fin au prochain Numéro.*)

NOTICE *d'un manuscrit turc, en caractères ouïgours, envoyé par* M. DE HAMMER, à M. ABEL-RÉMUSAT.

PARMI les fragmens qui nous restent de la littérature asiatique du quinzième siècle, il en est peu qui, jusqu'à présent, aient moins fixé l'attention des savans que les ouvrages turcs écrits en caractères ouïgours ; et en effet, le nombre infiniment borné des manuscrits de ce genre existant dans nos bibliothèques, l'exces-

sive aridité des matières qui y sont traitées, et le peu d'espoir qu'on a d'en tirer quelqu'avantage, autrement que sous le rapport philologique, semblent de nature à décourager plutôt qu'à satisfaire cet esprit d'investigation et de recherches, qui de nos jours obtient, dans presque toutes les branches des connaissances humaines, tant et de si curieux résultats.

Mais, s'il est vrai qu'en fait d'études historiques, rien n'est entièrement inutile si ce n'est le superficiel et le faux, et que l'indulgence des hommes instruits est d'avance acquise aux travaux de toute nature, qui supposent, de la part de ceux qui s'y livrent, un certain fonds de patience et d'amour de la vérité, nous aimons à croire que nos lecteurs ne jugeront pas, avec une sévérité rigoureuse, des efforts tentés pour éclaircir le texte obscur d'un ouvrage écrit dans un idiome barbare, alors même que ces efforts n'ont point été couronnés par un plein succès.

Le manuscrit qui fait l'objet de la présente notice, a été envoyé, il y a environ deux ans, de Vienne à Paris, par le célèbre orientaliste M. de Hammer, à celui d'entre nos confrères qui, dans ces derniers tems, s'est le plus particulièrement occupé de l'histoire des langues et des divers systèmes d'écriture des peuples tartares, et dont les travaux ont répandu une vive lumière sur ce vaste et intéressant sujet.

Ce manuscrit est in-folio, et se compose de quatre-vingt-treize feuillets en papier de coton. L'écriture en est moins belle que celle du Mi'radj et du Tezkeret ul-Evlia, que possède la Bibliothèque du Roi; on y

remarque de tems en tems des ratures qui sembleraient indiquer que l'ouvrage est autographe, si la date inscrite à la fin du livre ne prouvait le contraire évidemment.

A l'exception de la préface et de la table des matières, dont il va être question ci-après, l'ouvrage est entièrement écrit en vers turcs; ces vers sont toujours rimés et composés d'un nombre égal de syllabes, ce qui peut quelquefois conduire à l'intelligence du sens. Dès le premier feuillet on lit, en arabe, une formule (يفعل الله ما يشاء ويحكم ما يريد) traduite en langue turque, avec assez de fidélité. Ailleurs, mais trop rarement, on rencontre, soit en turc, soit en arabe, soit en persan, l'explication interlinéaire des mots difficiles. Il serait à désirer que ces explications fussent plus nombreuses, plus claires, et surtout qu'elles fissent connaître par quel motif l'annotateur (probablement persan) a cru devoir si souvent écrire en marge, les mots كفر *blasphemavit*, ou بلغ *eloquens fuit*, qui semblent indiquer de sa part une approbation ou un blâme.

L'ouvrage commence par deux préfaces (l'une écrite en prose, l'autre en vers), qui contiennent la récapitulation des titres sous lesquels l'ouvrage est connu dans le Turkestan. Ces titres, bien qu'écrits en caractères ouïgours, sont, pour la plupart, en langue arabe ou persane, circonstance assez heureuse, puisqu'elle a rendu possible la transcription turque, et la traduction française de ce curieux document.

---

§ I. *Transcription de la préface* (1).

سپاس ومنّت اوکوس اوکودی تـنکري عزّ و جلّ غه کیم اولوق
یق حدّی دوڭل قدرنلیق پادشاه دورور
ری کوکی یا رتغان قموق تنلرہ روحی وبرن هرکیم دیلدی ارسه (2) قیلور
م نه دیلسه قیلور یفعل الله ما یشاء ویحکم ما یرید ودخی سنسز (3)
لام ودعوات خلقلردن نـکی یلوچی لرغه (4) اوت بوندوزی (5) اولوق
وجیسی محمّد مصطفی [illegible] بولسون دخی دا انیک اصحابلری اوزه
ضوان الله علیهم اجمعین بوکتاب دورور ادبی یاولیق (6) تنـکسوک
چین حکمالری انیڭ اشعارلری بیله اراسته
ا چین علمالری انیک امثالی بیرابلن بزنهش
دورور بوکتابی اوقین لربو فایده لری
قیلقجیلیر (7) بوکتابدن عزبرق ارور (8) چین و
ماچین عالم لری قموق ترکستان ایلنده بخارا خان
دیلنجه ترک لغتجه بوکتابدن یاخشیرق

---

(1) Voyez le texte lithographié, N° 1.

(2) Pour ایسه

(3) Pour حدّسز

(4) Pour ایلیچیرہ

(5) Pour کزیدهٔ وقت selon l'annotateur persan.

(6) Adjectif que l'annotateur persan traduit par نیک et par عزیز

(7) Pour قلاجقلر

(8) Pour در

2me Feuillet.

TRADUCTION.

Grâces (soient rendues) au Dieu très-haut et très-glorieux, dont la grandeur n'a point de bornes, (qui est) le roi de (toute) puissance, le créateur du ciel et de la terre ; qui donna une ame à tous les corps, qui opéra tout ce qu'il voulut, et fera tout ce qu'il désire (en arabe) : *Dieu fait ce qu'il veut, et ordonne ce qu'il lui plaît !*

Salut et prières sans fin sur la merveille des siècles, le meilleur des envoyés, le grand prophète Mohammed Mustapha, et sur ses compagnons ; que la bénédiction divine s'étende sur eux tous !

Le nom de ce livre est le *Précieux Tang-Souk*. Les sages de la Chine l'ont orné de leurs vers, les docteurs du *Matchïn* l'ont embelli de leurs sentences ; ceux qui le liront en comprendront l'utilité. Les savans de la Chine et du Matchïn savent qu'il n'en est pas de plus précieux, et que, dans le pays du Turkestan, il n'existe point d'ouvrage composé en langue du *Boukhara-khan*, ni en idiome turc, qui soit préférable à celui-ci. Ces savans l'ont considéré comme propre à être médité par les rois, soit à cause de l'utilité que ceux-ci pourront en retirer, soit à cause de l'agrément (litt. de l'épanouissement du cœur) qu'il leur offrira.

Ce livre est connu sous plusieurs titres différens. Les Chinois le nomment *Adeb ul mulouk*, ou (le livre de) l'éducation des rois ; les sages du pays de Matchïn, *Anis ul memleket*, l'Ami du royaume ;

les peuples orientaux, *Sunoudi umera*, l'Appui des princes; les Persans *Chah namèh turki*, le livre royal turc, et quelques-uns, *Pend namèhi mulouk*, le livre des conseils aux rois; enfin les habitans du Touran le connaissent sous le nom de *Kaoudat kou bilik*, la science du gouvernement (1). Cet ouvrage est comparable à une planète (litt. à une lune) qui détermine l'horoscope à l'heure de la naissance.

Cet ouvrage n'a point été composé dans le pays de Kachghar; mais un roi des contrées orientales en fit présent au khan de Badakhchan (2); ensuite le roi du Boukhara-khan, l'ayant divisé (par ordre de matières), ordonna qu'il porterait le nom de son vizir; voilà pourquoi le nom du vizir Iousouf-Khan-Nedjib s'y trouve écrit.

---

(1) Bien que l'annotateur traduise *Kaoudat* par دولت, et que la terminaison *khou* soit celle des infinitifs en langue mongole (1), il ne nous est pas possible de déterminer d'une manière exacte le sens de ce mot important.

(2) Le texte original porte طوبخشان *Tabakhchan*; mais n'y aurait-il pas ici quelque métathèse de la même nature que كبنمك *ghebenmek* pour بكنمك *beghenmek*, agréer (2), يامغور *ïamghour* pour ياغمور *ïaghmour* (3), pluie, طاغو *taghou* pour طاوق *taouk*, poule (4), etc., etc.?

(1) *Recherches sur les langues tartares*, tom. I, pag. 175.
(2) Chap. IV, pag. 2 du manuscrit.
(3) *Vocabulaire Ouïgour*, par M. Klaproth.
(4) *Idem.*

Ce précieux livre est divisé en quatre articles principaux :

Le premier est relatif aux moyens de donner cours à la *justice*.

Le second concerne *la force de l'empire*.

Le troisième, l'*intelligence*.

Le quatrième, la *modération*.

Ces quatre vertus sont représentées par quatre personnages (allégoriques).

La *justice*, ou le soleil levant, figure sous le nom d'Eïlek (1), *ou du roi*.

La *force*, ou la pleine lune, sous celui d'Orkhtourmich, *ou du vizir*.

L'intelligence est désignée sous le nom d'Oktoulmich, *fils du vizir*.

Enfin la *modération* est figurée par Otkhourmich, *frère du vizir*.

Ces personnages tiennent conseil, et s'entretiennent par demandes et par réponses.

Puissent les personnes qui étudieront ce livre, prendre plaisir à sa lecture, et se ressouvenir, dans leurs prières, de son auteur !

Cette préface donne, comme on voit, une idée assez exacte de la nature de l'ouvrage. Il est évident que ce n'est

---

(1) On sait que ce nom d'*Eïlek* ou d'*Ilek* est celui d'un khan de Kachghar, qui vivait à la fin du 4e siècle de l'hégire. (Voyez l'extrait de la lettre de M. Fræhn à M. le baron Silvestre de Sacy, inséré dans le *Journal Asiatique*, cahier de mai 1824, pag. 275.)

point un livre de *fal* ou de divination, comme la première page et les mots بخط كوهى (1), inscrits sur la marge du volume, semblent l'indiquer, mais bien un traité de morale dans le genre de celui de Ferideddin Attar, si savamment traduit et commenté par M. de Sacy.

Après la préface en prose et sa traduction en vers, vient la table des chapitres, au nombre de soixante-douze. Ce nombre est assez remarquable, en ce qu'il est divisible par celui de *neuf*, réputé heureux chez tous les peuples tartares.

Les titres de ces chapitres n'étant pas tous également intelligibles, nous avons désigné par une astérisque ceux dont le sens nous a paru suffisamment clair, par deux ceux qui nous ont paru douteux, par trois enfin ceux dont il nous a été impossible de deviner la signification.

§ II. TABLE DES CHAPITRES.

(*Traduction.*)

---

(1) بخط serait ici pour بخت

---

(1) Dans le manuscrit on lit حجيب *hadjib*, mot que l'annotateur traduit par وزير.

---

(1) Le mot constamment employé dans le manuscrit est بودون *boudoun*, traduit par ايل tribu ou peuple.

(2) Ils sont désignés dans le manuscrit sous la singulière dénomination اوتچی d'*otchi* ou d'herboristes.

** CHAP. 62. *Otkhourmich*, d'après les conseils du personnage précédent, fait pénitence.
*** — 63.
** — 64. Lettre d'*Oktoulmich* à *Otkhourmich*.
* — 65. *Otkhourmich* raconte un rêve qu'il a fait.
* — 66. Explication de ce rêve.
* — 67. Conseils d'*Otkhourmich* à *Oktoulmich*.
* — 68. *Otkhourmich* raconte à *Eïlek* la maladie d'*Oktoulmich*.
* — 69. *Otkhourmich* console *Oktoulmich*.
** — 70. Moyens de conserver la santé.
** — 71. Conseils du visir Ioussuf.
*** — 72.

ÉPILOGUE.

L'auteur de ce livre, après avoir donné des conseils aux autres, réclame pour lui-même l'indulgence de ses lecteurs.

(*La suite au prochain Numéro.*)

Vergleichende Zergliederung u. s. w., c'est-à-dire, *Analyse comparée du Samskrit et des langues qui s'y rapportent*, 1824, in-4°, 1er Essai.

(Premier article.)

L'ouvrage que nous annonçons contient le résultat des savantes et ingénieuses recherches de M. Bopp, sur les rapports du samskrit avec le grec, le latin, et plusieurs idiomes du Nord. Déjà des travaux étendus ont constaté les progrès immenses qu'il avait faits dans

cette étude. Ce premier essai, que suivront d'autres numéros, annonce dans M. Bopp le dessein de compléter ses recherches, et de fonder, sur des bases de plus en plus solides, les données dont la théorie générale des langues, et l'histoire de la civilisation indienne, en particulier, attendent de si grandes lumières. En effet, dans des travaux de cette espèce, dont les résultats sont souvent accueillis avec une incrédulité trop dédaigneuse, il faut insister avec le plus grand soin sur les moindres faits; l'érudition doit recueillir ce qu'il y a, en apparence, de plus minutieux, et il n'est pas de si petit détail qui ne puisse et ne doive trouver sa place dans l'ensemble, pour légitimer le résultat. Quand tous les points du rapport qui unit l'Inde à l'Europe seront constatés, et auront pris rang dans la science, alors, peut-être, pourra-t-on trouver la loi de ce rapport; mais avant que de tous ces faits particuliers, sorte le fait général qui les résume et les explique, il ne faut pas se hâter de conclure de ce qu'on sait à ce qu'on ne sait pas; le plus sûr est d'enregistrer les faits à mesure qu'ils se présentent, en n'admettant que ceux que le scepticisme le plus sévère ne peut contester.

Ces travaux, toutefois, sont assez avancés pour que nous puissions dès à présent en tirer quelques conséquences importantes, pour la connaissance générale de la civilisation et le génie de l'Inde. S'il est vrai que le style soit l'homme même, il faut reconnaître que le langage d'un peuple réfléchit fidèlement son existence sociale dans les diverses phases de son développe-

ment. Il n'est pas, en effet, d'expression plus naturelle et plus vraie de son génie; il n'en est pas qui trahisse plus naïvement le secret de sa civilisation tout entière. La connaissance approfondie d'une langue, c'est-à-dire des procédés que l'esprit humain a, dans un pays donné, mis en œuvre pour produire ses idées, nous permet d'assigner, d'une manière assez exacte, le degré de culture auquel est parvenu le peuple qui la parlait, et cette exactitude est telle, qu'on peut, au moins approximativement, déterminer s'il lui a fallu pour se développer une longue suite de siècles. Ainsi quand on rencontre une langue dont tous les élémens, savamment combinés, se résument dans une synthèse parfaite, quand de plus l'ordonnance et l'harmonie des parties témoignent qu'une analyse laborieuse et exacte a précédé cette synthèse, et lui a fourni les matériaux dont elle a composé son édifice, on peut dire, *à priori*, que plusieurs siècles ont présidé à la formation d'un pareil langage. Ce n'est pas, en effet, à l'aurore de la civilisation qu'on analyse, et d'autre part le retour de l'analyse à la synthèse suppose dans les esprits des connaissances qui ne se trouvent qu'aux époques où la vie intellectuelle des peuples est fort avancée.

Or, telle est la langue samskrite. Ces listes de radicaux, où l'idée fondamentale d'un mot est considérée à nu, absolument et indépendamment de toute relation, sont à la vérité l'ouvrage des grammairiens, qui, prenant la langue dans son état cultivé, l'ont analysée, et en ont soigneusement mis à part les élémens primi-

tifs. Mais ces élémens que la grammaire a reconnus, elle ne les a pas créés, ils existaient antérieurement, ils ont dû former le fonds premier, et comme la matière brute de la langue; et pour les trouver, les classer, leur assigner une valeur, les appliquer à l'expression des objets physiques et des idées, nous pensons qu'il a fallu aux créateurs de la langue un esprit d'analyse que peut seule expliquer une civilisation déjà très-perfectionnée. Par une analyse plus subtile encore, des signes ont été inventés pour exprimer les modifications du tems, du lieu, de la personne, du nombre, etc.; puis ces élémens distincts sont venus se combiner, s'incorporer, pour former des mots exprimant, dans leur complexité, les relations les plus diverses; les parties intégrantes et premières du composé ont disparu dans l'acte de la composition, et une langue synthétique a été formée. Dire que la langue samskrite a procédé comme nous venons de l'indiquer, c'est ce que nous ne prétendons nullement; il y a bien plus de spontanéité dans les créations de l'esprit humain, et surtout dans la création la plus spontanée de toutes les fonctions du langage. Ce que nous avons voulu dire, c'est que les langues qui, comme le samskrit, se présentent à nous avec un système grammatical si perfectionné, paraissent avoir subi la double influence de l'analyse et de la synthèse; quelques mots expliqueront cette assertion.

Avant d'écrire, l'homme parle; et son langage, effusion spontanée de sa pensée, la reproduit tout entière, sans art, sans combinaison, sans travail.

L'homme alors s'inquiète peu d'analyser les cris et les sons à l'aide desquels il pousse sa pensée au-dehors; obéissant en aveugle aux sentimens qu'il éprouve, il ne calcule pas comment et par quel procédé il les communiquera aux autres; là n'est pas encore l'analyse. Quand ensuite une culture plus avancée éveille en lui le besoin de fixer sa pensée fugitive, l'écriture naît alors; mais on conçoit qu'elle peut paraître chez les divers peuples, à diverses époques. Chez une nation réfléchie, positive, où les esprits auront été, de bonne heure, dirigés vers la recherche de l'utile et les calculs positifs de la vie, l'écriture pourra naître presqu'à l'origine de la société. Chez une nation plus amie de la poésie et des fables, si une constitution, plutôt religieuse que civile, vient encore favoriser ce penchant à la spéculation, le besoin de l'écriture pourra se faire sentir plus tard. Dans le premier cas, l'écriture trouvera la langue dans l'enfance, peu riche, peu étendue; elle la fixera dans cet état, et elle-même, éprouvant la première l'influence de la situation des esprits, elle s'arrêtera sans doute à la représentation graphique de l'objet, et s'interdira peut-être pour toujours la chance des plus heureux développemens. Dans le second cas, au contraire, cultivée plus long-temps, la langue aura pu s'élever à un plus haut point de perfection; les mots ne seront plus des élémens stériles privés de vie, dont la place seule indiquera la liaison réciproque, et parfois le sens; ils auront pu s'animer d'une vie intérieure, s'enrichir de ces désinences qui désignent si nettement la

construction des phrases et le rapport des idées, s'attirer enfin, et se réunir pour exprimer, avec une merveilleuse exactitude, les nuances multiples de l'idée la plus complexe; alors, sous l'influence d'une langue déjà généralisée, et dès long-tems habituée à exprimer, depuis l'objet matériel le plus simple, jusqu'à la pensée métaphysique la plus haute, l'écriture emploiera d'autres moyens, parce que son but sera autre; elle ne tendra plus à représenter l'objet et sa forme, mais le mot, et dans le mot, la seule chose représentable, le son; et la langue écrite, héritière des traditions de la langue parlée, restera peut-être encore plus intelligible à l'oreille qu'aux yeux.

Mais pour qu'un peuple arrive à ce beau résultat d'une écriture représentative du son, il semble qu'il faille que l'analyse ait fait chez lui de grands progrès. Or, l'analyse a dû bien vite l'éclairer sur les élémens qui constituent sa langue, et lui permettre de les considérer à part, et indépendamment les uns des autres. Si l'esprit a pu décomposer une syllabe dans ses élémens premiers, la consonne et la voyelle, combien ne lui a-t-il pas été plus facile de distinguer, dans un mot, ce qui est permanent de ce qui est variable, ce qui suppose la modification de ce qui la produit. Alors l'analyse dut pénétrer dans la structure la plus intime du langage; le radical dut être séparé des lettres et des syllabes additionnelles qui le précèdent ou le suivent; on dut trouver les lois, jusqu'alors inobservées, qui avaient régi la langue, et avaient déterminé le caractère; alors, ce semble, ce qu'il y avait de néces-

sairement irrégulier dans les opérations premières du langage parlé, dut se régulariser et se coordonner sous la double influence de la grammaire et de l'écriture; et si, au moment où elle subsistait, cette révolution, la langue était déjà synthétique, comme il faut le supposer, c'est-à-dire si elle était une de celles que, suivant l'expression d'un auteur ingénieux (1), on pourrait appeler *organiques*, parce qu'elles renferment un principe vivant de développement, l'analyse qui aura porté la lumière au milieu de ses élémens, n'aura fait que préparer une synthèse plus parfaite et mieux ordonnée.

Ces idées, que nous ne pouvons développer ici davantage, nous ont paru nécessaires à exposer, pour faire voir la double importance des recherches auxquelles se livre M. Bopp. Sous le rapport de la connaissance générale des langues, elles sont très-intéressantes; elles le sont plus encore si, comparant ensemble le double résultat qu'elles donnent, savoir : 1° antiquité de la langue samskrite; 2° identité de sa forme et de son esprit avec les anciens idiomes de la Grèce et de l'Italie, on veut ne pas méconnaître la conséquence légitime et nécessaire qu'on doit en tirer.

Or cette identité de forme entre le samskrit, le grec, le latin et les dialectes germaniques, est si frappante, que M. Bopp établit au commencement de son Essai, qu'il est plus facile de noter les nombreux

---

(1) A. W. de Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales*, pag. 15.

points de ressemblance de ces langues entr'elles, que de déterminer ce qui forme le caractère propre et spécial de chacune. A côté de ces langues, il en est d'autres qui, sans montrer avec le samskrit un rapport aussi intime, témoignent cependant d'une commune origine : ce sont le *lithuanien*, le *leton*, le *vieux prussien*, et les différens dialectes *slaves*; ce sont ces idiomes qui font principalement l'objet du travail de M. Bopp. Il commence par des réflexions très-justes sur l'euphonie, qui joue un si grand rôle dans la formation et le changement des formes grammaticales, et dont l'influence, quelque naturelle, et conséquemment quelqu'insensible qu'elle soit, n'a pas toujours échappé aux grammairiens indiens, puisqu'ils ont soigneusement décrit l'action euphonique de la première lettre de la terminaison, sur la dernière du radical, et de la première lettre d'un mot, sur la dernière du mot précédent. Un des premiers points de ressemblance qu'il remarque entre le samskrit et le lithuanien, c'est le retranchement du N radical final de certains mots, retranchement qu'il attribue à la loi d'euphonie, qui repousse le N final, excepté dans le cas où une autre consonne aurait dû le suivre. Ainsi en lithuanien, de *akmen*, *pierre*, à la forme absolue, ou au radical, on a *akmou* au nominatif sing., comme en samskrit d'*ashman* (avec le *sh* cérébral qui se change souvent en *k*) on a *ashmâ* au nominatif. Nous n'oserions affirmer avec l'auteur, que c'est uni-

---

(1) A. W. von Schlegel, *Indische biblioth.* tom. I, pag. 322.

quement à une loi d'euphonie qu'il faut attribuer ce retranchement du ν ; nous nous contenterons de faire observer, ce qui au reste ne contredit pas son assertion, que le grec aime, dans certains mots, à retrancher de même un *t* radical, comme dans μέλι (r. μέλιτ), σῶμα (r. σώματ) ; qu'ainsi διδὸν (nom. neut.), est évidemment pour διδὸντ, et que le masculin διδους peut s'expliquer par l'addition d'un ς, signe du nominatif, au radical privé du τ, et par le changement de ονς en ους, comme dans λέοντι, λέουσι (1). Il en sera de même de ὀδοὺς, *dent*, qui vient évidemment du radical ὀδόντ, duquel on retranche le *t*, et auquel on ajoute le *s* du nominatif (2) ; il faut aussi remarquer que cette règle d'euphonie se retrouve en latin, où des radicaux en *ont*, comme *font*, *pont*, *mont*, forment leur nominatif par le retranchement du *t* radical, mais sans changer *on* en *ou*, (*fons*, *font-is* ; *mons*, *mont-is*, etc.)

Je reviens à M. Bopp, et je trouve avec lui un nouveau rapport, non moins remarquable que le pré-

---

(1) Ce changement de *on* en *ou* se reproduit dans quelques mots français dérivés du latin, qui étaient usités dans le XIV[e] et le XV siècles. C'est ainsi qu'on disait *moustier* de *monasterium*, *moustrer*, de *monstrare*, etc.

(2) ὀδοὺς, acc. ὀδόντα, est en samskrit *danta*, lat. *dens*, *dentem*. Nous ferons remarquer à cette occasion, qu'un certain nombre de mots grecs d'origine samskrite, sont précédés d'un *o* qui ne fait point partie du radical, et dont le latin, qui est resté plus fidèle à son origine, n'offre pas de traces. Ainsi on a ὄνομα, samskr. *nâma*, lat. *nomen ;* ὄνυξ, samskr. *nakha*, all. *nagel ;* le latin *unguis* paraît dériver d'ὄνυξ, etc.

mier, entre le lithuanien et le samskrit; c'est que ces deux langues prennent le *r*, comme caractéristique des noms de parenté; ainsi en samskrit, on a *douhitá*, la fille, *douhitarás* (1), les filles; en lithuanien, *dougte*, *dougteres;* en samskrit, *mâtá*, la mère, *mâtâras*, les mères; en lithuanien, *mote*, la femme, *moteres*, les femmes; en samskrit, *swasá*, la sœur, *swasarsa*, les sœurs; en lithuanien, *sessou*, *sesseres;* nous ajouterons seulement à cette remarque, que le samskrit, comparé à tous ces idiomes, sert de point de communication et comme de lien entre des mots qui, sans cela, paraîtraient éloignés l'un de l'autre. Ainsi dans le radical samskrit *swasri sour*, au plur. *swasaras*, viennent se résumer les formes diverses du latin, *soror*, *sorores*, du lithuanien, *sessou*, de l'allemand, *schwester*, de l'anglais, *sister*, du vende, *sestra;* comme dans le samskrit, *tchatour*, plur. *tchatwâras*, se confondent, et le grec τέσσαρες et le latin *quatuor*, et le vende *tchatwâru* (2).

---

(1) Nous supposons le *visarga* changé en *s*.

(2) J'emprunte ces mots au dialecte d'une peuplade slave, qui subsistait, encore bien reconnaissable en 1711, dans le duché de Lunébourg, à Luchau et Danenberg. En 1698 F. F. Pfeffinger recueillit un vocabulaire des mots de ce dialecte, qui se trouve avec les détails que nous donnons ici, dans un ouvrage fort curieux de J. G. Eckard, intitulé : *Historia studii etymologici linguæ germanicæ*, 1711. (Voy. pag. 268, 274, 294, 298.) Entr'autres rapports qui se présentent avec le samskrit, nous citerons quelques-uns des noms de nombre. Deux, samskr. *dwaya*, vende *tawoi;* trois, samskr. *traya*, V. *taroi;* quatre, samskr. *tchatwâras*, V. *tchattwâru;* cinq, samskr. *pantchu*, V. *pantcharu*.

M. Bopp donne ensuite les noms de plusieurs autres idiomes de l'Europe, qui lui paraissent offrir de grandes analogies avec le samskrit; mais il se borne, dans cet essai, à examiner celles dont nous avons déjà parlé. Parmi les langues de l'Asie, il cite l'arménien, dont les rapports, peu nombreux avec le samskrit, se bornent aux racines pronominales *m* et *s*, caractéristiques de la première et de la seconde personne du verbe, comme *goviem*, je loue, *govies*, tu loues, Mais l'auteur annonce qu'il traitera plus tard de ces langues, parce qu'elles ne peuvent servir au but qu'il se propose, savoir, « d'arriver, en com» parant les langues qui portent des caractères évi» dens de parenté, sur la trace de l'origine et du » développement des formes semblables. »

Dans un prochain article nous donnerons succinctement le résultat du travail de M. Bopp, sur les radicaux et les pronoms.

BURNOUF fils.

(*La suite au prochain Numéro.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 Janvier 1825.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. l'abbé DUBOIS, ancien missionnaire dans l'Inde.

M. le capitaine LACHLAN, membre de la société Asiatique de Calcutta.

M. Othmar Frank transmet de Wurtzbourg, les remercîmens pour le titre d'associé-correspondant qui lui a été conféré, et il annonce en même tems la prochaine publication de la troisième partie de sa Chrestomathie samskrite.

D'après l'observation d'un membre, relativement à l'intention manifestée par M. Hamaker, à Leyde, de publier une édition textuelle, ou une traduction de la géographie d'Ibn-Haukal, l'un des membres du bureau se chargera de répondre à cet article de la lettre de M. Hamaker.

Un membre annonce que M. Clonarès, professeur désigné par la Société des Méthodes, commencera, le 18 de ce mois, un cours de grec moderne, auquel le Conseil a accordé son approbation, et que les jeunes gens qui se présenteraient recommandés par le Conseil, seront admis à le suivre gratuitement.

M. Saint-Martin termine la lecture de la note des manuscrits orientaux, envoyés à la Société par le lord Kingsborough.

M. Klaproth rend compte des progrès de l'impression du vocabulaire géorgien.

M. Eugène Coquebert de Montbret communique la traduction de deux chapitres tirés des *Prolégomènes historiques* d'Ibn-Khalédoun.

M. Amédée Jaubert lit une notice sur un manuscrit turc, en caractères ouïgours, envoyé de Vienne par M. de Hammer.

M. le baron Coquebert de Montbret lit une note sur un passage d'Ibn-el ouardy, relatif à une montagne ignivome,

située à l'orient de la mer Caspienne, et une autre note sur une traduction danoise des *Mille et une Nuits*, par M. Rasmussen.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron de Reiffenberg, *Fastes Belgiques*, trois livraisons, in-fol. — Hengstenberg de Bonn. *Amrulkeisi Moallakah*, *etc.*, 1 vol. in-4°., Bonn, 1823. — A. Horst. *Carmen Abu'ltajjib Ahmed ben alhosain almotenabbi*, *etc.*; 1 vol. in-4°., Bonn, 1823. — G. W. Freytag, *Locmani Fabulæ*, 1 vol. in-8°., Bonn, 1823. — G. T. Staunton. *Notes et proceedings during the British embassy to Pekin.* 1 vol. in-8°. — J. G. Eichhorn. *Introduction à l'ancien Testament*, quatrième édition, 5 vol. in-8°. Gottingue, 1823. — Le même. *Traduction de Job, en allemand*, nouvelle édition. 1 vol. in-8°. 1824. — M. le comte de Lasteyrie. *Remarques philologiques sur les voyages en Chine, de M. de Guignes*, 1 vol. in-8°., br. Berlin, 1809. Par le même. *Réflexions sur la langue chinoise, par M. de Guignes.* 1 vol. in-8°., br. — M. le baron de Sacy. *Epistolæ quædam arabicæ ed. Max. Habicht.* 1 vol. in-4°. Breslau, 1824. — M. Reinaud. *Notice sur la vie de Saladin.* (Extrait du Journal Asiatique.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Essai Historique et Géographique *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge, par* M. Rasmussen.

(Suite.)

Il nous reste à parler du chérif Édrisi, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, écrivait en Sicile au milieu des Normands; il a dû recueillir, sur l'Europe et sur ses régions septentrionales, des renseignemens plus exacts que ceux qu'avaient pu obtenir les autres géographes arabes, qui écrivaient en Asie, et n'avaient pu rien apprendre sur ce sujet que par la voie de la mer Caspienne, de la Bulgarie et de la Russie; il est seulement à regretter que, dans Édrisi, les noms des lieux sont si défigurés, que nous ne pouvons guère en faire l'application.

Édrisi commence le septième climat, en disant que la première partie de ce climat embrasse la mer des Ténèbres (l'Océan occidental), et la seconde partie les îles d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; il dit, à la fin de cette partie, que, de la côte d'Angleterre à l'île des Danois, la navigation n'est que d'un jour, et que des côtes du nord de l'Écosse à

l'île de *Raslandah*, il en faut trois. La troisième partie commence en ces termes : « Dans la troisième partie » du septième climat, sont comprises les côtes de » Pologne, de Suède, de Finlande, les îles (pénin- » sules) de *Darmouschah* et de *Berkagah*.» Ensuite, après avoir fait mention du *Wizrèh* (le Wéser), et du *Brouberg*, ainsi que de l'Elbe, il dit que l'île de *Darmouschah* est de figure ronde, et qu'elle contient quatre villes principales, ainsi que beaucoup d'autres plus petites, un grand nombre de ports fameux et bien habités; il nomme entr'autres *Vendeboskade*. Entre *Darmouschah* et *Berkagah*, la navigation est d'un jour et demi; et de la ville de *Landschaden*, située dans la première de ces deux îles, jusqu'au nord de la rivière *Kotolo*, sur laquelle est bâtie la ville de *Siktoun*, la distance est de 190 milles. La quatrième partie du septième climat comprend la plus grande portion de la Russie, de la Finmarck (Finlande), la contrée de *Thest*, *Laslandèh* (l'Islande), et la terre d'*Almadjous*, ou le pays des Normands; ces contrées sont pour la plupart désertes, il s'y trouve seulement quelques villes habitées ; des neiges éternelles y couvrent la terre, et il y a peu de terrain en valeur. Dans la Finmarck, néanmoins, il y a beaucoup de villes et de terres en culture ,et une nombreuse population.

Quelque obscurs ou même inintelligibles que soient ces renseignemens, nous pouvons cependant en conclure que les Arabes ont eu sur la Scandinavie des notions qui ne sont pas à mépriser. Or, à l'exception d'Édrisi, comment auraient-ils pu jamais les

obtenir, si ce n'eût été par les voies du commerce qu'ils faisaient avec la Scandinavie, non pas, il est vrai, directement, mais par l'intermédiaire de la Russie et de la Bulgarie? Que les Arabes, et en général les Asiatiques du midi aient voyagé, commercé et résidé dans ces deux grands pays, et surtout dans le premier, cela résulte avec une telle évidence de tout ce que nous avons dit précédemment, qu'il est inutile de nous arrêter là-dessus plus long-tems. D'un autre côté, chaque page de nos sagas et de nos chroniques nous apprend que, durant tout le moyen âge, la Scandinavie a entretenu avec Archangel (Biarmeland), et les contrées situées sur le golfe de Finlande (Gardarike), d'étroites relations de commerce; ce n'est donc pas une question qui ait besoin d'un plus mûr examen. Nous ajouterons néanmoins quelques faits, mais seulement pour prouver que les productions de la Russie furent pour très-peu de chose, ou même ne furent point du tout, l'objet de ce commerce. Les Scandinaves les trouvaient aussi bien chez eux ; ce qu'ils tiraient de ce commerce étranger, c'étaient les perles, la soie, de riches étoffes, des armes, et d'autres marchandises du sud de l'Asie ; il paraît en même tems résulter de là, qu'à ces époques reculées la soie était, dans le nord, d'un usage plus commun que dans le midi de l'Europe.

Il est parlé dans l'Alfs-saga d'Hiorlef, roi de Hordiland, d'une expédition qu'il fit en Biarmeland pour y faire un riche butin. Nous apprenons dans l'Heimskringla, que les Danois, au sixième siècle, allèrent

exercer des pillages *vers l'Orient*, désignation qu'il faut entendre de l'Esthonie et de la Russie. Saxe le grammairien parle de marchands danois, qui trafiquaient et allaient en Russie, au tems d'Halfdan, père du roi Harold-Kilditand; ce qui prouve du moins que toutes les expéditions de nos pères n'étaient pas uniquement des courses de brigands. Le même auteur fait mention de Simmond, guerrier de Sigtouna, qui avait l'habitude d'acheter et de vendre; c'était donc un marchand, et sans doute il n'était pas le seul, dans une cité si bien placée pour le commerce, et qui servait de résidence aux rois de Suède. Le fils du roi de Suède, dit une saga, fit un voyage de commerce pour son père, avec deux vaisseaux, vers l'Orient ou la Russie, contrée vers laquelle, à ce qu'il paraît, dans les tems anciens, se dirigeait principalement le commerce de nos ancêtres. La Russie, dans nos anciens livres, est souvent appelée la Grèce, parce que la religion chrétienne y avait été introduite par les Grecs, vers la fin du dixième siècle, époque à partir de laquelle il a toujours subsisté d'étroites relations entre les deux peuples. Le motif qui attirait fréquemment nos ancêtres dans la Russie, c'est que ses rois, et les plus distingués parmi ses habitans, étaient Varègues, c'est-à-dire de race scandinave; aussi voyons-nous que les maisons royales des deux contrées contractaient entr'elles des mariages, et que les princes du Nord exilés se réfugiaient en Russie.

Torfæus rapporte qu'Harold Haarfager envoya son homme de confiance, Hauk Habrok, avec un vais-

seau, en Russie, pour en rapporter certaines marchandises. Hauk arriva précisément à l'époque du grand marché, où se trouvait un concours immense d'hommes de toutes les nations. Il acheta et il paya en argent, un superbe surtout orné d'or, tel que jamais rien de semblable n'avait été vu en Norwége. Dans la saga de Thordi Hredii, il est fait mention d'un Islandais qui vivait au dixième siècle, et qui était appelé Skinnabiörn, parce qu'il était dans l'usage de naviguer vers l'Orient. Nous apprenons dans l'Hirmskringla, qu'au dixième siècle, un homme riche, nommé Lodin, faisait souvent voile pour l'Esthonie où il allait commercer, et que son vaisseau était toujours chargé de marchandises destinées pour cette contrée, marchandises que sans doute il échangeait contre d'autres objets de commerce.

Quand le christianisme se fut répandu dans tout le Nord, vers l'époque du onzième siècle, le commerce fit de grands progrès, car la piraterie héréditaire s'étant graduellement abolie, et la sécurité permettant le développement des arts de la paix, le sol fut mieux cultivé, des villes furent bâties, les arts, les sciences, avec le tems, furent introduits par des étrangers. Le Danemark et la Norwége eurent pour la première fois leurs propres monnaies : c'est du moins un fait certain en ce qui concerne le Danemark. Sleswig était la ville la plus riche du Danemarck, et avait un grand commerce avec la Russie; Bornholm devint, comme Adam de Breme l'atteste, un lieu de rendez-vous, et un port pour tous les vaisseaux qui se

rendaient dans cette contrée. Sous Svend Estritzen, Roeskilde avait un commerce étendu ; une des preuves de cela, c'est qu'il s'y trouvait beaucoup de vaisseaux frétés pour les contrées orientales, l'Esthonie, la Russie, et la Livonie. Les Danois, aussi, commerçaient avec les Russes, car Adam assure que le roi Svend, au moyen de riches présens, décida un marchand à y élever une église. Dans l'Hirmskingla, il est fait mention, sous le règne de saint Olaf, d'un marchand qui fit voile pour la Russie, commerça dans ce pays, et y acheta, pour le roi, des vêtemens de grand prix et une nappe magnifique. Le Gulland, aussi, était un point de réunion pour les marchands de la Russie. Cette circonstance fut vraisemblablement la première cause de la fondation de la puissante ville de Wisby, qui toutefois n'atteignit son plus haut degré de prospérité que dans le douzième siècle, lorsque Sleswig eut perdu tout son commerce, à l'époque de Svend-Grathe, et que la ville de Sigtouna fut totalement détruite. Les Norwégiens, aussi, ne négligèrent pas le commerce avec le Biarmeland (Archangel) ; on le voit par le voyage que firent, dans ce pays, Thorer Hund et ses compagnons. Après le meurtre de saint Olaf, Svend, fils de Canut-le-Grand, devint roi de Norwége ; sous son règne, le roi de Russie, Iarisleif, interdit tout commerce entre son empire et la Norwége, par la raison que les Norwégiens avaient assassiné leur roi, avec lequel il avait des relations d'amitié ; la circonstance que le tombeau du roi Olaf fut couvert d'une étoffe brodée, atteste qu'on y entretenait un commerce étran-

ger. Dans une bataille contre les Vandales, le roi Magnus, fils d'Olaf, était vêtu d'une robe de soie rouge, sur laquelle il portait une cotte de mailles. On lit dans la description de la Norwége, par Adam de Breme, qu'il s'y trouve des ours, des bœufs sauvages, et des élans, comme en Suède; mais il ne se trouve de bœufs sauvages que dans l'Esclavonie et la Russie. La Norwége seule, au contraire, a des renards noirs, des lièvres blancs, des martes, et des ours qui vivent sous les eaux. Ce fut principalement sous le gouvernement d'Olaf Kyrre, pendant lequel le pays jouit de la paix et de la prospérité, que les belles étoffes étrangères, et surtout celles de soie, brochées d'or, furent en usage. L'Hirmskringla, sous le règne de Magnus Barfod, fils d'Olaf, parle de plusieurs habillemens russes, qui avaient été apportés, les uns d'Asie, et les autres de la Grèce, où des manufactures de soie avaient été établies dès le règne de l'empereur Justinien.

Il est donc hors de doute que les Scandinaves ont fait, avec les Russes, un commerce considérable pendant tout le cours du moyen âge. Il nous reste à faire voir quelles étaient les marchandises qu'ils transportaient en Russie, et qui leur servaient à payer, par voie d'échange, celles qu'ils achetaient : car de leur part, ce commerce se faisait le plus souvent par échange, l'usage de la monnaie ne s'étant établi dans le Nord que long-temps après l'introduction du christianisme dans ces contrées. Il paraît que les marchandises qu'ils importaient de Russie, étaient presqu'uniquement des objets de luxe, d'origine asiatique bien plus que d'origine

russe ; c'étaient des toiles de grand prix, des vêtemens de soie, brochés d'or et d'argent, des parures en perles et en pierres précieuses, de belles armes, des meubles et autres marchandises de ce genre.

Quant aux marchandises qu'on transportait du Nord en Russie, quoique le détail ne s'en trouve dans aucun ouvrage, il est facile de les déterminer en considérant les productions du Nord et les besoins des Asiatiques; trois articles, entr'autres, appartiennent particulièrement au Nord: les fourrures, les poissons, et l'ambre. On ne saurait douter que la Scandinavie ne fournît abondamment des fourrures d'excellente qualité; la Norwége et la Suède ont encore aujourd'hui des ours, des loups, des écureuils, des hermines, des lièvres, des renards, des castors et autres animaux semblables, en plus ou moins grand nombre, et selon que les contrées sont plus ou moins habitées et cultivées; il s'en trouve peu maintenant en Danemark: c'est une suite de l'accroissement de la population, de la culture, devenue générale, et de la diminution des forêts. Dans la Scandinavie, le nombre de ces animaux était plus grand, quand la population était encore éparse. Si on se rappelle ce qui a été dit précédemment, du goût immodéré que les peuples de l'Orient ont eu, et ont encore, pour les belles pelleteries, on concevra aisément quelle était l'étendue de ce genre de commerce chez nos ancêtres, tous nés chasseurs.

Le second article le plus considérable de commerce, était le poisson de mer. Les mers de la Scandinavie, et surtout en suivant les côtes de la Norwége, en

produisent un plus grand nombre d'espèces, en plus grande abondance, et d'une meilleure qualité qu'aucune autre mer du monde. On sait jusqu'à quel point le stockfish de Norwége (le poisson de Berghen) est recherché partout le long des côtes de la Méditerranée, et on ne peut douter qu'il ne s'en transportât en Russie une très-grande quantité, d'autant plus que le transport en était facile. L'abondance des poissons d'eau douce que fournissent les grands lacs et les rivières de la Russie, surtout dans l'Ukraine, n'étaient point un obstacle à cette importation, à cause de leur qualité très-inférieure. La vente de l'ambre était aussi un objet important de commerce; on sait qu'on le recueille sur les bords de la mer Baltique, surtout en Prusse, et dès les premiers âges, l'ambre fut connu et estimé. Les Arabes avaient tous la connaissance de l'ambre, mais ils ne savaient pas de quelle contrée on le tirait; car Katwini dit : « L'ambre est une » pierre jaune tirant sur le rouge; on assure que c'est » la gomme de certaines noix : il préserve ceux qui » en portent sur leur personne, de la jaunisse, des » palpitations de cœur, des suffocations, de l'hémor- » ragie, des vomissemens; porté par une femme en- » ceinte, il assure la conservation de son fruit. »

On peut juger, par cette courte description des articles de ce commerce, que le plus grand nombre des marchandises importées en Scandinavie, étaient de purs objets de luxe; d'où il résulte que les Scandinaves, tant qu'ils gardèrent la simplicité de mœurs de leurs ancêtres, tirèrent de grands bénéfices du commerce

qu'ils faisaient avec l'Asie par l'intermédiaire de la Russie, et que les Russes furent obligés de dépenser de l'argent monnoyé pour solder le prix des marchandises importées, qui dépassaient beaucoup celles qu'ils fournissaient à l'exportation. Ainsi, la Scandinavie et la côte septentrionale de la Germanie, à cette époque, furent comme un abîme où s'engloutirent les monnaies, qui leur étaient données en échange de leurs marchandises. Ni les Russes, ni les Bulgares, ni aucun autre peuple ou horde voisine du Volga, n'avaient alors de monnaie propre, mais ils faisaient usage des monnaies arabes qu'ils recevaient pour la solde du commerce qui était en leur faveur; et en effet, on trouve des monnaies arabes en grande quantité, le long des rives du Volga, à Cadova, à Reval. De là il suit que ces mêmes monnaies arabes ont dû passer dans la Scandinavie, et sur la côte nord de la Germanie, pour payer les marchandises qu'on tirait de ces contrées. Il demeure donc évident que, comme le commerce se fit d'abord avec les différentes dynasties arabes ou persanes établies près de la mer Caspienne, tous les paiemens durent s'effectuer dans la monnaie dont elles faisaient usage, et qui, de la sorte, entra dans la circulation parmi les habitans du Nord; toutefois, la balance du commerce, qui d'abord était en faveur des Scandinaves, diminua à mesure que ces peuples eurent pris goût au luxe de l'Asie et de Byzance, et que les riches étoffes, les belles armes, et mille autres superfluités, devinrent un besoin pour les hommes de tous les rangs. Ensuite, la piraterie

ayant été abolie, on sentit plus vivement les conséquences de ce goût pour les objets de luxe étrangers, car on ne pouvait plus se procurer ces jouissances, devenues nécessaires, qu'en les payant en argent, ou en denrées représentant la valeur de l'argent, mais dont on n'avait plus une provision suffisante. Cet état de choses se fit sentir dans la Scandinavie, dans le cours du onzième siècle, et lorsque la simplicité des mœurs antiques tombait chaque jour de plus en plus en désuétude. Le luxe et la consommation des marchandises de l'Asie allèrent toujours en augmentant après le règne de Magnus-le-Bon; l'exportation des fourrures qui aurait pu maintenir la balance du commerce en faveur de ce pays, éprouva une grande diminution en raison des progrès de l'agriculture et de l'accroissement de la population, spécialement dans le Danemarck et dans le nord de la Germanie; enfin l'irruption des Thorgills dans la Russie moderne eut lieu vers le même tems.

Nous ne devons plus nous attendre à trouver, après cette période (le commencement du onzième siècle), des monnaies arabes dans le nord.

L'expérience confirme ce qui vient d'être dit. Des monnaies arabes en argent avec des légendes cufiques, et dont aucune n'est postérieure à l'an 1010, ont été retirées de la terre en nombre prodigieux, dans le Jutland, la Suède (et spécialement le Gulland), la Norwége, le Mecklembourg, la Poméranie et la Prusse, tandis qu'ailleurs on a trouvé de ces monnaies jusqu'à la date du treizième siècle. Observons, en outre,

qu'on n'a que des monnaies d'argent (dirhems) ; il ne s'en trouve aucune en or (*dinar*), ni même aucune en cuivre. Ces dernières auraient été d'un transport difficile, et n'eussent eu aucune valeur dans le Nord, qui abonde en mines de cuivre. C'était aussi l'usage de mesurer leur valeur par celle de l'argent (1). S'il ne s'est pas trouvé de pièces d'or, c'est sans doute par la raison que les Bulgares et les Russes retenaient l'or pour eux-mêmes, et ne livraient aux Scandinaves que l'argent ; ou, ce qui est encore plus probable, parce que dans le Nord, l'or, à raison de son excessive rareté, n'avait pas une valeur bien fixée relativement à celle de l'argent, qui, elle-même, à cette époque, ne pouvait que difficilement être déterminée. Comme on prenait les monnaies au poids, il était plus commode de n'avoir, dans la circulation, qu'un seul métal, ce qui dispensait de tout calcul. Pour suppléer à l'absence de petites monnaies, dont on pouvait avoir besoin pour compléter un poids déterminé, l'usage était de briser en deux les pièces les plus usées et les plus vieilles, et particulièrement celles des premiers califes. On reconnaît, sur plusieurs de ces pièces, des incisions profondes préparées à l'effet de les rompre plus aisément, si cela devenait nécessaire. Cette méthode de rompre les

(1) Je soupçonne que le traducteur anglais n'a pas bien rendu ici le texte danois. Je crois que M. Rasmussen a dû dire que c'était l'argent qui, chez ces peuples, servait de mesure commune pour toutes les valeurs. S. de S.

pièces d'argent, pour compléter les marchés, était d'usage dans la grande ville commerçante de Samarcande, comme l'atteste Ibn Haukal (1).

Toutes les monnaies trouvées jusqu'ici, ont été frappées ou par les califes de Bagdad, ou de leur tems, antérieurement à l'an 1010, dans l'Irak, le Khorasan, les contrées au-delà du Djihoun, dans les villes de Schasch, de Bagdad, de Balkh (2), de Bassora, de Bokhara, d'Enderab, de Feraber (3), de Koufah, de Samarcande; il ne s'en trouve pas une seule de Palestine, d'Égypte, ou du nord de l'Afrique, d'où les croisés eussent pu en rapporter, ni d'Espagne, quoique cette contrée se rapproche du nord. Les monnaies qu'on a trouvées ayant été, pour la plus grande partie, frappées dans les pays qui environnent immédiatement la mer Caspienne, c'est surtout celles de la dynastie des Samanides qui y dominent. Cette puissante dynastie régna et sur la Perse, et sur les contrées de la Transoxane, depuis l'année 874 jusqu'en 999; elle encouragea et protégea le commerce, et elle fit frapper des monnaies aussi nombreuses que de bonne qualité. Ces monnaies ont tellement afflué vers le Nord, qu'il ne s'en trouve presque point de semblables en d'autres pays. Les cabinets

---

(1) On lit dans l'anglais *John Haukal*: cela prouve avec quelle négligence a été faite, ou du moins imprimée, cette traduction du mémoire de M. Rasmussen. S. DE S.

(2) On lit dans l'anglais *Bitch*: ce nom est sans doute une faute; on a pensé qu'il fallait y substituer celui de *Balkh*. S. DE S.

(3) Ce nom est sans doute défiguré par quelque faute d'impression; c'est peut-être *Nisabour* qu'il faut lire. S. DE S.

du Nord sont preque les seuls qui puissent en montrer. Le midi de l'Europe n'en a point, et, selon Niebuhr, on n'en saurait trouver, même dans les contrées où elles furent fabriquées jadis. Au contraire, ces monnaies cufiques des contrées dont nous avons fait mentions, sont innombrables dans tout le Nord. Quand on considère la quantité prodigieuse de ces monnaies, qui est connue, et qu'on pense combien l'ignorance et l'avarice en ont dérobé aux regards ou fondu, on est tenté de croire que presque toutes les monnaies antiques des régions voisines de la mer Caspienne, avaient été destinées à passer dans la Russie et la Scandinavie. V. DE C.

NOTICE *d'un manuscrit turc, en caractères ouïgours, envoyé par* M. DE HAMMER, à M. ABEL-RÉMUSAT.

(Suite.)

§ III. *Analyse des douze premiers chapitres.*

CHAPITRE Ier. Le premier chapitre contient les louanges de Dieu. L'auteur célèbre la toute-puissance, la bonté, la sagesse du Créateur; il implore sa miséricorde.

CHAP. II. Ce chapitre est intitulé : *Éloge du Prophète (sur qui soit le salut)*. On y voit que Mohammed est considéré comme la plus parfaite des créatures et comme le flambeau de l'univers, sans lequel rien ne saurait exister ni prospérer ici-bas.

CHAP. III. Le troisième chapitre est consacré aux compagnons de Mohammed. En cherchant à lire leurs

noms propres (ce qui est ordinairement la chose la moins difficile dans un manuscrit tel que celui-ci), nous n'avons pu retrouver que ceux d'Othman et d'Aly, fils d'Abou-taleb. Nous ignorons pourquoi les noms d'Abou-bekr et d'Omar ont été omis.

CHAP. IV. *Éloge* (1) *du khan de la grande Boukharie.*

Ce panégyrique commence par une description poétique du printems, dans laquelle on remarque les vers suivans, qui sont donnés ici à titre de *specimen* du style et des pensées de l'auteur.

« Le vent du printems a soufflé du côté du soleil » levant, et le chemin du paradis (اوچمق يولی) s'est » ouvert sur ses pas; la terre s'est couverte de verdure » pour orner le monde; le soleil a brillé de tout son » éclat, en passant de la queue des poissons au front du » bélier; les arbres desséchés se sont revêtus de leur » feuilles; tout s'est orné dans la nature, tout a repris » les plus vives couleurs (litt. le rouge, le jaune, le » bleu, la couleur d'or); avec le zéphir et la verdure, » la caravane du *Khataï* est arrivée dans le *Tabakh-* » *tchan* (2). Les fleurs se sont multipliées par milliers, » la rose s'est épanouie; l'arbre du camphre (كافور) » et le *aïat* (3) se sont recouverts de leur feuillage; le » vent du matin s'est embaumé des parfums de l'œillet;

(1) اوكوت dont le sens est *conseil*, *avis*, signifie souvent *éloge* dans la langue du manuscrit.

(2) Voyez, sur ce mot, la note 2, pag. 46.

(3) Mot dont le sens est inconnu.

» les bourgeons des rameaux ont reparu. L'oie sauvage,
» le canard, le ramier, le *khalkhak* (1), le perroquet
» (طوطی) (2) essayent leurs forces. Les uns volent
» vers le sommet des monts, les autres construisent
» leurs nids, ceux-ci fondent (se précipitent) sur
» leur proie, ceux-là se désaltèrent au bord des ruis-
» seaux. La grue s'élève dans les airs et fait entendre
» ses cris perçans.....; la joyeuse perdrix accourt au-
» devant de *Kizil ghazi khan*, aux sourcils tout noirs.

« Puisse, » ajoute l'auteur à la fin du chapitre, « puisse ce prince vivre aussi long-tems que le sage » Lokman ! »

CHAP. V. Le cinquième chapitre contient la description des sept planètes et des douze signes du Zodiaque. On observe que l'auteur attribue diverses propriétés aux astres en général, et que, selon lui, plusieurs d'entr'eux sont destinés à servir de guide à l'homme, s'il s'égare dans son chemin.

بر نیجه قولاغوز بولور ایتسه یولی

Bir nidjeh (ioldouz) coulaghouz boulour (p. olour) itsa ïoli (3).

---

(1) Mot probablement formé par onomatopée, mais dont le sens est inconnu.

(2) Ces noms de plantes et d'animaux étrangers à la Boukharie, semblent indiquer, ainsi que l'a dit l'auteur de la préface, que l'ouvrage n'a point été composé dans ce pays.

(3) D'après l'orthographe du mot *ïoldouz*, *étoile*, dans le manuscrit, et d'après la manière dont l'auteur s'exprime, on serait tenté de croire qu'il considère ce mot comme composé de *ïol*, *chemin*, et du participe présent du verbe *duzmek*, *faciliter*, *applanir*; dans cette hypothèse *ïoldouz* pourrait en effet signifier *conducteur en route*.

La première des planètes, selon notre auteur, est Saturne, qu'il nomme *Sekentis* ou *Zohal*, et dont la révolution, dit-il, est de deux ans huit mois et une semaine; ensuite vient Jupiter (*Mechteri*), dont le nom est ici *Okhi*, et auquel on attribue une révolution de deux ans deux mois moins une semaine; puis Mars (*Markh*), nommé *Iourout*, dont l'influence contribue à prolonger la vie des hommes; 4° le soleil, dont le nom, dans le manuscrit, est *Ichic*, clarté, traduit par le persan *Afitab*; 5° Vénus (*Zuhrèh*), désignée sous le nom de *Sebit*; 6° Mercure (*A'thared*), appelé *Tilek*; et enfin la lune, que notre auteur considère comme une planète inférieure, et qui devient pleine, lorsqu'elle est en opposition (باقشسة) avec le soleil.

Les noms des douze signes du zodiaque sont :

1° *Couzi*, le Bélier (littéralement l'*agneau*);
2° *Ot*, le Taureau;
3° *Chentez*, les Gémeaux;
4° *Ourikh*, le Cancer;
5° *Arslan*, le Lion;
6° *Couch*, la Vierge (littéralement l'*oiseau*);
7° le Scorpion;
8° le Sagittaire;
9° *Oulki*, la Balance;
10° *Oklik*, le Capricorne;
11° *Iounk*, le Verseau;
12° *Balic*, les Poissons.

De ces signes, trois correspondent au printems que le manuscrit nomme tantôt *iaz*, ce qui est turc, et

tantôt *ounktin* (1) ; trois à l'été (*ïaï*, d'où dérive *ïaïlak*, campement d'été) ; trois à l'automne, (*keuski*) ; et trois à l'hiver (*kichkh*). Les signes du printems président au feu (*ot*) ; ceux de l'été à l'eau (*sou*) ; ceux de l'automne à l'air, (*ïel*) ; et ceux de l'hiver à la terre, (*toprac*).

Chap. VI. Le sixième chapitre est très-court ; il contient le conseil de se livrer à l'étude des sciences, ainsi qu'à la pratique de la sagesse ; tel est du moins le sens du dernier vers ainsi conçu :

اوقوش برله ایشله قاموق ایش کتور

Ocouch birle ichlé camouc ich ketur.

Sapientiâ-cum age (nempe) omnia (bona) negotia affert.

بیلیک برله بکله کی بلمش اوطور

Bilik birle beklé ki bilmich otour.

Scientiâ-cum expecta, nempe doctus sedet (regnat).

Chap. VII. Le chapitre septième est destiné à prouver les inconvéniens d'une trop grande loquacité et les avantages du silence.

On y lit le passage suivant :

« Une vaine éloquence entraîne la fatigue et l'ennui, et de l'ennui résulte l'anéantissement du savoir (2). »

---

(1) Voyez chap. IV, 1er vers.

(2) Texte :

خالی منطق ارسه یوروغ اوتورور
یوروغ اوتورورسه کشیک یوقلتور

L'auteur termine ce chapitre à peu près comme il suit :

« Je t'ai adressé ce discours, ô mon fils! je t'ai
» prodigué ces conseils; considère-les comme plus
» précieux que l'argent et que l'or. »

Chap. VIII. Dans le chapitre huitième, l'auteur réclame l'indulgence de ses lecteurs. C'est du moins ce que semble indiquer le titre de ce chapitre, qui est ainsi conçu :

كتاب ايدني سوزلهش غه عذر قيلور

Chap. IX. Le chapitre neuvième est consacré aux avantages d'une bonne éducation, à la distinction du bien et du mal, et aux moyens d'acquérir une bonne renommée. Parmi ces moyens, l'auteur met au premier rang l'étude des lettres, et il dit que, parmi les princes turcs, le nom des plus grands guerriers restera toujours ignoré, tandis que le nom d'*Afrasiab* sera à jamais célèbre, grâce aux écrivains persans. « Le
» nom de ce héros, ajoute notre moraliste, a été men-
» tionné dans les écrits des persans, et, sans eux, qui
» se souviendrait de lui? »

تاجيك لر يتيكده يتيكهش موني
يتيكده يوغ ارسه كيم اوقيقور آني

Chap. X. *Éloge des personnes qui se livrent à l'étude des sciences et de la sagesse.*

L'auteur prouve, par divers exemples, et notamment par celui de Nouchirwan, que, dans la sagesse,

consiste la véritable grandeur. Cette pensée est littéralement exprimée par l'hémistiche suivant :

او قوشسز کشلر اولوقسز بولور (1)

CHAP. XI. Relatif au titre de l'ouvrage.

Notre moraliste explique, dans ce chapitre, les motifs pour lesquels il a intitulé son livre *Kaoudat-kou bilik*, ou la Science du gouvernement. Il entre dans de nouveaux détails sur les personnages allégoriques qu'il a introduits. Ce chapitre contient un assez grand nombre de mots traduits ou expliqués en persan.

CHAP. XII. Le chapitre douzième commence par le portrait d'un personnage allégorique que l'auteur introduit en scène : c'est un jeune homme d'une figure resplendissante de beauté, aimable autant que sage, et dont les discours sont d'une affabilité parfaite. Ce jeune homme joint à ces qualités un grand amour pour les sciences, ce qui donne lieu à l'auteur de dire, entr'autres choses, « que le nom de l'ignorant sera toujours pris en mauvaise part (litt. *à rebours*), et que sa cervelle sera condamnée à une erreur éternelle ».

Il est bien dommage qu'on apprenne si peu de chose dans un livre consacré à l'éloge du savoir.

---

(1) بولوق est presque toujours employé pour اولوق *être*.

§ III. *Pensées extraites de l'ouvrage.*

Pour donner une idée du rhythme des vers dont se compose l'ouvrage, nous croyons devoir joindre ici quelques pensées que nous en avons extraites, avec la transcription des mots turcs en caractères européens.

1° Sur la douceur.

یاواشلق قیلور ادبی بزنور کشی
یاواش بولمسه بولماز ادب باشی

Iawachlic kilur adebi bezenur kichi
Iawach boulmasa boulmaz adebi bachi.

« La douceur est l'ornement de l'homme qui se ci-
» vilise ; sans douceur, il ne trouve pas le principe de
» la bonne éducation. »

2° Sur la modestie.

اولوق بولدک ارسه کیچیک طوت کونکول
اولوق غه کیچیکلک یاراشر اوغول

Olouk bouldouñ arsa kitchik tout gheunghul
Olouk-gha kitchiklik iarachar oghoul.

« Si tes qualités sont grandes, humilie ton cœur, ô
» mon fils! car la modestie convient, surtout, à la
» grandeur. »

3° Sur la sagesse.

کیمده اوقوش بولسه اصلی بولور
خیرده بیلیک بولسه بکلیک بولور

Kim-dé okouch boulsa asli boulour
Khaïr-dé bilik boulsa beklik boulour.

« Quiconque possède la sagesse, possède le principe
» (de tout bien). S'il y joint des connaissances utiles,
» il obtiendra le pouvoir. »

La même pensée est paraphrasée dans le dix-septième vers du chapitre IX.

4° Sur les mœurs.

کیم ادبی دیلور ارسه ادبی قیلور

Kim adebi dilur arsa adebi kilur.

« Quiconque désire de bonnes mœurs (dans les au-
» tres) doit commencer par en avoir (lui-même). »

5° Sur les bonnes œuvres.

خیری کیم دیلور خیری قیلور

Khaïri kim dilur khaïri kilur.

« Qui veut le bien doit faire le bien. »

Dans la partie de l'ouvrage qui est relative aux motifs qui ont donné lieu à sa composition, on lit le passage suivant, qui prouve que le nom de *Turk* était pris en assez mauvaise part en Boukharie, à l'époque où l'auteur écrivait :

اوکوز ترکلر اوقوماز انکٔ معنی سی

Okouz turklar ocoumaz anuñ ma'ana si.

« Les *bœufs* de Turcs ne comprennent pas (litt. ne
» lisent pas) le sens de ce livre. »

Le passage suivant semble indiquer que le khan qui gouvernait la Boukharie à la même époque, était vassal d'un autre souverain plus puissant.

ملیککنک اوکونده اوقومش مونی
بو طباخچان قرا بخارا خانلر خانی

Melikiniñ uñendéh ocoumich mouni
Bou Tabakhtchan cara Boukhara-khan-ler khani.

« Le khan des khans du noir Boukhara et de Ta-
» bakhtchan a lu cet ouvrage en présence du roi. »

---

§. IV. *Liste de mots Ouïgours extraits du manuscrit, et qui sont pour la plupart expliqués en Persan.*

Page 1, lig. 7,	سوجی	*Sevdji*, prophète.
Page 2, lig. 16,	نجیب	*Nedjib* ou حجیب *Hadjib*, visir.
Ibid. lig. 17,	اونککتین	*Ounktin*, printems.
Page 3, lig. 6,	ادینلرغه	*Adïnlergha*, à eux-mêmes.
Ibid. lig. 7,	یاسی ou یاسا	*Iassa*, péché.
Ib. l. 13,	ابنک ou ابانک	*Abank*, si (conjonction).
Ibid. lig. 16,	خوتن ou کوتن	*Khoten* (nom propre de ville).
Ibid. lig. 19,	بوکوسی	*Boughousi*, savant.

Pag. 4, lig. 14,	بودون	*Boudoun*, tribu.
Ibid. lig. 15,	اوتن	*Outen*, tems.
Page 5, ligne 3, et page 7, ligne 3,	خومری	*Khoumri*, souvenir.
Page 5, lig. 9,	کشغر	*Kachghar* (nom propre de ville).
Page 7, lig. 9,	ایلاچی	*Ilatchi*, ambassadeur.
Page 8, lig. 27,	اعلابی	*Ilabi*, traduit par سید seigneur.
Page 10, lig. 20,	یاپراق	*Iaprac* (کوپ), beaucoup.
Ibid. lig. 28,	اوتچی	*Otchi*, médecin.
Page 11, dernière lig.,	ایشیق	*Ichic*, le soleil.
Page 12, lig. 2,	ارقیش	*Arkich* (کروان), caravane.
Ibid.	طباخچان	*Tabakhtchan*, nom de pays.
Page 13, lig. 18,	شبریز	*Chebrïn* ou *chebriz*, ami.
Ibid. lig. 20,	ابزان	*Abran*, ciel.
Page 16, lig. 13,	اجیر	*Adjir*, traduit par اخر autre.
Ibid. lig. 18,	ادبی	*Adebi*, traduit par نیک bon.
Ibid.	ازق	*Azec*, traduit par بد *bad*, mauvais.
Ibid. lig. 22,	ضحاک	*Zohak*, et فریدون *Feridoun* (noms propres d'hommes).
Ibid. lig. 24,	ارسز	*Ersiz*, pour خیرسز méchant.

Page 17, lig. 29, افراسیاب *Afrasiab*, héros persan, ou *Tadjik* (تاجیک) selon le manuscrit.

Page 18, lig. 10, اوزون *Ouzoun*, traduit par دران وقت alors.

Page 20, lig. 18, یابا قلمق *Iaba kilmac*, mépriser, dédaigner.

Page 21, lig. 7, هنوز *Henouz*, traduit par آماده prêt.

Page 28, lig. 7, mot peu lisible, traduit par صبر *Sabr*, patience.

Ibid. lig. 15, کوشوش *Kouchouch*, désir.

Ibid. lig. 24, قپوق *Capouc*, traduit par در porte.

Page 28, au bas de la page, یابا *Yaba* (درد), maladie, mal.

Ibid. dernière ligne de la page, امولک *Amoullik* est traduit par آهسته (pour آهستکی), lenteur.

Autres mots qu'on rencontre fréquemment dans le manuscrit.

اوت ou اوتن *Out* ou *Outen*, tems.

ادین *Adin* (دیکر), autre.

کوزرمن *Ghuzermen*, désire (je).

اوغور ou اوکور *Oghour* ou *Okour* (ندامت), repentir.

اربشيپ *Arichip* (نيک), bon.

ياباکک *Iabank*, maladie.

ازيق *Azic* ou *kezic* (شربن), doux.

يارليق *Iarlic*, ordre.

بوندوزی *Bounduzi* (کزیده), rare.

يکی اوک ou اوکی *Iekï*, *eugh* ou *eughi*, bon.

بوسون *Bousoun*, honteux.

سکر *Segher* (اتش), feu.

اوکر *Eugher* (اب), eau.

باتور *Batour* (بهادر), élévation, courage, bravoure.

اک *An* (عقل), intelligence.

کوزر *Ghuzer* (ارزو), désir.

اوقوش *Oucouch*, sagesse.

ياتکير *Iatghir*, devant.

ازقلق *Azeclic*, humilité, modestie.

قود ou قوت est tantôt traduit par اقبال bonheur (1), et tantôt par دولت puissance (2).

---

(1) Page 22, lig. 14, 17, etc.
(2) Page 28, lig. 3 et 29, lig. 12.

§ V. *Éclaircissemens sur la date de la composition et de la transcription de l'ouvrage.*

Date de la composition.

On vient de voir ci-dessus (1) que le traité qui nous occupe n'a point été composé à Kachghar, mais à Boukhara, ou dans le voisinage de cette résidence célèbre. Il serait curieux de savoir quel était le *Kizil Ghazi*, auquel l'ouvrage fut dédié ; mais ce khan n'est mentionné ni dans les historiens arabes Aboulfeda et Aboulfaradj, que nous avons consultés, ni dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, ni dans l'*Histoire générale des Huns*. Peut-être un jour un chronologiste plus habile ou plus heureux parviendra-t-il à retrouver dans quelque manuscrit, ou sur quelque monnaie tartare, le nom de ce prince si loué de son tems, si obscur de nos jours. En attendant, voici une date clairement indiquée par le vers suivant :

يل التمش ايكى اردى دور تيوز بيله
بيتيكى دوكندم بوسوز اول كوره (2)

c'est-à-dire, *l'an quatre cent soixante-deux, j'ai terminé l'écriture de ces paroles.*

Cette date est transcrite au-dessous du premier hémistiche en langue et en caractères arabes, et elle est

(1) § I, page 46.
(2) Voyez le texte lithographié, N° 2.

même *répétée* à la troisième ligne de l'avant-dernier feuillet, ainsi qu'il suit :

يل التمش ايكى اردى دوزنيوز بيله
بو سوزى سوز لدم من طوطوق جنسرة (1)

Tout porte donc à penser que l'ouvrage fut composé en 1069 de Jésus-Christ, c'est-à-dire vers l'époque la plus brillante de la domination des Seldjoukides de l'Iran, sous Alp-Arslan, fils de Daoud, qui fut tué dans le Mavarennahar, en 1072, après avoir régné neuf ans et six mois.

Date de la transcription.

On lit distinctement, au bas du même feuillet, les mots suivans :

توكندى قوداتقو بيتيكى تاريخ سكز يوز قرق اوچ
قوى يلده محرم ينك دورتى هروده (2)

« La transcription du Kaoudat-kou a été terminée

(1) Il y a lieu de conjecturer que *Doudouc* est le nom ou le surnom de l'auteur.

(2) Voyez le texte lithographié, N° 3.

en 843 (1459), année du mouton, le 4 de muharrem, à Hérou (1). »

Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'inscription en cul-de-lampe qu'on lit au milieu du dernier feuillet (recto), avec cette différence qu'au lieu de هرو il y a هرو شهرندة (2); et qu'on y lit à la fin, au lieu de توكندى le mot بيتلدى qui a la même signification. Enfin au bas de la page on trouve l'indication suivante, toujours en caractères ouïgours (3).

(1) M. Et. Quatremère a bien voulu m'apprendre que *Hérat* se trouve mentionné dans plusieurs historiens persans sous le nom de *Héri* : or, comme la permutation ى en و a fréquemment lieu dans les manuscrits turcs, il est possible que ce soit en effet à Hérat que celui-ci a été transcrit; ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que ce même nom de *Hérou* ou de *Héri* se retrouve à la fin du *tezkeret ul evlia*, où on lit :

مشايخ اوليا لرينك حكايت سوزلرى توكلدى تاريخ
سكز يوز قرق ده اوت يلى جاد الاخرينك اون ده
هرو ده هرو ملك بخشى

C'est-à-dire, « Le livre des histoires des docteurs et des saints a été » terminé en 840 (1456), l'année du taureau, le 10 de djemad el » akhar, dans *Hérou*, *Hérou*, fortune du prince ». On sait qu'à cette époque les Timourides étaient maîtres de Hérat et de tout le Khorassan.

(2) Voyez le texte lithographié, N° 4.

(3) Voyez le texte lithographié, N° 5.

تاريخ سكز يوز يتمش دورت ده يلان يلى ده قوداتقو
بيليك كتابنى عبد الرزاق ... ايچون استامبولك توكاتدن
بغرى اوغلى قنيالى يبتيك ياپروپ كلترديلر مبارك
بولسون دولت كلسون مرحمت يتسون

En 874 (1479), *année du serpent, Baghri Oglou, de la ville d'Iconium, ayant acheté le livre intitulé* Kaoudat-kòu, *l'a apporté de Tokat à Constantinople, pour Abdul Rizac........ qu'il soit béni, que la fortune l'accompagne, et que la miséricorde (divine) s'étende sur lui.*

CONCLUSION.

Il résulte de la présente notice :

1° Que, dès le onzième siècle de notre ère, la langue, ou plutôt l'une des langues qu'on parlait et qu'on écrivait en Boukharie, était un turc mêlé de mots arabes, persans, et d'autres qui nous sont inconnus;

2° Que cette langue s'écrivait en caractères ouïgours;

3° Qu'au quinzième siècle, et peu après la prise de Constantinople par Mahomet II, des manuscrits turc-ouïgours furent apportés dans cette capitale, où l'on trouvait apparemment des personnes en état de les déchiffrer;

4° Que le manuscrit qui nous a été obligeamment communiqué par M. de Hammer, a été transcrit

dans la même ville, et seulement trois ans après celui que possède la Bibliothèque du Roi;

5° Enfin que l'époque à laquelle le Kaoudat-kou paraît avoir été composé, étant l'une de celles sur lesquelles on possède le moins de documens historiques originaux, ce manuscrit est une rareté littéraire digne de piquer la curiosité et d'exercer la patience des savans.

P. AMÉDÉE JAUBERT.

Sur le Bhoûmikhanda (1), *section du Padmapourâna; par* M. BURNOUF fils.

(Deuxième article.)

On a vu, dans les quatre chants précédens, comment l'histoire du brahmane *Somasarman* avait pris tout-à-coup un caractère fabuleux, et quelle suite d'idées avait conduit *Soûta* à raconter la guerre de *Vichnou* avec les *Daïtyas*, sujet souvent traité dans les livres sacrés de l'Inde (2). Déjà le *Devîmahâtmya* nous a présenté le tableau des longues luttes que soutiennent les dieux *Vichnou* et *Siva*, contre les mau-

---

(1) Si dans l'article précédent nous avons écrit *Bhoûmikhandam* et non *Khanda*, c'était pour donner le titre de cet ouvrage tel qu'il est dans l'original; du reste nous suivons, pour la transcription du samskrit, le système de l'illustre W. Jones, qui met le mot au radical sans aucune marque de cas.

(2) *V. Ward's view of the history*, etc., tom. III, p. 141. *Recherch. Asiat.* t. I, p. 236, traduction française.

vais génies ; mais ce qui distingue le récit du *Bhoûmikhanda*, c'est que *Siva* et *Deví-Máyá* n'y paraissent pas, tandis que *Vichnou* seul, sous les noms divers de *Hrichikesha* et de *Vasoudeva*, combat et triomphe. Dans le *Devímahátmya*, au contraire, si Vichnou apparaît un instant (ch. 1. sl. 90 seqq.), il cède bientôt la place à *Deví-Máyá*, qui, seule, achève la défaite des Asours. Cette prédominance de *Siva*, d'une part, et de *Vichnou* de l'autre, nous autorise à rapporter le *Márkandeya* au Sivaïsme, et le *Padma* au Vichnouïsme (1) ; le titre même de ce dernier Pourâna, *le Lotus*, suffirait presque pour établir cette opinion ; car le Lotus, né du nombril de *Vichnou* et duquel sort le monde, est un symbole qui appartient au culte de ce dieu.

Les cinq chants qui suivent, et dont nous allons donner l'analyse, sont encore relatifs à la lutte des *Adityas* contre les *Dánavas* ; mais les récits qu'ils contiennent ne sont pas des légendes purement mythologiques ; ils ont pour but d'amener un long discours philosophique de *Kashyapa*, sur l'union de l'ame avec le corps, et sur la nécessité et les moyens de l'affranchir de l'esclavage où la retient sa position actuelle. On trouvera que l'esprit de ce passage est presqu'entièrement conforme à la doctrine du *Márkandeya* ; mais c'est peut-être, dans tout le Pourâna, le

(1) Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous ne citons du *Márkandeya* que la partie qui nous est connue, c'est-à-dire le *Devímahátmya*.

seul morceau dont la tendance soit si directement contraire à celle du Vichnouïsme ? Cette exception ne suffit pas, ce nous semble, pour autoriser à contester au *Bhoûmikhanda* le caractère général que nous avons tâché de lui assigner. Les personnages qui vont figurer, sont (outre *Kashyapa*) *Aditi*, *Diti* et *Danou*, ses femmes, mères des *Adityas*, *Daïtyas* et *Dânavas*.

CHANT V.

Après la naissance du fils merveilleux d'*Aditi*, *Danou* s'était retirée, tout en larmes, dans la demeure de *Diti*; celle-ci lui demande la cause de sa douleur, et si elle n'est pas satisfaite de sa fécondité. « Quelle est donc, *Danou*, la cause de tes lamentations ? Bien des mères n'ont donné le jour qu'à un seul enfant ; toi, tu as cent fils valeureux, Heureuse mère ! tu as mis au monde *Tchanda* et tant d'autres (1). D'où vient donc que la douleur s'est emparée de toi ? Dis-m'en la cause. Le roi *Hiranyakashipa*, le puissant *Hiranyâkcha*, sont tes fils, tous deux magnanimes, tous deux d'une force et d'un courage indompté. » (Sl. 3. seqq.) *Danou* lui répond qu'il vient de naître un fils d'*Aditi*; que ce fils, favorisé des dieux, est assis au sommet du ciel, à la place d'*Indra*. Elle lui raconte alors que les *Daityas* et les *Dânavas* en ont été précipités par le dieu qui porte le *Tchakra* (*Vichnou*). Elle dit la dé-

(1) Sur *Tchanda*, voyez *Devîmahâtm.*, chap. VI et VII ; *Journal Asiatique*, tom. IV, pag. 26. Il paraît que la scène du *Padma* est antérieure à celle du *Mârkandeya*, où *Tchanda* est tué par *Devî*.

faite des *Dânavas*, fuyant devant *Vichnou*, « comme » les éléphans fuient devant le lion des forêts, et leur » armée dévorée par la colère du dieu, comme » l'herbe amassée dont le feu s'est emparé. » (Sl. 17.) A cette nouvelle, *Diti* pousse de longs gémissemens; *Kashyapa* accourt à ses cris, et cherche à la consoler. « La douleur, dit-il, détruit le bonheur; cesse donc » de te livrer à la douleur, car elle est ennemie de » la beauté. » (Sl. 31.) Il lui apprend que ses fils avaient abandonné la vertu et la justice, et que telle est la cause de leur défaite. — Ce chant contient soixante-sept vers.

CHANT VI.

Mais *Diti* était inconsolable, et quoiqu'elle reconnût la vérité des paroles de *Kashyapa*, elle ne pouvait cependant modérer sa douleur. *Kashyapa*, pour l'apaiser, lui adresse un long discours, où il cherche à lui prouver que les liens qui nous attachent à nos parens et à notre famille, sont l'œuvre trompeuse de *Mâyâ*. Cette doctrine, qui fait des sentimens les plus affectueux du cœur humain une vaine illusion, conduit directement à l'égoïsme, et cette conséquence, loin de la repousser, *Kashyapa* la proclame dans ces vers : « Que nul ne soit ni père, ni fils, ni » frère..... qu'il soit à lui-même son père, sa mère, » ses parens, son devoir. » (Sl. 3 et 5 a.) (1). Heureu-

(1) M. Chézy a eu l'extrême bonté de revoir la traduction de ce sloka, qui présente quelque difficulté.

sement la suite de cette analyse nous permettra de présenter d'honorables exceptions à ces principes, qui paraissent, comme nous l'avons annoncé plus haut, avoir plus de rapport avec la doctrine du *Mârkandeya*, qu'avec la philosophie plus humaine du Vichnouïsme (1).

Pour achever ses consolations, le Richi explique à *Danou* l'alliance de l'âme avec le corps, cause funeste de notre esclavage en ce monde. Ce morceau, dans lequel les élémens qui composent le corps, ainsi que l'ame et ses attributs, la science et la méditation, sont personnifiés et mis en scène, cache, sous la singularité de la forme, un sens philosophique profond. Il exprime, d'une manière originale et frappante, une grande pensée morale, dont les conséquences pratiques ont pu conduire au mysticisme, mais qui du moins, protestant au nom de ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine, contre les misères et l'infériorité de la condition actuelle, venge l'homme des obstacles qui arrêtent l'accomplissement de ses hautes destinées: cette pensée, c'est que l'ame déchoit en entrant dans le corps, et que l'alliance qu'elle contracte avec la matière l'avilit et la dégrade.

Cinq élémens, indifféremment appelés *Pantchâkâh* ou *Pantchâtmakâh*, composent le corps: ce sont la terre (*bhoûmi*), l'éther (*âkâsha*), le vent (*vâyou*), la lumière (*tedjas*), les eaux (*âpâ*); ils sont accompagnés

(1) Voyez *Devimahâtm.*, chap. I, init. *Journal Asiatique*, t. IV, pag. 24.

des organes auxquels ils correspondent, le nez, la oreilles, la peau, les yeux, la langue. En rapprochant de ce passage le morceau de *Manou*, où il expose la génération successive de l'éther, du vent, de la lumière, des eaux, de la terre, et où il relate la qualité spécialement attachée à chacun des élémens, tels que le son, le toucher, la forme, le goût, la saveur (*Mânav.*, lect. II, sl. 75-78, conf. *Bhag.* lect. VII, sl. 8, seqq. XIII. 5. XV. 9. a.), on aura le système entier des êtres sous le rapport des modifications qu'ils nous font éprouver, plus ces modifications elles-mêmes, plus enfin les organes par lesquels elles arrivent à nous; en d'autres tems, on aura l'explication, ou au moins la description, telle que l'Inde l'a conçue, du fait important de la sensation. Ainsi, pour prendre un exemple, si on traduit en langage philosophique ces données obscures, on trouvera l'*eau*, cause et point de départ de la sensation du goût; le *goût*, qualité de l'eau, c'est-à-dire, moyen par lequel la sensation se manifeste, la sensation elle-même; la *langue*, organe qu'affecte la sensation; et ainsi du reste.

L'ame (*âtman*), ayant donc vu un jour les cinq élémens, va trouver la science (*djnana*), et lui ordonne de leur demander qui ils sont. La science répond : « O *Atman*, celui qui désire le bonheur, ne doit » faire avec eux ni alliance ni amitié; dans leur so- » ciété tu serais malheureux, car ils sont tous des ra- » cines de malheur, des sources de peines et de cha- » grin. » (Sl. 28.) Cependant les élémens ont envoyé l'intelligence (*bouddhi*), que le poète appelle la direc-

trice de tous les sens (1), proposer un traité à l'ame. L'ame répond : « La science et la méditation sont mes » alliées. » Les élémens se présentent eux-mêmes, et elle leur demande à quel titre ils réclament son amitié. Ceux-ci exposent leurs mérites divers ; cette exposition est longue et curieuse, mais l'obscurité de la matière, jointe à l'état d'imperfection du manuscrit, ne m'ont pas permis d'en saisir tous les détails (2). L'ame enfin se rend à leur désir ; elle entre dans leur société avec la science et la méditation. Description de l'état affreux où elle se trouve dès qu'elle est tombée dans le corps. Ce chant se nomme *Shaŕîrakathanam*, ou histoire du corps, et contient cinq cents vers.

CHANT VII.

Alors l'ame se lamente de n'avoir pas cru la science; elle la conjure de la délivrer de l'esclavage de l'*utérus*

---

(1) Voyez st. 61, 2, et plus bas, au sloka 68 :

Bouddhi privatum quando corpus, tunc perit, non aliter;
Ergo tu me accipiens agas, magnanime.

Ce passage détermine exactement le rôle de *Bouddhi*, et montre combien le mot *intelligence* le traduit inexactement. C'est une faculté intermédiaire entre les sens et l'*âtman*, en ce qu'elle transmet aux uns les déterminations de l'autre; V. *Mânav.*, lect. II, sl. 91 et 92 ; et surtout *Bhag.* Lect. VII, sl. 4, où *Bouddhi* est mis au nombre des élémens dans lesquels se décompose la nature inférieure de *Crichna*.

(2) Ce morceau a de grands rapports avec la *Narratio colloquii sensuum*, dans l'Oupnek'hat d'Anquetil, tom. I, pag. 42. Le style de ce morceau, qui ressemble beaucoup à celui des lois de *Manou*, se distingue facilement de celui du reste du *Padma*.

où elle est enfermée. Mais la matrice s'ouvre, le corps nouveau naît à la lumière, et là, l'ame est plus que jamais le jouet de l'erreur et de l'illusion. Cependant un consolateur se présente ; il s'engage entre lui et l'ame un dialogue philosophique, dans lequel l'identité et la permanence du principe immatériel est opposée à la variabilité et à la contingence du principe matériel, que Dieu, selon l'expression du poëte, crée et détruit en se jouant (1). L'ame demande à ce consolateur nouveau quel est son nom ; il répond qu'il se nomme *Vîtarâga*, et qu'il a pour frère *Viveka* (2). Ce sont sans doute, comme le sens des mots l'indique, deux états de l'ame personnifiés : *vîtarâga*, l'action de dompter ses passions ; *viveka*, signifiant *distinction*, *séparation*, peut-être l'acte de se détacher du monde extérieur, en s'en distinguant profondément. Après un dialogue étendu, où *Viveka*, *Vîtarâga*, la science, la méditation, se renvoient l'ame l'un à l'autre, la méditation finit par lui dire que c'est auprès d'elle seule qu'elle trouvera le bonheur. Le mot d'*yoga* n'est pas prononcé une seule fois dans toute cette discussion, d'ailleurs si curieuse ; et comme ce mot nous semble caractéristique de la doctrine de *Crichna* ou *Vichnou*, ce morceau n'a conséquemment aucune analogie avec le Vichnouïsme. — Ce chant contient deux cent-deux vers.

---

(1) Cette image paraît familière aux écrits sacrés de l'Inde. Voyez *Mânav.* lect. 1, sl. 80, b, et *Bhoûm.*, *infra*, ch. XXI, sl. 39.

(2) Il paraît, d'après Wilson, que *Vîtarâga* est aussi le nom d'un sage bouddhiste. Voyez ce mot.

CHANT VIII.

Kashyapa tâche alors d'appliquer à *Danou*, sa femme, les principes généraux qu'il a posés dans ce long dialogue philosophique. Ce chant très-court se nommé : *Fin de la guerre des Dieux et des Asours*, et contient trente-six vers.

CHANT IX.

. Mais les *Dânavas* et les *Daïtyas* vaincus, s'étaient retirés vers leur père, et lui demandaient la cause de leur défaite. « Il y a deux espèces d'actes, répond » *Kâshyapa*, le péché et la vertu ; celui qui est ver- » tueux est vainqueur, mais la force du méchant » porte de mauvais fruits. » (Sl. 15 et 16.) Il les exhorte à respecter le dieu *Vichnou ;* mais *Hiranyakashipa* déclare qu'il en coûte trop à son orgueil de se soumettre. *Kashyapa* finit alors en l'exhortant à la mortification. — Ce chant contient soixante-seize vers.

Là se termine le récit de *Souta ;* les exhortations de *Kashyapa*, et l'importance qu'il attache à la mortification, induisent les Richis à demander au narrateur quelle est cette vertu, et celui-ci profite de cette question pour commencer un autre récit. Tel est en général le lien qui unit entr'elles toutes les légendes de ce poëme, consacrées presqu'uniquement au développement de vérités métaphysiques et morales. Chaque légende est la mise en scène, et comme le drame d'une idée de philosophie spéculative et pratique.

L'obéissance à la loi, l'accomplissement du devoir, le respect pour les ministres de *Brahmâ*, telles sont les vertus que des récits variés recommandent et reproduisent sans cesse. Jamais peut-être, chez aucun peuple, la loi du devoir ne s'est formulée de plus de façons diverses ; jamais elle n'a plus franchement invoqué la sanction des idées religieuses, pour donner à ses enseignemens le caractère sacré qui seul pouvait les rendre obligatoires. Mais ce n'est pas seulement aux formules écrites, à la religion, à ses promesses et à ses menaces, qu'elle emprunte son autorité et sa puissance ; elle se réclame aussi de cette morale indépendante du dogme, antérieure aux Védas qui la reconnaissent, mais ne la fondent pas, et qui, pour n'avoir point de cérémonies ni de rites, n'en a pas moins, dans la doctrine des brahmanes, de glorieuses récompenses. Il y a plus, et ce qui a droit d'étonner chez un peuple où le long empire de la caste sacerdotale, en multipliant les pratiques et les cérémonies, a dû attacher à l'observation matérielle de la forme une grande importance religieuse, la piété filiale, la fidélité d'une femme à son époux, élèvent souvent un fils, une épouse, à l'égal et même au-dessus du brahmane qui a consumé sa vie dans les détails minutieux et exigeans d'un culte bizarre. C'est ainsi qu'après avoir suivi la longue énumération des avantages promis à la libéralité envers les prêtres (*dâna*), cette vertu qui, selon *Manou*, est la qualité dominante du *Kaliyouga* (lect. 1, sl. 86 b.), nous verrons un brahmane qui ne lit pas les Vèdes, qui ne voyage pas

aux étangs consacrés, qui ne s'épuise pas en de stériles pénitences, parvenir dans l'Inde à une haute renommée, et même aux joies célestes, par sa piété filiale et l'accomplissement moins fastueux des devoirs que cette vertu impose (1).

Tel est, selon nous, le caractère de ces récits dont les formes peuvent bien varier, mais dont le sens et le but est toujours le même; ce caractère, nous ne l'inventons pas, nous l'exposons : il est, pour qui a compris les livres de l'Inde, profondément empreint dans toutes leurs compositions. Le sacerdoce qui, à une époque que nous ne connaissons pas, a pris dans la constitution sociale un rang si élevé, paraît avoir pénétré de son esprit la société tout entière; religion et morale, telles sont les deux idées qu'exprime l'Inde, telle qu'il l'a faite. Peut-être pourrait-on, à juste titre, lui reprocher la part trop grande qu'il s'est donnée au pouvoir; peut-être a-t-il trop exclusivement substitué son esprit à celui des autres castes qu'il asservissait. Quelques sciences, telles que la chronologie et l'histoire, qui, pour se développer heureusement, demandent à exister indépendantes de la religion et des mythes, ont pu souffrir de la prédominance des idées religieuses. Mais tout en re-

---

(1) Le *Mahâbhârata* nous offre un exemple remarquable de cette prédominance des sentimens naturels sur l'accomplissement des pratiques religieuses, dans les plaintes touchantes d'une brahmane qui veut se dévouer à la mort pour son mari. (*Brâh. Vilâp.*, chap. II, sl. 24, édit. Bopp., pag. 57 du texte, et 33 de la traduction allemande.)

reconnaissant que l'influence excessive de la caste sacerdotale a pu être funeste à ces sciences, il serait sans doute injuste de l'accuser seule du peu de développement qu'elles ont reçu, et peut-être faudrait-il aussi s'en prendre à ce génie de l'Inde, si méditatif et si insouciant, que la spéculation paraît avoir de bonne heure éloigné du positif, et détaché des intérêts matériels de la vie.

BURNOUF fils.

(La suite au prochain Numéro.)

Des divers langages usités parmi les habitans des grandes villes, dans les pays musulmans, extrait des Prolégomènes Historiques d'*Ibn-Khaldoun*, traduit de l'arabe par M. COQUEBERT DE MONTBRET fils (1).

Il faut savoir que l'idiome dominant, parmi les habitans des grandes villes, n'est autre que celui de la nation qui les a assujetties, et du peuple qui s'en est rendu maître.

C'est pour cela que, de nos jours encore, on parle arabe dans toutes les capitales des pays musulmans, tant dans l'Orient qu'en Barbarie, quoique, à la vérité, le langage ancien de Modhar (ou de l'Alcoran), qui y était autrefois usité, se soit corrompu, et que l'on en ait changé les inflexions.

Il faut attribuer l'emploi de cette langue aux vic-

---

(1) C'est le chapitre XXII, du livre IV.

toires des musulmans sur les nations étrangères. En effet, l'existence sociale d'un peuple et son gouvernement se trouvant liés avec sa religion, ces institutions sont donc pour elle des bases sur lesquelles elle exerce son influence, car ici la forme l'emporte sur le fond.

Or, l'islamisme n'a pu être étudié qu'à l'aide de la connaissance de la loi divine, c'est-à-dire de l'Alcoran, et ce livre étant écrit en arabe, parce que c'était la langue maternelle du prophète Mahomet, cette circonstance entraîna nécessairement l'abandon de tous autres langages dans les divers royaumes où ils étaient usités.

C'est sous ce point de vue que l'on doit envisager la défense faite par le khalife Omar, à ses sujets non Arabes, de se servir de langues étrangères; il disait que c'était un acte de malveillance et d'apostasie.

La religion ne voulut donc pas adopter l'usage de ces idiomes, et comme l'arabe était le langage des chefs de la domination musulmane, on abandonna toutes les autres langues dans les divers royaumes où elles étaient en vigueur, attendu que les sujets se conformèrent à l'exemple de leurs souverains, et en adoptèrent le culte.

L'usage de la langue des Arabes devint donc une des marques de l'islamisme, ainsi que de la domination de cette nation. Partout on vit les peuples vaincus renoncer à leurs idiomes particuliers, pour y substituer l'arabe. Ce fut ainsi que ce langage s'établit d'une manière fixe dans toutes leurs grandes ca-

pitales, et leurs autres principales villes, tandis que les langues non arabes y devinrent étrangères et inusitées.

Mais le mélange de ces diverses nations corrompit ensuite en quelque chose la langue arabe, de manière que l'on en changea les terminaisons, tout en laissant subsister le fond essentiel. C'est ce dialecte modifié que l'on connaît dans toutes les grandes capitales des contrées musulmanes, sous le nom de *langue urbaine*.

En effet, de nos jours, la population de ces grandes villes se compose en majorité de la postérité des Arabes qui s'en emparèrent, et qui vinrent mourir dans leur luxe, ainsi que de celle des non-Arabes, qui y résidaient déjà auparavant, et qui y possédaient des terres et des maisons, par droit d'héritage.

Comme les idiomes se perpétuent par succession et transmission orale, le langage des pères s'est conservé, parmi leurs descendans, quoiqu'il se soit peu à peu altéré dans ses formes par le mélange des non-Arabes ; leur dialecte s'appelle *langue urbaine*, parce que c'est le peuple des villes qui le parle, et par opposition à l'arabe des Bédouins, qui est plus pur et que l'on appelle *langue du désert*.

L'Arabe ne put que se corrompre et fut même sur le point de se perdre tout-à-fait, lorsqu'on vit régner d'un côté dans l'Orient les princes persans du Dilem, et ensuite les Turcs selgioucides ; de l'autre, en Barbarie, la race de Zenana et les Berbères, car ces souverains d'origine étrangère dominaient sur tous les

royaumes de l'islamisme ; néanmoins l'attachement des musulmans pour l'Alcoran et la Sunna dans lesquels se trouve déposé en arabe tout ce qui concerne la religion, fut cause alors de la conservation de cet idiome, de telle sorte qu'il continua à se maintenir dans les villes comme *langue urbaine*.

Il en fut autrement, lorsque les Tartares et les Mongols dominèrent dans l'Orient ; car ces peuples n'étant pas musulmans, cette circonstance fit disparaître en ce tems la prépondérance de la langue arabe, qui se corrompit absolument dans leurs possessions, et à tel point qu'il n'en reste plus de vestiges dans les royaumes musulmans de l'Irak-adjemy, du Khorasan, de la Perse, de l'Inde et du Maouarannahr (c'est-à-dire de la Transoxiane), ni dans ceux des contrées du nord et du Roum (c'est-à-dire de l'Asie mineure).

Dans ces pays, on ne se conforma plus que très-peu aux particularités distinctives de la langue arabe, pour les compositions en vers et en prose. Cet idiome n'y est plus cultivé que par ceux qui veulent étudier, suivant leurs règles, les sciences des Arabes.

L'usage de ce langage ne s'est conservé que parmi ceux des musulmans auxquels Dieu très-haut a accordé cette faveur, et c'est ainsi qu'il est resté langue urbaine en Egypte, en Syrie, en Espagne et en Barbarie, parce que la religion en a maintenu l'usage dans ces pays ; motif par lequel leurs habitans se sont montrés zélés pour sa conservation ; en sorte qu'il s'y est assez bien maintenu.

Il n'en est pas de même à l'égard de l'Irak-adjemy et des autres contrées plus reculées dont nous avons parlé ci-dessus. Il n'y reste plus aucun vestige, ni reste visible de l'arabe ; de sorte que les livres même relatifs aux sciences, s'y écrivent dans les langues vulgaires de ces pays, et que ces divers idiomes y sont usités jusque dans les réunions littéraires.

Au surplus, Dieu dispose comme il lui plaît de la nuit et du jour (c'est-à-dire de tout).

فصل فى لغات اهل الامصار

اعلم ان لغات اهل الامصار انّما تكون بلسان الامّة و الجيل الغالبين عليها و المختطّين (1) لها و كذلك كانت لغات الامصار الاسلامية كلّها بالمشرق و المغرب لهذا العهد عربيّة و ان كان اللّسان العربى المضرى قد فسدت ملكته و تغيّر اعرابه و السّبب فى ذلك ما وقع للدّولة الاسلاميّة من الغلب على الامم و الدّين و الملّة صورة للوجود و للملك و كلّها موادّ له و الصّورة مقدّمة على المادّة و الدّين انّما يستفاد من الشّريعة و هي بلسان العرب لما انّ النبىّ صلّى الله عليه وسلّم عربىّ

(1) Un autre manuscrit porte المختطين, ce que l'on pourrait rendre par *qui les a construites* (ou *fondées*).

فوجب هجر ما سوى اللسان العربي من الالسن في جميع ممالكها *

و اعتبر ذلك في نهي عمر رضي الله عنه عن رطانة الاعاجم و قال انها خب يعني مكر و خديعة فلما هجر الدين اللغات الاعجمية و كان لسان القائمين بالدولة الاسلامية عربيا هجرت كلها في جميع ممالكها لان الناس تبع للسلطان و على دينه فصار اللسان العربي استعماله من شعائر الاسلام و طاعة العرب و هجر الامم لغاتهم و السنتهم في جميع الامصار و الممالك و صار اللسان العربي لسانهم حتى رسخ ذلك لغة في جميع امصارهم و مدنهم و صارت الالسن الاعجمية دخيلة فيها و غريبة *

ثم فسد اللسان العربي بمخالطتهم في بعض احكامه و تغير اواخره و ان كان بقي في الدلالات على اصله و سمي لسانا حضريا في جميع امصار الاسلام و ايضا فاكثر اهل الامصار في الملة لهذا العهد من اعقاب العرب المالكين لها الهالكين في ترفها بما كثروا العجم الذين كانوا بها و ورثوا ارضهم و ديارهم و اللغات متوارثة فبقيت لغة الاعقاب على حيال لغة الاباء و ان فسدت احكامها بمخالطة الاعجام شيئا فشيئا و سميت لغتهم

حضريّة منسوبة الى اهل الحواضر و الامصار بخلاف لغة البدو من العرب فانها كانت اعرق فى العروبيّة و لمّا تملّك العجم من الديلم و السّلجوقيّة بعدهم بالمشرق و زناتة و البربر بالمغرب وصار لهم الملك و الاستيلاء على جميع الممالك الاسلاميّة فسد اللّسان العربى لذلك و كاد يذهب لولا ما حفظه من عناية المسلمين بالكتاب و السّنّة الذين بهما حفظ الدّين و صار ذلك مرجحًا لبقاء اللّغة المضريّة بالامصار عربيّة *

فلمّا ملك الططار و المغل بالمشرق ولم يكونوا على دين الاسلام ذهب ذلك المرجح و فسدت اللّغة العربيّة على الاطلاق ولم يبق رسم فى الممالك الاسلاميّة بالعراق و خرسان و بلاد فارس وارض الهند و السّند و ما ورآء النّهر و بلاد الشّمال و بلاد الرّوم و ذهبت اساليب اللّغة العربيّة من الشّعر و الكلام الّا قليلا يقع تعليمه صناعيّا بالقوانين المتدارسة من علوم العرب و حفظ كلامهم لمن يسّره الله تعالى لذلك و ربّما بقيت اللّغة العربيّة المضريّة بمصر و الشّام و الاندلس و المغرب لبقاء الدّين طالبا لها فانحفظت بعض الشّئ و لما فى ممالك العراق و ما وراه فلم يبق له اثر ولا عين

حتى أنّ كتب العلوم صارت تكتب باللسان العجمي
و كذا تدريسه في المجالس *
و الله مقدّر الليل و النّهار *
تم تم
تم

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Vergleichende Zergliederung u. s. w., c'est-à-dire, *Analyse comparée du Samskrit et des langues qui s'y rapportent*, 1824, in-4°, 1er Essai.

(Deuxième et dernier article) (1).

DES RADICAUX.

Quoique M. Bopp ait principalement pour but, dans cet Essai, d'examiner les rapports du samskrit

(1) *Errata.* — Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans le premier article sur la comparaison du samskrit (tom. VI, 31e cahier). Il est important de les corriger, parce qu'elles dénaturent entièrement le sens de quelques phrases.

Pag. 53, *lig.* 27 : et le génie, etc., *lisez :* et du génie.

Pag. 55, *lig.* 20 : et surtout dans la création, etc., *lisez :* et surtout

avec l'ancien slave et le lithuanien, ses recherches cependant jettent un grand jour sur les langues d'origine commune, qui ne font pas l'objet spécial de son nouvel ouvrage. C'est même une observation remarquable, que la presque totalité des idiomes de l'Europe et quelques-unes des langues de l'Asie, tout en se résumant dans le samskrit, comme nous l'avons fait observer précédemment, ont cependant emprunté à cette source commune en une proportion inégale; en sorte que telle forme qui se présente dans l'une, est entièrement étrangère à l'autre. Si donc on veut avoir l'inventaire exact des emprunts, qu'à des époques qui nous sont inconnues, l'Europe paraît avoir faits à l'Inde, il ne faut pas comparer isolément un seul des nombreux idiomes de l'une à la langue de l'autre: il faut les réunir tous ensemble, et les opposer en masse à ce système vaste et complet de la grammaire indienne, dont les larges proportions dépassent et embrassent les systèmes moins étendus des langues européennes. Fidèle à cette idée, M. Bopp rappelle que, selon lui, le caractère propre des radicaux, en

---

dans la création la plus spontanée de toutes, la formation du langage.

Pag. 57, *lig.* 24 : ce qui suppose, *lisez :* ce qui supporte.

Pag. 57, *lig.* 30 : et avaient déterminé le caractère, *lisez :* et en avaient déterminé, etc.

Pag. 58, *lig.* 4 : et si au moment où elle subsistait, etc., *lisez :* et si au moment où elle subissait cette révolution.

Pag. 61, *lig.* 13 : *swasri*, sour, *lisez : swasri*, sœur.

Dans l'article sur le *Bhoûmikhandam*, *pag.* 8, *lig.* 15, au lieu de, qui repose sur le savant, *lisez :* qui repose sur l'assertion du savant.

samskrit comme dans les autres langues analogues, est d'être monosyllabiques ; il renvoie, pour la preuve de cette assertion, à un ouvrage où il a déjà examiné sous ce rapport le latin, le grec, les langues germaniques, etc. (1).

Or, ce caractère se retrouve dans les racines lithuaniennes et salves. Dans l'ancien slave, de *i*, par l'apposition de la syllabe *ti*, vient l'infinitif *iti*, *aller*, auquel répond le lithuanien *eiti*, prés. *eimi*. Le persan seul paraît se soustraire à la règle que pose M. Bopp ; il se trouve en effet dans cette langue un grand nombre de verbes qui semblent ne pouvoir être rapportés qu'à un radical dissyllabique. Toutefois, il est curieux de voir par quelles explications ingénieuses l'auteur rend raison des causes qui ont fait un dissyllabe d'un monosyllabe primitif. Une des principales est l'addition d'une voyelle avant le radical ; ainsi de la racine *sthâ*, *stare*, le Persan a fait *istâ*, infin. *istâden*, à peu près de la même manière que l'italien fait de *stesso*, *istesso*; de *stige*, *istige*. En samskrit même, quelques racines pourraient paraître au premier coup d'œil polysyllabiques ; mais M. Bopp a très-bien prouvé, § 108 de sa Grammaire, que ces radicaux pouvaient toujours se ramener à un élément monosyllabique. D'ailleurs ce qui prouve complétement, qu'en samskrit et dans les langues analogues, les racines ont vraiment ce caractère, c'est l'opposition

(2) V. *Annals of Oriental Litterature*, N° 1, pag. 8.

que l'on remarque entre ces radicaux et ceux des langues sémitiques. Celles-ci exigent trois consonnes pour former un radical ; de sorte que, dans ces langues, une seule voyelle, comme *i*, ne peut jamais être une racine.

Ici M. Bopp place une discussion fort intéressante, où il tâche de prouver, contre l'opinion de Kosegarten (1), que les racines sémitiques ne peuvent être ramenées à des monosyllabes ; nous ne pouvons mieux faire que d'en extraire une observation qui nous a paru frappante de justesse et de clarté. « En samskrit, la voyelle importe beaucoup au sens de la racine, qui change si elle est changée : *toup*, signifie *blesser* (en grec τυπ, τύπτω) ; substituez y un *i*, *tip* signifiera *arroser ; a*, *tap* voudra dire *brûler*. Il en est autrement dans les langues sémitiques : les voyelles y servent plutôt à déterminer les rapports grammaticaux, que la signification fondamentale. De *katal*, en hébreu, on ne peut former, par aucun changement quel qu'il soit, un mot qui ne se rapporte pas à l'idée de *tuer ;* et tous les mots des langues sémitiques qui présentent les mêmes consonnes rangées dans le même ordre, sans aucun égard aux voyelles, appartiennent à la même racine. Une racine sémitique est si indéterminée quant aux voyelles, qu'elle est plutôt comprise que prononcée ; mais ce qui doit la faire considérer comme dissyllabique, c'est que, sans aucune

---

(1) Kosegarten's Rezension der *Annals of Oriental Litterature*, in der Jenaisch, Literaturzeit. 1821, sept., pag. 395.

addition étrangère, ni aucun redoublement, elle tire d'elle-même des formes qui ont deux syllabes. »

Or si, en samskrit, des mots divers commençant et finissant par les mêmes consonnes, mais ayant une voyelle médiale différente, n'ont pas la même signification, il en doit être de même dans les langues dérivées. Il suit de là, que les systèmes qui ont considéré certains verbes grecs commençant par une double consonne, comme formés par la contraction d'une voyelle primitive, à la manière des idiomes sémitiques, ont donné au grec un caractère que contredit l'origine, maintenant connue, de cette langue. Ces systèmes sont entr'autres ceux de Lennep et de Walkenaer, et M. Bopp nous paraît avoir apporté des argumens sans réplique contre ces théories presqu'abandonnées. Ainsi Lennep refusant à στάω le nom de radical, le dérive de τάω par l'addition d'un sigma. Mais cette explication qui n'apprend rien, tombe devant la racine indienne *sthâ*, qui s'est conservée dans presque toutes, sinon dans toutes les langues analogues, et qui est plus ancienne que le grec, puisqu'elle existait dans un tems où le samskrit, le grec et le latin étaient probablement confondus dans un seul et même idiome. De même, quand il dérive τέρπω de τέρω, ἕρπω de ἐρέω, il est moins heureux que les grammairiens indiens, qui donnent *trip*, *réjouir*, et *srip*, *mouvoir*, comme radicaux de *tarpati, il réjouit; sarpati, il se meut* (*serpit.*) Walkenaer ne rend pas mieux compte des faits, quand il donne aux mots πλέω et πλόω la syllabe πελ pour radical.

« Mais, dit M. Bopp, pourquoi le grec n'aurait-il pas un radical commençant en πλ, puisqu'en samskrit, on trouve *plou*, exprimant le mouvement (particulièrement dans l'eau), en latin *flu* (*fluo*, *flumen*), en allemand *fliessen*, toutes racines analogues entr'elles, et au grec πλι et πλο? La double consonne πλ est donc aussi ancienne que στ dans στάω, et si elle vient d'une contraction, il n'en faut pas chercher l'origine dans la langue grecque. » Ces observations si justes mènent à cette conclusion, que si la philologie grecque veut se débarrasser de ces systèmes arbitraires et faux, par lesquels des hommes, d'ailleurs pleins de science, ont souvent voulu expliquer ce qui était inexplicable dans l'état de leurs connaissances, il faut cesser de vouloir trouver, dans la langue grecque seule, l'origine de ses formes grammaticales, et les lois de leurs changemens. C'est à la connaissance de la langue samskrite qu'il faut demander d'éclaicir des faits nombreux, dont en vain on chercherait la raison dans une langue qui ne peut s'expliquer elle-même, puisqu'elle porte des traces évidentes de dérivation. A cela on gagnera, d'une part, de comprendre la grammaire grecque d'une manière plus conforme aux faits, et d'autre part, d'entrer plus intimement, parce qu'on y sera mieux préparé, dans le génie de la grammaire samskrite elle-même.

DES PRONOMS.

Sans s'arrêter à la recherche inutile de l'étymologie des pronoms, et se contentant d'établir que les grammairiens indiens, en faisant venir le pronom inter-

rogatif *ka* de *kæ*, *retentir*, satisfont aussi peu la raison, que ne le fait Lennep, quand il dérive le pronom ἐγώ d'un prétendu verbe ἔγω pour ἄγω, *je fais*, M. Bopp pose en fait que, dans les langues qu'il examine, les pronoms paraissent avoir, plus fidèlement que les autres mots, conservé les formes primitives. Or, une première propriété que partage le samskrit avec les langues de la même famille, c'est que, dans les pronoms de la première et de la seconde personne, le duel et le pluriel appartiennent à un autre radical que le singulier. « Le pronom de la première personne distingue dans sa déclinaison quatre racines différentes, sans compter la racine accessoire *na*. Le pronom de la seconde n'en a que deux, non compris la racine accessoire *wa*. Les nominatifs singuliers sont *aham*, pour la première personne, et *twam*, pour la seconde, d'où, en retranchant la désinence commune *am*, on a *ah* et *tu* (pron. *tou*.) La racine *tu* se retrouve en grec-dorien, en latin, en lithuanien, en letton, en ancien prussien, en persan, sans aucune addition au nominatif. Le gothique aspire le *t*, *thou*, et le vieux slavon fait *ty*. »

Le samskrit *ah* (lat. *ego*) se retrouve dans le gothique *ik*, et dans l'ancien haut-allemand *ih*. En letton c'est *es*, et en vieux prussien *as*, mots dans lesquels le *s* peut être pris comme signe du nominatif. Cette lettre a d'ailleurs une grande analogie avec le *h*; les bornes de cet article nous empêchent de citer les remarques curieuses de M. Bopp sur le rapport de ces deux lettres entr'elles; il faut voir, dans son Essai,

des exemples de mots lithuaniens, où le *sz* devient en allemand un *h*, et en samskrit un *s* palatal (pron. *th* anglais), lettre qui tient beaucoup de l'aspirée *h*.

Dans les cas indirects du singulier, le pronom de la première personne prend *ma* et *me*; c'est aussi *m*, qui aux mêmes cas est usité comme radical en grec, en latin, en letton et en slave. Le datif de ce pronom est en samskrit *mahyam* (*ma-hi-am*), et celui de la deuxième, *toubhyam* (*tou-bhi-am*); ces formes, après le rejet de la syllabe *am*, qui a déjà paru dans les nominatifs *ah-am* et *tw-am*, sans doute sans avoir de signification propre, offrent une parfaite ressemblance avec le latin *mihi*, *tibi*. Toutefois en comparant ensemble les pronoms des deux personnes, on peut se demander pourquoi la terminaison *bhyam*, dont l'élément principal *bh* reparaît au datif, ablatif, et instrumental pluriel, *bhyas* et *bhis*, et au datif, ablatif, et instrumental duel *bhyâm*, ne se retrouve pas dans *mahyam*. M. Bopp pense avec raison, selon nous, que ces deux formes ont pu primitivement être les mêmes; mais que l'une n'aura gardé de la terminaison, que l'aspiration seule; et les exemples d'une lettre ainsi rejetée, tandis que l'aspiration qui l'accompagne subsiste, ne sont pas rares en samskrit. C'est ainsi que du radical *dhâ*, sort le participe passé *hita*, et du mot *bhoûmi*, probablement *humus* des Latins. Ainsi le *f*, qui, chez ceux-ci, tient la place du *bh* et du *ph* samskrit, se change en *h* en espagnol, où *facere* devient *hacer*; *fabulari*, *hablar*; *formosus*, *hermoso*.

Le génitif des deux pronoms est, en samskrit, *tawa* et *mama*; l'un est le lithuanien *tawas* et l'ancien prussien *tebbei*, l'autre le slave *mene*, et le gothique *meina*. Venons maintenant au pluriel; c'est en samskrit, *wayam*, *nous*, et *yoûyam*, *vous*. Or, s'il est vrai que *am* soit une terminaison commune aux pronoms de la première et de la seconde personne, ainsi que l'analyse des cas du singulier a pu le démontrer, en décomposant *wayam* et *yoûyam*, d'après les règles de l'euphonie samskrite, nous aurons *we-am*, pour la première personne; *we* est donc le radical; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, comme *ah* au singulier, cette racine est stérile, et ne développe aucune forme qui dérive d'elle. Ce phénomène a lieu dans les langues analogues, où l'on retrouve le même radical, *we*, anglo-saxon, *weis*, gothique, *wir*, allemand. Pour la seconde personne *yoûyam*, on peut considérer *you* (bref) comme radical; la voyelle se sera alongée, et on aura introduit dans le mot un *y* euphonique comme dans *bhawe-y-am*, *que je sois* (nous écrivons *y*, comme dans le français *yeux*, la lettre samskrite qui répond au *iota* allemand). Au reste, cette racine, plus productive que *we*, en ce qu'elle s'étend sur tout le duel et sur le pluriel, reparaît en anglais, *you*, en gothique, *yous*, en lithuanien, *yoûs*; *youdou*, *vous deux* au duel; *dou* n'est que le nom de nombre *deux*, qui fait au féminin *dwi*, en composition *youdwi*. Le letton et le vieux prussien ont aussi *you* pour radical au pluriel; c'est encore l'élément principal de *you*, qui se montre dans le grec ὑμεῖς, ὑμίς, éolien ὔμμες.

Les accusatifs en samskrit sont *asmân*, *nous*, et *youchmân*, *vous*, en allemand *uns* et *euch*. Dans ces mots, la syllabe *sma* n'est pas radicale, et M. Bopp nous semble le prouver très-bien, par le rapprochement des pronoms *tasmæ* (*ta-sma-e*), *à lui*; *tasmât* (*ta-sma-at*), *par lui*; *tasmin*, *en lui* (1). Il reste donc *a*, première personne, nouveau radical, et *you* deuxième personne. Il suit de là que les datifs ἄμμιν et ὕμμιν peuvent avoir été primitivement ἄσμιν et ὕσμιν, de même que le dorique ἐμμί vient de ἐσμί; et qu'en les analysant comme les mots samskrits précédens, on arrivera précisément aux mêmes radicaux *a* et *u*. C'est encore d'après ces règles que M. Bopp explique le gothique *thamma*, *à lui*, par le samskrit *tasmæ*, *hwamma*, *auquel*, par *kasmæ*, et *imma*, *à lui*, par *asmæ*; et cette conjecture, que J. Grimm adopte dans la seconde édition de sa grammaire allemande, se trouve confirmée par la grammaire de l'ancien prussien de Vater, où l'on voit que le datif singulier des pronoms de la troisième personne se termine en *smou*. C'est ainsi (et ce rapprochement est digne de remarque) que *antarsmou*, *alteri* et *kasmou*, *cui*, répondent aux formes samskrites *antarasmæ* et *kasmæ*, qui signifient la même chose. De même

(1) Nous écrivons *ae*, *ao*, ce que M. Bopp écrit *ai* et *au*. Le premier en effet (comme le prouve l'analyse même de M. B.) résulte de *a* et de *e* combinés, le second de *a* et de *o*. La lettre *e* toute seule est formée en samskrit de *ai*, la lettre *o* de *au*. Les groupes *ai* et *au* ne peuvent donc représenter que ces voyelles, du moins si l'on veut être rigoureusement exact.

encore, et par une semblable décomposition, les datifs lithuaniens *moumous*, *à nous*, et *youmous*, *à vous*, rapprochés des mêmes cas dans l'ancien prussien, paraissent offrir la même syllabe *sma* dont le *s* aura été retranché par quelque règle d'euphonie.

Outre les cas dérivés de *a* et de *you*, le samskrit possède encore à l'accusatif, au datif, au génitif pluriels, *nas* pour la première personne, *was* pour la seconde. C'est le latin *nos*, *vos*; ces racines se retrouvent en samskrit au duel, *nao*, *wao*; en grec σφῶϊ, σφώ. On les voit reparaître aussi dans toute la déclinaison du pluriel et du duel de la langue slave; au génitif *nas*, *was*; au datif *nam*, *wam*.

M. Bopp ajoute ensuite quelques observations sur les mêmes pronoms dans les langues germaniques: elles présentent pour ces idiomes l'application des mêmes règles d'analyse. L'ouvrage est terminé par deux tableaux des pronoms samskrits de la première et de la deuxième personne comparés avec ceux du grec, du latin, du gothique, de l'ancien haut-allemand, de l'ancien saxon, du lithuanien, du letton, de l'ancien prussien, de l'ancien slave, du persan.

Tel est en raccourci l'ensemble des résultats auxquels une analyse toujours ingénieuse et profonde a conduit M. Bopp; parmi les rapprochemens nombreux qu'elle lui fournit, il en est à peine un seul, qu'avec quelqu'habitude dans l'étude comparée des langues, on puisse raisonnablement lui contester. Peut-être cependant, quelques personnes trouveront, en lisant cet article, plusieurs de ces conclusions subtilement

déduites, ou au moins de peu d'importance; mais ce n'est pas la faute de M. Bopp, si dans notre analyse nous avons supprimé les raisonnemens et les preuves sur lesquelles il les appuie. Quant à l'importance, le résultat général auquel conduisent ces faits, et les conséquences qui en dérivent, sont d'un assez grand intérêt, pour justifier ces recherches du reproche de stérilité dont quelquefois on frappe les études philologiques. Elles prouvent, ce qu'on ne peut nier sans mauvaise foi, qu'une communauté d'origine unit la langue de l'Inde à des idiomes qui, transplantés à d'immenses distances du lieu où elle a pris naissance, n'ont pu cependant rompre les liens qui les y rattachent. Elles nous montrent disséminées dans de nombreux dialectes, dont la chronologie constate l'antiquité, des formes grammaticales d'une rare perfection que nous retrouvons toutes réunies et coordonnées dans les compositions primitives du *Mahâbhârat* et du *Râmâyân*, comme dans les ouvrages plus modernes de Kalidâsa. Mais d'où vient ce rapport? Quels événement l'expliquent? A quelle époque faut-il en placer la date? Ce sont là des questions auxquelles la philologie toute seule n'a ni le droit ni le pouvoir de répondre Elles sont entièrement du ressort de l'histoire; c'est d'elle qu'il faut en attendre la solution, si toutefois il est permis de l'espérer; et cependant elle ne peut tenter d'y arriver, avant que l'érudition qui a soulevé le problême, n'en ait soigneusement constaté les données.

BURNOUF fils.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Février 1825.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

BEZOUT (Léon), ancien élève de l'École des langues orientales, et de celle des Chartes.

BROSSET, homme de lettres.

G. DESMICHELS, professeur d'Histoire au Collége de Henri IV.

CONRAD THIERRY HASSLER.

Une lettre de M. le Secrétaire de la Commission centrale de la Société de Géographie accompagne l'envoi des premiers mémoires publiés par cette Société, et exprime le désir de voir ses travaux et ceux de la Société Asiatique s'éclairer mutuellement. Le secrétaire est chargé de transmettre à la Commission de la Société de Géographie les remercîmens du Conseil, et la disposition où a toujours été la Société Asiatique de concourir aux progrès des connaissances géographiques.

On lit une note de M. E. Coquebert de Montbret fils, relative aux divers manuscrits d'Ibn-Khaldoun, qui peuvent exister dans différentes bibliothèques d'Europe.

On communique divers extraits relatifs au voyage de M. de Meyendorff à Boukhara.

Deuxième Notice des Manuscrits donnés à la Société Asiatique par le lord Kingsborough.

Manuscrits arabes.

N° 18. Deuxième partie d'un dictionnaire Arabe et Espagnol.

N° 19. — كتاب كشف كنز الاسرار, *le Livre de la Découverte du trésor des secrets*, livre de théologie chrétienne, qui contient une réfutation de la loi musulmane.

20. — *Traité des Actes et des Décisions judiciaires*, par le kady Abou'lcasem Salamoun, fils d'Aly, fils de Salamoun, Alkenany. Manuscrit en caractères africains, écrit en l'an 892 de l'hégire, au mois de Reby 2ᵉ, qui répondait à la fin de mars 1486.

21. — *La quatrième partie du Commentaire sur l'Alcoran* السفر الرابع من المحرر الوجيز في تفسير كتاب الله, composé par le docteur Abou-Mohammed Abd-elhakk, fils d'Abou-bekr Ghalib, fils d'Abd-errahman, fils d'Athiah, connu ordinairement sous le nom d'*Ibn-Athiah*, qui vivait dans le cinquième siècle de l'hégire. Ce manuscrit in f°, en caractères africains, ne porte aucune date et paraît fort ancien.

22. — *Les Aphorismes d'Hippocrate*, فصول ابقراط, traduits en arabe, par Abou'lkasem Abd-errahman, fils d'Abou-sadik. Copie faite par le professeur Pizzi, sur trois exemplaires, soigneusement conférés.

23. — *Traité de Théologie musulmane*, composé par Abou-Abd-allah Mohammed Alsenousi, fils de Yousouf. Ce manuscrit de format in-4° est d'une écriture africaine mauvaise et très-difficile à lire ; il ne porte aucune date.

24. — *Traité de séméiotique ou de Divination*, intitulé رسالة في علم القيافة dont l'auteur m'est inconnu. Ce manuscrit bien écrit est sans date.

25. — Manuscrit en caractères africains, in-f°, fort beau et fort bien écrit ; il contient un long commentaire sur le *Bordah*, poème très-célèbre chez les Arabes, composé à la louange de Mahomet, par Scherf-eddin de Bousir, en Egypte. On en possède une traduction française, donnée par M. Silvestre de Sacy.

26. — *Recueil des Poésies* du visir Boha-eddin Abou'lfadhl Zohair Mahaleby, Salehy, Misry et Azdy. Il a été écrit dans le mois de reby 1er de l'an 988 de l'hégire (1580 de J.-C), par Mohammed fils d'Ahmed, de Hamah en Syrie.

27. — *Formulaire de Lettre* كتاب ترسل, par un certain Yousouf fils d'Abd-allah.

28. — Traité sans nom d'auteur, qui traite, en vingt chapitres fort courts, de l'excellence et des prérogatives des Arabes sur les autres nations. Ce manuscrit bien écrit et orné de lettres dorées, est sans date.

29. — Très-beau manuscrit in-4°, contenant la dixième partie du *kitab-alagany*. *Recueil contenant la vie et les poésies des anciens poètes arabes* et composé au dixième siècle de notre ère, par Abou'lfaradj-Aly d'Ispahan ; c'est un ouvrage très-estimé des Orientaux. Cette partie contient les vies des poètes Abou'lnadjem, d'Olaïah, fille du khalife Mahady, d'Abou-Ysa, fils d'Haroun-al-Raschid, d'Abd-allah, fils du khalife Hady, un autre Abd-allah, fils d'Amin, d'Abou-Ysa, fils de Motawakkel, d'Abou-doulamah, d'Abd-allah, fils de Motaz, de Zohaïr, fils d'Abou-salemy, de Marar, de Nabéghah Dhobiany, de Aous, fils de Hadjar, de Warka, fils de Zohaïr, fils de Djodaïmah, d'Aïéschah, fille de Thalha, etc. Ce manuscrit est sans date, mais il paraît ancien et exact.

30. — Manuscrit également écrit qui contient un ouvrage historique d'Ibn Schohnah, intitulé روضة المناظر فى اخبار الاوايل والاخر كتاب. L'auteur de cet ouvrage très-connu se nommait Abou'lwalid Mohammed fils de Schohnah, et vivait du tems de Tamerlan. Le manuscrit, de format in-8°, st sans date.

31. — Belle copie moderne, format in-4°, faite pour le pro-

fesseur Pizzi, du manuscrit de l'Escurial, n° 1772, qui contient deux ouvrages de l'historien Mohammed fils d'Abd-allah, fils de Khathib; de Grenade, plus connu sous le nom d'*Ibn Khathib*, il vivait au huitième siècle. Le premier de ces ouvrages est un abrégé chronologique de l'histoire des souverains musulmans de l'Espagne, et l'autre une discription et une histoire abrégée du royaume de Grenade.

52. — Autre copie moderne in-f°, du manuscrit de l'Escurial, n° 1676, contenant la vie des poètes, des princes et des docteurs de l'Espagne, par Ahmed fils de Yahia, fils d'Ahmed, fils d'Omayrah, Aldhoby. Le copiste a imité la forme africaine de l'écriture originale; on voit par les fréquentes lacunes de cette copie, que le manuscrit de l'Escurial est en mauvais état.

53. — Autre copie moderne in-f°, du manuscrit de l'Escurial, n° 1672, contenant le grand dictionnaire historique intitulé كتاب الصلة فى تاريخ ايمة الاندلش composé en l'an 534 de l'hégire, par Abou'lkasem Khalaf de Cordoue, fils d'Abd-almalek fils de Baskwal ou Pascal, mais plus conuu sous le nom d'*Ibn Baskwal*.

54. — Autre copie in-f°, du manuscrit de l'Escurial, n° 1652, contenant un fragment considérable de l'histoire de l'Espagne, sous la domination musulmane par un auteur inconnu; divers fragmens historiques, déjà publiés, par Casiri dans son catalogue de la bibliothèque de l'Escurial, d'après le même manuscrit, sont annexés à ce manuscrit.

55. — Belle copie, également d'une main moderne, de la seconde partie de la grande histoire d'Espagne, composée par Abou Abdallah Mohammed Alkodhay, de Valence, plus connu sous le nom d'*Ibn Alabar*. Cet ouvrage important, cité avec éloge dans l'ouvrage publié récemment par Conde, sur l'histoire des Maures d'Espagne, ne se trouve pas dans la bibliothèque de l'Escurial; rien n'indique sur quel original on a fait la copie donnée à la Société.

(Mars 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur le séjour du frère de Bayazid II en Provence, par M. J. DE HAMMER.

MALGRÉ la dissertation de Vertot sur le malheureux *Djem* (qu'il nomme *Zizime* (1), comme tous les auteurs contemporains de ce prince), on ne pourrait éclaircir les doutes que font naître les contradictions de *Caoursin* et de *Jaligny*, ni même décider de quel côté se trouve la vérité, sans les historiens ottomans, qui entrent dans un grand détail sur l'ambassade envoyée par *Djem* au grand-maître d'Aubusson, et sur le sauf-conduit qu'il lui donna et sur la réception qu'il lui fit; assurances garanties par un serment solennel. Ainsi, il n'y a pas à douter que Caoursin, malgré son style boursoufflé, qui prévient contre lui, ne soit plus fidèle à la vérité que Jali-

(1) Le nom de *Zizime* paraît avoir pris son origine dans le titre de *djemdjah* جمجاه qui veut dire majestueux comme *djemchid*. C'est un titre du sultan Bayazid. Séad-eddin le lui donne toujours en opposition à celui de *Djem-schah*, c'est-à-dire prince *Djem*, dont il qualifie son frère malheureux.

guy, dont la narration simple et sans ornemens forme un préjugé en sa faveur (1).

Comme on a douté jusqu'ici de la perfidie de d'Aubusson, malgré le témoignage du chancelier de l'ordre Caoursin, qui dépose contre lui, on a douté aussi, non pas du fait de l'emprisonnement de *Djem*, mais bien de la manière dont il a été emprisonné, et de l'endroit où il est mort. *Rovere*, après avoir cité les différentes autorités, n'ose point décider si *Djem* est mort à *Capoue*, à *Butrinto*, à *Terracine* ou à *Naples*; mais les historiens ottomans s'accordent à dire qu'il est mort à Naples, empoisonné par le barbier *Mustafa*, devenu dans la suite grand-visir. Séad-eddin donne la date de ce mois, le 29 djoumad-elakher, l'an 900 ; c'est-à-dire le 24 février 1494 (2).

---

(1) Jaligny est tombé aussi dans d'autres erreurs non moins essentielles. Il fait de *Djem* l'aîné de *Bayazid*, tandis que c'est tout-à-fait le contraire ; *Djem* était le cadet de *Bayazid* de douze ans. Voyez *Séad-eddin* et les *Tablettes chronologiques* de Hadji Calfa.

(2) Il est bon de remarquer que ce fait est rapporté avec exactitude par *Cantemir*, quoique dans le chapitre du règne de *Bayazid II*, comme dans tout le reste de son histoire, il fourmille des plus grossières bévues. D'abord il fait faire à *Bayazid* un pélerinage à la Mecque, tout au commencement de son règne, et gouverner l'empire, en attendant, pendant neuf mois, par son fils *Kourkoud*, qui ne fut son lieutenant que pendant seize jours, *Bayazid* s'étant hâté d'accourir en neuf jours d'Amasie, où il avait reçu la nouvelle de la mort de son père. (V. *Séad-eddin*, qui est fort exact pour les dates des événemens de ces neuf mois, pendant lesquels *Bayazid* aurait été à la Mecque, où il n'alla jamais, tandis que c'était son frère *Djem*). Une seconde bévue (pour n'en citer que deux), plus grossière encore, est celle du voyage de *Bayazid* en Morée, l'an 887 (1482), où il le fait bâtir les Darda-

Ne voulant pas écrire ici l'histoire de *Djem*, il me suffit d'avoir appelé l'attention de la critique sur les

---

nelles de Lépante, quinze ans avant la conquête de cette forteresse. « Il se transporta, dit-il, dans la Morée, l'an 887, et fit bâtir deux forts châteaux des deux côtés de l'isthme qui regarde la baie de Corinthe. » Les historiens ottomans racontent dans cette année unanimement le voyage de *Bayazid* en Servie, pour y réparer des châteaux qu'ils nomment sur la *Morava* (Cantemir a pris la *Morava* pour la *Morée*, tant il était peu au fait de la géographie de l'empire dont il a prétendu écrire l'histoire.) Un pendant de ce *quiproquo* géographique, qui confond la *Morava* avec la *Morée*, est un passage de l'*Histoire générale des Turks* par *Baudier*, p. 636, où il est dit : « Ils quittent la *Querma-nie* pour aller passer la *Morée* près de *Roquesbourg*, » ce qui veut dire, ils quittent *Kormend* pour passer la *Mour* près de *Rackersbourg*. Voici la *Mour* qui est aussi changée en *Morée* comme la *Morava*; et c'est avec de pareilles connaissances géographiques qu'on a écrit jusqu'à présent en Europe l'histoire de l'empire ottoman! Les dernières histoires ne valent guères beaucoup mieux que les plus anciennes, et pour en donner un seul exemple, je vais citer le passage suivant de l'histoire de M. de Salaberry, Paris 1813, tom. III, p. 39. « Les Ottomans, » dit-il, se préparaient avec d'autant plus de confiance, que le jour » fixé était le 29 août, époque périodique où le cours glorieux d'un » règne de quarante-cinq ans, avait été signalé par la victoire de » *Mohacz*, par la prise de *Belgrade* et par celle de *Bude*. » Ce passage se trouve dans plusieurs histoires, et les historiens allemands ont renchéri encore en ajoutant la prise de *Rhodes*, qui capitula le 25 décembre, et non pas le 29 août. Il n'est pas vrai non plus que *Bude* ait été prise le même jour que *Siget*, et que Soliman ait régné seulement quarante-cinq ans, puisqu'il en a régné quarante-huit. Mais supposé que toutes ces conquêtes aient coïncidé le même jour, comment les *Ottomans* auraient-ils pu en tirer quelqu'augure, eux qui ne connaissent que l'année lunaire, où le même jour de l'année solaire recule tous les ans de onze jours, de sorte que pas un de ces événemens qui aurait eu lieu le même jour de l'année solaire ne serait tombé sur le même jour de l'année lunaire. J'ai cité cette erreur chro-

deux principaux événemens de son passage à Rhodes, sur le sauf-conduit du grand-maître et sur sa mort, et je passe à son séjour en Provence, sur lequel il se trouve beaucoup plus de détails dans les annales de l'empire ottoman, que dans les historiens de l'ordre de Saint-Jean, dans Caoursin, Bosio, Jaligny, et les autres auteurs contemporains qui ont écrit l'histoire de ce malheureux prince. Il est à regretter que *Séad-eddin* n'ait pas donné aussi tous les autres noms des lieux par lesquels *Djem* a passé en Italie, et dont il dit lui-même avoir omis la plus grande partie, en donnant seulement un extrait de l'histoire de ce prince; mais comme il a conservé heureusement les dates et les noms des lieux du séjour de *Djem* en France, je vais en donner ici la notice.

Djem s'étant embarqué à Rhodes le 1er septembre 1481, il arriva, après un passage de six semaines, le 3 de Ramadan 887 (14 octobre 1482), à *Nice*, où il fut forcé de rester, malgré toutes les instances qu'il fit pour obtenir la permission de continuer sa route en chrétienté. Comme il était poète, ce séjour forcé lui inspira un couplet sur la ville de Nice, couplet dont le mérite, aux yeux des critiques turks, consiste dans la rime du second vers, qui rime par contraction avec

---

nologique, parce que c'est une des mieux établies dans les histoires qui se copient les unes les autres, et qu'elle a été encore dernièrement répétée, non pas seulement dans l'histoire citée, mais aussi dans plusieurs ouvrages historiques qui ont paru récemment en Allemagne.

le nom de la ville *Nitse* (1). Nice est, que je sache, la seule ville de l'Europe qui ait été chantée par un poète turk, par un fils de Mahomet II, conquérant de Constantinople, qui était poète aussi.

La peste commençant ses raveges à Nice, on fit sortir *Djem* le 27 de dsou'lhidjah 887 (24 janvier 1483) pour le faire demeurer dans un endroit voisin (2); de là il fut conduit à *Saint-Jean-de-Maurienne* (3), et à

---

(1) Voici ce couplet :

عجايب شهر ايمش بو شهر نيتسه
كره فالور يانده هركشي نيتسه

Ah! quelle ville admirable que Nice!
On y demeure en dépit du caprice.

Le dernier mot du second vers se lit *nitse*, au lieu de *ne itse*, ou mot à mot : « *Chacun y reste que doit-il faire* ? ... » Ce couplet se trouve dans les biographies des poètes turks par *Aachik-Hassan Kinalizadeh* et d'autres; il a été déjà donné dans la traduction de *Latifi*, par Chaters, imprimée à *Zurich* en 1800. Le *Divan*, c'est-à-dire la collection des poésies lyriques de *Djem*, se trouve à la Bibliothèque royale de Berlin, parmi les manuscrits de feu M. de Diez. Une des *gazeles* les plus renommées est celle que *Djem* composa en arrivant en France, et dont le commencement se trouve à la fin de ce mémoire; il est souvent cité par les Turks instruits qui voyagent en Europe, comme analogue leur à situation.

(2) Malgré le secours de la carte de *Cassini*, et du *Dictionnaire géographique* de la Martinière, je n'ai pu retrouver ce lieu, appelé dans le turk الشبر C'est peut-être une faute de copiste pour الش شهر ce qui signifierait alors la ville d'*Allez*.

(3) سنجوان San-Giovan.

Chambéry (1), dont le gouverneur, un jeune prince de quinze ans, était absent pour une visite auprès du roi, qui était son oncle, selon Séad-eddin (2). Après quelques jours, *Djem* continua sa route pour *Roussillon* (3), appartenant à l'ordre de Rhodes, où il arriva le 13 moharram 888 (20 février 1483) (4).

Au retour du prince, *Djem* eut une entrevue avec lui, et fut si enchanté de sa beauté et de ses promesses de contribuer à son élargissement, qu'il lui fit présent d'une chaussure (5) qu'il avait achetée cinquante ducats en Syrie. Il fut ensuite embarqué sur l'Isère (6); le 21 djoumady-ewel 888 (26 juin 1483), il entra dans le *Rhône* (7), et débarqua sur la rive,

---

(1) جمری *Djemeri.*

(2) J'ai cherché en vain dans les généalogies des rois de France quel pourrait être ce jeune prince que Séad-eddin qualifie de *duc de Bafdjé* بافجه دوقسی Je dois laisser cette découverte à des personnes plus versées que moi dans l'histoire de la France.

(3) رجلیه *Roudjilié.*

(4) *Séad-eddin* dit le jeudi, 13 de moharram; le premier de moharram de l'an 888, tombant sur le 8 février, un samedi; le 13 fut effectivement un jeudi le 20.

(5) چوماق

(6) Sur le fleuve de Grenoble غرنابل صوبی Ceci est plus clair que le nom de la rivière dont *Djem* passa la source dans son chemin de Saint-Jean-de Maurienne à Chambéry, et dont le nom a été estropié par l'ignorance des copistes en طونا *Touna;* c'est-à-dire le Danube; probablement ce doit être *Toura*, la Durance.

(7) رونه *Rouneh.*

d'où il fut mené au *Puy* (1), en Dauphiné (2). Là, il fut séparé de force de sa suite, dont on lui enleva trente personnes, qui furent conduites à *Aigues-mortes* (3), et embarqués à Nice pour Rhodes, où ils arrivèrent le 29 dsou'lhedjah 888 (28 janvier 1484).

Du château du Puy, *Djem* fut conduit à un autre château situé sur un rocher (4), et de là à *Sassenage* (5). Il y a ici une ligne de Séad-eddin, dont je n'aurais fait assurément aucun cas sans le témoignage confirmatif d'un livre qui a été publié en France, lequel à son tour acquiert par cet accord un degré d'autorité historique. Voici le passage de Séad-eddin : « Le » maître de ce château (de Sassenage) avait une fille » d'une rare beauté, entre laquelle et entre *Djem* il » y eut une inclination, embrassement et correspon- » dance (6). »

Or il existe un ouvrage qui doit se retrouver probablement encore en France, qui a pour titre : *Zizime, prince ottoman, amoureux de Philippine-Hélène de*

---

(1) پوبات *Pouiat.*

(2) دلفنات *Delfénat.*

(3) آيغومرت *Aighoumourt.*

(4) Je n'ai pu trouver sur la carte de Cassini un nom qui réponde à celui de دوشنول *Douchinoul* qui est clairement écrit dans Séad-eddin.

(5) صاصونازه *Sasounazé.*

(6) Texte :

اول حصار بكنكك بر بريعة الجمال دختری وار ايری
ميل ايدوب ميانلرنده معاشقه و مراسله واقع اولدی

Sassenage, histoire dauphinoise, par L. A. A., Grenoble, 1673, chez Jean Nicole, in-12 (1).

La vérité du fond de l'aventure de ce roman est donc attestée par les annales de l'empire ottoman. Après un séjour de deux mois, *Djem* fut transporté à *Bourg* (neuf) (2), qui appartenait (dit Séad-eddin) de père en fils à la famille d'Aubusson. De *Bourg* il passa à *Montuel* (3), seigneurie du frère du grand-maître qui en porta effectivement le titre ; de là à *Moretel* (4), puis au château de *Bocalimini* (5), dont le fossé touche à un lac (dit Séad-eddin) ; et enfin de là à la *Grosse-Tour* (6), que le grand-maître avait fait construire pour la prison de *Djem*, pour la somme de 3,500 ducats, et à sept étages. Séad-eddin donne la distribution des appartemens qui s'y trouvent.

Ces extraits peuvent suffire pour exciter l'attention sur les matériaux qui se trouvent dans les annales de l'empire ottoman, concernant l'histoire de *Djem*, et pour engager peut-être un orientaliste français à les traduire en entier.

---

(1) Catalogo della bibliotheca dell' ordine di S. Giovani del canonico Smisme. *Viena*.

(2) برغو *Borgo* C'est Bourganeuf en Auvergne dont il s'agit.

(3) منتله *Montele*.

(4) مورتل *Mouretel*.

(5) بوقلميق *Bocalamik*, c'est *Bois l'ami*, ou, comme l'appelle Jaligny, «la maison du seigneur de Bocalimi, parent d'icelui grand-maître.»

(6) غروس طور *Grosse tour*.

GAZEL DE DJEM.

جام جم نوش ایله ای جم بو فرنکستاندر
هر قولك باشنه یازیلان کلور دوراندر
کعبة اللهه واروب بر کز طواف ایکدوکم
بیك فرمان بیك عرب بیك مملکت عثماندر
شکرم اولدر کر خالقه کلدم فرنکستانه
صاغ صا غلنغنده کشبی هفت اقلیمه هم سلطاندر
اون سکز بان اوغلو بان فرشومرة التون جام جکر
اون سکز ساقی بو مجلسده جوان اوغلاندر
خان بایزیدة صور صفالر مملکت روم ایجره بن
سلطنت باقی قالوردبرلر سه بالله یالاندر *

TRADUCTION.

Prends la coupe, ô *Djem* de *Djemchide!*
Nous nous trouvons ici dans *Franguistan* (1).
Il faut que le sort en décide,
Aucun ne fuit le destin qui l'attend.

Pélerin de la maison sainte (2),
J'ai parcouru les champs de *Caraman*...
Un tour de la sacrée enceinte
Vaut mille fois tout l'empire d'Osman.

---

(1) *Franguistan*, en général le pays des Francs, ici la France.
(2) La *Caaba*.

Dieu merci ! qu'ayant bonne mine,
Et bien portant je suis au *Franguistan ;*
Car qui se porte bien domine
Les régions de la terre en sultan.

Dix-huit garçons d'une taille charmante,
Dix-huit garçons, dont chacun fils d'un *Ban*,
Tiennent dans leur main ravissante
Le verre d'or plein d'un vin pétillant.

Ah ! demandez si la couronne,
Peut rendre heureux *Bayazid* le sultan ;
L'empire ne reste à personne,
Et s'il vous dit que cela dure, il ment.

Examen critique d'une Monnaie d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj (1), *qui a été publiée par* O. G. Tychsen ; *par* M. Fræhn, *docteur et académicien à Saint-Pétersbourg.*

Les personnes qui se livrent à la culture des lettres, ont toujours montré peu d'intérêt pour la science numismatique orientale ; et même maintenant qu'elle excite un intérêt plus vif, l'ardeur que l'on met à l'étudier n'est pas comparable, tant s'en faut, à celle avec laquelle on se livre à l'étude de la science numismatique des Grecs et des Romains. Les connaisseurs en fait de langues orientales ont toujours été plus ou moins rares ; en fait de paléographie orientale, ils l'ont été encore davantage. Ainsi on

---

(1) La médaille qui fait le sujet de ce mémoire est figurée dans le *Journal Asiatique*, tom. IV, pag. 338.

avait autrefois, et souvent l'on a même encore à présent bien de la peine à obtenir l'explication des légendes des monnaies musulmanes qu'on peut se procurer. Aussi les monnaies orientales n'ont-elles jamais été bien recherchées, et à présent même elles le sont bien moins que les monnaies antiques de l'Europe, et, par cette raison, leur prix n'égale point celui des dernières. On serait porté à croire que toutes ces circonstances auraient dû préserver la science numismatique orientale d'un genre de fraude dont la numismatique ancienne souffre depuis long-tems, c'est-à-dire, de la falsification et de la contrefaçon des monnaies véritables, ainsi que de la fabrication de monnaies qui n'ont jamais existé. Néanmoins elle en a eu aussi sa part, et M. Moor (1) nous raconte que l'on a contrefait dans les derniers tems à Batavia, pour en faire un objet de commerce, les célèbres monnaies zodiacales de Djihanghir. C'est à une telle fraude qu'un grand nombre de monnaies controuvées, et publiées comme appartenant à la dynastie des Aglabites, dans le *Codice diplomatico di Sicilia*, doivent leur existence. Il paraît cependant que ce sont là, jusqu'à présent, les deux seules impostures connues que l'on se soit permises contre la numismatique mahométane. Les amateurs de cette science nous sauront donc gré si nous leur ap-

---

(1) A Narrative of the operations during the late Confederacy in India, p. 490 (selon Tychsen, *Additament.* p. 80).

prenons qu'il existe encore un troisième exemple non moins blâmable de ce genre d'imposture. Il date déjà d'un demi-siècle, ou même d'un siècle et demi, et cependant sans avoir été convenablement mis au grand jour et exposé dans toute sa nudité.

Pour peu que l'on soit familiarisé avec la littérature orientale, on sait que les pièces en argent qui ont été frappées par les ordres des Ommiades ou des gouverneurs de province nommés par eux, à compter de l'époque où les monnaies arabes eurent un type tout-à-fait mahométan, c'est-à-dire, de l'an 75 ou 76 de l'Hégire, se ressemblent toutes sans exception (1), et que, outre le nom de l'endroit où

---

(1) Les pièces en or frappées pendant la durée de la même dynastie, diffèrent en général, comme l'on sait, très-peu de celles en argent. Quant aux monnaies de cuivre, elles sont fort variées; il semble que, même après cette époque, l'on ait conservé en partie, pour elles, la méthode suivie jusque-là, et que l'on y ait même admis des figures. La pièce de monnaie citée sous le numéro 110 dans Adler, part. 2, et sous le numéro 300 dans Marsden, part. 1, vient à l'appui de cette supposition. Le premier a lu fort bien au revers في سنة ثمنين *dans l'année quatre-vingt*, et je ne vois pas pourquoi Marsden a cru ne pouvoir adopter cette lecture, préférant y lire في سنة خمس *dans l'année cinq*. Adler et Marsden ont tous les deux négligé de déchiffrer la légende de la face; mais Tychsen a justement observé (*Introduct.*, p. 144) que le coin de ce côté a été gravé à rebours; cependant il n'a rapporté exactement qu'une moitié de la légende, en lisant: بسم الله هذا امن و يتعهد, ce qui veut dire en latin *in nomine Dei hic* (*qui*) *credit*, *baptisabitur*. Ce qu'il a pris pour أمن و doit peut-être se lire الفلس, ou d'une autre manière analogue; mais ce qu'il a lu يتعهد est vraisemblablement le nom de la ville. On pourrait

on les a frappées et la date, elles ne contiennent que les mêmes sentences du Koran, le nom du khalife ou du gouverneur qui les a fait frapper n'y étant jamais marqué.

Or, on voit dans le cinquième tome des *Loisirs Butzowiens* (*Bützowische Nebenstunden*), *par O. G. Tychsen* (1), une planche avec ce titre : *Numi Arabici et Persici sculpti et explicati ab O. G. Tychsen, P. P. O. Butzow*, 1769; et parmi les médailles qu'offre cette planche, il y en a une en argent du nombre des *monnaies Ommiades*, mais qui se fait remarquer par son revers, différent de toutes les au-

---

le lire بتمر, *in Tamor*, mais c'est le nom de deux endroits trop peu connus et trop peu importans, pour que l'on puisse s'attendre à voir leur nom figurer sur une monnaie. L'un de ces endroits était situé dans le Yamama, l'autre dans le Sowad de Koufa et de Basra. On pourrait plutôt lire بنعمن, et considérer نعمن comme étant l'orthographe cufique du nom نعمان. Ce mot prononcé *Naman*, est le nom de plusieurs endroits, nommément d'une forteresse dépendant de *Zebid* (زبيد), dans le district montagneux de l'Iémen, ainsi que d'une ville dans la province de Hedjaz; mais peut-être faut-il prononcer *Noman*, qui, selon Yakout, est la même chose que نعمان المعرّة ou المعرّة dans le territoire d'Émesse. Ainsi cette monnaie serait frappée dans la Syrie, où nous savons que les autres monnaies de cuivre d'Abd-ul-Melik, qui portent des figures, et des noms de lieux qu'on est parvenu à lire, ont été frappées.

(1) *Loisirs Butzowiens*, consacrés à l'examen de plusieurs sujets relatifs à la littérature orientale. Butzow, 1766-69, six tomes, contenant seulement 6 feuilles chacun. (*Butzowische Nebenstunden, verschieden zur morgenlaendischen Gelehrsamkeit gehoerigen Sachen gewidmet.*) Cet ouvrage est actuellement fort rare.

tres monnaies Oummiades de même métal, connues jusqu'ici (1). Non-seulement elle ne présente aucune légende à sa circonférence, mais, en outre, le champ contient une sentence du Koran, qui diffère de toutes les autres sentences employées ordinairement dans les monnaies de ce genre, et de plus le nom du khalife Abd-ul-Melik, et celui de son célèbre général Heddjadj, gouverneur de l'Arabie et de la Perse. J'en transcrirai ici toutes les légendes.

Dans le champ de la face :

لا اله الا || الله وحده || لا شريك له

Il n'y a point de Dieu que Dieu seul; il n'a point de compagnon.

Et autour :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بدمشق سنة اثنتين وثمانين

Au nom de Dieu! Ce dirhem a été frappé à Damas, en l'année 82.

Dans le champ du revers :

الله صمد || محمد رسول الله || الخليفة العبد الملك
الحجاج بن يوسف (2)

Dieu est éternel. Mohammed est l'envoyé de Dieu. Le khalife Abd-ul-Melik. El-Heddjadj fils de Yousouf.

---

(1) La gravure ci-jointe en donne une copie fort exacte.

(2) « Des deux côtés, dit M. Tychsen, pag. 65, on voit une figure

Tychsen fit, dans l'ouvrage cité, p. 60, l'observation suivante au sujet des quatre monnaies et du cachet qui se trouvent sur la planche dont j'ai déjà parlé. « *Un ministre d'état, d'un rang élevé*, me les a » envoyées *sous le sceau du secret*, avec les explications qui en ont été données par plusieurs sa» vans, lesquelles se sont trouvées presque toutes » erronées. Quand on ne m'aurait pas imposé cette » condition, les égards que les savans se doivent les » uns aux autres, même quand ils se méprennent, » m'en auraient fait un devoir.» A l'égard de la pièce en question, il dit entre autres choses, p. 65 : « L'ar» gent dont elle est composée est en effet fort allié, » mais l'empreinte en est si belle, qu'elle ne le cède » en rien à toutes les autres monnaies cufiques que » j'ai vues, qui ont été frappées quelques siècles » après, et dont plusieurs sont fort mal exécu» tées. »

Quoiqu'une monnaie de cette espèce fût tout-à-fait propre à attirer l'attention des orientalistes, et particulièrement des amateurs de la numismatique orientale, elle est restée très-long-tems inconnue aux savans qu'elle devait intéresser, soit parce que l'ouvrage qui en parlait était peu répandu, soit à cause du peu d'intérêt que l'on portait à cette numismatique. *Adler* ne la connaissait pas lorsqu'il pu-

---

» tout en bas, que je crois être le mot هو, parce que les arabes s'en » servent ordinairement au lieu du mot *Allah* dans leurs écrits; cepen» dant il est très-possible que je me trompe, tant il est difficile à lire.»

blia son *Museum Cuficum Borgianum*, en 1783; ni *Eichhorn*, quand il publia quelques années après ses *Supplémens aux lettres de Reiske sur la monnaie des Arabes;* ni *Assemani*, lors de la publication de son *Museum Cuficum Nanianum*, en 1787 et années suiv. Ce ne fut qu'en 1792 qu'Adler en fit mention pour la première fois, et même d'une manière fort honorable, lorsqu'il publia le deuxième volume de son *Museum Borgianum :* au moins ne connais-je point d'ouvrage antérieur qui en parle, à l'exception des *Loisirs Butzowiens*. Adler avait décrit, dans le volume cité, p. 3 et suivantes, une monnaie d'argent Ommiade, frappée à Isthakhar, en l'an 90 de l'Hégire, et il observa à ce sujet que, de toutes les monnaies d'argent connues jusque-là, celle-là ne le cédait qu'à cette excellente pièce que possédait M. Tychsen, et qui portait la date de 82 (1). Il transcrivit alors dans une note, d'après les *Loisirs Butzowiens*, toutes les légendes que cette médaille contient, et sans exprimer aucun doute sur son authenticité.

Tychsen ne put s'abstenir de parler de cette pièce, en 1794, dans son *Introduction à la Science Numismatique des Musulmans*, qui parut alors; mais ses expressions sont de nature à exciter notre surprise. Après avoir dit que cette monnaie, portant les noms d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj, qu'il avait gravée

---

(1) « *Nulli argenteo huc usque cognito cedit, nisi præstantissimo* » *illi Tychseniano, anni* 82. »

avec un peu de négligence, lorsqu'il n'était encore que novice dans cette science, se trouvait confirmée par les renseignemens que fournissent Makrizy, Elmacin et autres; il poursuit dans les termes suivans :

« Cependant, comme la pièce de monnaie qui » se trouve dans les Archives royales de Stockholm, » portant le nom de Damas, et l'an 79 de l'Hégire, » quoique antérieure à celle-ci (en supposant qu'elle » soit datée de l'an 82), est parfaitement semblable aux » monnaies d'argent des Ommiades (déjà) publiées, et » qu'elle est très-différente de celle-ci, et *comme je n'ai » vu de cette dernière qu'une empreinte en colle de pois» son (ichthyocolla) fort mal faite, qui m'avait été en» voyée, ainsi que plusieurs autres que j'ai aussi publiées, » par M. le comte de Holstein, ministre de S. M. le roi » de Danemarck, pour en donner l'explication*, l'ave» nir nous apprendra *s'il faut la classer dans le nom» bre des monnaies authentiques, ou dans celui des » pièces suspectes ou fausses*. Après un examen rigou» reux et plusieurs fois réitéré de son empreinte, je » tiens aujourd'hui pour certain qu'elle offre la lé» gende suivante (1). » Suivant ce second examen, cette

(1) « Numus t. V°, *Buts. Neb.*, oscitanter a me tirone incisus, et ab Adlero, P. 11, p. 4, excitatus, qui Abdelmelici et Hedsjadsji nomina in fronte gerit, Almacrisii, Elmacini aliorumque relationibus firmatur. Quoniam autem numus regii archivi Stokholmiensis, Damasci an. 79, excusus, antiquior et supra laudatis Ommiadarum drachmis ex asse respondens, multum ab hoc numo aberrat, *nec nisi ejus ectypon et male pictum et ichthyocolla expressum, quod unà cum aliis excusis Comes ab Holstein, Regis Daniæ administer, explicandum*

monnaie devrait être de l'année خمس و سبعين ou اثنين, *soixante-quinze* ou *soixante-douze*. Il faut encore lire en haut du champ du revers قل, *dis* ou *reconnais*. Quant au mot ضر que Tychsen croyait avoir trouvé d'abord en bas du champ, des deux côtés de la médaille, il n'en dit rien. Il garde le même silence sur ce que cette pièce offre de plus suspect encore. Il ajoute ensuite : « Les monnaies des Ommiades, même au commencement, étaient sujettes à quelques variations, » ce qui résulte de ma troisième observation. » (Il ne parle cependant en cet endroit que de quelques variations assez peu importantes en général.) « Par » conséquent, personne ne peut s'étonner de trouver quelque chose de particulier dans cette monnaie de Heddjadj, et qu'Abd-ul-Melik y ait introduit un changement, et ait fait graver sur le revers la surate CXII en entier ; ce que sans doute il » a fait pour empêcher que les orthodoxes zélés n'interprétassent mal la liberté inusitée qu'il avait prise, » en y plaçant son nom entre des passages du Koran, » et la profession de foi musulmane. »

M. le conseiller d'état Tychsen lut, dans la Société des Sciences à Gottingue, en 1799, un mémoire intitulé : *De rei numariæ apud Arabes origine et progressu*, lequel parut quelque tems après dans le 15me volume des mémoires de cette compagnie. C'eût été le lieu de

mihi miserat, ipse vidi; dies venturus judicabit utrum veris an suspectis aut spuriis sit annumerandus? Repetita ectyporum acri perlustratione hæc iis inscripta esse nullus jam dubito. »

faire subir à cette pièce un examen critique sous tous les points de vue, et cependant il n'en fit rien. Il se contenta seulement de la publier (pag. 24 et suiv.), pour la quatrième fois, avec toutes ses légendes, sans remarquer aucunement les pierres d'achoppement qu'elle présente. L'auteur se borne à rapporter les différences qui se trouvent entre la première et la seconde manière dont la légende a été lue (différences dont nous avons fait mention), et il ajoute que celui qui l'a publiée paraît douter de son authenticité. « Si » elle était authentique, ajoute-t-il, et de l'année 72 » ou 75, je la croirais du nombre de ces monnaies que » l'on appelait *blanches*, suivant Makrizi, et qui ont » été frappées sous les auspices de Heddjadj, et portant cette inscription : قل هو الله احد. » Il relève ensuite la singularité de cette monnaie qui, contre l'usage suivi dans toutes les autres monnaies d'argent Ommiades, porte le nom du khalife et celui du directeur de la monnaie. « Pourtant, dit-il, rien ne pouvait » mieux convenir à la nature de la chose, ni être plus » conforme à la méthode suivie par les Persans et les » Grecs, que d'unir le nom du prince avec des sentences religieuses, afin que tout le monde sût à qui » attribuer la monnaie. On est donc porté à croire » que ceci a été le type originaire des monnaies » d'Abd-ul-Melik, qu'il aura été obligé de changer » par la suite (1). »

(1) « Unde pronum est suspicari hunc primum fuisse numorum Ab» dolmaleci typum quem postea mutavit. »

M. le professeur Hessel, dans sa *Diatribe de monetæ arabicæ incunabulis, a Makrisio mente conceptis* (1), entre encore moins dans l'examen critique de cette pièce, quoique le sujet qu'il traitait lui en donnât l'occasion. Il en fait mention, p. 3, comme d'une vraie monnaie d'Abd-ul-Melik ; mais il se trompe en rapportant la légende de la face.

Ce ne fut qu'en 1813 que l'on commença enfin à élever des doutes sur l'authenticité de cette pièce. Lorsque, dans le *Numophylacium Orientale Pototianum*, je fis le dénombrement de toutes les monnaies Ommiades, les plus anciennes connues jusqu'alors, je dis, dans une note, que j'avais omis celle qui avait été publiée par M. Tychsen dans ses *Loisirs Butzowiens*, non-seulement parce que la date n'en était pas bien certaine, mais encore parce qu'elle contenait un barbarisme (العبد الملك) que le plus ignorant des graveurs arabes n'aurait pas été capable de faire (2). Toutefois je ne connaissais pour-lors cette pièce que par ce qu'en avait dit Adler dans son *Museum Borgianum*, et Tychsen dans son *Introduction*, n'en ayant pas vu encore la gravure.

Dans l'analyse du *Numophylacium Pototianum*,

---

(1) Elle parut comme prologue au Catalogue des leçons de l'université de Dorpat pour 1808.

(2) « Omisi eum quem ab ill. Tychsen in *Lois. Butzow.* in medium prolatum esse lego, tam quia de ætate ejus non satis constat, quam quod barbarum illud in A. 11, obvium العبد الملك vel rudissimo sculptori arabi excidere posse nego.

qui a été insérée dans le *Magas. Encyclop. de* 1815, t. II, p. 421 et suivantes, par M. le baron Silvestre de Sacy, ce savant s'exprime ainsi : « Les témoignages » historiques connus jusqu'ici placent l'époque des » premières monnaies arabes en l'année 76 de l'Hé- » gire. M. Tychsen a fait connaître une monnaie » d'argent d'Abd-ul-Melic, qui, si la légende a été » bien lue, serait de l'année 75, ou même de 72. » M. Fræhn élève avec raison des doutes sur cette » date. Comme nous n'avons pas vu la gravure de » cette pièce, nous ne pouvons pas en porter un » jugement certain. Cependant, M. Tychsen lui- » même hésitant si l'on doit lire اثنتين و سبعين ou » خمس و سبعين, cela nous donne lieu de conjecturer » que la date pourrait bien être ثمان و سبعين, 78. Si » cette conjecture était vraie, cette médaille, qui » se trouve à Stockholm, serait encore la plus an- » cienne monnaie connue jusqu'à ce jour ; *mais il y* » *a de fortes raisons de douter de son authenticité.* »

Depuis ce moment, les doutes sur l'authenticité de ce monument se propagèrent, mais cependant sans éclater. Möller, dans son *Comment. prim. de numis O. O. in Numophylacio Gothano asservatis*, omit de parler de celle de Tychsen, en citant les plus anciennes monnaies cufiques, p. 4, « parce que j'avais élevé » des doutes bien fondés sur son authenticité(1). » M. le

(1) «Argenteum ab Tychsen in *Butr. Neb.* descriptum omisi, nam jure de hoc numo dubitat Fræhn in Numophyl. Potot.

comte Castiglioni observa, dans son ouvrage *Delle Monete Cuf. dell. Imp. R. Mus. di Milano*, *p.* 2, que la pièce en or qui se trouve à Milan, avec la date de l'an 77, était la monnaie Ommiade la plus ancienne jusqu'alors connue, s'il ne fallait peut-être en excepter celle de Tychsen, à laquelle on avait d'abord supposé la date de 82, et puis celles de 72 et 75, pièce qui au reste, outre l'incertitude de la date, était d'ailleurs suspecte à Tychsen lui-même, lequel, sans l'avoir vue, l'avait publiée d'après une empreinte qu'il en avait eue (1). Elle est également omise dans la *Descrizione di alcune monete Cuf. del Mus. Mainoni.* On y dit seulement, p. 23, que son authenticité n'était reconnue ni par Tychsen, ni par plusieurs autres savans (2). Cependant on en avait parlé précédément dans la *Spiegazione di due rarissime med. Cuf., etc.*, *p.* 6, mais d'après ce qu'en avait dit Adler, et sans y ajouter quoi que ce soit au sujet de son authenticité plus que douteuse.

Enfin, tout récemment, M. *Marsden* (*Numis-*

---

(1) « Questa è la più antica fra quelle dei califfi sino ad ora conosciute, tranne forse quella d'argento, che O. G. Tychsen attribuì prima » all anno 82, poi al. 72 ò 75, la quale però oltre d'essere d'incerta lezione nell' epoca e anche sospetta à giudizio di questo stesso uomo » dottisssimo, che non vide la moneta e la pubblicò sopra la fede di un » impronto. » Comparez ici les *Osservaz. prelim.*, p. 38. Après avoir observé que le titre de khalife n'avait été mis sur les monnaies que par les premiers Abbassides, il dit : « Lo sarebbe pure stato dal califfo Abdol- » melik se fosse certa la moneta pubblicata da O. G. Tychsen. ».

(2) C'est à tort que l'auteur dit ici, ainsi que M. le baron Silvestre de Sacy, à l'endroit sus-mentionné, que cette monnaie se trouve à Stockholm.

mata OO. illustrata, t. I, p. 3) déclare que cette monnaie de M. Tychsen présente une légende trop anomale, pour qu'on puisse y ajouter foi (1).

On voit par tous ces détails, qu'il est devenu pour ainsi dire de mode, dans ces derniers tems, de faire mention de cette pièce; car une monnaie *suspecte* était une espèce de phénomène dans la numismatique mahométane. Tout le monde n'en parle cependant qu'avec une sorte de retenue et un ton indécis; personne n'ose porter un jugement décisif, parce que personne n'est entré dans un examen scrupuleux de cette pièce. J'ai cru de mon devoir de l'entreprendre une fois, et je me suis convaincu *que cette monnaie est fausse et supposée, et est une imposture moderne.* Voici mes raisons :

1° Ce qui d'abord rend suspecte cette pièce, c'est l'écriture. Nous connaissons l'écriture cufique en usage à l'époque à laquelle on croit que cette pièce appartient, et par une multitude de monnaies même contemporaines. Quinze différentes pièces, toutes du tems d'Abd-ul-Melik, et dont un tiers sont de *Damas*, où la pièce en question doit avoir été frappée d'après sa légende, nous sont connues. Le caractère cufique est en général le même sur toutes ces médailles, ainsi que sur presque toutes les monnaies en or et en argent des Ommiades; il est net et dis-

(1) That of Butzow of the year 82, described in an early German publication by O. G. Tychsen, being too anomalous in its legend to be relied upon.

tinct, et se montre tout-à-fait dans sa pureté originale. Ici il se présente avec des formes qui, sous plusieurs rapports, ont quelque chose de si hétéroclite, que toute personne qui connaît l'écriture cufique, doit, à la première vue, en être choquée, parce qu'elle n'a vu rien de semblable dans les monumens antérieurs ni postérieurs. Cette monnaie présente des singularités si étranges, des traits si surprenans, que l'on consulterait en vain toute la paléographie arabe pour y rencontrer quelque chose d'analogue. Il est évident que c'est une écriture dénaturée, et que la forme des lettres ne correspond aucunement au cufique. On pourrait peut-être attribuer en partie ces irrégularités à la main inexercée du graveur, qui était Tychsen lui-même. Mais il en est d'autres qui, soit par leur nature, soit parce qu'elles se retrouvent plus d'une fois, ne peuvent raisonnablement être rangées dans cette catégorie. De plus, cette gravure n'est point le premier ouvrage de M. Tychsen en ce genre. Il avait déjà gravé en différentes occasions quatre autres planches de cette espèce (1), sur lesquelles le caractère cufique était assez bien rendu. Voici ce qu'il y a de plus choquant :

1° Le ر *r*, dans ضرب et الدرهم est lié d'une manière extraordinaire au trait supérieur des lettres ض et د au lieu qu'il aurait dû s'unir avec ces lettres par la ligne inférieure.

---

(1) Voyez la Biographie de O. G. Tychsen, par Hartman, tom. II, sect. 2, pag. 3.

2° Le ه *h*, dans هذا et الدرهم, est formé tout-à-fait comme le ح duquel il se distingue bien, même dans le cufique.

3° Les lettres ا ال des mots هذا الدرهم sont repoussées de haut en bas, par le ذ cufique du premier mot, d'une manière tout opposée à l'usage cufique.

4° Le ق *k*, ou ـق *k* final de l'ancienne écriture cufique ressemble à peu près à ي de manière qu'on pourrait le prendre pour في ou قي (1); il est exprimé ici par un ع sans que l'on y ait mis le trait inférieur qui est essentiel.

5° Le ع *ain*, dans le mot العبد ressemble ici à un *ain* neskhy, renversé sens dessus dessous; mais, dans le cufique, il n'a point cette tête en dessous.

6° L'article ال de الملك est posé d'une façon étrange sur le د *d*, qui précède, et le م *m* qui le suit se trouve placé à la même hauteur.

7° Le premier *djim* du mot الحجاج aurait dû avoir la même forme que le *ha* qui le précède.

8° Le ج détaché, dans le même nom, n'est pas non plus cufique; il devrait être formé autrement par le haut, et son trait final aurait dû être tiré vers la gauche, et non vers la droite. On voit comment s'écrit le nom الحجاج *El-Heddjadj*, en caractères cufiques, sur les monnaies authentiques des Arabes, frappées avec les types des Chosroës.

Je ne veux pas parler des autres lettres, telles

---

(1) J'en ai parlé dans le compte que j'ai rendu de la *Descrizione del Mus. Mainoni*, et dans le traité *Num. cufici ex variis mus. selecti.*

que ف و qui ne sont pas bien formées non plus, et je vais passer à mon deuxième chef d'accusation.

(*La suite au prochain Numéro.*)

Du culte des esprits chez les Tonquinois, extrait du Traité des Sectes religieuses chez les Tonquinois et les Chinois, par Adr. DE SAINTE-THÈCLE (1).

De Vua-dao, Vua-trem, et de quelques autres.

PARMI les esprits du premier ordre appelés *Thuong-dang*, les deux précédens sont les plus renommés dans ce royaume. Ceux qui professent la secte magique les révèrent aussi beaucoup. Le premier *Vua-dao* ou *Giao*, naquit dans le bourg *Phu-dou* du territoire de *Ou-ning* de la province du Nord, sous *Kung-vuong*, le huitième des anciens rois du sixième âge. Ce roi, ayant une guerre à soutenir, ordonna qu'on cherchât quelqu'un pour combattre les ennemis. Pendant que cette recherche se faisait, un petit garçon nommé *Dao*, qui était dans sa quatrième année, et qui n'avait pas encore commencé à parler, dit tout-à-coup à sa mère d'appeler l'officier royal, et lui adressa la parole, en disant : *Nguien dac nhat kiem, nhat ma, quan vó nu da*, c'est-à-dire : Je demande une épée et un cheval; que le roi ne soit pas inquiet. Quand il eut ce qu'il demandait, il marcha au combat, précé-

---

(1) Voyez, au sujet de cet ouvrage, le *Journal Asiatique*, tom. II, pag. 163.

dant tous les autres, et fit un grand carnage des ennemis près du mont *Vu ning*, de sorte que la plus grande partie fut exterminée, et que les autres se rendirent à lui, et se prosternèrent pour l'adorer, le proclamant *général céleste*, *Ho thien tuong*; mais ce jeune enfant fut enlevé sur son cheval et disparut dans les airs. C'est pourquoi le roi ordonna qu'on lui élevât un temple dans le jardin où il vivait, et qu'on lui sacrifiât à des tems fixés. Plusieurs siècles après, le roi *Li-thai-to*, qui régnait plus de 700 ans après cet événement, le déclara, par un édit, *roi* ou *gouverneur spirituel au-dessus des cieux*, *pnung vi tru thien than vuong*. Ces fables se trouvent racontées au commencement de l'histoire de ce royaume, *Dai viet*.

L'esprit nommé *Son-tinh* est aussi en grande réputation : on lit, à son sujet, la fable suivante dans l'histoire *Dai viet*, au règne de *Hung-vuong*, roi du dernier âge ou *the*. *Son-tinh* et un autre esprit nommé *Thuy-tinh* vinrent trouver le roi *Hung-vuong*, et lui demandèrent sa fille en mariage. Le roi, étonné de ce que ces esprits lui demandaient une pareille chose, et de ce qu'ils la lui demandaient tous deux ensemble, leur répondit qu'il n'avait qu'une fille, et qu'il ne pouvait la leur donner à tous deux; mais que celui qui, le lendemain matin, lui enverrait le premier des présens, obtiendrait sa fille. L'esprit *Son-tinh* lui ayant, le jour suivant, envoyé le premier un grand nombre de présens, épousa la fille du roi. Mais quand il voulut l'amener dans sa montagne, l'autre esprit qui présidait à l'eau, *Thuy-tinh* excita

une tempête, et voulut lui couper le chemin par la pluie et le vent. Depuis cette époque, il y a toujours eu chaque année un combat entr'eux. Cet esprit de la montagne, ou *Son-tinh*, a fait beaucoup de choses admirables. Le roi *Li-anh-tou*, surnommé *Chinh-lao*, la sixième année de son règne, de J. C. 1170, lui éleva un temple qui s'appelle *Tan-vien*, et se trouve dans la province occidentale. L'esprit en prend le nom de *Tan vien-son-than*.

Vua trem, d'abord nommé *Li-ou-trao*, naquit dans le territoire de *Tu-liem*, de la province occidentale, et florissait du tems du roi *An-duong* qui régnait en même tems que l'empereur *Tan-thi-hoang*; on dit que sa taille était de vingt-trois coudées. Lorsqu'il était encore jeune, il fut frappé par un officier, pour s'être mal acquitté d'un emploi public. Il se retira près de cet empereur, et remplit sous lui la charge de *Tu-le-hien-uy*. Il fut envoyé par ce prince pour garder le pays de *Lam-dao* contre les ennemis du royaume, les *Hung-no*, qui le craignaient beaucoup; et, ayant rempli sa mission, il revint fort âgé dans son pays, et y finit ses jours. Ensuite, les mêmes ennemis venant souvent ravager les contrées du royaume qui leur étaient limitrophes, l'empereur fit couler en airain la statue de *Li-ou-trao* d'une grandeur étonnante, dans le ventre de laquelle il fit cacher trente hommes, et la fit mettre près de la porte de la ville impériale. Les ennemis voyant cette statue que les hommes cachés en dedans faisaient mouvoir en la frappant, et croyant que *Li-ou-trao*

y était renfermé, furent saisis de frayeur et n'osèrent plus par la suite faire des invasions ni venir piller dans le pays. Plusieurs siècles après, sous le règne de l'empereur *Dang-duc-tou*, au commencement du neuvième siècle de J. C., l'officier *Trieu-xuong* éleva un temple à *Li-ou-trao* pour lui offrir des sacrifices. Ce temple fut réparé, soixante ans après, par l'officier *Cao-bien* et *Cao-vuong*, sous le règne de *Dang l' tou*, et on lui éleva une statue de bois, à cause du secours qu'il avait donné contre le rebelle *Nam chieu*, qu'il mit hors de combat. Ce temple existe encore dans la ville de *Thuy-huong*, du territoire de *Tu-liem*. Tout cela se lit dans l'histoire *Dai-viet*, dont les auteurs ont dû examiner quelle foi l'on peut avoir aux vingt-trois coudées de la taille de *Li-ou-trao*, qui équivalent à la hauteur de six hommes, ainsi qu'à sa statue dont le ventre pouvait contenir trente hommes. Au reste, d'autres racontent différemment l'histoire ou la fable de *Vua-trem*, et disent que l'empereur *Thi-hoang*, ayant guerre avec les habitans du royaume de *Hung-no*, demanda au roi *An-duong* de lui envoyer *Li-ou-trao* qu'il avait connu lorsqu'il était venu en ambassade pour lui apporter le tribut. Le roi *An-duong* répondit qu'il était déjà mort ; mais l'empereur lui ayant ordonné de lui faire passer les os du mort, le roi *An-duong* craignit que son mensonge ne lui attirât quelque malheur ; il le fit donc tuer sur-le-champ, et envoya ses os à l'empereur. C'est ainsi qu'on le lit dans le livre *Thoat thien vinh su* ; mais on ne trouve

rien de semblable dans les livres de l'histoire *Dai-viet.*

On accorde encore une grande estime à *Bua-bach-ma*, général de la milice; son nom propre était *Ma-vien.* Il fit la guerre pour l'empereur *Han-quang-bu*, et fut envoyé par lui avec des troupes dans ce royaume qui était alors une province nommée *Giao-chu.* Il y vainquit une femme nommée *Trung*, qui avait chassé le lieutenant de l'empereur, et prétendait à la royauté. On l'appelait, à cause de cela, *Trung-buong.* Nous en avons parlé dans notre préface de la chronologie annamitique. Le général *Ma-vien* fit élever, en signe de sa victoire, une grande colonne d'airain, et fit graver dessus ces caractères : *Dou tra chiet giao chu duyet*, dont le sens est : *Quand la colonne d'airain sera brisée, la province sera perdue, ou l'empereur la perdra.* Cela se passa la 19ᵉ année de l'empereur *Han-quang-bu*, dix ans après la mort de J. C., et on le trouve raconté dans l'histoire *Dai-viet*, à l'endroit où il est parlé de *Touc-dou-hun.* Il vint ensuite retrouver l'empereur et mourut. L'héroïne dont nous venons de parler, en mémoire de son courage et des services qu'il avait rendus à son pays, lui fit élever un temple dans le territoire de *Phuc-loc*, de la province de *Thanh-hoa*, pour lui offrir des sacrifices; et c'est ainsi que son culte a commencé chez les Annamites. Mais il a encore un autre temple qui a depuis long-temps été élevé en son honneur dans la capitale, et que, de son nom, on a coutume d'appeler *Bua-bach-ma.* Le peuple le visite, surtout le 1ᵉʳ et le 15ᵉ jour de chaque mois.

Il faut joindre aux précédens une femme très-célèbre, nommée *Ba-chuo-lieu-hanh*, qui naquit dans le territoire de *Thïen-ban*, dans la province du midi. On rapporte qu'un jour qu'elle avait chanté beaucoup de chansons impudiques et déshonnêtes, elle fut tuée par quelques jaloux et jetée dans un fleuve. Le démon prit ensuite sa figure et son nom, et introduisit et établit son culte dans plusieurs provinces. On l'adore surtout dans le lieu nommé *Cua-toan*, du territoire de *Cuinh-luu*, dans la province *Nghe-an* où elle a un temple ou *Mieu*, desservi par deux jeunes filles. Quand une d'elles se retire, elle est remplacée par une autre. Ces jeunes filles sont choisies parmi celles du canton par *Ba-chua-lieu-hanh* elle-même ou par le démon en son nom; et celle qui est élue est désignée par l'une de ses deux desservantes ou prêtresses, qu'elle ou le démon inspirent dans son choix. On donne à celle qui se retire une petite somme d'argent pour vivre.

L'esprit tutélaire de la ville de *Ke-sat*, de la province orientale, était autrefois la fille d'un officier militaire, qui, avant de partir pour la guerre, avait fait vœu de la sacrifier à l'idole, s'il était vainqueur. Ayant remporté la victoire, et passant devant le temple de l'idole, comme il ne voulait pas sacrifier sa fille, ainsi qu'il en avait fait le vœu, sa barque s'arrêta par la puissance du démon, et il lui fut impossible de passer outre, jusqu'à ce qu'il eût noyé sa fille en l'honneur de l'idole. Les habitans de la ville de *Ke-sat* la prirent donc et l'honorèrent comme leur esprit

tutélaire; et le démon fit là beaucoup de choses surnaturelles. Aussi les payens eurent-ils une grande vénération pour cette jeune fille ou pour son esprit, jusqu'au moment où les chrétiens renversèrent son temple; ce qui devint par la suite un grand sujet de brouilleries entre les chrétiens et les payens, et l'occasion de beaucoup de dépenses.

Il y a encore un grand nombre d'esprits tutélaires en différens endroits, tels que *Vua-bach-ma*, *Vua-can*, *Vua-bach hac*, *Vua-Me-he*, *Chua Tri*, *Chua Que*, etc. Le premier d'entr'eux, *Vua-bach-ma*, est le patron de la ville royale ou de *Ke-cho*, où il a un temple avec une place assez grande, que le peuple fréquente principalement le 1er et le 15e jour du mois.

De Tien-su, Tho-cou, Vua-bep, et autres que le peuple adore.

Tous les artisans et les marchands adorent le premier maître ou l'inventeur de leur métier ou de leur commerce qu'ils nomment *Tien-su*. Ils ont dans leurs maisons un endroit déterminé qui lui tient lieu d'autel, où ils gardent son image peinte sur du papier sous la figure d'un vieillard. Ils la renouvellent au commencement de chaque année, et offrent devant elle des mets et brûlent des parfums les trois premiers jours. Ils l'adorent et l'invoquent fort souvent, surtout quand ils entreprennent quelque affaire, et alors ils font une offrande de mets pour qu'elle tourne à bien. Ils répètent aussi cette oblation toutes les fois qu'ils vont assister à un festin. Les artisans et les marchands qui forment corps, se rassemblent, une fois l'année, dans

un lieu public, et font une oblation solennelle à leur maître. Je ne crois pas qu'on doive assigner au culte du *Tien-su* d'autre origine que l'usage où sont les Chinois d'adorer non-seulement leurs pères et leurs parens après leur mort, mais encore leurs maîtres et surtout les anciens. C'est pour cette raison que les lettrés adorent leur Confucius comme le premier ou le principal de ceux qui leur ont transmis leur doctrine, et que les magiciens révèrent leur *Lao-tu* comme le premier ou le principal qui leur a appris l'art des enchantemens. Par une raison semblable, tous les artisans et les marchands adorent leur premier maître, celui qui a inventé et enseigné la profession qu'ils exercent.

Les gens du peuple adorent en outre l'esprit *Tho-cou*, c'est-à-dire, celui qui préside à la terre ou au lieu dans lequel ils habitent; ce culte est venu de ce qu'il y avait autrefois en Chine un tigre très-féroce qui tuait un grand nombre de voyageurs; personne n'osait sortir de peur d'être dévoré. C'est pourquoi l'empereur fit publier un édit et promit une récompense à celui qui le tuerait. Cinq frères de la famille de *Le* attaquèrent le tigre et le tuèrent. En conséquence, l'empereur, outre d'autres récompenses, les proclama magistrats et protecteurs des cinq parties de son royaume, et ainsi le peuple commença à les adorer et à les invoquer sous le nom de *Tho-cou*.

Le peuple adore aussi un autre esprit appelé *Tho-chu*, c'est-à-dire, le seigneur du lieu où ils habitent. L'origine de ce culte vient, à ce qu'on raconte, de

ce que, sous le gouvernement de la famille *Tan* qui commença à régner l'an de J. C. 265, un homme pauvre et de basse extraction nommé *Vuong-chat* était allé ramasser du bois. Il trouva quelques démons qui jouaient aux échecs, et s'assit par curiosité pour les voir jouer. Pendant ce tems, il arriva, par la ruse du démon, que sa faux qui était de fer fut rongée des vers, et lui-même devint tout autre, son visage était défiguré par la maigreur ; tellement que quand il revint chez lui, il ne fut pas reconnu des siens, et que sa femme ne voulut pas le recevoir, quoiqu'il lui assurât qu'il était le maître du lieu et du logis, et il put à peine obtenir d'elle qu'elle lui construisît une hutte ou cabane dans un coin du jardin, où il habita depuis et où il mourut. On reconnut alors qu'il était bien effectivement le maître de la maison, et ainsi il commença à être adoré, et, bientôt après, il fut déclaré officier du titre de *Thai-giam*.

Les femmes révèrent particulièrement aussi *Vua-bep*, l'esprit roi de la cuisine, dont on raconte l'origine de la manière suivante : un homme nommé *Trao-cao* eut une dispute avec sa femme qui s'appelait *Thi-nhi*, au sujet des biens qu'ils avaient amassés, chacun des deux époux les attribuant à son industrie. Le mari en vint à frapper sa femme, qui, remplie d'indignation, abandonna tous ses biens à son mari, se coupa les cheveux, et s'en alla habiter sur un pont, au confluent de trois rivières. Un homme nommé *Pham-lang* étant venu la trouver là, la prit pour femme, et, dans la suite, amassa beaucoup de

richesses. Le premier mari éprouva des malheurs et des accidens qui le réduisirent à la pauvreté la plus absolue, et le hasard fit qu'il vint demander des alimens auprès de son ancienne femme sans la reconnaître. Pour elle, elle le reconnut bien, et lui ayant, en l'absence de son mari, fait quelques questions sur les événemens qui lui étaient arrivés, elle eut pitié de lui, et lui apporta de quoi boire et de quoi manger en telle quantité que, bien repu et presque ivre, il se coucha et s'endormit. La femme, craignant alors d'être surprise par le retour de son mari, fit porter le dormeur par ses domestiques sur un tas de paille, et l'en fit couvrir, pour qu'il pût s'en aller lorsqu'il se réveillerait. Mais *Pham-lang* étant revenu de la chasse avec un cerf, mit le feu au tas de paille pour faire griller son cerf. *Trao-cao* fut étouffé dans ce feu, et *Thi-nhi*, touchée de compassion, se jeta aussi dans les flammes, et y périt. A cette vue *Pham-lang* désespéré du malheur de sa femme, sauta aussi dans le feu et mourut. La populace aveugle en prit occasion d'adorer ces trois personnes qui avaient péri dans les flammes, sous le nom de *Roi de la cuisine*, *Vua bep hai ou mot ba*, et l'on dit que les trois briques qu'on met sous la chaudière pour faire cuire les alimens, représentent *Trao-cao*, *Pham-lang* et *Thi-nhi*. Une quatrième brique qu'on place sur le feu recouvert de cendres, passe pour la représentation d'une servante de ces époux, nommée *Con-doi*. C'est pourquoi, le premier jour de chaque année, on suspend dans la cuisine une feuille de papier nouvellement achetée,

où la figure de ces quatre personnes est peinte; on lui fait, les trois premiers jours, l'offrande d'une table couverte de mets; on brûle des parfums, et on leur demande leur secours pour que les alimens de la famille soient bien cuits et bien assaisonnés pendant l'année, et autres choses du même genre. C'est encore une coutume particulière, que la jeune mariée, nouvellement entrée dans la maison de son mari, aille adorer *Vua-bep*, et lui demande de l'aider dans ce qui est relatif à la cuisine.

Indépendamment de ces esprits, les femmes en adorent d'autres dans différens endroits où il y a des monticules de terre ou des arbres d'une grandeur remarquable, tels que ceux qu'on appelle *Kay-da*. Elles ont coutume d'invoquer, en passant, *Ou-dou*, c'est-à-dire, le *Seigneur du monticule* ou l'*Esprit qui y domine*, et de faire vœu, s'il leur prête son secours pour faire de bons marchés, d'ajouter, à leur retour, quelques mottes de terre pour augmenter le tertre, ou d'y poser quelques livres de papier doré ou argenté, ou des couronnes de fleurs, ou des bâtons d'odeurs; ce qu'elles font, en revenant du marché, pour s'acquitter de leur vœu. C'est pourquoi l'on y voit un grand nombre de mottes de terre entassées. Souvent aussi l'on élève sur ces monticules une petite hutte et l'on y place une petite statue en l'honneur de l'esprit qui y domine. On a coutume aussi d'invoquer pour ses affaires ou son salut, en passant devant ces arbres dont je viens de parler, *Ba-nang*, esprit qu'ils croient y être contenu, et qu'ils supposent du sexe

féminin. On suspend en son honneur, aux branches de l'arbre, des couronnes de fleurs et des paquets de papier doré et argenté. On jette au pied de petits vases de gypse et des bâtons d'odeurs.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Transactions of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. Vol. I, part. 1. London, 1824, 4°.

Le premier volume des transactions de la Société Asiatique de Londres a paru, riche de science et de faits, et digne des noms augustes sous la protection desquels il est placé. Presque tous les mémoires qu'il contient sont consacrés à l'Inde, et ce n'est certainement pas à nous de nous en plaindre. L'abondance de ces richesses, au contraire, doit d'autant plus satisfaire ceux qui, sur le continent, s'occupent de cette intéressante partie de l'Asie, qu'ils sont, la plupart, dans l'impossibilité d'aller rectifier, par l'examen des lieux, ce que les résultats de leurs études peuvent avoir d'inexact et d'incomplet. Quelque consciencieuses, en effet, que puissent être leurs recherches, elles doivent toujours manquer de ce sentiment profond de la réalité, qui anime les travaux de celui qui peut dire : J'ai vu. Aussi, est-ce pour eux une bonne fortune, quand des hommes comme les Colebrooke et

les Malcolm rapportent en Europe les inspirations qu'éveille la vue des lieux, fécondées et soutenues par l'érudition et la philosophie. Mais une partie des travaux de ces savans échappe par cela même aux éloges de ceux qui sont condamnés à ne connaître l'Inde que dans les livres. Il faudrait avoir parcouru avec eux les contrées qu'ils décrivent, pour apprécier dignement l'exactitude et la vérité qu'ils mettent dans leurs tableaux. Aussi, notre attention s'est-elle spécialement portée sur deux mémoires, qui, pour être compris, n'exigent pas ces connaissances locales que les Anglais peuvent seuls posséder complétement. D'ailleurs, les matières qui en font le sujet, et le nom de leur auteur suffiraient presque pour justifier notre choix. Ce sont les mémoires n° II et VII de M. H. T. Colebrooke, intitulés : *On the philosophy of the Hindous*. Nous nous contenterons de donner les titres des autres,

N° V. *Memoir on Sirmor, by cap. G. R. Blane.*

VI. *Essay on the Bhills, by Maj. Gen. sir John Malcolm.*

VIII. *Account of the Banyan tree or* Ficus Indica *as found in the ancient Greek and Roman authors, by G. H. Noedhen.*

IX. *Translation of a samskrit inscription relative to the last Hindu monarch of Dehli, and comments thereon, by cap. J. Tod.*

Ce dernier mémoire est fort intéressant; c'est le travail d'un homme profondément instruit en histoire. Sous un titre modeste, il contient des détails curieux

sur cette race belliqueuse et poétique des Rajepouts, chevaleresque comme les guerriers du moyen âge, et comme eux célébrée par les chants des Bardes. Chose remarquable! tandis que, d'un côté, la puissance musulmane résistait à peine aux vives attaques de l'Occident, aggresseur à l'autre bout de l'Asie, le mahométisme ravageait l'Inde, et, moins heureux quoique aussi braves que les chrétiens, les descendans des *Pândavas* tombaient, après une lutte sanglante, sans espoir de se relever jamais (1). Sur le mémoire de M. Noedhen, nous ferons remarquer que c'est une heureuse idée d'avoir recueilli les témoignages de l'antiquité classique sur l'arbre important nommé *Ficus Indica*. Ce travail, fait avec autant de conscience que d'érudition, donne l'espoir que l'auteur continuera de relever les documens que nous ont conservés les auteurs anciens sur l'histoire naturelle et la philosophie de l'Inde. M. de Schlegel, qui a conçu cette idée, l'a déjà réalisée très-heureusement dans son histoire de l'éléphant, et surtout dans le curieux article intitulé *Sphinx*. Ce serait certainement un travail important et dont les résultats pourraient être immenses, que celui qui offrirait l'examen critique des connaissances de l'antiquité, sur cette terre de haute civilisation, qui, avec l'Égypte, se partageait les respects de ses sages.

---

(1) Le dernier roi de Dehli prétendait descendre de l'antique race des *Pândavas*, célébrée par le *Mahâbhârata*. Il régnait vers 1160 et suiv. de notre ère.

Depuis que l'illustre directeur de la Société Royale de Londres, M. Colebrooke, s'est consacré à faire connaître l'Inde, peu de morceaux plus remarquables ont honoré sa plume, que les mémoires qui vont nous occuper. Après l'*Amaracocha*, l'*Algebra of the Hindus*, les nombreuses dissertations qui enrichissent la collection de Calcutta, et surtout les mémoires profonds sur les Vedas, le *Prakrit*, etc., il était permis de croire que M. Colebrooke avait payé sa dette à la science. Aujourd'hui, il offre au public le résultat d'études philosophiques très-étendues sur des ouvrages dont l'obscurité surpasse peut-être ce qu'il y a de plus difficile en aucune langue. Il est presque impossible d'analyser des mémoires aussi pleins que ceux de M. Colebrooke; tant de faits et tant de vues ne se laissent pas aisément resserrer dans les bornes d'un article. Nous tâcherons cependant d'exposer avec fidélité au moins la marche de l'auteur et les plus saillans de ses résultats. Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'il n'y aura de nous, dans cet article, que l'expression de l'admiration et du respect qu'on doit à la science et au caractère de l'auteur.

Les Indiens ont plusieurs systèmes de philosophie dont les uns sont orthodoxes, c'est-à-dire, qu'ils n'attaquent ni la théologie, ni la métaphysique des Vedas, et les autres non orthodoxes. Dans la première classe sont les deux *mîmânsa*, nommés l'un *poûrva*, et attribué à *Jaimini*; l'autre *outtara*, ou plus ordinairement *vedânta*, attribué à *Vyâsa*. Le *poûrva* s'occupe principalement de l'interprétation des Vedas; l'*out-*

tara en déduit une doctrine philosophique dont le dernier terme est la négation du monde extérieur.

Parmi les systèmes qui ne sont pas purement orthodoxes, on compte le *nyâya*, attribué à *Gotama*. Il traite de l'art de raisonner, et représente assez bien l'école d'Aristote. A ce système s'en rattache un autre qui en est la seconde partie. C'est le *vaishechika*, attribué à *Kanâda*. Comme Démocrite, il soutient la théorie des atomes (1). Une troisième doctrine, en partie orthodoxe, en partie hétérodoxe, est le *sânkhya*, qui se subdivise en deux parties : la première se nomme proprement *sânkhia* ; elle est attribuée à *Kapila* ; la seconde se nomme *yoga*, et reconnaît pour fondateur *Patanjali*. Le premier mémoire de M. Colebrooke est consacré à l'exposition de cette doctrine ; il a préféré commencer par elle, à cause de l'analogie qu'elle offre avec les opinions des *Jainas* et des *Bouddhistes*.

M. Colebrooke explique d'abord ce qu'il faut entendre par le mot même de *sânkhya*. On a faussement conclu de l'étymologie du mot (*sankhyâ*, *nombre*) que ce système avait de l'analogie avec celui de Pythagore. Mais il peut signifier aussi *raisonnement*, *examen*, et c'est dans ce sens qu'un auteur

---

(1) Démocrite vivait entre 469 et 361 avant notre ère. Diogène Laërce (l. 9, § 41), Clément d'Alexandrie (Strom. l. 1, p. 303), et Hesychius de Milet, nous apprennent qu'il avait voyagé en Egypte, en Perse et dans l'Inde. Diogène Laërce entre autres dit : Τοῖς τε γυμνοσοφισταῖς φασί τινες συμμίξαι αὐτὸν ἐν Ἰνδίᾳ.

indien dit des philosophes *sânkhya* : « Ils exercent » leur jugement (*sankhyá*), et discutent sur la na- » ture et les vingt-quatre autres principes; aussi, » sont-ils appelés *sânkhya*; » ce que l'on pourrait très-bien traduire par *raisonneurs*, ou philosophes de la *raison*.

Le fondateur présumé de cette secte est *Kapila*, sur lequel il est difficile de rien dire de certain. Les sens divers que l'on peut donner à son nom, expliquent, selon M. Colebrooke, la multiplicité des légendes qui enveloppent et obscurcissent son histoire. Peut-être même n'est-ce qu'un personnage mythologique, auquel le véritable auteur de la doctrine aura cru prudent d'attribuer ses idées.

Elles sont au reste consignées dans un livre de *Soûtras* ou aphorismes, attribué à Kapila lui-même, et commenté par *Vijnâna-Bhixou*, dont l'ouvrage est intitulé *Kapila-bâchya*. Mais le meilleur texte où l'on doive puiser les principes de cette philosophie est le *kârikâ*, par *Ishwara-krichna*. M. Colebrooke cite encore plusieurs traités ou commentaires qu'il a consultés pour son travail, et donne des détails sur la deuxième branche de cette doctrine nommée *yoga-shâstra*; elle est attribuée à *Patanjali*, personnage mythologique, et grammairien inspiré. Deux commentaires sur cette doctrine sont attribués, l'un à *Vedavyâsa*, fondateur du *vedânta*, l'autre à *Bhoja-râja*, roi de *Dharâ*. L'école de *Patanjali*, qui reconnaît l'existence de Dieu, est nommée déiste, *seshwara-sânkhya* (*sânkhya cum Deo*); celle de *Kapila*

s'appelle athée, *nir-îshwara-sânkhya* (*sânkhya sine Deo*) (1). Une troisième école nommée *Paurânika-sânkhya* est développée dans les Pourânas appelés *Matsya*, *Koûrma*, et *Vichnou*, qui, tous, contiennent des légendes relatives aux diverses incarnations de ce dieu. Peut-être même est-ce ce système qui domine dans la cosmogonie de *Manou* (Lect. I, sl. 14 — 19). Suivant cette doctrine, le monde n'est qu'une illusion sans réalité.

Le but commun de toutes les écoles *sânkya*, comme des autres sectes philosophiques de l'Inde, est le souverain bien. Le souverain bien, c'est l'absence de la douleur, en d'autres termes, l'état de l'ame débarrassée des obstacles qu'élève autour d'elle le monde extérieur. Or, dans la doctrine *sânkya*, le seul moyen d'atteindre le souverain bien, c'est la science, qui consiste dans la distinction exacte des principes du monde externe et du monde interne. En effet, les moyens qu'enseigne la révélation, comme les autres moyens temporels, sont insuffisans, car ils sont impurs : ici, par révélation, le philosophe entend, non les dogmes de la croyance indienne, mais l'ensemble des pratiques religieuses recommandées par les Védas. Ils sont impurs, reprend un scholiaste, parce qu'ils recommandent le meurtre des animaux. Car, si un précepte particulier a dit : « Tue la victime consacrée », une

---

(1) Ceci explique cet énoncé si obscur du Catalogue des manuscrits samsk. « Le *Sânkhya* est double, la partie avec *Iswara*, la partie » sans *Iswara*, etc.» V. p. 78, No 102.

loi générale ordonne : « Ne fais de mal à aucun être vivant. »

Or, on parvient à la science par trois moyens; en d'autres termes, à part l'intuition qui n'appartient qu'aux êtres supérieurs, il y a trois sources de la certitude : la perception, la déduction, et l'affirmation. La déduction est de trois sortes : 1° on déduit un effet d'une cause ; 2° une cause d'un effet; 3° la déduction se fait de quelque circonstance accessoire, ou d'un rapport autre que celui de cause et d'effet. Par affirmation, on entend la simple énonciation d'un fait, ou la tradition, ou encore la révélation, qui, en ce dernier sens, n'embrasse que la révélation des livres sacrés appelés *Vedas*. Ces trois manières de connaître s'exercent de la façon suivante : les objets sensibles sont connus par la perception ; ceux qui ne le sont pas, par la déduction; ceux qui ne sont saisissables ni au sens ni au raisonnement, par la révélation.

De ces trois moyens réunis dérive la science, c'est-à-dire la connaissance distincte des principes qui, dans le système *sânkhya*, sont au nombre de vingt-cinq; ce sont :

1° La nature, *Prakriti* ou *moûla-prakriti*, la matière; dans la cosmogonie des Pourânas, *Mâyâ* ou l'illusion; dans la mythologie, *Brâhmî* ou l'énergie de *Brahmâ*. C'est la substance première, indestructible, indivisible, que l'on conclut de ses effets, qui produit et n'est pas produite;

2° L'intelligence, *Bouddhi* ou *mahat;* en mythologie

c'est la trinité, de laquelle le *Matsya-pourâna* dit : C'est une personne et trois dieux : *eká moûrtis trayo deváh* ;

3° La conscience, *Ahankâra*, le *moi* ; elle procède du principe intelligent, et donne naissance aux suivans ;

4°—8° Les cinq atomes subtils nommés *Tanmâtra*, que les sens grossiers de l'homme ne peuvent saisir ; ils produisent les cinq élémens qu'on verra plus bas ;

9°—19° Les onze organes des sens. Dix sont externes, savoir, cinq pour la sensation, et cinq pour l'action ; le onzième, *manas* ou l'esprit, est interne : il est à la fois passif et actif. Les cinq instrumens de la sensation sont l'œil, l'oreille, le nez, la langue et la peau. Les cinq instrumens de l'action sont l'organe vocal, les mains, les pieds, les voies excrétoires, et les organes de la génération. Ces onze organes, avec l'intelligence et la conscience, constituent l'ensemble des treize instrumens à l'aide desquels s'accomplit le fait de connaître. Le sens externe perçoit, le sens interne examine, la conscience s'interpose, et fait à elle-même l'application de la sensation, l'intelligence décide, et l'organe extérieur exécute.

20°—24° Les cinq élémens dérivés des cinq particules élémentaires nommées plus haut. Ce sont l'*ákásha* ou l'éther subtil qui remplit l'espace, l'air, le feu, l'eau et la terre ;

25° L'ame, appelée *Pouroucha*, *poumas*, *âtman* ; les deux premiers mots veulent exactement dire le

mâle ; elle est multiple, individuelle, éternelle, inaltérable, immatérielle.

M. Colebrooke expose ensuite avec une grande lucidité le système de la double création immatérielle et matérielle, puis l'énumération des obstacles qui arrêtent la science, tels que le mal, l'erreur, la passion, et l'examen des trois qualités ou *gouna*, *satwa* la vertu, *rajas* la passion, *tamas* l'obscurité, qualités auxquelles tous les êtres participent à un plus ou moins haut degré. Il examine ensuite une opinion particulière à l'école de *Patanjali*, qui attribue à l'accomplissement de certaines pratiques bizarres la vertu de donner à l'homme un pouvoir surnaturel (*vibhoûti*). M. Colebrooke y reconnaît le germe d'une croyance à la magie, avec d'autant plus de raison, que les *yoguis*, parvenus à ce pouvoir, sont toujours, dans les drames populaires, représentés comme des sorciers.

Quant à l'existence de Dieu, les deux écoles *sânkhya* diffèrent, ainsi que nous l'avons dit plus haut. *Patanjali* reconnaît un dieu (*Ishwara*), distinct de toutes les autres ames, insensible aux maux qui les atteignent, comme aux conséquences des bonnes et des mauvaises actions ; il est la toute science, et n'est limité ni par le tems ni par l'espace. *Kapila*, au contraire, nie l'existence d'un être infini, dont la volonté gouverne le monde. Pour lui, la cause unique de laquelle tout sort par des développemens successifs, c'est la nature, le premier des principes, qui crée par le mélange des trois qualités, et dans lequel

les êtres retournent s'absorber à la fin des tems. Telle est la différence essentielle et caractéristique de ces deux écoles. Dans les autres matières, elles ne diffèrent pas, quant au fond de la doctrine, mais seulement par le plus ou moins haut degré d'importance qu'elles attachent aux pratiques extérieures. *Patanjali* donne plus à la dévotion et à la forme, *Kapila*, à la recherche des principes et au raisonnement; l'un est plus mystique, l'autre plus philosophe, quelqu'inadmissibles que soient souvent ses conclusions.

Pour compléter cette analyse, il nous faudrait suivre M. Colebrooke dans l'exposition de plusieurs opinions de détail, qui sont professées par cette école; telles que : Rien n'est produit de rien, par cette raison que *effectus est eductus potius quàm productus;* qu'il y a une cause générale des phénomènes qui se passent sous nos yeux, mais que cette cause est égale à son effet, c'est-à-dire qu'elle ne va pas au-delà; que l'ame est individuelle, et qu'il n'y en a pas une seule pour tous les corps, comme disent les panthéistes; autrement, à la naissance d'un individu, tous naîtraient, comme à sa mort tous devraient mourir, etc. Partout il faudrait admirer et l'art avec lequel ces idées si obscures sont exposées, et comment, à travers le style figuré et énigmatique des Indiens, M. Colebrooke a pu arriver à dégager l'idée philosophique qui y est contenue. La manière des écrivains originaux offre en effet à l'Européen des difficultés de plus d'un genre. Les philosophes indiens, comme s'ils ne pouvaient échapper aux influences poétiques de

leur climat, traitent les questions de la métaphysique la plus abstraite par similitudes et métaphores, et empruntent aux objets de la nature des comparaisons plus ou moins inexactes qu'ils donnent pour des raisonnemens. C'est même un caractère de leurs ouvrages qui nous semble très-bien rendu par le mémoire de M. Colebrooke, où des morceaux brillans traduits avec une grande fidélité, se mêlent à ce qui n'est que de simple exposition, et donnent à l'ensemble de son travail une expression frappante de vérité locale. Après ce jugement sur ce bel ouvrage, on nous pardonnera de ne pas encore examiner à fond la doctrine qu'il expose. Il y aurait de la présomption à vouloir entreprendre ce que M. Colebrooke a sans doute cru prématuré de faire. Toutefois, quelqu'impartialité qu'il ait mise dans son exposé, il n'a pu s'empêcher d'appeler erronées quelques-unes des opinions de cette école, et, dans ce nombre, il serait trop indulgent de ne pas mettre l'athéisme de Kapila et de ses disciples. Quant à la morale, la manière dont ce philosophe la traite, et la place qu'il lui donne dans son système méritent d'être examinées. Pour *Kapila*, le mal c'est l'obstacle; et par là il entend, non pas en général ce qui arrête ici-bas le développement de notre nature et de ses tendances diverses, mais seulement ce qui empêche la science. Aussi, pour lui, le plus grand des maux est-il l'erreur; la folie et la passion sont aussi des maux, parce qu'elles troublent l'esprit et l'empêchent d'atteindre la vérité. La morale, dans ce système, n'a donc qu'une place

secondaire; ou, à vrai dire, il n'y a pas de morale; car le but de l'homme, dans cette vie, n'étant pas la vertu, mais la science, tous ses devoirs se résument dans l'unique obligation de connaître.

Le second mémoire de M. Colebrooke roule sur la philosophie *nyâya*. Nous regrettons que les bornes de cet article nous empêchent d'en rendre un compte détaillé. On y verrait quelle étonnante analogie présente cette doctrine avec la philosophie d'Aristote. Ce sont les raisonnemens syllogistiques et les catégories du philosophe grec. Ce système, double comme le *sânkhya*, renferme une partie, qui, sous le nom de *vaishechika*, traite particulièrement des objets physiques, et expose une théorie de la création par les atomes, semblable de tout point à celle d'Épicure et de Lucrèce. *Kanâda*, le fondateur supposé de cette école, possède en physique des idées fort remarquables; il croit, entre autres choses, que le son se propage par ondulations, et que les parties de l'air, poussées successivement l'une par l'autre, communiquent ainsi l'ébranlement qu'elles ont reçu, à l'organe de l'ouïe (voy. Part. II, pag. 109). Ce mémoire offre encore un autre intérêt: c'est qu'il contient la réfutation ou l'examen de plusieurs opinions attribuées aux *Jainas* et aux *Bouddhistes*. Une remarque de M. Colebrooke, qui prouve la singulière aptitude des Brahmanes pour les recherches philosophiques de tout genre, c'est que, de tous les systèmes qu'ils nous ont transmis, celui qui a été le plus souvent développé est le système *nyâya* ou aristotélicien. Ce fait

est d'autant plus remarquable, que cette doctrine, ennemie du mysticisme, doit paraître, au premier coup-d'œil, incompatible avec la tendance bien connue du génie indien.

Un mémoire que nous aurions aussi voulu faire connaître autrement que par une simple annonce, est celui de sir John Malcolm sur les *Bhills*, peuplade sauvage qui habite les montagnes de *Kandeish*, *Malwa* et *Rajpoutana*. L'auteur donne sur ce peuple des détails dont l'intérêt est extrême sous le rapport de la connaissance de l'Inde ancienne et de l'Inde moderne (1). Le point de vue de sir Malcolm nous paraît très-élevé; il cherche à montrer tout ce que l'histoire primitive de l'Inde pourrait gagner à la connaissance exacte des usages et des mœurs des peuplades qui vivent proscrites dans les montagnes, et, en même tems, des castes inférieures que le mépris des Brahmanes retient aux derniers rangs de la hiérarchie politique. On ne peut, en effet, s'empêcher de croire avec l'auteur qu'elles ont dû conserver des restes précieux des croyances qui régnaient dans l'Inde avant l'établissement de la constitution religieuse dont *Manou* nous a laissé le code. Cette idée a le grand avantage de trouver son application, quelqu'opinion qu'on adopte d'ailleurs sur l'origine et le développement de l'organisation sociale de cette vieille contrée.

(1) M. Malcolm est l'auteur du grand ouvrage intitulé : *Memoir on central India*, dont M. de Sacy a donné une analyse si intéressante dans le *Journal des Savans*, cahier de février 1825.

Or, selon nous, toutes les hypothèses par lesquelles on tenterait de résoudre ce problême difficile, se réduisent aux deux suivantes : d'une part, on peut croire que la conquête seule a pu établir une constitution dans laquelle la victoire paraît avoir marqué les rangs, et alors on s'explique comment les Brahmanes ont proscrit ces tribus belliqueuses, qui n'ont pas voulu accepter, avec l'esclavage, une place dans leur hiérarchie systématique ; d'autre part, quand on pense au caractère superstitieux et timide des Indiens, il est permis de croire que le sacerdoce, avec tous les moyens d'influence que la religion et les lumières mettaient dans ses mains, n'aura pas eu beaucoup de peine à établir, d'une manière durable, son empire sur les autres classes de la société. Les rois et les guerriers auront sans doute protesté contre l'usurpation; et, dans ce système, l'incarnation de *Vichnou* en *Parashou-Râma* (*Râma*, armé de la hache), témoignerait d'une ancienne lutte entre le pouvoir militaire et le pouvoir religieux. Mais le dieu finit par vaincre, et le pouvoir resta aux Brahmanes. Quoi qu'il en soit dans l'une et l'autre de ces hypothèses, les recherches que les Anglais sont en état de faire sur les peuplades qui sont restées en dehors de la hiérarchie brahmanique, doivent jeter un grand jour sur les tems antérieurs à l'établissement de ce système (1).

BURNOUF fils.

---

(1) Nous pourrions apporter en faveur de la première de ces hypothèses, des raisons d'un certain poids, et jusqu'à un certain point des

Controversial tracts on Christianity and Mohammedanism, by the late rev. Henry Martyn, *and some of the most eminent writers of Persia, translated and explained; to which is appended an additional tract on the same question; and, in a preface, some Account given of a former controversy on this subject, with extracts from it; by the* S. Lee, A. M. *honorary member of Asiatic Society of Paris, and professor of arabic in the university of Cambridge, etc.,* with a portrait of M. Martyn. Cambridge, 1824. Price l. 1. 5. s. bds.

Comme, pour rendre un compte détaillé de l'ouvrage dont le titre précède, il faudrait nécessairement entrer dans des discussions théologiques qui pourraient paraître déplacées dans un journal du genre de celui-ci, nous sommes forcés de nous contenter de donner seulement une idée de cet important travail, qui fait le plus grand honneur au savant et laborieux M. le révérend Lee, l'un des orientalistes d'Europe les plus distingués. En le publiant, M. Lee a principalement eu en vue de faire connaître différens traités de controverse sur le christianisme et l'islamisme,

faits. On sait qu'outre le mot *jâti*, qui veut dire *classe*, les castes indiennes portent le nom de *varna*, ou *couleur*. Si les castes se distinguent par la couleur, quelle autre cause que la conquête aurait pu rapprocher l'une de l'autre, et soumettre au même système politique des races d'origine diverse ?

qui ont paru en Perse il y a quelques années. On doit ceux qui ont été écrits contre la religion musulmane, au feu révérend Henri Martyn, pieux missionnaire anglais, auteur de deux traductions du Nouveau-Testament, l'une en persan et l'autre en hindostani.

Deux siècles auparavant, une controverse du même genre eut lieu presque dans la même contrée, et le savant professeur de Cambridge en entretient le lecteur dans sa préface d'une manière détaillée. Un prêtre catholique nommé Jérôme Xavier, connu par une *Vie de Jésus-Christ*, et de *saint Pierre*, en persan (1), écrivit, en 1596, un ouvrage dans la même langue, pour prouver d'une part la vérité de la religion chrétienne et de l'autre la vanité de tous les autres cultes : il intitula cet écrit آینهٔ حق نما *le Miroir qui montre la vérité.* Après une préface de huit pages et une épître dédicatoire à l'empereur Djihanghir, de dix pages, l'auteur entre en matière ; il expose les dogmes fondamentaux de toutes les religions, dans tous les siècles et dans tous les pays ; c'est-à-dire l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, les récompenses et les peines après la mort ; il examine ensuite les caractères de la vraie religion, et soutient qu'ils se trouvent dans la religion chrétienne ; il développe les dogmes particuliers de cette religion, et la défend contre les Musulmans, dont il attaque

(1) Ces deux ouvrages ont été publiés par Louis de Dieu, avec une traduction latine. On trouvera dans la préface de la *Vie de Jésus-Christ*, quelques particularités sur ce missionnaire.

ensuite le culte, et dont il réfute les opinions. Cet ouvrage est écrit en forme de dialogue entre le missionnaire et un docteur musulman; après en avoir donné, dans sa préface, une notice, la table des chapitres et des sections, et plusieurs extraits forts curieux, M. Lee passe à l'examen de la réponse qu'un Persan fort instruit, nommé Ahmed-ben-Zaïn-elabédin-el-Aloui, fit à l'ouvrage du père latin, en 1031 de l'hégire, 1621 de J.-C. D'après ce qu'il en cite, on voit que le docteur musulman possédait bien nos saintes Écritures, et qu'il en tire, contre les raisonnemens du P. Xavier, des argumens dont quelques-uns méritent d'être connus. L'analyse de cet ouvrage est suivie de la réfutation qu'a cru devoir en faire le savant professeur de Cambridge; vient ensuite un résumé de la réplique de Guadagnoli, à l'ouvrage précédent intitulé : *Apologia pro christianâ religione, quâ respondetur ad objectiones, Ahmed filii Zinalabadin, Persæ Asphanensis*, etc., *Romæ*, 1631. Enfin M. Lee passe aux débats religieux qui ont eu lieu entre le révérend Martyn et des docteurs persans, controverse qui est le principal objet de cet ouvrage. Il suffira de dire ici qu'Henri Martyn, ayant demandé à un savant Musulman de lui faire connaître les preuves de la mission prophétique de Mahomet, ce docteur, nommé Mirza Ibrahim, écrivit un court traité en arabe sur ce sujet. Martyn composa en persan trois autres traités en réponse, et deux Musulmans, Mirza Mohammed Hamadani et Aga Acbar, répliquèrent ensuite au missionnaire anglais. Ce sont ces différens

traités pour et contre le christianisme que M. le révérend Lee a voulu faire connaître au public en les traduisant en anglais.

Celui de Mirza Ibrahim occupe seulement vingt-neuf pages; il a pour but de prouver la mission de Mahomet par les miracles qu'il a faits, et surtout par le seul dont le prophète arabe ait parlé, par le Coran, qui, selon les Musulmans, est le plus excellent des livres, et dont l'éloquence *spirituelle* prouve qu'il est émané de Dieu. La traduction de ce traité est suivie d'un appendix qui renferme un long morceau sur les prédictions et les miracles de Mahomet, avec le texte persan en regard, tiré du traité d'Aga Acbar, dont M. Lee a aussi parlé dans la préface et dans des notes, p. 22 et suiv., p. 37, 106 et suiv. Nous ne nous arrêterons pas aux réponses du révérend Martyn : il parle en bon chrétien, convaincu de la religion chrétienne et de la fausseté de la religion musulmane. Dans le premier traité, il soutient qu'on ne peut apporter aucune bonne raison pour prouver qu'il faut croire à la mission de Mahomet; dans le second il démontre pourquoi l'on ne doit pas y croire; dans le troisième il parle contre le système des sofis, et défend la vérité des cultes établis par Moïse et par Jésus-Christ.

La traduction de Mohammed Ruza, d'Hamadan, suit celle des traités de Martyn. Le docteur musulman entreprend d'établir la vérité de la mission de Mahomet, et de répondre aux argumens d'Henri Martyn. Ce travail est beaucoup plus long que les trois traités réunis du missionnaire anglais; car ils n'occupent que

quatre-vingts pages, et celui-ci en remplit deux cent quatre-vingt-dix. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'exposition des passages de la Bible, qui paraissent se rapporter à Mahomet : plusieurs sont déjà connus; mais notre auteur en rapporte d'autres qui le sont moins, et il leur donne une interprétation favorable à ses vues. Il entre aussi dans de longs détails sur une prophétie attribuée à un jeune enfant hébreu, nommé Nahman, dont parle Wolf dans sa *Bibliotheca heb.* t. I, p. 67. Dans le dernier chapitre de son traité, il répond à différentes objections du révérend Martyn, et il s'efforce d'appliquer à Mahomet plusieurs passages de l'Ancien-Testament, que le missionnaire anglais a, avec tous les chrétiens, considérés comme se rapportant à J.-C.

Comme ce dernier traité est resté sans réponse, M. le rév. Lee a voulu remplir cette lacune, et il l'a fait avec autant de zèle que de talent; traitant la question en résumé, il combat les principes adoptés par les controversistes musulmans touchant l'évidence religieuse, et en pose d'autres; il soutient victorieusement l'intégrité de nos saintes Écritures contre l'opinion des Musulmans; il établit, d'après la Bible, les moyens de reconnaître les vrais prophètes, et examine si, d'après ces *criteria*, Mahomet peut être considéré comme tel. Enfin, après avoir répondu à quelques assertions du docteur d'Hamadan, il trace, en terminant, quels sont, d'après l'Écriture, les devoirs de l'homme ici-bas, et la doctrine qu'il doit suivre. La manière dont M. Lee a traité ce sujet est extrêmement

satisfaisante : il a joint à la logique du raisonnement la force des preuves, que son érudition et sa piété lui ont facilement fournies, et nous osons dire qu'il serait difficile de faire quelque chose de mieux en ce genre.

Nous devons ajouter qu'on trouve, dans le courant de l'ouvrage, plusieurs notes intéressantes du savant professeur de Cambridge. Une des plus curieuses est celle qui concerne les traditions du prophète, p. 74 et suiv. ; elle est tirée du *Kafi*, ouvrage qui jouit d'une grande autorité chez les Schiites, dont la secte est dominante en Perse. Une autre non moins remarquable est celle où M. Lee donne des vues nouvelles sur les sources d'où Mahomet a tiré ses connaissances bibliques. Il pense qu'il les a acquises dans son voyage en Syrie, et il en donne des preuves qu'on lira avec le plus grand intérêt.

Nous ne saurions finir sans engager les orientalistes et les personnes qui s'occupent de matières religieuses à lire l'ouvrage dont nous venons de parler, et surtout l'excellent résumé qui le termine.

GARCIN DE TASSY.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Mars 1825.

M. DISANT (Édouard-Barthélemi), élève de l'École royale des Langues orientales, est admis au nombre des membres de la Société.

M. Nœhden, secrétaire de la Société royale Asiatique de Londres, écrit au Conseil en lui envoyant, au nom de cette Société, le premier fascicule du premier volume de ses Mémoires.

L'ouvrage sera déposé à la Bibliothèque ; on adressera à la Société Asiatique de Londres les remercîmens du Conseil, avec un exemplaire complet du *Journal Asiatique* et des divers ouvrages publiés par la Société.

M. de Boisseroles présente un spécimen du caractère dévanagari qu'il fait graver.

M. E. Coquebert de Montbret fait un rapport sur la Grammaire Hébraïque manuscrite, envoyée par M. Testard.

On annonce que la Grammaire Japonaise sera imprimée pour l'époque de la prochaine séance du Conseil, et que probablement le Recueil des Fables arméniennes de Vartan pourra l'être pour celle de la séance publique. On rend compte des moyens pris pour que la première

livraison de l'épisode samskrit de *Yadjnadatta*, puisse être prête à la même époque.

M. E. Coquebert de Montbret communique la traduction d'un chapitre d'*Ibn-Khaldoun*.

M. de Sacy lit deux extraits du même auteur, relatifs à la critique historique.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 7 Février.

Par M. Jomard, de la part de l'auteur, *Dictionnaire français-wolof et français-bambara*, suivi du Dictionnaire *wolof-français*, par M. J. Dard, 1 vol. in-8°., Paris, 1825. — Par M. Jomard. *Coup d'œil rapide sur les progrès et l'état actuel des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*. Brochure in-8°. — Par madame veuve Langlès. *Catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque de feu M. Langlès*. 1 vol. in-8°. — Par la Société de Géographie. Le premier volume de ses Mémoires, contenant le *Voyage de Marco-Polo*. 1 vol. in-4°. — Par M. Lee de Cambridge. *Controversial tracts on christiany and mohammedanism*, etc. 1 vol. in-8°. — Par M. Franz Bopp. La première livraison de sa *Grammaire samskrite*. 1 vol. in-4°. — Par M. Fræhn. Compte rendu dans l'*allg. litteratur Zeitung* de Jena, du *Catalogue des monnaies arabes du cabinet I. et R. de Milan*, feuilles réunies en une broch. in-4°. — Par M. Garcin de Tassy. *Ching-lou ming jin Wenta*. une brochure chinoise, in-8°. — Par M. le comte d'Hauterive. *Bulletins de la Grande-Armée pendant les années* 1805, 1806 *et* 1807 *en turc*. 3 vol. in-4°. — Par le même. *Iconographie grecque par Visconti*. 3 vol. in-4°. avec 1 vol. de

planches, in-fol. — *Idem. Iconographie romaine par Visconti et Mongez.* 2 vol. in-4°., 2 vol. de planches in-fol. — Par M. Desmichels. *Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge.* 1 vol. in-8°. — Par la Société Biblique de Paris. Nos 31 et 32 de son *Bulletin mensuel.*

Séance du 7 Mars.

Par son Exc. le Ministre des affaires étrangères. *Collection des Classiques latins de M. Lemaire.* 63 vol. in-8°. — Par la Société royale Asiatique de Londres. Le premier volume, première partie de ses *Mémoires.* 1 vol. in-4°. — Par M. Habicht, correspondant à Breslau. *Epistolæ quædam arabicæ*, etc. 1 vol. in-4°. rel. — Le même. *Les Mille et une Nuits en arabe*, première partie. 1 vol. in-18, Breslau, 1824. — Par M. Tholuck de Berlin. *Blüthensammlung aus der Morgenlandischen Mystik.* 1 vol. in-8°., 1825. — Par M. le baron de Sacy. *Eusebii Pamphili chronicon græco-armeno-latinum.* Venetiis, 1818, 2 vol. in-4°. — Par M. Gesenius. *Carmina Samaritana e codicibus Londinensibus et Gothanis.* Lipsiæ, 1824, in-4°. — Par M. Jullien de Paris. Divers opuscules extraits de la *Revue Encyclopédique*, et une *Notice sur Girodet, avec portrait.*

Examen d'une controverse au sujet de Grammaires grecques, publiées en Allemagne, en Angleterre et en France.

Une grave discussion s'est engagée entre deux hellénistes : l'un, M. Burnouf ; l'autre M. Isambert, avocat au conseil. Le sujet était léger dans le principe, comme celui de presque tous les débats qui ne se compliquent que par l'a-

crimonie des contendans. — M. Burnouf a rendu compte dans le Journal Asiatique du *Système perfectionné des conjugaisons des verbes grecs*, par M *Frédéric* THIERSCH; et dans une lumineuse analyse il a exprimé le chagrin qu'éprouve l'orientaliste de ne pas voir renverser, pour les langues de l'Inde, comme on l'a fait pour le grec, *cet échafaudage de conjugaisons différentes qui embrouille prodigieusement leurs grammaires, et de ne pas voir substituer à cette effrayan'e synthèse une simple et commode analyse.* — M. Burnouf avait le droit de louer M. Thiersch, puisque, auteur d'une grammaire grecque, dont la logique a perfectionné la syntaxe, il trouvait, dans les travaux de ce professeur allemand, un hommage rendu à la manière de conjuguer les verbes grecs, qu'il avait adoptée. — M. Burnouf ne s'était pas attribué l'invention de cette méthode qui fait, a-t-il dit (page 370), *depuis dix ans la base de l'enseignement dans les écoles françaises*; mais il n'en avait pas signalé l'inventeur. — M. Isambert semble s'être affligé de cette omission, qui eût été assez indifférente, si M. Burnouf n'eût pas fixé à dix années l'époque où cette nouvelle doctrine de l'enseignement a été adoptée; et il a fait admettre dans la *Revue Encyclopédique* (t. XXII, page 763) une réclamation contre l'omission du nom de l'auteur de cette méthode, et contre la date de sa publication. — M. l'avocat au conseil s'y est montré élève reconnaissant de M. Gail. Voulant réparer une omission grave de M. Burnouf, il a donné à M. Gail l'honneur d'avoir introduit la réforme dans la conjugaison des verbes grecs; d'avoir détrôné τυπτω; d'être l'auteur de la belle découverte d'une conjugaison unique; et d'avoir, vingt ans avant la grammaire du célèbre professeur, popularisé cette découverte, en l'enseignant au Collége de France, dans ses cours obligés comme dans ses cours élémentaires et gra-

tuits. — Cette réclamation n'avait rien d'offensant pour M. Burnouf : elle révélait seulement que M. Gail, plus âgé que lui, et venu à la science avant lui, pouvait lui avoir dérobé l'honneur d'une découverte que nous eussions due plus tard à son génie pour l'analyse; il s'est cependant pressé de répondre, et il a mêlé un peu de fiel à sa réplique. — Il invite M. l'avocat aux conseils à ouvrir un peu sa grammaire grecque, *imprimée pour la première fois en* 1813; *pour la douzième, en* 1824, sa grammaire, *que les livres de commerce du libraire Delalain, sur lesquels s'enregistrent les jugemens du public*, attestent être un ouvrage qu'il préconise et qu'il recherche; il l'invite donc à ouvrir sa grammaire grecque pour se convaincre qu'il a été le premier à rendre à M. Gail une éclatante justice. — On pourrait supposer que le savant professeur n'est pas aussi équitable qu'il se flatte de l'être, puisqu'il assigne à la publication de la nouvelle méthode l'époque précise de la première édition de sa grammaire, et qu'il semblerait devoir résulter de cette coïncidence d'époque, que c'est à ce livre élémentaire que serait due la popularité de cette belle découverte. Toutefois, amené à déclarer qu'elle n'est pas de lui, il ne veut pas qu'elle appartienne à aucun autre auteur contemporain; il proclame que M. Gail, dont il vient d'encenser la modestie, s'est fait à tort attribuer le mérite de la méthode de la conjugaison unique, *puisque c'est le rédacteur de la méthode grecque de Port-Royal qui en est l'auteur*. — Il nous semble que cette attaque manque de justesse; et, ce qui est plus grave, de justice. Nous avons consulté Port-Royal, et si nous y avons lu, page 113, édition de 1696: *On peut réduire tous les verbes grecs* à deux sortes de conjugaisons, l'une des verbes en ω, et l'autre, des verbes en μι; nous lisons aussi, p. 114 et ailleurs encore : *Il faut prendre garde à quatre choses pour bien conjuguer;* deux

desquelles doivent être remarquées généralement dans tous les tems ; savoir, la *figurative* et la *terminaison*, et deux autres qui ne se rencontrent qu'en certains tems particuliers ; savoir, l'*augment* et la *pénultième* ; de sorte qu'il détruit au verso ce qu'il a établi au recto, et qu'ayant indiqué la réduction des verbes grecs à deux conjugaisons, comme possible, non-seulement il ne signale aucun moyen d'exécution, pour réaliser cette possibilité, mais encore il retombe dans la routine de la figurative et de la pénultième. — Si Port-Royal est l'inventeur de cette belle découverte, pourquoi les corps enseignans, depuis Port-Royal jusqu'à M. Gail, c'est-à-dire pendant environ cent ans, ne l'ont-ils jamais enseignée? Pourquoi a-t-on, pendant cent ans après Port-Royal, fatigué les élèves de l'étude de la figurative et de la pénultième? Port-Royal était aux mains de tous les hellénistes ; il aurait fait cette découverte, aujourd'hui si judicieusement appréciée, et aucun de ces professeurs, venus avant M. Gail, n'aurait même pressenti son influence sur l'enseignement et sa merveilleuse utilité !...... Honneur donc à M. Gail, qui, le premier, a su se saisir de cette pierre brute que les savans de Port-Royal ont laissée sans emploi dans l'édifice de leur méthode, qui a su la tailler et lui donner cette haute valeur que l'admirateur de la modestie de M. Gail a tellement appréciée, qu'il en a enrichi cette grammaire dont il se glorifie ! — On peut réduire, a dit Port-Royal ; mais comment? C'est M. Gail qui a prouvé la possibilité en réduisant ; c'est donc avec justice qu'on lui en attribue la découverte. Kepler avait deviné les lois du mouvement des corps célestes ; Newton, qui a prouvé l'existence du mouvement, selon les lois que Kepler avait portées, n'est-il donc plus le créateur de la véritable science astronomique et le précepteur des générations savantes? M. Gail est dans la même position relativement à l'*unicité*

de la conjugaison. Port-Royal en a donné la notion ; elle a été stérile pendant un siècle ; M. Gail est venu et l'a fécondée. Elle est donc son véritable domaine, et il serait injuste de vouloir le lui ravir. — Eh ! comment un professeur de l'école française a-t-il pu faire honneur à M. Thiersch, à un étranger, *de la manière actuelle d'analyser les verbes grecs ; de cette manière bien plus philosophique que le système heureusement abandonné des figuratives et des pénultièmes ?* Comment la rivalité a-t-elle pu amener un Français, signalé par ses hautes connaissances philologiques, à dépouiller son pays d'une portion de sa gloire nationale, en faveur des savans étrangers, au préjudice de celui qui fut son maître et qui s'enorgueillit sans doute de le voir devenu son collègue et son émule ?

PIRAULT-DESCHAUMES, *homme de lettres.*

***ERRATA** pour le dernier numéro.*

Page 108, ligne avant-dernière, au lieu de Zenana, *lisez* Zenata.
— 112, lig. 4, au lieu de زنانة, *lisez* زناتة
Id., lig. 9, au lieu de الططار, *lisez* الططر
(Je me suis assuré que le manuscrit de la Bibliothèque du Roi écrit ce nom sans *alif.*)

JOURNAL ASIATIQUE.

Examen critique d'une Monnaie d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj (1), *qui a été publiée par* O. G. Tychsen; *par* M. Fræhn, *docteur et académicien à Saint-Pétersbourg.*

(Suite.)

II. La légende de cette monnaie présente quelques fautes graves contre l'orthographe, aussi bien que contre le génie de la langue arabe.

1. Quant au premier point, je ne dirai rien de ce qu'on y trouve deux fois le mot الة, au lieu de الله (بسم الة et الة صمد): car il serait possible que les deux lettres ال ou لل, très-rapprochées l'une de l'autre, se fussent confondues ensemble, ou que le dernier ل se fût confondu avec le trait le plus élevé du ة; mais je vois écrit ici ثمانين *quatre-vingt*, tandis que dans l'ancienne écriture cufique on omet l'*elif de prolongation* dans ce mot comme dans beaucoup d'autres (2). Aucune monnaie des deux premiers siècles de l'Hégire ne

(1) La médaille qui fait le sujet de cet article, se trouve figurée dans le *Journal Asiatique*, tom. IV, pag. 338.

(2) Voyez ce que j'ai observé à ce sujet dans *Hallenbergii Numismata OO. part. II. p.* 76, et dans la recension du *Museo di Mainoni.*

présente ce mot écrit ainsi ثبانين ; on le voit au contraire sur toutes ces monnaies écrit ثمنين, à commencer d'abord par la pièce de cuivre avec figure, citée ci-devant, p. 140, dans une note, et appartenant à Abd-ul-Melik, puis sur toutes les pièces en or et en argent du même khalife et de son successeur, pendant l'espace de dix ans, à partir de l'an quatre-vingt de l'Hégire ; il en est de même pour toutes les autres monnaies de Haroun, Amin, Mamoun, Hakim I, Edris, de l'an 180 à 190.

2. A l'égard de la langue, cette même légende présente deux fautes grossières.

a. La première consiste dans l'omission de l'article devant صمد : il fallait écrire الله الصمد. Ainsi s'exprime le Koran, surate 112, c'est-à-dire à l'endroit même d'où cette sentence est tirée : aucun mahométan ne se serait permis une telle altération, qui détruit d'ailleurs l'énergie même de l'expression, en substituant *Dieu est éternel*, à *Dieu est l'éternel*. Qu'on n'aille pas m'objecter qu'Elmacin dit expressément, page 64, que l'inscription des monnaies de Heddjadj est الله صمد : car il faut à coup sûr mettre ceci au nombre des fréquentes fautes d'écriture et d'impression dont l'édition d'Erpenius abonde. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'aucun des savans qui ont cité cet endroit d'Elmacin, n'a été arrêté par cette faute. Ni d'*Herbelot* (*Bibliothèque orientale*, art. *Dirhem*), ni *Clewberg* (*de Nummis Arabicis*, p. 6), ni *Reiske* (dans le *Repertorium IX*, p. 209), ni *Eichhorn* (*de Indiis*, etc., p. 14), ni *Adler*, (*Mus. Borg. I*, 12),

ni *Assemani* (*Mus. Nan. I*, 6), ni *F. Chr. Tychsen* (*de Numis Cuff.*, *I*, p. 113, *de Origine*, etc. p. 22, 24), ni *Conde* (*Memor. Acad. Matrit. V*, 231), ni *Hezel* (*Diatrib.* p. 1), ni *Hallenberg* (*Numism. OO.*, *I*, p. 33). Cependant il faut absolument lire dans Elmacin comme dans le Koran, الله الصمد ; et c'est ainsi qu'on lit dans le *Tarich es-Salihy* (ancien et précieux manuscrit du Musée Arabe de notre ville), où l'on trouve un passage parallèle à celui d'Elmacin, et dans *Abou'l-Hasan-Medaïny*, cité par Makrizy, dans son *Traité des Monnaies Musulmanes* (éd. de Tychs., p. 66, trad. de M. S. de Sacy, p. 73) et ailleurs. D'après cela il est assez naturel que les savans susdits qui ont parlé de cette monnaie de Tychsen, ne se soient pas arrêtés à cette faute contre la langue.

b. L'autre barbarisme se trouve dans العبد الملك au lieu de عبد الملك : j'en ai déjà parlé plus haut. Cette faute est telle qu'aucun Arabe ne l'aurait commise; elle est tout-à-fait contraire au génie de la langue. Il se trouve bien quelquefois que de deux substantifs, régis l'un par l'autre, le premier n'en conserve pas moins l'article; mais c'est lorsque le second exprime la matière dont se compose ce qui est exprimé par le premier. La grammaire arabe de M. le baron S. de Sacy, II, 110 (comparez la page 460), donne des exemples de cet usage. Voyez aussi la note 116 du fragment d'Ibn-Foszlan sur les Russes. M. Tychsen a voulu comparer, dans une lettre qu'il m'a écrite, le barbarisme de la monnaie dont il s'agit ici, avec les mots الدينار الضرب بولغار et le الناصر

الدين الله qui se trouvent sur une monnaie bulghare que j'ai publiée, et qui fut frappée vers la fin du sixième siècle, ou le commencement du septième de l'Hégire; mais je dois répondre à cela qu'il n'est pas permis de placer ces deux pièces dans une même catégorie : on ne compare pas une médaille barbare avec une médaille vraiment grecque ou romaine. Il serait injuste d'exiger que les Bulgares du nord, sur les bords du Wolga, bien qu'ils professassent l'islamisme, eussent une connaissance exacte de l'arabe (1): on a droit au contraire de la supposer chez les Arabes eux-mêmes, et au premier siècle de l'Hégire.

III. Les fautes que l'on observe dans cette médaille contre l'écriture, l'orthographe et la langue arabe, et qu'on vient de relever, suffisent sans doute pour la condamner, et comme on a transporté sur cette pièce une faute qui se trouvait dans l'édition d'Elmacin, c'est-à-dire صهد au lieu de الصهد, cela nous indique que le faussaire a voulu donner une monnaie semblable à celle qu'Elmacin avait décrite en peu de mots. Il s'est trompé cependant sur la pensée de cet auteur, qui, en employant les mots الله الصهد, a voulu indiquer en abrégé la légende, et a entendu parler de toute la CXII[e] surate, telle qu'on la trouve sur tous les *Dirhems* des Ommiades, qui portent un type purement mahométan. Mais il y a encore d'autres circons-

(1) Je me suis expliqué plus au long sur les solécismes arabes que l'on trouve sur les monnaies des Bulghares, dans mon traité de *Num. Bulghar.* p. 112 et 117.

tances qui déposent contre l'authenticité de cette monnaie, et qui suffiraient seules pour la rendre du moins suspecte.

1. D'abord il y a quelque chose d'étrange dans la manière mystérieuse avec laquelle M. Tychsen a parlé, dans les *Loisirs Butzowiens*, de celui qui lui avait communiqué cette monnaie, ainsi que les autres pièces qui sont figurées sur la même planche dont nous avons parlé. On ne voit pas la nécessité du secret dans une affaire de cette nature, à moins qu'il n'y eût quelque mauvaise foi. M. Tychsen donne, il est vrai, pour prétexte de cette réticence, les erreurs commises par plusieurs savans dans l'explication de cette pièce; mais ce ne pouvait être là une raison de cacher le nom de celui qui la lui avait communiquée : il n'avait qu'à passer sous silence les fausses explications que l'on en avait données d'abord, ce qu'il a fait à l'égard de toutes les autres, à l'exception du sceau. L'état des choses était apparemment changé, lorsque plus tard il dit, dans son *Introduction*, que c'était le comte de Holstein (1), ministre de S. M. le roi de Danemarck, qui lui avait communiqué ces pièces pour en donner l'explication.

2. Mais ce qu'il y a encore de plus étrange, c'est que M. Tychsen, dans les *Loisirs Butzowiens*, parle du bas aloi de cette pièce, et de la beauté de son empreinte, ce qui nous fait naturellement supposer qu'il

(1) Il serait intéressant de savoir si M. le comte de Holstein vivait encore en 1794, à la publication de cette *Introduction*.

l'a eue entre les mains; et qu'au contraire, dans *l'Introduction*, il prétend n'en avoir eu qu'une empreinte, fort mal faite, en colle de poisson. Comment concilier ces diverses assertions?

3. De plus, comment expliquer la différence qui se trouve entre l'interprétation qu'il avait offerte d'abord, et celle qu'il a donnée depuis dans l'*Introduction*? Ce qu'il avait lu d'abord 82, comme cela se trouve en effet sur la planche gravée, il l'a lu ensuite 72 ou 75; au bas du champ de la pièce, des deux côtés, il croyait avoir trouvé هو *hou;* dans la seconde explication, il n'est plus du tout question de cela, mais il trouve vers le haut du champ, au revers, le mot قل *Kol*, dont la planche n'offre pas la moindre trace. Comment encore s'expliquer cette différence de lecture? car si l'empreinte était, comme il l'avait assuré, d'une beauté extraordinaire, elle devait être très-distincte.

4. Puis, comment peut-on trouver sur cette médaille les dates diverses que M. Tychsen lui assigne, soit celle de la première lecture, soit celle de la seconde? Supposons qu'elle porte 72 (malgré que l'on n'y voie point, selon la planche, سبعين 70); mais alors cette monnaie contredirait tous les auteurs arabes, entre lesquels Tabary occupe le premier rang : car, suivant eux, la première monnaie arabe, à type musulman, ne fut frappée que dans l'année 75 ou 76 de l'Hégire. Si celle-ci avait été frappée en 72, elle aurait dû porter le type des Chosroès, dont on se servait encore à cette époque. Si l'on veut admettre l'an 75 (ce que la gravure permet encore moins de supposer), on ne pourra s'ex-

pliquer comment on trouverait le nom de Heddjadj sur une monnaie frappée à Damas; puisque ce général, suivant Elmacin et Abou'lfeda, avait été envoyé en Arabie dès l'an 72, et qu'il fut nommé émir du Hedjaz en 74; il y resta en cette qualité jusqu'en 75, et il obtint à cette époque l'émirat des deux Iraks et du Khorasan; et comme il conserva ce dernier gouvernement jusqu'à sa mort, en 95, il est impossible de concevoir comment son nom se trouverait sur une monnaie frappée en 82 à Damas, comme la planche le porte (1).

6. Il existe un proverbe bien connu, qui dit : *Noscitur ex socio, qui non cognoscitur ex re.* La compagnie dans laquelle se trouve notre pièce, sur la planche dont il a été question, suffirait pour faire naître des doutes à son sujet; jointe aux raisons que nous

(1) A l'égard de la dernière lecture de la date, qu'a suivie Tychsen dans les *Lois. Butzow.*, nous allons citer ici ses propres expressions :

« Heddjadj fut le premier qui organisa la monnaie arabe, et c'est » par cette raison qu'il fit mettre lui-même son nom, à ce qu'il paraît, » sur les monnaies; ou peut-être le khalife l'y fit-il mettre pour lui faire » honneur, et par reconnaissance pour sa constante fidélité, et pour » les grands services qu'il lui avait rendus. La pièce en question favo» rise cette dernière supposition; car Heddjadj était, à l'époque où cette » monnaie fut frappée, dans le Jemen, et se préparait à faire la guerre » au rebelle Abd-ur-Rahman, qui avait porté tout l'Irak à lever l'é» tendard de la révolte. Abd-ul-Melik envoya à Heddjadj, de la Syrie, » des renforts qu'il avait sollicités, et avec eux, il lui envoya aussi, » sans doute, une forte quantité de ces monnaies, qu'il avait fait battre » à cet effet pour les frais de la guerre; peut-être est-ce aussi pour cette » raison qu'elle est d'un si faible poids et d'un si mauvais aloi, ce » à quoi le soldat prête en général peu d'attention. »

avons alléguées contre son authenticité, elle ne peut manquer de confirmer le jugement que nous en avons porté. En effet, il nous semble aussi apercevoir quelque chose de louche pour ce qui concerne toutes les autres pièces qui se trouvent sur la même planche.

A. D'abord, à commencer par le cachet cufique qui se trouve immédiatement au-dessus de notre pièce, il n'est certainement qu'une imposture récente (1). Tychsen, qui, selon les *Lois. Butz.* V, 62, l'avait entre les mains, remarque qu'il avait été apporté de l'Orient par Tavernier; que Dominique Théoli, professeur de littérature orientale à l'archi-gymnase de la Sapienza à Rome, y avait cru lire بسم الله الرحمن الرحيم, qu'un autre avait cru l'inscription arménienne, un autre chinoise, etc., tandis que c'était le sceau arabe du khalife Ommiade Walid I, et que l'on y devait lire : يا وليد بن عبد الملك انت ميت ومحاسب *O Walid, fils d'Abd-ul-Mélik, tu mourras et tu rendras compte!* Il ajoute qu'Elmacin, p. 73, cite cette légende comme celle du sceau de ce khalife, mais qu'il y manque les mots بن عبدالملك

Mais outre que l'existence de toutes ces légendes des sceaux des khalifes, rapportées par Ibn-ul-Amid (Elmacin), est sujette à bien des doutes, les considérations suivantes sont propres à rendre suspecte l'authenticité decette pièce.

a. L'écriture cufique n'est pas seulement ici tout-

(1) Voyez la copie sur la planche.

à-fait différente de celle qui se trouve sur les monnaies du khalife auquel le sceau doit appartenir, mais elle a encore quelque chose d'étrange et d'extraordinaire qui n'a d'analogie qu'avec l'écriture de cette médaille dont nous avons tâché de prouver la fausseté; ce qui décèle qu'elles sont dues toutes deux à la même main. Le و dans وليد n'est pas ici non plus un و, c'est un ق ou un ف; le mot بن est, contre tout usage de l'écriture cufique, lié à la ligne inférieure de la lettre د; de même que sur la médaille, le ال du mot الملك est jeté d'une manière singulière au milieu du د dans le mot عبد qui précède; انت et ميت sont enfin écrits d'une manière qui ne permet pas de distinguer la dernière lettre de l'avant-dernière.

b. On aura apparemment ajouté بن عبد الملك pour remplir l'espace, ce à quoi n'aurait point suffi la légende donnée par Elmacin; peut-être aussi dans le but de couvrir le plagiat.

c. Ce plagiat se trahit encore par le mot انت : car je pense qu'un Arabe dirait plutôt dans ce cas انك (1), et peut-être, dans Elmacin, انت n'est-il qu'une corruption de انك.

d. Tychsen a fait insérer, en 1788, un petit traité sur *les anneaux arabes servant de sceaux*, dans les *Supplémens Littéraires aux Nouvelles de Mecklembourg-Schwerin, part.* 6, et bien qu'il y parle de plu-

---

(1) Par exemple Elmacin dit, p. 91 : انني ميت في سنتي هذه

sieurs sceaux qu'il avait expliqués, il ne dit pas un mot de celui-ci, qui, si toutefois il était authentique, méritait une mention particulière ; mais ce n'est, au vrai, qu'une mauvaise contrefaçon, exécutée par un Européen, du sceau dont parle Elmacin.

B. Au-dessous de la pièce de monnaie dont nous avons parlé, se trouve sur la même planche un *alt-mischlyk* turc ; la face présente cette inscription :

سلطان البرين و خاقان البحرين يلدريم الغازى فى البر
و البحر السلطان بن السلطان

Le Sultan des deux continens et le Khakan des deux mers, Jildirim (l'éclair), le champion de la foi par mer et par terre, le Sultan fils de sultan.

Au revers est :

السلطان بايزيد بن محمد خان عز نصره ضرب
فى اسلامبول ٧٨٨

Le sultan Bajazet, fils de Méhémet-Khan, dont la victoire soit glorieuse ; frappé à Islambol, 788.

D'après Tychsen, à l'endroit cité, p. 68 et suivantes, c'est une monnaie frappée à l'occasion du couronnement de Bajazet II ; et au lieu de 788, qui est une faute commise par le graveur du coin, on doit y lire 887. Quant au surnom de *Jildirim*, que l'on donna dans le tems à Bajazet I, et qui faisait allusion à sa promptitude dans ses expéditions guerrières, on l'aura, suivant Tychsen, donné à Bajazet II, soit par

flatterie ou à juste titre, à cause de l'identité de nom.

a Mais quant à moi, je ne trouve nulle part que Bajazet II ait eu le surnom de *Jildirim*, qui ne fut jamais donné qu'à Bajazet I.

b. On n'a de l'un et de l'autre Bajazet que de très-petites monnaies, et avec des titres très-simples. Ce n'est que dans des tems postérieurs que les Ottomans ont fait frapper des monnaies de la grandeur de celle-ci, et qu'on y a mis des titres pompeux comme ceux que porte cette médaille.

c. On pourrait encore ajouter que, quoique le caractère *Sulus* y soit bien formé, il faut cependant en excepter les mots بايزيد , فى البر و البحر et اسلامبول qui sont mal ou moins bien figurés, et qu'au lieu de بن السلطان il fallait écrire ابن. Je ne veux point, malgré cela, insister sur ce point; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que M. Tychsen n'a fait aucune mention de cette monnaie, dans son *Introduction*, au chapitre où il parle des monnaies des Ottomans; celle-ci valait bien cependant la peine d'être rappelée et expliquée, si toutefois elle était authentique. Il remarque au contraire, p. 177, qu'il n'a vu que de petites monnaies en cuivre, des premiers sultans Ottomans.

Il me paraît encore que cette monnaie est fausse, et est un ouvrage moderne, fait dans l'intention de mettre entre les mains de l'amateur curieux, une monnaie du célèbre Bajazet I, mais dont l'exécution n'a pas été heureuse. Le faussaire n'avait apparemment vu aucune monnaie de ce sultan, et, en effet, elles

sont assez rares; il a donc pris pour modèle de celle-ci des pièces frappées sous des règnes plus récens ; dépourvu, comme il devait l'être, de connaissances historiques, il n'a pu éviter de commettre plusieurs fautes: il a fait de *Jildirim Bajazet*, fils de Morad (Amurat), un fils de Méhémet; en outre il a supposé qu'il régnait en 788, et à la même époque il lui a fait frapper des monnaies musulmanes à Constantinople, tandis que tout le monde sait que cette ville ne fut conquise, par les Ottomans, qu'en l'an 857. (A. D. 1453.)

C. Il y a encore une autre monnaie bien singulière sur la même planche; elle est immédiatement au-dessus du sceau ; d'un côté on lit :

شاه جهان بادشاه غازي ١٦٠١

Schah-djihan Padischah Ghazi 1601.

Il n'y a rien de choquant ici que la date, et l'on pourrait croire que, par erreur, on a écrit 1601, au lieu de 1061. (I. 71.)

Mais sur le revers on lit :

لا اله الا الله محمد رسول الله على ولى الله

On est porté à demander, comment il se fait que l'on trouve ici le symbole des Schiites? Le descendant de Babour, Schah-djihan, était en effet sunnite, ainsi que ses prédécesseurs et ses successeurs. Tavernier, qui était aux Indes sous les règnes de ce prince et d'Aurengzeb, dit expressément (*Les six voyages de J.-B. Tavernier, suivant la copie imprimée à Paris en* 1692,

P. II, p. 406) : *Le grand Mogol et toute sa cour suivent la secte des Sounnis*, et les monnaies mêmes de Schah-djihan attestent la vérité de cette assertion. J'ai sous les yeux deux de ces monnaies, des années 1037 et 1044, qui toutes les deux portent le symbole des Sunnites, et dans l'*Introd.* de M. Tychsen, on voit une pareille monnaie de 1064, et avec le même symbole. La médaille de ce prince de cette dernière année, que M. Richardson a fait connaître, porte aussi les noms des quatre khalifes surnommés *droituriers*.

Le revers que la planche gravée donne à cette monnaie de Schah-djihan, ne peut donc lui appartenir : il serait celui d'une monnaie d'un roi persan. Je ne saurais concevoir comment on le rencontre sur une monnaie indienne. Tychsen n'en a pas parlé non plus dans so*In troduc tion*, p. 210. Si elle était authentique (je suis obligé de le dire encore une fois), elle n'aurait pas dû être passée sous silence; il aurait fallu l'offrir comme un problème à résoudre.

Quant à la cinquième pièce que la planche nous offre sous le n° 1, c'est la monnaie d'Aurengzeb, frappée à Golconde en 1069, dont Hyde (*Tab. Long. et Lat., stell. ex observat. Ulugh Beighi, Præfat.*, p. 8), a donné une gravure en bois. Celle-ci a en effet la date à rebours, et assez difficile à lire, et non-seulement, comme chez Hyde, la date se trouve sur la face, mais encore elle est répétée ici sur le revers; pourtant cela n'empêche pas que celle-ci du moins ne soit vraie. Je crois cependant qu'elle n'a pas été jointe aux autres sans dessein, sur cette planche : elle a été sans doute desti-

née à bien disposer et à gagner en faveur des autres; le lecteur qui aurait eu envie d'y regarder d'un peu plus près.

Après tout ce que je viens d'avancer, on ne se refusera pas à admettre avec moi que presque tout ce que présente la planche donnée par Tychsen, mérite peu de confiance, et particulièrement la médaille d'Abd-ul-Melik, le sceau de Walid, et la monnaie de Bajazet. Il est bien difficile de ne pas les regarder comme des pièces controuvées.

Mais il s'élève ici la question de savoir si M. Tychsen a été dupe d'une supercherie, ou s'il a joué lui-même le rôle de faussaire. Nous allons exposer ce qui peut justifier chacune de ces deux suppositions.

I. M. Tychsen dit, dans ses *Lois. Butzow.*, qu'il avait reçu ces cinq raretés orientales d'un ministre d'état d'un rang supérieur, et remarque, quant au sceau, que Tavernier l'avait apporté des Indes, ce qui pourrait faire conjecturer que les quatre autres objets venaient de la même source; et en effet, les deux monnaies indiennes sont au moins du tems des deux souverains pendant les règnes desquels Tavernier se trouva dans l'Inde. Ce voyageur était, comme on sait, un marchand joaillier, et il a fait, en cette qualité, pendant une longue suite d'années, des voyages très-étendus aux Indes, en Turquie et en Perse; il a dû avoir dans ce genre de commerce bien des occasions de se procurer des monnaies et des sceaux à légendes orientales, et par conséquent il a été à même de connaître comment on les faisait et quelle forme on leur

donnait. Le débit avantageux de quelques médailles qu'il aura d'abord apportées en Europe, a pu l'engager ensuite à en faire l'objet d'une spéculation commerciale. Ce qui se présentait ne remplissant peut-être pas ses vues, il a pu essayer d'y suppléer par ses propres moyens. Il faut bien aussi admettre que, pendant son séjour de plusieurs années dans l'Orient, il avait acquis quelque connaissance des langues, des différentes écritures, et de l'histoire de l'Asie; il ne pouvait ignorer, par suite de cela, ce qui était de nature à intéresser davantage les orientalistes européens et les amateurs des antiquités de ces pays en Europe, et il a dû se croire, plus que personne, en état de leur procurer de tels objets. Une monnaie de l'époque où les Arabes frappèrent leurs premières monnaies, le sceau d'un des plus célèbres khalifes Ommiades, sous le règne duquel les Arabes étendirent leurs vastes conquêtes vers l'orient et l'occident, dans la Transoxane et en Espagne; une monnaie d'un sultan ottoman qui avait été autrefois la terreur des pays chrétiens, et qui, selon des récits fabuleux, avait été renfermé par Tamerlan dans une cage de fer; de tels articles durent naturellement lui paraître d'un grand intérêt pour les savans et les amateurs de collections d'antiquités, et lui promettre en Europe un débit aussi sûr qu'avantageux. Il n'avait pas au moins à craindre alors qu'une telle imposture fût découverte en Europe, s'il fabriquait lui-même de telles pièces, ou plutôt s'il les faisait faire, d'après ses instructions, par des artistes orientaux (des Arméniens ou des Juifs.) Dans ces tems-

là l'étude de la paléographie et de la littérature orientales étaient encore dans l'enfance. Peut-être aussi (ce que j'admettrais encore plus volontiers) n'eut-il pas, dans cette supposition, un but intéressé : son commerce lui rapportait assez, pour qu'il n'eût pas besoin de recourir à des moyens de cette nature. Peut-être n'eut-il, au fond, point de mauvaises intentions en fabriquant lui-même de ces sortes de raretés, et tout son dessein se borna-t-il au plaisir de faire une mystification innocente à quelque orientaliste européen, dont il connaissait la faiblesse.

Quoi qu'il en soit, les erreurs et les fautes que nous avons relevées, particulièrement au sujet des trois pièces citées en dernier lieu, sont telles que pourrait les commettre une personne qui aurait, en fait d'orientalisme, les connaissances que possédait Tavernier, et qui n'étaient point celles d'un homme lettré. Altération des formes de l'écriture cufique, et fautes contre son ancienne orthographe, comme nous en avons fait voir dans la médaille d'Abd-ul-Melik et dans le sceau de Walid; solécismes tels que ceux que nous avons relevés sur la même médaille, erreurs historiques comme nous en avons montrées, tant sur celle-ci que sur celle qui a été attribuée à Bajazet : toutes ces fautes n'auraient rien de surprenant dans Tavernier. Mais y a-t-il lieu de s'étonner que M. Tychsen n'ait point découvert la fausseté de ces objets quand on les lui envoya? Dans ce tems-là, l'étude de la paléographie orientale était peu avancée; Tychsen, comme cela est avoué, a toujours manqué de critique; d'ailleurs il connaissait

à cette époque la langue arabe bien moins encore qu'il ne l'a connue plus tard, et trop peu pour découvrir les fautes des pièces qu'il avait sous les yeux. Ne l'avons-nous pas vu reconnaître pour authentiques, plusieurs années après, les monnaies Aghlabites fabriquées par Vella ?

II. Quant à la deuxième supposition, savoir, que M. Tychsen a lui-même fabriqué les monnaies d'Abd-ul-Melik et de Bajazet, ainsi que le sceau de Walid, les circonstances suivantes pourraient peut-être donner lieu de le croire.

a. D'abord la conduite mystérieuse de M. Tychsen au sujet de celui qui lui avait envoyé ces objets, ce qui aurait été fort inutile, si celui-ci eût cru à l'authenticité de ces pièces, ou si Tychsen du moins se fût imaginé que ce qu'il avait entre les mains était authentique ;

b. La diversité dans ses déclarations, disant d'abord qu'il avait eu la monnaie d'Abd-ul-Mélik en nature, puis ensuite qu'il n'en avait eu qu'une empreinte ;

c. Que la seule monnaie authentique occupe précisément la première place sur la planche ;

d. [illegible] les *Loisirs Butzowiens* il ne dit pas, à l'o[illegible]e la médaille d'Abd-ul-Mélik, un seul mot d'Elmacin, que pourtant il a d'ailleurs cité, et qu'il ne rappelle pas que, suivant cet auteur, ce fut Heddjadj qui commença en 76 à frapper les *Dirhems* qui portaient, comme la pièce en question, cette légende الله صمد, et qui étaient mauvais de poids et d'aloi; on ne saurait s'empêcher de croire que cette

ignorance du passage d'Elmacin était simulée, et qu'il voulait laisser à d'autres le soin de remarquer la parfaite ressemblance de cette pièce avec celles dont parle Elmacin;

e. Qu'il veut, trente-cinq ans après, lire en haut du revers de cette monnaie le mot قل qui se trouve effectivement sur les monnaies d'Abd-ul-Melik, ce qui ne fut connu de lui que plus tard, après qu'Adler et autres l'eurent remarqué dans Soyouty et qu'alors; il voulut lui donner la date de 72 ou 75, parce qu'il avait reconnu que toutes les autres monnaies postérieures d'Abd-ul-Melik portaient le type ordinaire;

f. Le solécisme grossier qui est dans العبد الملك et qui est précisément à la manière de Tychsen; car il est souvent tombé, lorsqu'il a voulu écrire en arabe, dans des fautes de ce genre, relativement à l'emploi ou à l'omission de l'article. Voyez seulement à cet égard son *Elementale Arabicum*, que l'on peut comparer avec les observations que j'ai faites dans l'écrit intitulé *Antiq. Muh. Monum.*, P. I. p. 58.

Pour moi, je suis plus porté à adopter la première supposition, laissant aux autres à décider si l'autre est plus plausible (1).

Quoi qu'il en soit, il paraît évident que [illegible] a reconnu lui-même, plus tard, le mauvais tour qu'on

(1) Je pense que l'on partagera difficilement à cet égard l'opinion énoncée ici par M. Fræhn, et qu'on ne rejetera pas sur Tavernier une imposture dont malheureusement la mémoire de Tychsen ne peut guère être lavée. S. DE S.

lui avait joué relativement aux objets en question, ou que, s'il était lui-même le faussaire, il s'est aperçu que la grossièreté de l'imposture était trop évidente pour qu'elle ne fût pas découverte : ce qui vient à l'appui de cette supposition, est le silence qu'il a gardé depuis à l'égard de cette planche. Sans doute il aurait gardé le même silence sur la médaille d'Abd-ul-Melik et de Heddjadj, dont il n'a parlé ni dans le *Schediasma de init. monet. Arab.*, ni dans ses notes sur l'Histoire des Monnaies de Makrizy, publiée par lui, s'il n'avait point, pour ainsi dire, été provoqué par Adler, et obligé de s'expliquer à cet égard. Mais comment encore en parle-t-il dans son *Introduction*? en homme qui craignait qu'un autre ne vînt enfin à découvrir cette supercherie; voilà pourquoi il parle tout-à-coup d'une empreinte en colle de poisson qu'il aurait eue, et de l'inexactitude de la gravure; et bien que selon lui l'authenticité de cette pièce soit justifiée par Makrizy et d'autres, et qu'il croie pouvoir rendre raison de la différence qu'on voit entre cette médaille et le type ordinaire, il laisse cependant échapper les expressions *suspectus* et *spurius*. Si le cas n'était pas tel que nous le supposons, comment en serait-il venu à cette sorte d'aveu? car d'ailleurs il n'avait observé, à ce qu'il paraît, ni les altérations du caractère cufique, ni les fautes contre l'orthographe et la grammaire. Par quelle raison donc pouvait-il croire cette médaille sujette à des doutes, ou même fausse? Il montre encore son embarras par la circonspection et le vague de ses expressions, dans une lettre qu'il m'écrivit à ce sujet,

après avoir connu les doutes que j'avais élevés dans le *Numophylacium Pototianum* (1).

Je regrette beaucoup que M. Tychsen soit mort avant de connaître l'examen que je publie ; peut-être lui aurais-je fourni par là l'occasion d'entrer dans quelques détails historiques sur les monnaies que sa planche contient. Je désire que le conseiller de consistoire à Rostock, M. Hartmann, qui a eu sous les yeux tout ce que Tychsen avait amassé en tout genre, et qui, au moment où il écrivait la vie de celui-ci, ne se doutait pas de l'imposture dont cette planche est suspecte, lève, s'il est encore possible, les doutes qui nous restent, et nous donne les éclaircissemens désirés que pourront lui fournir les empreintes de médailles, les catalogues numismatiques, et la correspondance de feu M. Tychsen (2).

St.-Pétersbourg le 25 novembre 1824 (7 décembre).

---

(1) Vie de O. G. Tychsen, par Hartmann, vol. II, pages 31 et suivantes.

(2) Dans une lettre de 1814, il se contente de m'écrire : « Je vois » dans le *Numophylacium Pototianum*, pag. 43, des fautes commises » sur les monnaies, toutes pareilles à celle du nom العبد الملك » qui se trouve sur la pièce que j'ai publiée : telles sont celles-ci : الدينار الضرب بولغار — الناصر الدين. »

Dans une autre lettre de 1815, il dit : « Il semble, si je vous com- » prends bien, que vous n'admettez point de fautes sur les monnaies, » et pourtant il y en a beaucoup d'exemples. » A la suite de cela se trouve le passage que j'ai rapporté dans l'écrit intitulé de *Num. Bulgh.* pag. 118.

Grammaire abrégée de la langue des Tchouvaches, par LEVESQUE, *membre de l'Institut.*

On a imprimé en Russie et en langue russe, une grammaire tchouvache, sans nom d'auteur et sans indication de l'année et du lieu de l'impression; je crois que ce lieu est la ville de Saint-Pétersbourg, et si je ne me trompe, cette grammaire a été publiée avant que je quittasse la Russie, en 1780. Elle forme un volume in-4°. de 68 pages.

Le hasard m'en a procuré un exemplaire à Paris, et j'ai cru devoir la faire connaître à l'Institut, qui porte tant d'intérêt à tout ce qui peut appartenir aux langues de l'Orient.

On sait d'ailleurs combien est intimement liée l'histoire des langues à celle de l'homme. C'est par l'étude comparée des langues qu'on peut marquer la route que les peuples ont suivie en partant d'un point du globe, pour en couvrir des surfaces très-éloignées de leur berceau.

Les Tchouvaches se trouvent sur les deux bords du Volga, dans les gouvernemens russes de Nijégorod, de Kasan et d'Orenbourg; ils ont été long-tems vagabonds; mais obligés enfin de s'arrêter dans des demeures fixes, ils cultivent la terre par nécessité, et se plaisent à la chasse par un goût naturel aux hommes pour leurs anciennes habitudes Ils appartiennent à la grande race Fennique, dans laquelle il faut compren-

dre le peuple célèbre dans l'Asie septentrionale, sous le nom d'Oïghours, Ougor, Iougor, les Tchoudes, les Permiens, une partie des Samoïedes, les Tchérémisses, les Ostiaks, les Vogoules, les Lapons, les Finois, peut-être les Hongrois, etc.

Les Tchouvaches se sont mêlés avec les Tatars-Torks ou Turcs; ils ont perdu par ce mélange la chevelure blonde ou rousse qui entre dans le caractère distinctif de la race des Finnes. Leur langue originelle s'est altérée par ce commerce, et comprend un grand nombre de mots tatars; ce n'est point une langue pure, mais un idiome finno-tatar, dans lequel le tatar domine.

J'ai suivi l'opinion communément adoptée en Russie, quand j'ai placé les Tchouvaches dans la grande famille des Tchoudes ou Finnes; mais leurs cheveux noirs et le caractère dominant de leur langue, me feraient plutôt rapporter leur origine à des Tatars-Turcs qui se sont arrêtés sur les bords du Volga, se sont mêlés avec des Finnes qu'ils y ont trouvés établis, et ont adopté, par l'intimité de ce commerce, quelques-uns de leurs usages, et une faible partie de leur langue. Ce sentiment me paraît être celui de M. Pallas : il dit que les traits des Tchouvaches dénotent un mélange bien marqué de sang tatar; il ajoute que les femmes ont les traits du visage assez agréables, ce qui ne peut convenir aux Finnoises.

On trouve dans la langue des Tchouvaches ce que les grammairiens latins appellent les huit parties de l'oraison; elle ne connaît point l'article des langues

grecque et germanique, et de toutes les langues modernes que des peuples sortis de la Germanie ont formées des débris de la langue des Romains.

Les genres ne se distinguent dans les noms, ni par une différence de terminaison, ni par aucun autre caractère, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de genre grammatical; cela n'est-il pas aussi bien que d'avoir, comme d'autres langues, des genres arbitraires, en sorte que quelquefois un mâle s'y trouve du genre féminin, et une femelle du genre masculin?

Les noms sont partagés en deux déclinaisons qui se distinguent par le génitif.

Le génitif de la première est en *ynn* ou *nn* fortement prononcées; celui de la seconde est en *enn* ou *nn* mouillées (1).

L'auteur russe de la grammaire tchouvache dit que cette langue a cinq cas; il s'est trompé en voulant se rapprocher de la grammaire de sa propre langue, ou de celle de la langue latine: la vérité est que les Tchouvaches ne connaissent que trois cas, le nominatif, le génitif et le datif. Ce qu'il appelle l'accusatif

---

(1) Ce qui répond parfaitement au *saghir noun* ڭ et au نڭ du génitif turk. Cette dernière langue n'a que deux déclinaisons, comme celle des Tchouvaches: la première déclinaison comprend les mots terminés par une consonne, et qui forment leur génitif par l'addition d'*ugn* ڭ, comme *ér* ار, l'homme, *erugn* ارڭ, de l'homme; la seconde comprend les noms terminés par une voyelle, et son génitif prend une *n* de plus par euphonie, sans doute comme *bâbâ* بابا, le père, بابانڭ *bâbânugn*, du père.

est toujours semblable au datif, et souvent dans les circonstances où les Grecs, les Latins, les Slaves emploient l'accusatif, les Tchouvaches font usage du nominatif.

Ce qu'il appelle l'ablatif n'est que le nominatif suivi d'une particule, que j'appellerai *postposition*, par analogie à la préposition des Latins; cette postposition est pour la première déclinaison, *ba* ou *pa*; pour la seconde *bia* ou *pia*, et quelquefois *bala* ou *bicha*; elle signifie *avec*.

Le même auteur dit que les noms ont un singulier et un pluriel; mais ce qu'il appelle un pluriel n'est grammaticalement que le nominatif singulier, suivi du mot *zam* ou *sam*, qui se décline dans les trois cas, et dans la même forme que les noms qui sont au singulier.

Voyons un exemple d'un nom de la première déclinaison.

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

SINGULIER.	PLURIEL.
1er cas. *Sirla*, petit fruit ou baie.	1er cas. *Sirla zam*, les baies.
2me cas. *Sirlanynn*, de la baie.	2me cas. *Sirla zamin*, des baies.
3me cas. *Sirlana*, à la baie.	3me cas. *Sirla zama*, aux baies.

Cet exemple ne suffirait pas pour savoir décliner tous les noms de la première déclinaison. Il faut observer dans les différens noms la terminaison du nominatif, parce que de cette terminaison dépend la manière dont se forme le génitif.

Ainsi, comme nous venons de le voir, les noms terminés en *a*, changent au génitif cette terminaison en *ninn; sirla, sirlanynn.*

Les noms terminés en *ou* ajoutent *vynn* à cette terminaison pour former le génitif. Ex. : *tou*, montagne; *gén. touvynn, dat., touva.*

Les noms terminés en *o* et en *y* ajoutent *nn* à cette terminaison. Ex. : *koukro*, le sein; gén., *koukronn;* dat. *koukra.*—*Smardy*, la joue; gén. *smardynn;* dat. *smarda.*

Les noms terminés en *v, l, m, r*, forment aussi le génitif en ajoutant *ynn*. Ex. : *Ouchchiv*, soude; gén. *ouchivynn;* dat. *ouchiva.*—*Siol*, l'année; gén. *siolynn;* dat. *siola.*—*Toum*, la gelée; gén. *toumynn;* dat. *touma.*—*Tor*, Dieu; gén. *torynn;* dat. *tora.*

Les noms *n* ajoutent *nynn* au génitif. Ex. : *Kon*, le jour; gén. *konnynn;* dat. *konna.*

Les noms en *d* et en *t* forment *dynn* au génitif. Ex. : *Vad*, vieillard; gén. *vadynn*; dat. *vada.*—*Iat*, le nom; gén. *iadynn;* dat. *iada.*

Les noms en *z* et en *s* font *zynn* au génitif. Ex. : *Iyvys*, la cire; gén. *iyvyzynn;* dat. *iyvyza.*

Les noms terminés par *k* ou par *kh* ont le génitif en *gynn*. Ex. : *Aiak*, le flanc, le côté; gén. *aiagynn;* dat. *aiaga.*—*Oïkh*, la lune; gén. *oïgynn;* dat. *oïga.*

Les noms en *b* et en *p* ont le génitif en *bynn*. Ex. : *Tob*, une balle; gén., *tobynn;* dat. *toba.*—*Top*, canon; gén. *tobynn;* dat. *toba.*

SECONDE DÉCLINAISON.

La seconde déclinaison n'offre pas plus de difficultés que la première, et il se trouve entre elles de grandes conformités.

Ainsi, dans les mots en *ia* qui se rapportent aux noms en *a* de la première, toute la différence pour la formation du génitif est qu'il prend *nenn* au lieu de *nynn*, et le datif prend *ia* au lieu d'*a*. Il faut observer que ces deux voyelles *ia* forment une diphthongue et se prononcent ensemble. Exemple :

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Annia*, la mère.	Nom. *Annia zem*, les mères.
Gén. *Annianenn*, de la mère.	Gén. *Annia zemen*, des mères.
Dat. *Anniania*, à la mère.	Dat. *Annia zémia*, aux mères.

La formation du génitif dépend, comme dans la première déclinaison, de la terminaison du nominatif.

Nous venons de voir un exemple de la formation du génitif des noms en *ia*.

Ceux en *iou*, *e*, *i*, changent la dernière voyelle ou diphthongue en *enn*. Ex. : *Ciouciou*, couteau, poignard; gén. *cioucenn;* dat. * cioucia.*—*Kadtché*, jeune homme; gén. *kadtchenn*, du jeune homme; dat. *kadtchia*, au jeune homme. — *Iouzi* ou *ouzi*, l'âge; gén. *ouzenn ;* dat. *ouzia*.

Les noms terminés en *yi* ajoutent *enn* à la terminaison du nominatif. Ex. : *myi*, le cou ; gén. *myienn*, *myiia*.

Les noms en *l*, *m*, *n*, *r*, forment aussi le génitif par l'addition de la syllabe *enn*. Ex. : *Khil*, l'hiver ; gén. *khilenn ;* dat. *khilia*. — *Tioutioum*, l'obscurité ; gén. *tioutiomenn ;* dat. *tioutioumia*.—*Kin*, la bru ; gén. *kinenn ;* dat. *kinia*.—*Ir*, le matin ; gén. *irenn ;* dat. *iria*.

Les noms terminés par un *d* ou un *t* ont le génitif en *denn*. Ex. : *Pit*, le visage ; gén. *pidenn ;* dat. *pidia*.

Les noms en *s* et en *z* ont le génitif en *zenn*. Ex. : *Is*, affaire ; gén. *izenn*.

Les noms en *k* et en *kh* ont le génitif en *genn*. Ex. : *Irik*, la liberté, la puissance ; gén. *irigenn*.

Enfin les noms en *tchi*, *tché*, ont le génitif en *dtchen ;* ceux en *p* font *benn* au génitif, et ceux en *j*, *ch*, font *genn*.

J'ai parlé de noms terminés en *l*, *m*, *n*, *r*, en *d*, *t*, en *p*, etc., dans la première déclinaison ; en écrivant avec nos caractères il semble que la même terminaison se trouve aussi dans la seconde, ce qui n'est pas conforme à la vérité ; c'est que nous manquons de deux lettres muettes qui se trouvent dans l'alphabet russe, dont l'une fait prononcer fortement, et l'autre mollement les consonnes finales : la terminaison de ces consonnes est molle dans la seconde déclinaison des noms tchouvaches, et ferme dans la première.

Les Tchouvaches n'ont point de noms dérivés des verbes : aussi du verbe *aimer*, ils n'ont pas formé le mot *amour*, ni du verbe *croire*, le mot *croyance*, etc. ; ainsi, tant que leur langue restera dans son état actuel, ils sentiront sans raisonner sur leurs sensations, et ne seront pas métaphysiciens.

Je ne sais si l'on peut dire que les Tchouvaches aient des adjectifs, et si l'on peut donner ce nom à des mots indéclinables qui semblent tenir plutôt de la nature des adverbes (1).

Une langue dont les adjectifs ne s'accordent pas avec les substantifs, et dont les substantifs n'ont ni genre ni pluriel, offre une exception remarquable aux loix grammaticales de nos langues d'Europe. Mais où ne trouve-t-on pas de ces exceptions? On en trouve dans la langue grecque qui met le verbe au singulier avec les noms neutres pluriels; dans les solécismes favoris des Attiques, qui ont moins d'égard au genre des substantifs qu'à leur signification; dans l'usage de la langue slavonne qui met les noms au génitif singulier, avec les noms de nombre *deux, trois* et *quatre*, et au génitif pluriel avec les noms de nombre supérieurs à quatre : ils disent *duo, tres, quatuor hominis; quinque, sex, septem hominum.*

Pourquoi serions-nous étonnés de voir que chez les Tchouvaches les adjectifs ne se déclinent pas? Les noms de nombre sont aussi des sortes d'adjectifs ou de modificatifs, puisqu'ils modifient la chose relativement à la quantité. Chez les Grecs, chez les Latins, les uns se déclinent, les autres ne se déclinent pas; pourquoi cette diversité? Elle se trouve dans la langue des Tchouvaches; ils déclinent aussi le mot *tout*

(1) La même imperfection existe en persan et en mandchou; les adjectifs y sont indéclinables, et souvent tiennent lieu d'adverbe.

qui est encore un adjectif. Il est à remarquer que dans ce mot et dans quelques autres que nous allons faire connaître, la déclinaison est plus complète que dans les autres noms, puisqu'on y trouve un accusatif qui se distingue du datif par la terminaison, et que l'ablatif, toujours suivi de la préposition *bia*, ne se termine pas comme le nominatif.

Déclinaison du mot tout, *des noms de nombre déclinables et des pronoms.*

Nom. *Pordé*, tout.
Gén. *Porindia*, de tout.
Dat. *Pornia*, à tout.
Acc. *Pornede*, tout.
Abl. *Porim bia*, avec tout, par tout.

Nom. *Ikké*, deux (1).
Gén. *Ikchiinn*, ou *ikechnen*, de deux.
Dat. *Ikichnia*, à deux.

Nom. *Viscé*, trois (2).
Gén. *Visciinn*, de trois.
Dat. *Viscia*, à trois.

Nom. *Pillek*, cinq.
Gén. *Pilléguiinn*, de cinq,
Dat. *Pilléguia*, à cinq.
Acc. *Pilekguia*, cinq.
Abl. *Pillek pia*, avec cinq, par cinq.

Nom. *Ikché*, tous les deux.
Gén. *Ikchindia*, de tous les deux.
Dat. *Ikichniadia*, à tous les deux.
Ac. *Ikichniadia*, tous les deux.
Abl. *Ikchim bia*, avec ou par tous les deux.

---

(1) *Iki* ایکی, turk.
(2) *Utch* اوچ, en turk.

PRONOMS.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Abé* ou *ap* (1), je, moi.	Nom. *Abir*, nous.
Gén. *Manynn.*	Gén. *Pirinn.*
Dat. *Mana.*	Dat. *Piria.*
Acc. *Mana.*	Acc. *Piria.*
Abl. *Man ba.*	Abl. *Pirin bia.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Azé* ou *as* (2), toi.	Nom. *Azyr*, vous.
Gén. *Sanynn.*	Gén. *Siren.*
Dat. *Sana.*	Dat. *Siria.*
Acc. *Sana.*	Acc. *Siria.*
Abl. *San ba.*	Abl. *Sirin ba* ou *bia.*

Nom. *Kam* (3), qui.	Nom. *Min*, quoi.
Gén. *Kamynn.*	Gén. *Minium.*
Dat. *Kama.*	Dat. *Minia.*

Il faut observer que le mot français *même*, s'exprime différemment après le pronom de la première personne et celui de la seconde. Exemple :

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Abé kham*, moi-même.	Nom. *Khamyr.*

(1) *Ben* بن en turk, *pi* en mantchou.

(2) *Sen* سن en turk, *si* en mantchou.

(3) *Ki* كه ou كيم *kim* en turk.

Khamyn.	Gén. *Khamyryn.*
Khama.	Dat. *Khamra.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Aze khou (1), toi-mê-	Nom. *Khoir.*
.	Gén. *Khvyryn.*
Khouinn.	Dat. *Khoirna.*
Khoua.	

SINGULIER.	PLURIEL.
Vyl ou *voul* (2), lui.	Nom. *Volzam* ou *vylzem*, eux.
Onyn.	Gén. *Vylzamynn.*
Ona.	Dat. *Vylzama.*
Ona.	
On ba.	

SINGULIER.

Siavia, celui.	Acc. *Siavna.*
Siavynn.	Abl. *Savam ba.*
Siavna.	

SINGULIER.	PLURIEL.
Siaga, ce, cet.	Nom. *Siak-sam* ou *sagazam*, ceux.
Siakkann.	Gén. *Siak-samynn.*
Siakka.	Dat. *Siak-sama.*
Siakka.	Acc. *Siak-sama.*
Siakym ba.	Abl. *Siak sam ba.*

Khod خود en persan.

Ol اول en turk, *i* en mantchou. Il est aisé de s'apercevoir que is pronoms ont dans les trois langues les mêmes lettres radicales.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Manyn* (1), mon.	Nom. *Manné zam.*
Gén. *Mann.*	Gén. *Manné zamynn.*
Dat. *Mann* ou *mannia.*	Dat. et acc. *Manné zamia.*
Acc. *Maninnia.*	Abl. *Manné zam ba.*
Abl. *Manne bia.*	

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Piren*, notre.	Nom. *Piren zam.*
Gén. *Pirenenn.*	Gén. *Piren zamynn.*
Dat. et acc. *Pirinnia.*	Dat. et acc. *Piren zamia.*
Abl. *Pirin-bia.*	Abl. *Piren zam ba.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Gén. *Onynn*, de lui.	Gén. *Onynn zam*, d'eux.
Dat. et acc. *Onynnia.*	Dat. et acc. *Onynn zama.*
Abl. *On ba.*	Abl. *Onynn zam-ba.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Khoujou*, lequel.	Nom. *Khoujou zam*, etc.
Gén. *Khougiin.*	
Dat. *Kouchnia.*	

(*La suite au prochain Numéro.*)

---

(1) En tchouvache comme en turk, en persan et en mantchou, le pronom possessif n'est autre chose que le génitif du pronom personnel, construit avec le nom de l'objet possédé ; mais une particularité du tchouvache, c'est que ce génitif employé comme pronom possessif, devient lui-même déclinable.

Extrait de diverses lettres de M. FRÆHN *à* M. le baron SILVESTRE DE SACY.

Saint-Pétersbourg, [1] 13 septembre 1824.

LA direction de l'Institut oriental attaché au département des affaires étrangères, a été confiée à M. le conseiller-d'état Adelung. On a aussi attaché nouvellement à cet établissement M. Djaafar Toutschibascheff, qui est chargé d'instruire et d'exercer les élèves dans l'usage de parler et d'écrire la langue persane; ces deux mesures ne peuvent que contribuer au succès de ce nouvel établissement.

Outre cet institut, dont l'établissement date de l'année dernière, il en existe encore aujourd'hui un autre en Russie, qui, parmi beaucoup d'autres objets d'instruction, embrasse aussi les langues de l'Orient, et qui peut-être ne vous est point encore connu. Voici de quoi il s'agit. Au commencement de la présente année, S. M. l'Empereur a confirmé les statuts d'une école militaire qui doit être établie à Orenbourg, sous le nom d'*École de Nepliujeff*: je me borne à extraire de ces statuts les articles suivans. *Art. IV.* Cet établissement est formé : 1° pour les enfans dont les pères servent actuellement, ou ont précédemment servi dans les troupes irrégulières des corps spéciaux du gouvernement d'Orenbourg; 2° pour les enfans des asiatiques qui sont dans une dépendance précaire de la Russie; 3° pour les enfans de person-

nes de toute condition. *Art. V.* Il y a dans cette école quarante élèves entretenus sur les revenus des fonds qui forment sa dotation, et un pareil nombre sont entretenus aux frais de leurs pères et mères, ou de leurs parens. *Art. VII.* Les élèves chrétiens et les élèves mahométans reçoivent, indépendamment les uns des autres, l'instruction dans les dogmes de leurs croyances respectives; si les élèves chrétiens et les élèves mahométans sont en nombre égal, ou à peu près égal, l'enseignement dans les sciences leur est donné de la même manière; les élèves mahométans sont nourris séparément des élèves qui professent la religion chrétienne. *Art. XIII.* Le commandant militaire est chargé d'inviter et d'exciter les Asiatiques et les habitans de cette province qui lui est confiée, à envoyer leurs enfans à l'école de Nepliuscheff. En conséquence : 1° tout Kirghize qui place son fils dans cette école, en contractant l'engagement de ne point le retirer avant qu'il ait achevé le cours d'étude, reçoit du comité d'administration de la province frontière d'Orenbourg, par ordre du commandant militaire, une lettre, en témoignage de satisfaction; 2° Tout Cosaque, Baschkir, Meschterek, Tartare ou autre Asiatique, de quelque état que ce soit, qui, sous la même condition, place son fils dans cette école, reçoit une semblable lettre du commandant militaire. *Art. XX.* Les objets d'enseignement sont : 1° la religion chrétienne, suivant la confession de l'église grecque de Russie; 2° l'histoire de la Bible; 3° les langues russe, arabe, tartare et persane;

4° la morale universelle; 5° l'histoire universelle et l'histoire de Russie; 6° la géographie générale, les mathématiques et la géographie spéciale de la Russie; 7° les élémens de l'histoire naturelle et des principes généraux de physique, avec des applications spéciales à la topographie du gouvernement d'Orenbourg; 8° l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie, tant plane que sphérique; 9° l'architecture militaire; 10° les élémens de la science de l'artilleur; 11° l'exercice militaire. Tous ces objets d'enseignement, le premier excepté, sont communs aux élèves mahométans; on y joint pour ceux-ci, la connaissance de l'Alcoran, et les dogmes fondamentaux de leur religion. *Art. XXI.* L'enseignement dure six ans. *Art. XXII.* Les élèves sont divisés en trois classes; la classe supérieure, la classe du milieu, et la classe inférieure. *Art. XXXVIII.* Aux examens qui ont pour objet les dogmes de la religion mahométane et les langues arabe, persane et tartare, doivent être invitées des personnes, tant ecclésiastiques que séculières, capables de juger des progrès des élèves. *Art. XLIV.* Les enfans cosaques, baschkirs et meschtereks, qui sont propres au service militaire des troupes irrégulières, retournent, après avoir terminé le cours de leurs études, dans leur pays, avec le rang de sous-officiers, et entrent par ordre d'ancienneté dans le service. *Art. XLVI.* Ceux qui ont fait des progrès distingués dans l'étude des langues orientales, demeurent dans leur condition, ou sont placés auprès du gouvernement de la

province d'Orenbourg, comme traducteurs, drogmans, et employés de confiance.

Je n'ai pas besoin de vous faire sentir combien ce nouvel établissement peut devenir important pour la Russie, et en même tems pour les sciences.

Vous n'ignorez pas sans doute qu'en 1785 et 1786, la grande Catherine fit traduire, non-seulement en allemand et en français, mais aussi en tartare, le recueil de ses ordonnances pour l'administration des gouvernemens de l'empire de Russie, et que cette traduction tartare fut imprimée dans l'imprimerie arabe que cette princesse avait fondée ici, sous la direction de l'habile typographe J. Ch. Schnoor, et avec l'assistance du moulla Osman Ismaïl (1). (Voy. le tome XI de la *Bibliothèque Russe* de Bacmeister.) Ce savant littérateur paraît toutefois avoir ignoré qu'il a aussi été publié une traduction tartare de la première partie de l'ordonnance de police, imprimée en 1782 en russe et en allemand : car il ne fait aucune mention de cette traduction, ni dans le XI[e] tome de sa *Bibliothèque*, ni dans le VIII[e] où il parle de l'édition russe et allemande de cette même ordonnance. Je n'ai eu moi-même connaissance de l'existence de cette traduction tartare, que parce que j'en ai rencontré, il y a peu de tems, un exemplaire dans la bibliothèque du digne président de l'académie, le conseiller privé d'Ouvaroff, qui a bien voulu en faire présent

(1) Il existe un exemplaire de cette traduction tartare dans la Bibliothèque de l'Institut royal de France. S. DE S.



au Muséum asiatique. Il n'est peut-être pas inutile de dire un mot de cette traduction. Le volume, de format in-4°, a 101 pages, est fort bien imprimé avec le petit corps de caractères de Schnoor, et a pour titre : روسیه لساندن ترکیه لسانه نقل و ترجه اولندی — بولاچنیه یا خود پولیچه یعنی حسن مؤدب رسم دستوری نك اوّلکی جزیدور *

Première partie du réglement de police (Blagotschinija), c'est-à-dire du réglement du bon ordre, traduit du russe en turc.

La disposition du volume est d'ailleurs entièrement conforme à celle de l'original russe et de la traduction allemande, et on peut la connaître d'après la notice donnée par Bacmeister (tome VIII). Il n'est pas dit quel est l'auteur de la traduction tartare ; il est vraisemblable cependant qu'elle a été faite par les mêmes personnes à qui est due la traduction des ordonnances pour l'administration des gouvernemens de l'empire russe, je veux dire le moulla Osman Ismaïl, et Ishak Chalfin. Celui-ci était fils de Saïd Chalfin, et fut le père d'Ibrahim Chalfin, attaché aujourd'hui à l'université de Casan. Saïd, fils de Hasan, était autrefois professeur de langue tartare au gymnase de Casan ; il est auteur d'un vocabulaire russe-tartare, qui existe manuscrit, en deux forts volumes in-4°, dans la bibliothèque de l'université de Casan, et dans celle de notre Muséum asiatique. Le même Saïd, qui fut aussi quelque tems attaché comme traducteur à l'amirauté, est celui dont

M. Marsden, dans son Catalogue de dictionnaires, parle sous le nom de *Khalfinü Sagit*, comme étant auteur d'un livre élémentaire de lecture arabe, livre que je n'ai jamais vu ici.

Je serais charmé que quelques-uns de ces renseignemens vous parussent propres à intéresser les lecteurs du *Journal Asiatique*.

Saint-Pétersbourg, [7] 19 décembre 1824.

M. le professeur Boldyrew (1) a publié à Moscou, l'été dernier, une Chrestomathie arabe : c'est la première qui ait été imprimée pour la Russie. Elle a 80 pages, et ne contient que des textes, savoir : 1° des sentences arabes ; 2° des morceaux historiques tirés de la Chrestomathie de M. de Sacy ; 3° des fables prises du livre de Calila et Dimna, donné aussi par M. de Sacy ; 4° quelques petites pièces de vers, empruntées de l'Anthologie de M. Humbert. A l'exception du frontispice et de la préface en langue russe, qui sont imprimés, tout le reste est lithographié, parce que l'imprimerie de l'université de Moscou ne possédait point encore de types arabes. Comme le Muséum asiatique de l'académie de Pétersbourg aurait pu offrir des matériaux inédits, non moins intéressans, et tout aussi convenables pour un semblable recueil, la typographie de la même académie aurait

---

(1) M. Boldyrew est un ancien élève de l'école spéciale des langues orientales vivantes de Paris, ainsi que M. Henzi, professeur à Dorpat, et dont il va être parlé.

pu aussi, au moyen de ses deux corps de caractères arabes gravés par Schnoor, qui ne sont pas à dédaigner, épargner à l'éditeur le travail de la lithographie. C'est avec ces caractères que sera imprimée, bientôt ici, une autre Chrestomathie arabe de M. Henzi, professeur des langues orientales à Dorpat.

M. W. F. Hezel, prédécesseur de M. Henzi dans cette chaire, est mort à Dorpat, le 12 juin 1824.

Le lieutenant-colonel du génie, M. de Genss, a été nommé directeur de l'école militaire de Nepliujeff, dont je vous ai entretenu dans ma lettre précédente.

On a trouvé, il y a peu, près de la rivière de Maloï Krapkoï, dans la contrée ou était située, à ce qu'on croit, l'ancienne ville de Thana, un miroir en bronze portant une inscription cufique, et tout pareil à celui qui a été publié par Ives, et par M. le comte Castiglioni et moi; ce miroir a été découvert dans un *tumulus*, sur la poitrine d'un squelette, avec quelques autres objets. Dans le *Messager Européen*, journal russe qui paraît à Moscou, on trouve (année 1824, n° 12) la représentation et une courte description de ce miroir, ainsi que celle des autres objets découverts en même temps. Si on eût consulté le huitième volume des Mémoires de notre Académie, on aurait évité les erreurs où l'on est tombé en parlant de ce miroir.

Le dixième tome des Mémoires qui va bientôt quitter la presse, contiendra une petite collection de monnaies cufiques inédites, et pour la plupart d'un grand intérêt, trouvées dans les ruines de l'ancienne

ville de Cherson. Ces monnaies font partie d'un cabinet particulier, formé récemment à Moscou.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Bhagavad-Gita, id est, Θεσπέσιον Μέλος, *traduit par* M. A. G. de Schlégel.

(Quatrième article.)

CHAPITRE VII.

Analyse. Le titre de ce chapitre, *Vidjgnánayoga*, c'est-à-dire, *application à une science plus intime, plus approfondie, plus spéciale*, nous annonce quelque système nouveau et inattendu. En effet, il nous faut abandonner et les notions modernes de notre métaphysique ordinaire, et les idées même auxquelles le commencement de cet ouvrage avait pu nous accoutumer. Nous avions regardé, par exemple, le *Manas* et le *Bouddhi*, comme des facultés de notre ame, comme des modifications de son existence : point du tout, ce sont des élémens matériels. Nous avons cru ce *Crichna*, qui n'était autre chose que l'*Atmá*, que l'ame universelle personnifiée ; nous l'avons cru, dis-je, entièrement étranger à la matière qu'il a tant ravalée, et qui, dans les désordres de ce monde, était la seule coupable. Mais voilà que *Crichna*, non content d'être la partie active de cet univers, en devient aussi la partie passive ; il est comme le grand *Pan* :

il réunit en lui les deux natures, les deux *principes*, car telle est la signification du mot *Prakriti*, qui veut dire *chose faite avant les autres*. De ces principes, l'un est simple et bien supérieur à l'autre : c'est celui dont nous avons parlé jusqu'à présent, c'est le grand *Atmâ*; l'autre est composé de huit parties, et cette composition est curieuse à connaître. Ces huit élémens sont la terre, l'eau, le feu, l'air, l'éther, le *Manas*, le *Bouddhi* et l'*Ahankâra*, ou conscience de soi-même, qui est ce que la néologie métaphysique appelle *égoïté*; mais ce principe est sans force s'il n'est animé par l'autre, qui, par ce moyen, véritablement auteur de la création comme de la destruction du monde, est comparé au fil qui tient tous les grains d'un collier : sans ce fil, il n'existe que des grains séparés, il n'y a point de collier. *Crichna* est donc, dans chaque partie de la nature, le caractère éminent et distinctif par lequel une chose est constituée. Cependant les trois *Gouna*, ou qualités, dont nous avons parlé dans un autre chapitre, savoir : le *Satwam*, la vérité, le *Radjas*, la passion, et le *Tamas*, l'obscurité, répandues dans tous les êtres, modifient et altèrent, par leur mélange réciproque, l'œuvre de la création, nommée *Karma*. Voilà l'origine de ce fameux *Mâyâ*, de cette apparence pour ainsi dire *magique*, de cette espèce de féerie qui frappe nos regards et trompe l'ignorant, de ces continuelles métamorphoses dans le monde moral et dans le monde physique, où tout croît pour finir, où tout périt pour renaître; où le bien et le mal semblent se disputer l'empire, où des

forces ennemies et occultes se balancent, se combattent, et triomphent tour à tour. *Vyâsa*, qui, véritablement déiste, a cependant pitié des faibles, ou peut-être craint d'attaquer ouvertement l'idolâtrie, ne veut pas décourager ceux qui n'ont pas la force de s'élever jusqu'à la connaissance du grand Être : il excuse l'erreur des hommes qui ne l'adorent que dans ses formes matérielles. Mais, toutefois, ceux qui ont adressé leurs hommages aux *dévata*, aux génies inférieurs, ne doivent s'attendre qu'au bonheur imparfait et passager que ces divinités peuvent accorder. Celui qui a connu le mystère de *Crichna*, c'est-à-dire du principe actif caché sous les dehors mobiles et trompeurs du *Mâyâ*, est le seul admis au bonheur suprême.

Obs. crit. Sl. 11. Je crois que M. Schlégel a eu tort de ne pas suivre la traduction de Wilkins pour les mots *dharmmâviroûddha*. Wilson lui-même explique *viroûddha* par *opposé*, *contraire*, *exclus*. Ainsi, au lieu de faire présider *Crichna* à l'amour désordonné, *nullâ lege refrœnata*, il me semble qu'il était bien plus digne de lui de le placer dans le désir *non contraire* ou *conforme à la règle* ou naturelle ou civile.

Sl. 13 et 14. Je ne pense pas que le traducteur latin ait compris les mots *gounamaya* et *gounamayî*. Ce mot *maya*, dont la signification n'est pas donnée par Wilson, veut dire, *formé de*, *modifié par*. Je traduirais ainsi le premiers vers du sl. 13 : *Tout ce monde est abusé par ces trois qualités, se modifiant sans cesse mutuellement*. Le sl. suivant peut s'entendre de cette manière : *Cette grande mutation, formée*

par l'action qu'exercent les trois gouna, *ou qualités, l'une sur l'autre, est difficile à pénétrer, et forme mon divin Mâyâ. Il n'est que ceux qui viennent jusqu'à moi, qui puissent percer ce Mâyâ ou apparence trompeuse*. Voici le latin de M. Schlégel : *Divina illa magia, in qualitatibus operata, difficilis trangressu est : attamen, qui meî compotes fiunt, ii magiam trajiciunt.*

Sl. 28. Je ne sais si ces mots : *votorum tenaces* rendent bien le mot *dridhavratâh*. *Vrata*, suivant Wilson, est une œuvre méritoire de pénitence. La racine est *vri*, qui signifie *rendre hommage*, *honorer*. D'un autre côté, *dridha* signifie *fort*, *puissant*; et il me semble qu'en traduisant par *fortement dévoués, attachés à moi seul*, nous aurons mieux expliqué le texte. Voici le commentaire : *ekântinah santo mâm bhadjanté.*

Sl. 30. Je ne suis pas de l'avis de M. Schlégel pour la manière dont il semble entendre ce dernier sl. Le sens me paraît bien clairement établi par les lectures suivantes, ou *Crichna* dit qu'il est tout, qu'il est *Brahma* lui-même. Il ne faut donc pas dire ici : *Qui me norunt simul cum eo*, mais *qui me norunt* (*esse*) *unum cum eo*, etc. Ceux qui croient que je suis aussi *adhibhoûta*, *adhidéva* et *adhiyadjgna*, sont unis à moi au moment de la mort. Tel est le sens que j'attache à ce passage, et les expressions employées par M. Schlégel me paraissent un peu louches.

CHAPITRE VIII.

Analyse. Ce chapitre porte le titre d'*Akchara-*

para-brahmayoga, c'est-à-dire *connaissance de l'être simple et supérieur*. Un manuscrit lui donne aussi le titre de *Mahâpourouchayoga*, *connaissance du grand Être*. Ce chapitre commence par la définition de certains termes, dont *Ardjouna* a demandé l'explication. *Crichna* revient ensuite sur la nécessité de le connaître lui-même, si l'on veut être sauvé. Nous avons parlé dans le chapitre précédent de la récompense imparfaite accordée à ceux qui n'ont adoré que les génies inférieurs : tandis que l'*Yogi* va se réunir à jamais au grand Être, les autres vont rejoindre les divinités qu'ils ont servies. Un vers de ce chapitre nous explique cette idée, en nous apprenant que d'ici au séjour de *Brahma*, il existe une infinité de mondes, d'où le retour sur la terre est inévitable ; et dans le chapitre suivant on voit que ces mondes sont habités par les *dêva* ou dieux, les *pitri* ou patriarches, et les *bhouta* ou malins esprits. On y distingue entre autres le monde d'*Indra*, réservé à ceux qui se contentent d'observer les Vèdes. L'auteur explique ensuite ce que l'on doit entendre par le jour et la nuit de *Brahma*, composés chacun de mille *youga*. Les lois de *Manou*, l. I. sl. 72, nous apprennent en détail ce que c'est que ces divisions de tems. Depuis le sl. 50 jusqu'au 57e dans le même ouvrage, nous voyons aussi les effets du sommeil et du réveil de *Brahma*, qui ne sont autre chose que l'anéantissement et la création du monde. C'est un passage rempli d'idées poétiques, et qui mérite d'être lu.

Mais à ces notions, que l'on aime à trouver dans

un poète philosophe, tel que *Vyâsa*, je suis fâché de voir succéder d'autres idées que j'appellerai superstitieuses, à moins qu'elles ne renferment quelque mystère, quelque allégorie cachée. *Crichna* veut apprendre à *Ardjouna* dans quelle circonstance la mort doit arriver, pour que l'*Yogi* ne soit pas astreint à renaître. S'il meurt, dit-il, au moment où brillent le feu du sacrifice et la lumière, durant le jour, dans la première partie du mois lunaire (*soukla*), et pendant les six mois que le soleil passe dans la latitude septentrionale, il va vers *Brahma*. S'il meurt, au contraire, dans un instant où le foyer sacré est couvert de fumée, pendant la nuit, pendant la moitié obscure du mois lunaire (*crichna*), et dans l'intervalle des six mois que le soleil reste dans la latitude méridionale, alors l'*Yogi* s'arrête dans la région lunaire, et revient ensuite ici-bas. Il faut avouer que c'est faire dépendre le salut d'un pur hasard ; c'est le subordonner à des conditions fortuites, et *Vyâsa* en cette occasion me semble s'être écarté du but moral qu'il s'était jusqu'à présent proposé.

OBSERVATIONS CRITIQUES. Sl. 1. *Proktam* est rendu par *prædicatum :* ce devrait être *prædictum*. Il est question d'expliquer une chose *dite dans la leçon précédente*.

Sl. 3 et 4. La traduction de ces deux sl. me semble défectueuse sous plusieurs rapports. En quelques parties elle ne se laisse pas comprendre, et le désir de rendre compte en latin de tous les mots a engagé M. Schlégel à paraphraser plusieurs expressions qui

n'auraient pas dû être ainsi dénaturées. *Ardjouna* demande l'explication de certaines épithètes, par lesquelles, dans ce système universel Dieu est désigné; je pense que ces mots, qui sont techniques, devaient être reproduits. Que signifient, dit-il, *Brahma*, *Adhiâtma*, *Karma*, *Adhibhouta*, *Adhidêva*, *Adhiyadjgna*? Si vous commentez ces mots dans la traduction, vous donnez de suite une définition qui, jointe à l'explication de l'auteur, allonge et obscurcit la phrase. Ces commentaires ne peuvent être introduits que sous la forme de notes. Voyons actuellement les détails : *Brahma*, répond *Crichna*, est l'être simple et suprême. *Adhiâtma* (litt. *superspiritalis*) est l'essence spirituelle. *Swabhâva* est l'être considéré comme existant par lui-même. *Karma* (*opus*) est l'énergie productrice des êtres physiques. *Adhibhouta* (litt. *superphysicus*) est la substance composée, et par conséquent destructible. *Adhidêva* (lit. *superdivinus*) est l'ame, d'essence divine, appelée *Pouroucha*, quand on la considère comme renfermée dans un corps. *Adhiyadjgna* (litt. *supersacrificus*) est *Crichna* lui-même revêtu d'un corps humain et enseignant aux hommes le culte qu'ils doivent à la Divinité. Voici maintenant le latin de M. Schlégel, et je défie, en l'absence du texte samskrit, de donner un sens à quelques-unes de ces phrases. *Essentia simplex ac individua est summum ens : indoles suprà spiritum dicitur : animantium genituræ efficax emanatio operis nomine significatur ; super animantia est natura dividua, geniusque supra divos ; suprà religiones ego ipse sum*

in hoc corpore. Entr'autres observations que ce passage peut mériter, il faut surtout remarquer le mot *pouroucha* rendu par *genius*, lorsque dans cette même lecture, sl. 1, il a traduit *Pourouchottama* par *virorum nobilissimus*. La quinzième lecture nous offrira l'occasion de revenir sur la véritable explication que l'on peut donner à ce mot.

Sl. 6. La traduction latine de *Tamasah parastát* ne présente pas un sens bien déterminé. L'indéclinable *parastát* peut tout aussi bien se traduire par *superiùs*, et *tamasah parastát* signifiera alors *dans un rang élevé bien au-dessus des ténèbres*. Ces mots peuvent signifier encore *d'une nature contraire aux ténèbres*. Si c'est là le sens de M. Schlégel, ces mots latins *tenebris ex adverso* ne sont pas suffisamment clairs.

CHAPITRE IX.

Analyse. — *Rádjavidyárádjagouhyayoga*, tel est le titre de ce chapitre; il signifie *application à la science royale* (c'est-à-dire *supérieure*), *étude du mystère royal* (ou *du mystère par excellence*). On a pu déjà remarquer que ce poëme offrait beaucoup de répétitions : c'est un défaut que l'on est disposé à excuser dans un ouvrage aussi ancien. On a vu aussi que *Vyása*, ayant la main pleine de vérités, ne les laissait échapper que successivement. Il serait à désirer que cette doctrine, ainsi développée par degrés, fût partout constante et en harmonie avec elle-même. Il nous a d'abord présenté son *Crichna* comme l'esprit universel; bientôt nous avons appris

qu'il était aussi la matière. Si, encore au-dessus de ce *Crichna*, était placé un autre être, souverain créateur, nous aurions pu ne voir dans ce dieu que l'univers personnifié. Nous aurions pu approuver les notions que le poète donne sur un être supérieur, inspecteur de ce monde qu'il produit au commencement de chaque *Kalpa* ou formation des choses, indépendant de sa création, qu'il soumet à des lois générales, et au sein de laquelle il se trouve comme l'air est dans l'espace éthéré. Mais pourquoi cet être supérieur n'est-il autre que *Crichna*, que nous connaissons déjà pour être à la fois esprit, matière; père, mère, grand-père de ce monde; c'est-à-dire principe actif et passif et premier créateur? Cependant que devient le grand *Brahma*, qui jusqu'à présent semblait devoir jouer le premier rôle? *Brahma* encore n'est autre que *Crichna* : c'est ce qui est insinué plus d'une fois, c'est ce qui est dit positivement au 12ᵉ sl. du 10ᵉ chap. Néanmoins, chap. 11 sl. 37, *Crichna* est mis au-dessus de *Brahma*; même au 14ᵉ ch. sl. 3 et 4, une allégorie fort poétique nous représente *Brahma* comme le principe passif : que penser de ces contradictions, de cette incertitude d'idées dans un système philosophique qui ne peut avoir de force que par son ensemble et son unité? Quelle autre conséquence peut-on tirer de ces variations évidentes, si ce n'est que *Vyâsa* n'a été véritablement, comme quelques-uns l'ont cru, qu'un compilateur, qui, rassemblant des fragmens de divers ouvrages, n'a pas eu soin de faire acoorder entr'eux

les auteurs qui pouvaient donner aux mêmes mots une valeur différente?

Si cette instabilité de principes a pu échapper à l'esprit inattentif ou prévenu des Indiens, admirateurs de *Vyása*, comment ont-ils pu approuver le ton d'irrévérence avec lequel, dans ce chapitre, il parle des Vèdes, n'accordant à ceux qui en pratiquent les préceptes qu'une félicité passagère après leur mort, et promettant aux femmes et aux castes inférieures, qui suivent ses conseils, leur admission immédiate au bonheur suprême, malgré la déclaration expresse des livres saints qui condamnent leurs ames à transmigrer dans d'autres corps jusqu'à ce qu'elles arrivent dans celui d'un Brahmane. Il faut supposer alors que de son tems l'on était déjà ou fort peu croyant, ou fort tolérant, et que l'on était aussi accommodant que le dieu *Crichna*, qui approuve tous les cultes, et qui récompense toutes les pratiques religieuses, quel qu'en soit l'objet. *Vyása* devait être sans doute un philosophe adroit, qui, voyant la division des sectes idolâtriques amenées par de fausses interprétations des Vèdes, eut la pensée d'introduire une réforme, et, sans heurter les préjugés, voulut ramener les esprits à l'unité, en approuvant tous les cultes, et les soumettant toutefois à la suprématie du déisme pur. Il ne veut désespérer personne, et le pécheur même, qui se convertit à *Crichna*, peut aspirer à la même récompense que le juste.

Observations critiques. — Sl. 8. J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de relever quelques obscurités

dans le travail de M. Schlégel. Est-ce un reproche semblable que mérite la traduction du 8ᵉ sl. de ce chapitre ? On peut y remarquer plusieurs inexactitudes. *Crichna* dit qu'il est l'auteur de tous les êtres produits par suite des règles générales qui gouvernent la nature, *Prakriti*. Dans cette opération on peut dire que la nature est libre, dans ce sens qu'elle est indépendante de toute influence ultérieure et immédiate du Créateur : les créatures aussi sont nécessaires, dans ce sens qu'elles ne sont que les résultats de lois générales. Voici maintenant l'explication du texte : *Avachtabhya*, ayant établi, *prakritim*, la nature, *swâm*, libre (*swâdhinâm*, dit le commentaire), *visridjâmi*, j'y crée, *bhoutagrâman*, la collection des êtres, *avasam*, devenue nécessaire, *prakritervasât*, par la force imprimée à la nature. M. Schlégel traduit *naturam meam complexus ;* ce qui est d'abord contraire à l'esprit du commentaire : il continue ensuite *emitto elementorum compagem, ultrò, naturâ volente*, ce qui semble renfermer une contradiction manifeste dans les termes. Je proposerais la traduction suivante : *Naturam liberam (sui juris) constituens, intùs creo entium collectionem necessariò orientem naturæ potentiâ*. Ce sens ne peut être douteux, quand on se rappelle que *prakriti* est la matière renfermant tous les germes des choses, que *Crichna* est à-la-fois créateur et esprit vivifiant.

Sl. 17. *Swadhâ* est rendu d'une manière inexacte par *libatio*. C'est la prière usitée au moment où l'on offre les mets funèbres aux morts. *Ochadham* est tra-

duit par *verbena* : j'ignore si c'est avec raison, je sais seulement que c'est l'offrande d'une plante annuelle, nommée *ochadî*, dont on se sert en pharmacie.

CHAPITRE X.

Analyse. — Ce chapitre, intitulé *Vibhoutiyoga*, traite des supériorités physiques et morales, *émanations divines*, qui éclatent dans chaque espèce d'être. Ce trait distinctif et prééminent, *vibhouti*, qui nous frappe dans chaque portion du monde matériel et du monde métaphysique, est un rayon de la gloire de *Crichna*. Parcourant toutes les classes d'êtres sans exception, depuis les dieux jusqu'aux rois, depuis les animaux jusqu'aux montagnes, l'auteur nomme tout ce qu'elles offrent de plus grand et de plus auguste, et y découvre partout *Crichna*, qui, ainsi, parmi les dieux est *Indra*; parmi les quadrupèdes, le lion; parmi les fleuves, le Gange; parmi les montagnes, l'*Himâlaya*; parmi les guerriers, *Scanda*; parmi les fils de *Pandou*, *Ardjouna*; parmi les *Mounis*, *Vyâsa* lui-même.

Un sculpteur grec, *Phidias*, voulant que ses traits fussent immortels comme ses ouvrages, se représenta lui-même sous la figure d'un guerrier, qu'il introduisit dans les bas-reliefs de l'un de ses chefs-d'œuvre. Telle a été sans doute aussi l'idée de *Vyâsa* en commettant ici cet anachronisme volontaire : si cet hommage est de l'auteur lui-même, et n'a pas été intercalé par un de ses admirateurs, il faut avouer que la modestie n'était pas une des vertus de ce fameux *Mouni*. Pour

me rendre compte de l'inconvenance qu'il y a à se citer soi-même avec honneur, j'avais pensé que *Vyâsa* pourrait bien être un des personnages introduits par le poète dans le *Mahâbharata*. C'est du moins un des interlocuteurs obligés de tous les *Pourânas*. Sans doute le *Vyâsa*, fils de *Satyarati* et de *Parâsara*, et petit-fils de ce *Vasistha*, dont parlent les lois de *Manou*, le sage cité par *Yadjgnavalkya*, le saint solitaire, aïeul de toute la famille, dont on célèbre les exploits dans le *Mahâbharata* (*V*. M. Bopp, p. 8 de sa préface, voyage d'*Ardjouna* au ciel d'*Indra*); ce *Vyâsa*, dis-je, peut bien être un des acteurs de ce poëme; mais alors il est difficile de croire qu'il en soit l'auteur. Le contemporain de *Râma* a-t-il pu être le chantre de *Crichna*? L'ancêtre a-t-il été lui-même le héraut de la gloire de ses descendans? S'il en était ainsi, mon observation subsisterait dans toute sa force; ou bien il faut supposer un autre *Vyâsa* plus moderne, qui a pu sans rougir exalter le mérite de l'ancien *Vyâsa*. Quoi qu'il en soit, ce nom est prononcé dans le *Bhagavad-gîta* jusqu'à trois fois; deux fois dans ce chapitre : au sl. 13, *Vyâsa* est cité avec deux anciens docteurs *Asita* et *Dévala*; au sl. 37 il est désigné comme une des émanations glorieuses de *Crichna*; au 75e sl. du dix-huitième chapitre, il est dit que *Sandjaya*, qui est le narrateur du poëme, a tout appris par la faveur de *Vyâsa*.

Le 6e sl. de ce chapitre renferme une autre preuve de notre ignorance ou de notre incertitude dans ce champ nouveau de l'érudition. Chaque *kalpa* ou

période de création, voit naître successivement quatorze *Manou*, qui président chacun à un intervalle de tems appelé *manwantara*. Dans le *kalpa* présent, sept *manou* ont déjà paru, suivant le livre même des lois de *Manou*, chap. 1, sl. 61-63. Le 6e sl. du dixième chapitre du *Bhagavad-gîta*, ne parle que de quatre *Manou*. D'où vient cette différence? quelle conséquence serait-il possible d'en tirer pour l'antériorité de l'un de ces deux ouvrages? J'ai indiqué la question: je n'ai pas d'élémens pour la résoudre.

Observations critiques. — La première observation reposera sur le mot principal de ce chapitre *Vibhouti*, que j'y trouve rendu de plusieurs manières différentes, sl. 7 et 18, par *majestas*; sl. 16, par *miraculum*; sl. 41, par la même idée; sl. 40, par *virtus*. Je sais bien que chacun de ces mots exprime quelque chose de supérieur par son énergie ou son éclat; mais il me semble que *vibhouti* devait partout être traduit d'une manière uniforme.

Le deuxième vers du quatrième sl. mérite une attention particulière; ces mots *soukham doukham bhavo bhâvo* sont ainsi traduits par M. Schlégel, *conditio voluptatis dolorisve capax*; c'est-à-dire que de *bhavo* il fait un adjectif en rapport avec *bhâvo*, et en composition avec *soukham doukham*. Il me semble qu'en pareil cas l'*anuswaram* aurait disparu, et qu'employant la forme absolue, le poète aurait dit *soukhâdoukhabhavo*. Je pense donc qu'il faut isoler ces trois mots, et mettre en opposition *soukham* et *doukham*, *voluptas* et *dolor*. Il restera *bhavo* et *bhâvo*, qu'on

peut également faire contraster jusqu'à un certain point en introduisant entre ces deux mots l'apostrophe qui indique le retranchement de l'*a* privatif, *bhavo abhávo, existentia* et *interitus.* Je sais que cette explication présente un grand inconvénient, c'est de mettre en opposition deux mots qui n'ont pas une analogie parfaite : *bhavah* est par un *a* bref, *abhávah* par un *á* long. Mais cet inconvénient est moindre que celui de supposer un mot composé contre toutes les règles grammaticales. Ces observations sont appuyées par le commentaire qui dit : *Bhavah oudbhavah, abhavah tadviparítam.*

Sl. 35. Je noterai que *Vrihatsáma*, rendu par *magnus hymnus*, est l'hymne dont le vers est composé de vingt-six syllabes.

Le commencement du 36e sl. offre une idée bien extraordinaire, s'il faut l'entendre comme M. Schlégel, soutenu ici par le commentaire. *Crichna*, qui est tout ce qu'il y a de grand en chaque chose, dit : *Dyoutam tchhlayatám asmi, alea sum fraudulentorum.* Il n'est pas très-moral pour un dieu d'être ainsi, comme le Mercure des Grecs, immiscé dans les opérations des fripons. Il me semble que c'est le *tchha* aspiré qui conduit à ce sens : le *tcha* simple en amenerait un autre plus satisfaisant; *tchala* signifie *ludere*, et la phrase présenterait cette idée : Je suis pour les joueurs le coup de fortune, le beau coup de dé, *sambandhidyoutam*, suivant le commentaire.

Vers la fin de ce sl. se trouve *sattwam* que M. Schlégel traduit ordinairement par *essentia.* Il le rend ici

par *vigor*. Pourquoi ce changement? Au lieu de *vigor ego vigentium*, j'aimerais mieux *bonitas ego bonorum* ou *veritas ego verorum.*

Le deuxième vers du 42[e] sl. est fort difficile à comprendre. M. Schlégel, entraîné peut-être par la réminiscence d'une expression de la Bible, dit que *Crichna s'est reposé*, après avoir formé l'univers. C'est dans le mot *sthita* qu'il trouve cette idée de repos. N'est-il pas possible d'adopter un autre sens, en opposant *sthita* à *ékâmsena*? j'ai fondé tout ce monde avec une partie de moi-même sans avoir rien perdu de ma substance, *nullâ re deminutus*. Telle est l'idée du commentaire : *na madvyatiriktam kimtchid asti.*

CHAPITRE XI.

Analyse. — Ce chapitre est d'une haute et sublime poésie ; il est intitulé *Viswaroupadarsanah*, c'est-à-dire *intuition des formes universelles de la divinité*, et renferme une espèce de transfiguration de *Crichna* devant *Ardjouna*, dont les yeux sont dessillés pour un moment. Le dieu lui apparaît successivement sous une forme majestueuse, comme créateur ; avec une figure douce et paisible, comme conservateur ; avec un appareil menaçant et terrible, comme destructeur de l'univers. *Ardjouna* voit les générations se précipiter dans les bouches dévorantes du dieu, comme les fleuves qui disparaissent dans la mer, comme les insectes qui courent vers le flambeau qui va leur donner la mort. Le héros, prosterné et tremblant, lui adresse une prière admirable, qui se termine par un passage

touchant, dans lequel il s'excuse de l'avoir traité jusqu'à présent avec familiarité : il prétexte son ignorance, son irréflexion, son amitié même. Il implore son pardon, et le prie de prendre une forme moins terrible.

Observations critiques. — Sl. 20. Il me semble que *vyâptam*, même, d'après le dictionnaire de Wilson, doit être traduit par *occupatum* et non par *expansum*. Il ne s'agit pas de la puissance de Dieu, qui a tout créé, mais de sa présence en tous lieux; et M. Schlégel a eu tort ici de corriger Wilkins.

Sl. 22. Le mot *ouchmapá* a été oublié, et dans une de ses notes le traducteur hésite sur le sens qu'on peut lui donner. D'après le commentaire, ce sont les manes des ancêtres auxquels on offre de l'eau chaude. *Ouchmapâh pitarah ouchmabhâgâ hi pitarah ityâdi srouté.*

Sl. 25. Le mot *disah* est rendu ici, comme au 20e et au 36e sl. par *plagæ cœlestes*. Il me semble que le mot *cœlestis* est une addition inutile : *dis* ne signifie que *lieu*, *pays*, *endroit*.

Sl. 32. Que signifie l'épithète *adultus* donnée au tems? le tems est toujours peint comme un vieillard: c'est le sens de *pravriddho*, qui signifie *ancièn*, *étendu en âge*.

Sl. 36. Le premier vers me semble mal compris. M. Schlégel regarde *sthâné* comme le locatif de *sthanam*, avec lequel il met en rapport le génitif *tava* : il entend ainsi *stationem in te nactus* (litt. *in statione tuî*). Puis à *prakirtyâ*, il suppose un adjectif possessif qui est *suo*, et il dit que le monde est satis-

fait de son propre honneur. Pour moi, je regarde *sthané* comme une expression adverbiale, signifiant ou *itaque* ou bien *meritò*. Je fais rapporter le pronom génitif *tava* à *prakirtyá*, et sans avoir besoin d'aucune supposition gratuite, je traduis : *Itaque tuo* (*tuî*) *honore mundus gaudet*. Dans le sens que je donne à *sthâné*, je suis guidé par le commentaire qui l'explique par *asmin arthé*.

Sl. 37. Je ne pense pas que les derniers mots du deuxième vers, doivent être traduits comme l'a fait M. Schlégel : *Enti ac non enti quod penitùs subest*. D'abord *sadasat* est déjà une expression employée plusieurs fois pour désigner le grand Être, comme comprenant l'esprit et la matière, ou comme auteur de la création et de la destruction des choses, *vyaktam* et *avyaktam*. Il reste *tad param yat* : le pronom *tad* pourrait indiquer Dieu revêtu des formes matérielles de la nature. Mais, sans recourir à cette explication, ces trois mots se traduisent naturellement ainsi : *tat yat param* (sous-entendu) *asti*, *illud quod est superius*; et cette traduction est celle du commentaire.

CHAPITRE XII.

Analyse. — Le titre de ce chapitre est *Bhaktiyogah*, ou *méthode d'adoration*. On peut adorer la Divinité, ou sous sa forme visible, qui vient d'être révélée à *Ardjouna*, ou sous sa forme invisible. De ces deux cultes, quel est celui que l'on doit préférer? c'est la question qu'*Ardjouna* adresse à *Crichna*. D'après tout ce qui a été dit précédemment, la ré-

ponse n'est pas douteuse, et le culte du spiritualisme doit obtenir la préférence. C'était le but que l'auteur se proposait dans cet ouvrage, et il récapitule les qualités qu'il exige de son sage, qui n'est parfait qu'autant qu'il a renoncé dans ce monde aux fruits de ses œuvres. Mon opinion *particulière* est que ce chapitre termine l'exposition de la doctrine de *Vyâsa.* Les suivans ne semblent pas avoir un objet direct et bien déterminé ; ils renferment l'explication de mots techniques, dont quelques-uns même sont employés dans d'autres ouvrages de philosophie ; car ils apparaissent dans celui-ci pour la première fois. On n'y trouve plus de théorie suivie, mais de simples notions sur des mots et des questions diverses incidemment traitées.

OBSERVATIONS CRITIQUES. — Je n'ai qu'une seule observation à soumettre ici à M. Schlégel; elle a rapport au sl. 1 qui renferme une opposition que le texte n'exprime pas bien positivement, mais qu'il est du devoir du traducteur de faire ressortir, sous peine de rester obscur. Il est deux espèces d'adorateurs; les uns adorent Dieu comme invisible, comme immatériel. Cette idée est bien énoncée; mais l'idée contraire ne s'y trouve qu'indiquée par le mot *evam, sic*, qu'il est alors nécessaire de commenter : *qui te observant sic (id est) visibilem, ut suprà apparuisti*, etc. Ces derniers mots rendent complète une phrase qui sans cela peut paraître énigmatique. LANGLOIS.

(Le cinquième et dernier article dans un prochain numéro.)

Le sage Heycar, *conte traduit de l'arabe, par* M. Agoub. — Paris, *Firmin Didot*, 1824.

Le conte (1) dont il est ici question, présente de grandes analogies avec certains traits de la vie d'Ésope, telle qu'elle a été racontée par Planude. Heycar, premier ministre du roi d'Assyrie, remplit tout l'Orient de sa science et de sa sagesse. Arrivé au déclin de l'âge, et se voyant sans enfans, il adopte un de ses neveux dont il fait l'héritier de sa puissance; il aide ce neveu du secours de ses lumières, et lui prodigue tous les conseils que pouvaient dicter la tendresse et l'expérience. Le jeune homme se montre rebelle à tous les avis; il méprise son oncle et son bienfaiteur; il fait plus, il cherche à le perdre. Le roi de Ninive, entraîné par de perfides suggestions, veut se délivrer du fidèle Heycar, et ordonne sa mort. Sans le dévouement d'un ami, qui sauva secrètement la vie au vertueux ministre, c'en était fait du plus sage de l'Orient.

Cependant le bruit de la mort de Heycar se répand dans les provinces et dans les contrées voisines; les

(1) Il existe dans le numéro 69 des manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi, un conte écrit en langue arménienne qui porte le même titre et présente les mêmes circonstances. J'ignore lequel des deux est l'original. N. du R.

amis du monarque assyrien sont dans la douleur, ses ennemis sont dans la joie. Le roi d'Égypte, jugeant l'occasion favorable, lui envoie, suivant l'usage de ce tems-là, des énigmes et des questions subtiles à résoudre; s'il ne vient à bout de les expliquer, il doit se reconnaître tributaire du roi d'Égypte, et lui prêter hommage. Déjà la consternation était générale; les personnages les plus renommés pour leur science avaient renoncé à en trouver le sens. Tout était dans la désolation, lorsque Heycar fut rendu à la lumière, et sauva l'empire de ce danger.

Telle est en peu de mots l'aventure qui fait le fond de ce conte; tout y est conforme à ce qu'on rapporte d'Ésope. On se demande quelle est la source primitive de ces récits, qui paraissent, sous différens noms, avoir eu cours de tout tems en Asie? Il n'est pas probable qu'on en soit redevable aux anciens écrivains grecs; car rien de ce qui nous reste de leurs ouvrages ne fait mention de rien de semblable. Peut-être serait-on plus fondé à en chercher l'origine chez les anciens écrivains syriens, persans et arabes; en ce cas, ce serait un de ces nombreux emprunts que les Grecs du moyen âge ont faits aux Orientaux, et que Planude a cru devoir mettre sur le compte d'Ésope.

Maintenant nous dirons un mot des maximes que l'auteur a mises dans la bouche du sage Heycar, et qui lui réussirent si mal; elles sont en général remarquables par une grande concision, beaucoup de justesse, et un tour très-piquant. En voici quelques-unes :

« Souviens-toi, dit Heycar à son neveu, qu'il faut

être humble dans sa jeunesse, pour être honoré dans ses vieux jours. »

« Quand tu parles, adoucis ta voix; car si avec des cris on pouvait construire, l'âne se serait bâti de vastes domaines. »

« Écoute patiemment celui qui te parle, et ne te hâte pas de l'interrompre. On ne commence pas un entretien par des réponses. »

« Mon fils, j'ai quelquefois mangé de l'absinthe et de la myrrhe; mais je n'ai rien trouvé de plus amer que la pauvreté. »

« Il ne faut pas braver un homme dans les jours de sa puissance, non plus qu'un fleuve dans son débordement. »

« Éprouve l'ami que tu veux te choisir, et fréquente-le ensuite. »

Ces maximes, et d'autres encore que nous pourrions citer, donneront une idée avantageuse de ce conte. Ce n'est pas qu'on ne le connût déjà, car M. Caussin de Perceval l'avait publié dans le huitième volume de son édition des *Mille et une Nuits*. Dans cette nouvelle traduction, M. Agoub a fait usage de deux nouveaux manuscrits arabes, dont un lui appartient; il a cru devoir supprimer quelques maximes, et disposer le reste dans un ordre plus naturel. A cet égard, on peut s'en reposer sur le goût de M. Agoub, déjà connu par divers succès littéraires.

REINAUD,

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 *Avril* 1825.

M. le prince de TALLEYRAND est admis au nombre des membres de la Société.

M Castiglioni, à Milan, annonce que, d'après l'autorisation qu'il a reçue de son gouvernement, il accepte avec reconnaissance le titre d'associé correspondant qui lui a été conféré par la Société.

M. Elout, prêt à partir pour Batavia, exprime l'intention de s'occuper, dans cette ville, de la recherche des objets qui peuvent intéresser les amis de la littérature orientale.

Deux lettres, l'une de M. le baron de Werther, ministre de Prusse près la cour deFrance, l'autre de M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques à Berlin, annoncent que par un ordre du cabinet, du 24 janvier dernier, Sa Majesté le Roi de Prusse a bien voulu offrir à la Société la fonte de caractères *dévanagaris* qu'elle avait demandée à Berlin.

Une lettre de voiture, reçue par le secrétaire, contient l'annonce que, par l'effet des ordres donnés par M. le baron d'Altenstein, les types samskrits doivent arriver à Paris vers le milieu du mois d'avril.

On présente un exemplaire complet de la Grammaire Japonaise du P. Rodriguez, qui doit être déposé sur le bu-

reau le jour de la séance générale, et on annonce que le Recueil des Fables de Vartan sera prêt pour la même époque.

M. le baron Silvestre de Sacy lit la traduction d'un poëme de Moténabbi.

M. de Saint-Martin communique des fragmens relatifs à l'histoire d'Arménie, qui font partie de sa nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique de Paris. *Le 33e numéro de son Bulletin mensuel.*—Par M. Gésénius. *De Inscriptione phœnicio græca in cyrenaica*, in-4°, etc. — Par M. Fræhn. *Remarques sur les Lettres mongoles*, publiées par M. Abel-Rémusat; par M. J. J. Schmidt, brochure in-8°.

Lettre à M. de Saint-Martin, principal rédacteur du Journal Asiatique.

MONSIEUR,

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt, dans le *Journal Asiatique*, l'article de M. de Hammer sur le séjour du frère de Bajazet II en Provence. Lorsqu'on donna lecture de ce mémoire dans une séance de la Société, j'annonçai que j'ai traduit tout ce qu'on trouve de plus intéressant au sujet de ce prince dans l'historien turc Saad-uddin, et que ce travail, destiné à faire partie de la *Biographie des Croisades de M. Michaud*, est imprimé depuis long-tems. Aujourd'hui je ne saurais me dispenser de faire quelques remarques sur la dissertation de notre savant associé étranger.

D'abord الشير est, je pense, *Exiles*, petite ville de Piémont, sur la Doire.

Quant aux mots صاوجه دوقسی que M. de Hammer traduit par *le gouverneur de Chambéry*, ils signifient *le duc de Savoie*, qui, à cette époque, était Charles Ier, né en 1468, duc en 1482, et mort en 1489, lequel était effectivement neveu maternel du roi de France Louis XI, qui régnait alors.

M. de Hammer traduit چوماق par *chaussure*; néanmoins tous les dictionnaires rendent ce mot par *elava*, sorte d'arme.

Je terminerai en relevant deux fautes typographiques qui se sont glissées page 135, ligne 27, et au lieu de بريع et de ابرى, il faut lire بديع et ابدى.

Je suis, etc. GARCIN DE TASSY.

ANNONCE.

Nous avons le plaisir d'annoncer la publication d'un volume de la traduction de Bergmann qui vient de paraître, sous ce titre : *Voyage de B. Bergmann*, *chez les Kalmuks*, traduit de l'allemand par M. Moris, membre de la Société Asiatique. A Châtillon-sur-Seine, chez Cornillac, 1825, vol. in-8° de 390 pages. Ce volume, qui contient la partie la plus intéressante de l'ouvrage allemand, et la description complète, sous la forme de lettres, de tout le pays des Kalmuks, est très-bien imprimé, et enrichi d'une jolie vignette, ainsi que de 11 planches lithographiées, contenant l'alphabet kalmuk, et un texte dans cette langue, accompagné d'une transcription. Il est remarquable de voir un pareil ouvrage imprimé et publié hors de la capitale, dans une ville de province qui n'avait pas encore donné naissance à des productions de ce genre.

(Mai 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice sur Djâmy et son Béhâristân, par M. Grangeret de Lagrange (1).

Abd-arrahmân, surnommé Djâmy, né à Djâm, en Khorasân, l'an 817 de l'hégire (1414 de notre ère), est l'un des plus savans, des plus féconds et des plus ingénieux écrivains que la Perse ait produits. Le nombre de ses ouvrages, tant en prose qu'en vers, se monte environ à cinquante. Plusieurs, il est vrai, ont peu d'étendue. Parmi ceux qu'il a composés en prose, on remarque des commentaires sur quelques poètes arabes et persans, quelques traités sur la poésie, l'art épistolaire et la musique, sur la morale, la théologie musulmane et particulièrement sur la doctrine des sofis. Tous ces ouvrages attestent un homme méditatif et orné d'une grande variété de connaissances. Des ouvrages que Djâmy a écrits en vers, les plus célèbres et les plus répandus sont deux poëmes intitulés, l'un *Yousouf* et *Zuleïkha*, ou histoire des amours de Joseph et Zuleïkha, traduit tout récemment en vers al-

(1) Cette notice a été lue dans la séance publique de la Société Asiatique, le 28 avril dernier.

lemands, par M. de Rosenzweig; l'autre *Medjnoun* et *Leïla*, naturalisé en France par la belle traduction que M. de Chézy en a donnée. Ces deux poëmes de Djâmy font les délices de tous les Persans qui ont de l'instruction et du goût, et plaisent aux Européens qui par leurs connaissances sont en état de les apprécier. Images gracieuses, pensées pleines de délicatesse, beaucoup de naturel et de sensibilité, de la douceur et de l'harmonie dans les vers, telles sont les qualités qui placent ces compositions au rang des plus beaux monumens de la littérature persane.

Au nombre des meilleurs ouvrages que Djâmy a composés sur la morale, il convient de mettre le *Béhâristân*, ou *le séjour du printems*. Ce livre, qui jouit d'une grande célébrité en Perse, est un recueil de sentences, de préceptes, d'anecdotes et d'apologues, divisé en huit chapitres, que l'auteur appelle *Riâdh*, c'est-à-dire *jardins*, expression figurée qui est analogue au titre de l'ouvrage. Dans le septième chapitre, Djâmy passe en revue quelques poètes persans. Il est vraisemblable qu'il ne les a introduits dans son *Béhâristân* que parce qu'il les considère comme des oiseaux, dont les chants harmonieux charment les oreilles et ravissent les cœurs. Cette production ingénieuse de Djâmy est mêlée de prose et de vers, et se distingue par une énergique concision. L'auteur court vite au fait, se montre très-sobre de jeux de mots, fuit les détails minutieux, le luxe des images et la surabondance des paroles. La plupart des vers qu'il a semés dans le *Béhâristân* sont comme le résumé de la morale et des

principes qu'il a exposés en prose. Ils sont en général pleins de sens, se gravent facilement dans la mémoire, et ont le rare mérite d'être devenus proverbes. Dans sa préface, Djâmy se déclare grand admirateur de l'illustre Sady : il en parle en termes magnifiques, le reconnaît pour son maître, et se fait gloire de marcher sur ses traces. Le *Béhâristân* est, en effet, composé sur le plan du *Gulistân*. Les deux auteurs ont un semblable but ; même noblesse dans les sentimens, même amour de la justice, même zèle pour la religion, même goût pour la vertu. Mais Djâmy a moins d'élévation et d'enthousiasme, moins de pensées, moins de profondeur que Sady ; la palme de génie appartient, sans contredit, au philosophe de Schirâz. Celui-ci a des pages vraiment admirables. Soit qu'il prescrive à l'homme ses devoirs dans une prose harmonieuse et cadencée, ou que, saisi d'un saint transport, la lyre de David à la main, il monte jusqu'au trône de l'Éternel, et célèbre en vers majestueux ses grandeurs et ses bontés infinies, il offre des traits qui feraient honneur aux philosophes et aux poètes de l'Europe, les plus renommés par leurs lumières et leurs talens.

A l'exemple de Sady, qui dédia son livre à Saad, fils de Zenky, Djâmy décore la préface de son *Béhâristan* du nom du sultan Hosaïn, issu de la race de Tamerlan, et exalte ses talens et ses vertus. Ensuite il supplie ceux qui viendront se promener dans ses jardins, de témoigner de la bienveillance au jardinier qui a mis tous ses soins à cultiver ces plantes fleuries,

et de réjouir son cœur par des vœux et des bénédictions.

« O vous, dit-il, qui viendrez vous asseoir à l'om-
» bre de ces arbres verdoyans, ou cueillir de leurs
» doux fruits, demeurez dans le chemin de la justice
» et de la générosité, et adressez des vœux au ciel.
» Dites : Le serviteur de Dieu, Djâmy, qui a cons-
» truit ces jardins, est toujours plein de Dieu, et
» toujours vide de lui-même ; il ne marche que dans
» la voie de Dieu, ne désire que sa possession, ne pro-
» nonce que son nom et ne contemple que sa face. »

Je vais maintenant dérober quelques fleurs aux jardins de Djâmy. Transplantées sous un ciel étranger, elles perdront sans doute de leur éclat et de leur fraîcheur ; mais quoique languissantes, décolorées et privées de leurs grâces naturelles, elles offriront peut-être encore aux yeux du connaisseur des traits qui lui rappelleront avec plaisir le sol où elles ont pris naissance.

Maximes et anecdotes extraites du Béhâristân de Djâmy.

Il est plus facile de déraciner une montagne avec la pointe d'une aiguille que d'arracher l'orgueil du cœur de l'homme. Ne te vante pas d'être sans orgueil, car l'orgueil est plus caché au fond des cœurs, et plus imperceptible aux yeux que la marche d'une fourmi sur une pierre noire, pendant une nuit ténébreuse.

Trois choses sont affreuses à voir dans trois personnes : la cruauté dans un roi, l'amour des richesses dans un savant, et l'avarice dans un riche.

O homme ! deux choses constituent la noblesse et la générosité d'ame ; prête-moi une oreille attentive, je vais te les dire : la première est de pardonner toujours à tes amis, lors même que tu découvrirais en eux, chaque jour, mille imperfections ; la seconde est de ne jamais faire, à leur égard, aucune action qui t'oblige à leur en demander le pardon.

Ne te laisse point tromper comme les insensés par l'appât des richesses, car les richesses ressemblent à ces nuages qui passent avec rapidité au-dessus de nos têtes. Quand les nuages répandraient des pluies de pierres précieuses, ils ne mériteraient pas de fixer les désirs de l'homme magnanime.

Ne confie pas légèrement aux hommes des choses dont la divulgation peut te porter préjudice. Ce que tu tiens renfermé, tu peux toujours le dire, et ce que tu as dit une fois, tu ne peux plus le cacher. Chosroës disait : Je ne me suis jamais repenti de n'avoir pas parlé ; et souvent, pour avoir parlé, je me suis roulé de désespoir sur la terre arrosée de mon sang.

Quel est le roi le plus parfait ? demandait-on un jour à Buzurdjmihir. C'est celui, répondit-il, sous

le gouvernement duquel les bons sont en sûreté, et les méchans ont tout à craindre.

En quoi consiste la vie religieuse? demandait-on au schéïck Abou Saïd. Elle consiste, répondit-il, à chasser de ton cœur les passions et les vains désirs; à donner ce que tes mains possèdent, et à supporter en silence, sans quitter ta place, tous les maux qui viennent fondre sur toi.

Trois sages assistaient à une audience de Chosroës: un philosophe de la Grèce, un sage de l'Inde et Buzurdjmihir. On proposa cette question: Quelle est la chose la plus pénible à supporter? C'est, dit le philosophe grec, la vieillesse, la faiblesse et la misère. Le sage de l'Inde dit: C'est la maladie jointe à de cuisans chagrins. Quand le tour de Buzurdjmuhur fut venu, il dit: C'est la mort qui est sur le point de terminer une vie remplie d'iniquités. Toute l'assemblée fut de l'avis de Buzurdjmihir.

On dit un jour à Hédjâdj: Crains le Dieu très-haut, et ne commets point de cruautés envers les musulmans. Hédjâdj monta aussitôt dans la tribune, et il prononça avec force ces paroles: Le Dieu très-haut m'a établi votre souverain. Quand je mourrai, vous n'échapperez pas, continuant de vivre comme vous faites, aux violences d'un autre maître. Dieu a sans doute beaucoup d'autres serviteurs que moi, et vous

trouverez après ma mort un souverain plus méchant que moi.

« Peuple, veux-tu que le roi soit juste à ton égard ?
» suis toi-même les règles de la justice ; de ta conduite
» dépend ton sort. Le roi est un miroir ; tous les
» rayons qui en réfléchissent sont tes actions. »

On demandait un jour à Alexandre : Comment, dans un âge si peu avancé, et au commencement de ton règne, as-tu fait pour étendre ainsi ton empire et ta puissance ? Il répondit : C'est en forçant mes ennemis à devenir mes amis, et mes amis à m'aimer davantage.

Alexandre destitua un jour un homme de mérite d'un emploi important, et lui en donna un médiocre et obscur. Quelque tems après, cet homme se trouvant devant Alexandre : Eh bien ! lui dit le monarque, que penses-tu de ton nouvel emploi ? Il répondit : Que les jours du roi soient nombreux ! Ce n'est pas par son emploi que l'homme devient grand et distingué : c'est l'emploi, au contraire, qui devient grand et distingué par l'homme. Dans toute fonction il faut de la conduite, de la justice et de l'intégrité. Alexandre fut si satisfait de la réponse de cet homme qu'il lui rendit son premier emploi.

« Veux-tu rendre ta place éminente ? distingue-toi
» par ton mérite et ta probité. C'est l'homme qui fait
» la place, et non la place qui fait l'homme. »

Un jour Alexandre s'entretenait avec ses capitaines ; l'un d'eux lui dit : Le Dieu très-haut t'a donné un vaste royaume ; épouse un grand nombre de femmes, elles te donneront beaucoup d'enfans, et par eux, le souvenir de ton nom se perpétuera dans l'univers. Le souvenir qu'un roi laisse de son nom, répondit Alexandre, n'est pas dans ses enfans, mais plutôt dans de sages institutions et dans des actions vertueuses. Conviendrait-il que celui qui a subjugué tant de peuples se laissât subjuguer à son tour par des femmes ?

Un derwisch était en grande faveur auprès d'un puissant monarque et vivait familièrement avec lui. Un jour il s'aperçut qu'il lui était devenu incommode ; après avoir long-tems cherché la cause de ce changement, il ne put l'attribuer qu'aux fréquentes visites qu'il lui rendait. A l'instant même il renonce à la société du monarque et cesse tout-à-fait de le voir. Le monarque ayant rencontré un jour le derwisch sur son passage, il lui adressa ainsi la parole : O derwisch, pour quelle raison as-tu rompu avec moi, et pourquoi as-tu cessé de venir me voir ? Parce que, répondit aussitôt le derwisch, j'aime mieux qu'on me dise : *Pourquoi n'es-tu pas venu ?* Que : *Pourquoi es-tu venu ?*

Un aveugle portant une lampe dans sa main et une cruche sur ses épaules, cheminait pendant la nuit. Un étourdi vint à sa rencontre et lui dit : Insensé ! la nuit et le jour sont pour toi deux choses semblables,

et la clarté et les ténèbres sont égales à tes yeux : dis-moi de quelle utilité te peut être cette lampe ? L'aveugle se prit à rire, et dit : Cette lampe n'est pas pour mon usage ; je ne la porte qu'afin d'avertir tous ceux qui ont comme toi une ame aveugle et sans entendement, de ne point me heurter et faire tomber ma cruche.

Un Arabe avait perdu son chameau. Il fit serment s'il le retrouvait de le vendre un dirhem. Le chameau étant retrouvé, l'Arabe se repentit du serment qu'il avait fait. Pour se tirer de peine, voici ce qu'il imagine. Il prend un chat et se met à crier : Qui veut avoir un chameau pour un dirhem et un chat pour cent dirhems ? mais, qu'on y fasse attention, je ne vendrai point l'un sans l'autre.—Quel bizarre arrangement tu as fait là ! s'écria quelqu'un ; oh ! que ce chameau serait à bon marché, si tu le vendais sans ce triste collier !

« Si l'avare te fait don d'un chameau, garde-toi » bien de l'accepter, car l'obligation qu'il veut qu'on » lui ait de ce bienfait est le collier attaché au cou » du chameau, et il te sera mille fois plus à charge » que le poids du chameau lui-même. »

Deux beaux esprits raisonnaient sur l'amour. L'amour, dit l'un, n'engendre que des malheurs et des peines, et celui qui l'éprouve traîne une vie remplie d'amertume.— Tais-toi, reprit l'autre avec vivacité ; il paraît que tu n'as jamais goûté le charme de la ré-

conciliation après une querelle, et que tu n'as point savouré les délices des caresses après une séparation douloureuse ; apprends qu'il n'y a rien au monde de plus délicat ni de plus séduisant que ces cœurs nobles et purs que l'amour pénètre de ses flammes, et qu'il n'est rien, au contraire, de plus grossier et de plus méprisable que ces ames épaisses qui demeurent étrangères à ses douces émotions.

Le khalife Raschid étant venu une fois à Coufah, son visir se rendit chez les marchands d'esclaves. Ceux-ci lui présentèrent un jeune homme qui chantait avec tant d'agrément que les oiseaux ravis descendaient des plaines de l'air pour l'écouter. Raschid, informé des talens de ce jeune homme, ordonna de l'acheter. Le jour que le khalife partit de Coufah avec sa suite, on vit le jeune homme pleurer amèrement. Éperdu, hors de lui, il s'écriait :

« Je n'ai commis aucune faute, et voilà que l'on » verse tout mon sang, en m'arrachant des bras de ma » tendre amie avec le glaive de la séparation! Ah! » qu'il vaudrait bien mieux épargner le sang d'un » infortuné que l'amour jette dans le délire ! Hélas! si » un seul jour de séparation me cause tant de souf- » france, dans un mois, dans un an, quelle sera ma » position ! »

Raschid fit paraître devant lui ce jeune homme. Après lui avoir adressé plusieurs questions, il reconnut que les attraits de quelque belle avaient fait im-

pression sur son cœur. Touché de son état, il lui rendit la liberté. Il est bien fâcheux, dit le visir, de laisser envoler un oiseau dont le chant est si mélodieux ! — Qu'il serait cruel, reprit Raschid, de retenir captif cet oiseau dont le vol est si élevé !

« O toi ! qui, parvenu à la royauté, objet de tes » désirs, as le pouvoir de rendre la liberté aux esclaves, » délivre, ah ! délivre celui qui languit dans les liens » de l'amour ; songe que pour ce malheureux dont la » raison est égarée, l'amour seul est un esclavage, et » ce joug lui suffit ! »

Grammaire abrégée de la langue des Tchouvaches, par LEVESQUE, *membre de l'Institut.*

(Suite.)

VERBES.

Les Tchouvaches n'ont qu'une seule conjugaison des verbes.

Le verbe exprime l'action dans le moment présent, dans le passé, dans l'avenir. Le présent est indivisible : dès qu'il existe il est passé ; mais le passé, l'avenir peuvent se diviser, parce qu'ils embrassent une grande étendue de tems antérieure ou postérieure ; aussi, dans bien des langues, a-t-on plusieurs prétérits et plusieurs futurs, mais les Tchouvaches n'ont qu'une manière de considérer le passé et l'avenir :

aussi leurs verbes n'ont que trois tems, le présent, le passé et le futur.

La nature leur a fait connaître tous les modes que les grammairiens latins ont appelé indicatif, impératif, subjonctif et infinitif; ils ont aussi des participes.

Ils n'ont qu'un seul tems pour le subjonctif, et il est aisé de reconnaître que ce temps suffit; nous disons dans notre langue, *je veux qu'il fasse à présent, je veux qu'il fasse l'année prochaine*, et les personnes qui parlent incorrectement disent aussi, *je voulais, j'ai voulu, je voudrais qu'il fasse*. Les Tchouvaches s'expriment sans incorrection dans leur langue, comme le font chez nous les personnes qui parlent mal, mais qui se font fort bien entendre.

Le verbe *être* peut remplacer tous les autres; il est le seul nécessaire, et comme il a dû être le premier en usage, il est irrégulier dans la langue des Tchouvaches, comme dans la plupart des langues.

Le présent indicatif de ce verbe est le monosyllabe *bor* ou *por*, qui ne change de forme au singulier ni au pluriel, et dont les personnes ne sont indiquées que par le pronom personnel.

PRÉSENT INDICATIF.	PRÉTÉRIT.
Ab por ou *bor*, je suis.	*Abé portché*, j'étais, je fus, j'avais été.
Azé por ou *bor*, tu es.	*Azé portché*, tu étais.
Vyl por ou *bor*, il est.	*Vyl porché*, il était.
Abir por ou *bor*, nous sommes.	*Abir bolzatsamyr*, nous étions.
Azir por ou *bor*, vous êtes.	*Azir bolzatsyr*, vous étiez.
Vylzam por ou *bor*, ils sont.	*Vylzam botzatchess*, ils étaient.

FUTUR.

...lap, je serai.
...lap, tu seras.
...ole, il sera.
...balabar, nous serons.
...bolar, vous serez.
...m bolézé ou polézé, ils ...ont.

IMPÉRATIF.

As, bol, sois.
Azir bolar, soyez.

INFINITIF.

Polma ou *bolma*, être.

...digme de la conjugaison des verbes tchouvaches.

...ICATIF PRÉSENT.

...ziaradyp, je prie.
...aziaradyn, tu pries.
...azarat, il prie.
...kazaratpyr, nous prions.
...kazaradyr, vous priez.
...m kazarassé, ils prient.

PRÉTÉRIT.

...ziadym, j'ai prié.
...aziardyn, tu as prié.
...aziartché, il a prié.
...aziardymyr, nous avons ...é.
...aziardyr, vous avez prié.
...m kaziartchess ou ka...rtress, ils ont prié.

FUTUR.

...ziarap, je prierai.
...aziaryn, tu prieras,
Vyl kaziaré, il priera.
Abir kaziarybyr, nous prierons.
Azir kaziaryr, vous prierez.
Vylzam kaziaryr, ils prieront.

IMPÉRATIF.

As kaziar, prie.
Vyl kaziardar, qu'il prie.
Azir kaziaryr, priez.
Kaziatcher ou *kaziatchera*, qu'ils prient.

SUBJONCTIF POUR TOUS LES TEMS.

Ab kaziarzattym, que je prie, que je priasse, que j'aie prié.
As kaziarzattyn, que tu pries.
Vyl kaziarzatché, qu'il prie.
Aber kaziarzattymyr, que nous prions.

Azer kaziarzattyr, que vous priez.

Vylzam kazarzatchess, qu'ils prient.

INFINITIF.

Kaziarass, prier.

PARTICIPE PRÉSENT.

Kaziaragan, priant.

PARTICIPE PASSÉ.

Khoujon kaziartché, ayant prié.

Les verbes tchouvaches n'ont point de passif. Pour dire *je suis prié*, on dit *ils me prient : mana vylzam kaziarassé*.

Dans les verbes qui, au présent de l'indicatif, se terminent en *adap*, *adyp*, *édep*, les Tchouvaches, quand ils veulent nier, changent ces deux dernières syllabes en *mastap;* ainsi au lieu de *kaziaradyp*, je prie, ils disent *kaziarmastap*, je ne prie pas. Si le verbe se termine en *iadep*, *iadap*, *iadyp*, ils changent seulement la dernière syllabe en *mastap :* ainsi de *sisuriadep*, je marche, ils font *souriamastap*, je ne marche pas. Ce dissyllabique *mastap* se conjugue comme les autres verbes *mastap*, *mastan*, *mast*.

L'auteur russe de la grammaire tchouvache a donné un long vocabulaire de cette langue. J'en vais extraire seulement les mots dont l'usage est le plus fréquent et le plus indispensable chez les peuples même les plus ignorans et les moins civilisés (1).

---

(1) On reconnaîtra sans peine que la plupart de ces mots se rapportent à la langue turque, et qu'ils n'ont éprouvé que d'assez légères altérations. N. du R.

VOCABULAIRE.

Per pria, un.	En turk : بر, *bir*.
Ikké, deux.	*Iki* ایکی
Vissé, trois.	*Utch* اوچ
Soatta, quatre.	*Dourt* دورت
Pikek, cinq.	*Besch*, بش
Olta, six.	*Alty* التی
Sittché, sept. (Finois *seitsemen.*)	
Sakari, huit.	*Sekiz* سکز
Toukhouri, neuf.	*Togous* طوقوز
Vonna, dix.	*On* اون
Vonber, onze.	*On bir* اون بر
Vonikké, douze.	*On iki* اون ایکی
Sirim, vingt.	*Igirmy* ایکرمی
Vytour, trente.	*Otouz* اوتوز
Khérikh, quarante.	*Kirk* قرق
Alla, cinquante.	*Olly* اللی
Otsaal, soixante.	*Altmysch* التمش
Sitmel, soixante et dix.	*Ietmisch* يتمش
Sakar vonna, quatre-vingt.	*Seksen* سکسن
Toukhourvonna, quatre-vingt-dix.	*Doksan* طوقسان
Siour, cent.	*Youz* يوز
Pin, mille.	*Byn* بين

Tor ou *tora*, Dieu. Mot scandinave.

Siondalik, le ciel.

Pioult ou *pliot*, nuage. *Boulout* بولت en turk.

Khvel, le soleil.

Siandalik, le monde, le siècle.
Siot, la lumière.
Oikh, la lune. اي *aï* en turk.
Aslaté, le tonnerre.
Sizim, l'éclair. *Schemschek* شمشك
Ir, le matin.
Kass, le soir.
Siourla, la nuit.
Siodar, étoile.
Vot ou *Vout*, le feu.
Sivé, le froid.
Toum, la glace.
Ojou, *oujou*, *ouchou*, le chaud.
Ior, la neige.
Siol, l'année. *Sal* سال en pers.
Vyguim, le tems.
Kiour konna, l'automne.
Khil, l'hiver.
Sior konnia, le printems.
Sioula, l'été. *Yâz* ياز en turk.
Sil, le vent. *Yl* ايل en turk.
Pour, la grêle.
Siomar, la pluie. *Yaghmour* يغمور en turk.
Ier, des pleurs.
Kherté, la beauté.
Soia, le mensonge.
Vad, vieillard, vieillesse.
Yoyr, fardeau.
Namych, poison.
Tetei, le bonheur.
Telsimar, le malheur.
Bourss, bataille.
Sot, trahison.
Vilem, la mort.
Sin, l'homme.
Attia, père. Tatar, *ata*, *atai*.
Annia, mère. Tatar, *enia*, *inei*; *ana* انا en turk.
Yoyl, fils. *Oghul* اوغل en turk.
Kher, *khir*, fille. Tatar, *kys*; قز en turk.
Opchka, le mari.
Avam, *avroum*, la femme. *Avret* اورت en turk.
Patcha, prince, souverain. *Pâdichâh* پادشاه en persan.
Albout, *olbout*, maître, seigneur.
Tchora, *tchoura*, esclave.
Vyro-vourou, voleur.
Kiouroujé, voisin.
Soiacé, trompeur.
Khalykh, peuple, nation. *Khalik* خالق en arabe.
Toss, *doss*, ami. *Dost* دوست en turk et en persan.
Khorakh, brigand.
Timirza, forgeron.

Siamga, le front.
Siouss, cheveu.
Tchitchi, mamelle.
Pit, le visage.
Smardy, la joue.
Koss, l'œil.
Sioumza ou *Soumza*, le nez.
Siovar, la bouche.
Chil, dent.
Tchilgui ou *tchilguia*, la langue.
Khoulga, l'oreille.
Mye, le cou.
Alla, la main.
Sian, *out*, le corps.
Ser, la terre.
Yltin ou *yltan*, l'or. *Altoun* التون en turk.
Kioumel, l'argent. *Gumusch* كومش en turk.
Toum, argile.
Khyir, sable.
Tiol, chemin.
Khir ou *oi*, plaine.
Ton, montagne. Tatar, *taou*.
Timer, fer. *Démir* دمر en turk.
Siot, lait.
Torakh, lait caillé, aigri.
Khyima, crême.
Ach, viande.
Tvar, sel.
Poudy, gruau.
Ivys, arbre.
Ioukhman, chêne.
Khorn, bouleau.
Siouka, tilleul.
Khor, canard.
Kvagal, oie.
Tchigui, poule. *Tyouk* en hongrois, *taouk* en tatar, suivant Fischer.
Pyl, miel.
Yois ou *vouss*, cire.
Kachkar, loup.
Vylikh, troupeau.
Vygour, bœuf.
Inia, vache.
Taga, mouton.
Sorakh, brebis.
Kadschaka, bouc, chèvre.
Laja ou *lacha*, cheval.
Kisria, jument.
Siort, maison.
Piort, chambre à poêle.
Vot, le feu.
Soukman, habit.
Kriouk, pelisse, manteau fourré.
Ksia, feutre.
Sounou, lance, pique.
Khess, sabre.
Tchal, fusil.
Pda ou *pouda*, clou.

Sionakh, traîneau.
Sirma, rivière.
Chio, eau.
Kim, canot, nacelle.
Kioubiar, pont.
Koul, lac.

ADJECTIFS.

Sidek ou *sidik*, mauvais.
Laikh, bon, beau.
Yzyk, grand.
Eblé, *minia*, *vychkal*, méchant.
Yr, heureux.
Iouvach, paisible.
Pattyr, fort.
Iriklé, libre.
Oujji, chaud.
Psereghené, froid.
Myndyr, gras.
Tchéré, vif.
Bouian, riche.
Siamrik, jeune.
Yiy, glorieux, honorable.
Tchré, *tchiri*, sain.
Syv, d'une bonne santé.
Ianda, alerte.
Khionbiour, joyeux.
Viliaska, mortel.
Syvzyr, malade.
Khora, noir.
Chora, blanc.
Iorly, malheureux.
Vada, vieux.
Ptchiksi, petit.
Oustapit, sage.
Kivtché, vaillant.

VERBES.

Kaladap, je dis.
Kioudiadat, j'attends.
Raradap, je donne.
Sodadap, je vends.
Tydadap, je commande.
Posladap, je commence.
Chokchladap, je pense.
Vyliadap, je joue.
Tchobadap, je fuis.
Chanadap, je crois.
Tchioumladap, je mâche, je mange.
Oujnadap, je chauffe.
Plédap, je comprends.
Koladap, je ris.
Oujolanadap, je chauffe.
Poianadap, j'enrichis.
Khoralanadap, je noircis.
Ydadap, je tire des flèches.
Pyradap, je vais.
Kazadap, je coupe, je tranche.
Koradap, je vois.
Chiradap, je cherche.
Svadap, je trais.
Khoradap, je crains.
Laradap, je suis assis.
Touradap, je suis debout.

Siauladap, je vois.
Ioradadap, j'aime.
Choradadap, je blanchis.
Iatladap, j'injurie.
Khvadap, je chasse, je poursuis.
Pragadap, je jette.
Tourladap, je tourne.
Oldaladap, je mens.
Kniadep, je bats.
Isiadep, je bois.
Siouriadep, je marche, je me promène.
Ijadep, je navigue.
Pseriadep, je fais cuire.
Viliadep, je meurs.
Liaziadep, je porte.
Iouziadep, je prends croissance.
Sidiariadep, je nourris.
Knénédep, je crois.
Pormanyn, j'ai.

ADVERBES.

Eplé, ainsi.
Noumairck, plus.
Idakh, beaucoup.
Sagal, peu.
Pit ou *Pité*, très.
Noumai, abondamment.
Sagalin, peu à peu.
Khollenderekh, tout doucement.
Aran, à peine.
Alai, oui.
Tchin, c'est la vérité.
Siok, non.
Mar, point du tout.
Polagan, peut-être.
Indé, déjà.
Yran, du matin.
Khalé, à présent.
Ir mar, tard.
Aoal, *aoalakh*, autrefois.
Yniar, le soir.
Chalga, en dedans.
Tolga, en dehors.
Sivykhra, près.
Inziartra, loin.
Tola, hors d'ici.
Kallé, *mallé*, viens ici.
Tchiber, *laekh*, fort bien.
Ouzal, mal.
Tchass, vite.
Sairan, aisément.
Ytlarakh, mieux, plus, davantage.

INTERJECTIONS.

Abaz, ah!
Ababaz, oh! hélas!
Aai, *vaai*, ah! ah!
Abaai, ciel.
Akh, ah!
Vai, *vai*, *vai*, ah! ah! ah!

Va, *va*, *va*, interjection de joie.

A, *ba*, *ba*, interjection de douleur.

PRÉPOSITIONS.

Ce qu'on appelle *prépositions* dans nos langues, doit être appelé *postpositions* dans la langue des Tchouvaches, parce qu'elles se mettent à la suite des mots. Les unes gouvernent le nominatif et les autres le génitif.

POSTPOSITIONS
Qui gouvernent le nominatif.

Da, chez.
Dan, *rian*, de.
Sidchen, *ba*, avec.
Khoizindé, au-delà.
Ilik, *irlek*, par, pour, à travers.
Khochnia, *kochyndtchia*, au milieu de.
Siomné, *siomanda*, auprès.
Batnia, *batndché*, vers.
Ria, *jindtcha*, dans.
Zyr, *zr*, sans.
Sintcha, sur.
Idtché, *ai*, *ainé*, sous.
O-mynda, *o-myndtché*, avant.
Vitriakh, à travers, au travers de.
Orla, par, au-delà, à travers.

POSTPOSITIONS
Qui gouvernent le génitif.

Khiriss, contre.
Sioykh, *sioyrakh*, près.
Aia, *aiaralass*, au-dessous de.
Sionleriakh, au-dessus de.
Tavrla, à l'entour de.
Char, *na*, selon, à raison de.

---

(1) Nous apprenons dans les *Principes de Grammaire générale de M. Silvestre de Sacy*, qu'il en est de même dans la langue turque et dans celle des Groënlandais.

Extrait d'un Mémoire sur une médaille arabe, inédite, de l'an 525 de l'hégire.

M. le baron Silvestre de Sacy a lu, dans la séance de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, du vendredi 6 mai dernier, un mémoire sur une médaille arabe, inédite, de l'an 525 de l'hégire (1130-1 de J.-C.). Cette médaille en or a été frappée à Alexandrie. Sa date indique assez qu'elle appartient à l'époque où l'Égypte était, ainsi que la Syrie, sous la domination des khalifes Fatémites. Celui des princes de cette dynastie qui occupait alors le trône, était Abd-almedjid Abou'lmaïmoun, qui, lorsqu'il succéda à Amir-biahcam-allah, assassiné dans le dernier mois de l'année 524, prit le surnom ou titre honorifique de *Hafiz-lidin-allah*, c'est-à-dire conservateur de la religion de Dieu. On connaît peu de monnaies de ce prince, et la plus ancienne est celle que M. W. Marsden a publiée et fait graver dans la première partie d'un recueil intitulé *Numismata orientalia*, pl. XII, n° 227, et qui est de l'année 544. La médaille dont il s'agit ici ressemble parfaitement pour tout le reste à celle de M. Marsden; mais ce qu'elle offre de particulier, c'est qu'au lieu des noms de l'*imam Abd-almédjid-Abou'lmaïmoun-alhafidh-lidin-allah*, on lit : l'*imam Mohammed Abou'lkasem-almountadhar-biamr-allah*. Quel peut être ce prince inconnu

dans la série des khalifes Fatémites? et comment se fait-il, quel qu'il soit, que son nom ait remplacé sur les monnaies celui de *Hafidh-lidin-allah?* Tel est le problème que M. de Sacy a cherché à résoudre. Le titre honorifique de *Montadhar-biamr-allah*, donné à ce prince, et qui signifie *attendu avec l'ordre de Dieu*, a d'abord suggéré à l'auteur du mémoire la solution de ce problème; et des recherches faites dans Abou'lféda, Abou'lfaradj, Makrizi, Soyouti, Abou'lmahasen et Ebn-Khilcan, en jetant successivement un jour toujours plus grand sur cette époque de l'histoire d'Égypte, ont pleinement confirmé ce qui d'abord n'était qu'une conjecture. Le personnage au nom duquel cette monnaie a été frappée, n'est point un prince qui ait effectivement vécu et régné en Égypte, en 525; c'est le douzième *imam Abou'lkasem-Mohammed*, le fameux *Mahdi*, dont tous les musulmans, les sunnites comme les schiites, attendent la manifestation; qui a cessé de vivre, ou, pour parler leur langage, s'est soustrait aux regards des mortels, étant encore enfant, vers le milieu du troisième siècle de l'hégire; qui doit reparaître à la fin des tems, pour appeler toutes les nations et les convertir à la foi musulmane, et que pour cette raison on appela communément l'*iman attendu*. Voici maintenant les faits qui justifient cette explication : nous n'en donnons ici que le plus court exposé.

Le khalife Amir, quand il périt par le poignard des assassins, n'avait point d'enfant mâle, et c'était la première fois que, dans cette famille, un souverain

était mort, sans avoir désigné parmi ses enfans un successeur. Cette circonstance causa une grande agitation dans la capitale. Deux étrangers qui, d'esclaves du khalife Amir, étaient devenus ses confidens et gouvernaient l'état sous son nom, voulant sans doute s'assurer la continuation du pouvoir sous un autre prince, se hâtèrent de tirer de la prison, où Amir l'avait fait renfermer, un cousin de ce khalife, nommé *Abd-almédjid-Abou'lmaïmoun*; ils le mirent à la tête du gouvernement, et lui déférèrent le titre de *Hafidh-lidin-allah*; mais comme Amir avait laissé une femme enceinte, ils supposèrent que le khalife, en mourant, avait assuré le trône à l'enfant qu'elle portait, si c'était un enfant mâle; en conséquence, ils ne proclamèrent point *khalife* Hafidh, ils se contentèrent de le faire reconnaître pour *vice-roi* ou *régent*. Leur triomphe fut de bien peu de durée. Le même jour, ou le lendemain, les troupes se soulevèrent, et tirèrent de prison Abou-Ali, fils de Schahinschah, surnommé *Afdhal*, et petit-fils du fameux Bedr-Djémali, connu sous le nom d'*Emir-Aldjoyousch*, l'investirent du vizirat, et tuèrent les deux eunuques qui avaient placé Hafidh sur le trône. Abou-Ali ne destitua point Hafidh, dont l'existence et le simulacre de puissance pouvaient servir ses desseins ambitieux; mais il le renferma étroitement dans le palais, et personne ne pouvait communiquer avec lui, sans la permission expresse du vizir, qui porta l'audace jusqu'à faire transporter dans son hôtel tout le mobilier précieux du palais. Mais en même tems il s'attacha à

gagner l'affection des sujets par une bonne administration, et en restituant des biens qui avaient été confisqués du tems du khalife Amir. Cependant, la veuve du khalife mit au monde une fille. Ce fut sans doute alors que le vizir commença à manifester sa haine pour la maison des Fatémites, et à réaliser peu à peu son plan d'usurpation. Il fit retrancher, de l'appel à la prière, certaines formules qui caractérisent les schiites ou partisans d'Ali, et qui avaient été adoptées en Égypte, depuis que les Fatémites avaient fait la conquête de ce pays. Il fit aussi supprimer dans la *khotba*, ou prière solennelle du vendredi, le nom de Hafidh, et ceux de ses ancêtres, particulièrement de celui de l'imam Djafar Sadik, dont les Fatémites prétendaient tirer leur origine et leurs droits à l'imamat. Il y fit substituer les noms de l'*imam attendu à la fin des siècles :* c'est l'expression même dont se servent Abou'lmahasen et Ebn-Khilcan; et fit aussi prier pour lui-même, en employant des formules qui supposaient qu'il était le représentant et le lieutenant de cet *imam attendu*. Rien ne pouvait annoncer plus positivement le dessein de supplanter la maison des Fatémites; car, dans le système de ces princes et des Ismaéliens en général, le *Mahdi* était déjà venu; c'était en lui qu'avait commencé la dynastie des Fatémites, et tous ses successeurs étaient censés ne faire qu'un avec lui. D'ailleurs, dans la doctrine de cette secte, on n'admettait qu'une suite de sept imams au lieu que le commun des Schiites en reconnaît douze, dont le dernier est le *Mahdi*. Puisque le visir Abou-Ali avait

fait substituer dans la *khotba* le nom de l'*imam attendu* à celui de Hafidh, l'héritier de la puissance des Fatémites, il devait aussi faire frapper les monnaies au nom de ce même imam, et c'est encore ce que dit positivement Ebn-Khilcan, dans la vie, de Hafidh. Il ajoute qu'Abou-Ali fit toutes ces innovations, par ce qu'il était *imamien*, c'est-à-dire d'une secte qui reconnaît la succession des douze imams, et qui croit que l'autorité souveraine leur appartient de droit, et n'est confiée aux autres princes que provisoirement, en attendant la manifestation du *Mahdi*. Ces entreprises du vizir excitèrent contre lui un mécontentement général, parce que la plupart des grands et du peuple tenaient fortement au parti des Fatémites. En conséquence, il fut assassiné au milieu du premier mois de l'an 526, par un émissaire de Hafidh, et ce prince, tiré de sa prison, fut de nouveau reconnu pour souverain, et rétablit toutes choses sur l'ancien pied. Abou-Ali n'avait exercé l'autorité que pendant treize mois et quelques jours.

Ces détails historiques font voir de quelle importance est la médaille à laquelle ils servent de commentaire. Il est plus que vraisemblable qu'il n'en a été frappé avec ce type qu'en 525 et pendant les premiers jours de 526. On peut même présumer que le vizir Abou-Ali ne commença à manifester son système d'ambition que quelques mois après la mort d'Amir, et quand la naissance d'une fille eut fait avorter l'espoir qu'on avait conçu de voir naître un successeur en ligne directe au prince décédé. Les historiens ne nous

apprennent pas combien de tems il s'écoula entre l'assassinat d'Amir et l'accouchement de sa veuve. Mais quoi qu'il en soit, Abou-Ali eut besoin d'accoutumer à son autorité les habitans de l'Égypte, avant de hasarder des innovations qui pouvaient ruiner d'un seul coup tous ses projets. Il semblerait même, par quelques expressions de Makrizi, que, quand il supprima le nom de Hafidh de la *khotba*, et apparemment aussi de la monnaie, il lui substitua un *imam attendu*, sans le désigner plus explicitement par aucun nom. Si cela a été ainsi, cette expression vague pouvait offrir un équivoque, et signifier seulement, pour le commun des hommes, l'enfant dont on attendait la naissance. Le public se serait ainsi habitué à oublier Hafidh, et quand la naissance d'une fille eut anéanti cet espoir, il eût été plus facile d'appliquer cette expression au *Mahdi*, et d'en déterminer le sens, en y ajoutant les noms de *Mohammed Abou'lkasem*, qui sont effectivement ceux du douzième imam.

M. de Sacy a terminé son Mémoire en mettant sous les yeux de l'Académie toutes les légendes de cette médaille. Il suffit de dire, qu'excepté les noms de l'imam et la date de 525, elles sont exactement les mêmes qu'on voit sur les médailles connues de Hafidh. M. de Sacy a répété, à cette occasion, ce qu'il avait déjà dit dans le *Journal des Savans*, du mois de juillet 1824, au sujet des deux mots qui occupent le centre de la médaille au revers. Ces deux mots ont été lus et expliqués de bien des manières, dont aucune ne lui a paru satisfaisante : il pense qu'il faut lire

عالم غايه, ce qui signifie *crescant* ou *amplificentur vexilla ejus*, et il espère que cette manière de lire et d'interpréter cette formule obtiendra l'assentiment de toutes les personnes qui ont droit d'avoir une opinion sur cette matière, et particulièrement de M. le comte Castiglioni et de M. Frœhn.

Notice historique sur M. RUFFIN.

Le mois de janvier 1824 fut remarquable sur les bords de la Seine et sur les rives du Bosphore, par une double perte pour la littérature et la diplomatie de l'Orient. A peine quelques fleurs avaient-elles été jetées par ses nombreux amis sur la tombe d'un savant estimé de cette capitale (1), qu'une nouvelle mort est venue ajouter à nos regrets, en privant la France, dans ses rapports avec le Levant, de l'homme qui fut long-tems le mobile de sa politique, et dont le nom seul rappelle de nombreux services et la pratique des vertus les plus touchantes.

Ces derniers mots suffiraient presque pour indiquer que la perte que nous déplorons est celle du vénérable M. Ruffin, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et

---

(1) Louis Langlès, le disciple et l'ami de M. Ruffin, mort à Paris, le 28 janvier 1824.

des ordres du Croissant de Turquie, et du Soleil de Perse, conseiller de l'ambassade de S. M. Très-Chrétienne à Constantinople, premier secrétaire, interprète du Roi pour les langues orientales, lecteur et professeur royal au collége de France, correspondant de l'Institut, et quatre fois chargé d'affaires près de la sublime Porte.

Pierre-Jean-Marie Ruffin, fils d'un Français, premier drogman du consulat de Salonique, naquit dans cette ville, le 17 août 1742. Son père, fils d'un agent de change, né à Paris, était venu en 1712 dans le Levant, comme élève en langues orientales, et mourut à Salonique, en qualité d'interprète du consulat, après avoir consacré au service, pendant trente-six ans, ses talens, et sa vie même; car il reçut un jour une blessure mortelle, en défendant les intérêts des Français. Le jeune Ruffin fut envoyé à Paris en 1750, pour être placé en qualité d'élève interprète au collége de Louis-le-Grand, où était établie et subsiste encore aujourd'hui l'école des Jeunes-de-Langues (1).

(1) L'école des interprètes, dite *des jeunes de langues*, a été fondée par Louis XIV, le 18 novembre 1669, sous le ministère de Colbert. Cette institution éminemment utile, protégée et encouragée sous les règnes suivans, dut sa conservation, pendant la terreur, aux notes et aux mémoires énergiques transmis par l'administrateur de l'école, à Chénier, l'un des membres des comités. Cet homme éclairé connaissait d'autant mieux les besoins de notre politique et de notre commerce dans le Levant, qu'il était né et avait été élevé en Turquie. L'Autriche possède depuis long-tems à Vienne un semblable établissement, destiné à fournir des sujets pour tous les degrés de la car-

Il en sortit en 1758, après avoir remporté sept fois les premiers prix dans le cours de ses brillantes études, et passa à Constantinople où il acheva de se perfectionner dans les langues orientales. Nommé, en 1767, par M. de Vergennes, drogman en Crimée, il accompagna en cette qualité le baron de Tott dans son exploration de la Nouvelle-Servie, où il s'agissait de soulever directement les Tartares, et de les diriger, de concert avec les Turcs, leurs alliés, contre les Russes qui menaçaient déjà d'envahir la Pologne. L'année suivante, la Porte ayant déclaré la guerre à la Russie, M. Ruffin fit en qualité de consul, à la suite du khan de Crimée, Krim-Gueraï (1), deux campagnes aussi fatigantes que périlleuses. Vers la fin de la seconde, une horrible dyssenterie s'étant manifestée dans l'armée, il eut à la fois le malheur d'en être atteint, et celui de tomber au pouvoir des Russes. Dans cette circonstance, il courut le plus grand danger : un Cosaque, à Yassi, trompé par le costume turc que portait M. Ruffin, et le prenant

---

rière diplomatique ; la Russie qui en a également reconnu la nécessité, vient d'en former un en 1822. Dans un tems où l'insurrection des Grecs va rendre l'emploi des drogmans de cette nation plus difficile en Turquie, l'école d'interprètes nation aux que possède la France depuis tant d'années, qui s'honore d'avoir produit M. Ruffin et d'autres sujets distingués, mérite plus que jamais d'exciter l'intérêt et toute la sollicitude du gouvernement.

(1) Tout ce qui a été dit par le baron de Tott des belles qualités du prince tartare, se trouve confirmé par l'opinion de M. Ruffin, qui n'en parlait jamais qu'avec une sorte d'admiration.

pour un musulman, fut sur le point de lui ôter la vie. D'après son état de faiblesse et l'ignorance de la langue russe, qui le mettait dans l'impossibilité de se défendre ou de s'expliquer, il aurait infailliblement péri, s'il ne fût parvenu à se faire reconnaître pour chrétien, en faisant en présence de son adversaire le signe sacré de notre religion. Échappé presque miraculeusement à la mort, il n'en fut pas moins conduit dans la citadelle de Saint-Pétersbourg, où, durant une année entière, et malgré son titre de Français et de consul, il fut traité comme prisonnier de guerre et d'état. Réclamé enfin itérativement par M. le duc de Choiseul, le gouvernement russe le fit conduire sous escorte jusqu'à la frontière de Courlande, où on lui lut, en le mettant en liberté, une sentence qui le condamnait à un bannissement perpétuel des états moscovites. Cependant sa longue absence, et l'impossibilité où il s'était trouvé de pouvoir donner de ses nouvelles avaient fait croire au bruit de sa mort. Parvenu à Hambourg, le consul de France, auquel il se présenta, le prit d'abord pour un intrigant qui usurpait un nom qui n'était pas le sien; et ce ne fut qu'après avoir envoyé ses lettres et son signalement en France, que M. Ruffin parvint à se faire reconnaître. De retour à Paris, en 1770, le Roi lui accorda, à titre honorifique, une pension de 600 fr., sans préjudice des places qu'il pourrait remplir. Il ne s'arrêta qu'un an dans cette capitale, et se rendit ensuite à Constantinople, toujours revêtu du titre de consul général de Crimée, mais remplissant en réalité

les fonctions, aussi importantes que difficiles, de premier drogman de France à la Porte-Ottomane (1).

M. le comte de Saint-Priest, alors ambassadeur, lui confia toutes les négociations dont l'avait chargé la cour de Versailles. M. Ruffin était déjà connu avantageusement à Constantinople; mais les circonstances de la guerre, et surtout celles de sa détention en Russie, achevèrent de le mettre en faveur auprès du ministère ottoman; aussi les intérêts du roi et ceux du commerce se ressentirent bientôt de la considération que les Turcs avaient personnellement pour lui, et de la confiance qu'il leur inspirait. C'est ce que prouve le succès de toutes les missions qui lui furent confiées à cette époque, et qui sont consignées dans la correspondance de l'ambassade.

En 1774, M. Ruffin, déterminé à finir sa carrière dans le Levant, venait d'épouser à Constantinople une demoiselle Stéphanelli, issue d'une ancienne famille vénitienne, lorsqu'une dépêche du ministre de la marine le rappela en survivance des deux secrétaires interprètes du roi en langues orientales. Il s'agissait

---

(1) La réponse suivante de M. le comte de Saint-Priest, prouve en même tems l'importance du premier drogman à Constantinople, et la générosité et l'élévation d'ame de ce ministre. Cet ambassadeur, interrogé à son retour de Turquie par M. le maréchal de Castries, sur les fonctions positives du premier interprète de la légation, répondit : « Monsieur le maréchal, le roi peut envoyer à Constantinople l'am» bassadeur le plus habile, le plus consommé en diplomatie, en négo» ciations : celui-ci ne peut être et ne sera jamais que le premier secré» taire du premier drogman. »

du service public que ses deux confrères, MM. Legrand et Cardonne, infirmes et déjà avancés en âge, pouvaient laisser en souffrance. M. Ruffin n'hésita pas à s'embarquer de suite pour Marseille. Depuis cet instant, il n'a cessé de remplir à Paris et à Versailles les fonctions de secrétaire-interprète du Roi, et fut chargé en cette qualité, jusqu'à l'époque de la révolution, de toute la correspondance orientale avec la Turquie, les états barbaresques, les puissances de l'Inde, et de la conduite des ministres publics que le pacha de Tripoli, le beï de Tunis et l'empereur de Maroc envoyèrent tour-à-tour en France. Nous rappellerons entr'autres missions (1) celle d'un envoyé de ce dernier, en 1778, que M. Ruffin regardait lui-même comme le déposte africain le plus bizarre et le plus absolu de tous ceux qui avaient jusqu'alors désolé ces malheureuses contrées. Son agent s'étant tout-à-coup présenté à Marseille avec les instructions les plus alarmantes pour le commerce français, M. Ruffin, envoyé au-devant de lui, négocia si habilement, que les prétentions accumulées du Maroquin se réduisirent insensiblement à un renouvellement de traité plus favorable aux Français que celui qui avait existé jusqu'alors. En 1784, M. Ruffin fut en outre nommé professeur de turc et de persan au collége royal de France. Ces places étaient plutôt un hommage rendu

(1) Le gouvernement lui confia la conduite des envoyés de Tripoli de Barbarie en 1775, de Tunis en 1776, de Maroc en 1777 et 1778.

à ses talens qu'un accroissement de fortune ; car les émolumens qui y étaient attachés se trouvaient absorbés par les voyages qu'il était obligé de faire de Versailles pour venir régulièrement trois fois par semaine donner ses leçons à Paris. Cette chaire lui a été conservée jusqu'en 1822. On doit également considérer comme un second hommage rendu à la profondeur de ses connaissances dans les langues orientales, la commission d'interprète de la bibliothèque du Roi, qu'il avait à la même époque, et dont le traitement était d'une extrême modicité.

Chargé, en 1788, des négociations avec les trois ambassadeurs de Tipou-sahib, son inaltérable patience fut plus d'une fois mise à de pénibles épreuves. Il n'y eut point de difficultés que l'orgueil, les prétentions outrées, et plus encore le caractère ombrageux et susceptible des trois Indiens ne lui opposassent ; mais enfin son habileté triompha, et son esprit conciliant eut le bonheur de tout terminer à la satisfaction des parties. Il nous a souvent raconté quelle fut son inquiétude extrême le jour fixé pour l'audience de ces ambassadeurs. La cour était assemblée, et tout Versailles était sur pied pour les voir arriver de Paris, quand il reçut un message de leur part, lui annonçant qu'ils ne voulaient plus venir. Qu'on juge du trouble et de l'anxiété de M. Ruffin en apprenant une détermination aussi bizarre qu'imprévue, et dont toutes les conséquences désagréables ne pouvaient que retomber sur lui. Désespéré de ce contre-tems, il monte à cheval, et prend en toute hâte la route de Paris. On

laisse à penser s'il fut agréablement surpris en apercevant sur l'avenue les ambassadeurs qui se rendaient enfin à l'audience : ces messieurs avaient fort heureusement changé une seconde fois de résolution. Interrogés plus tard sur le motif de leur hésitation, ils répondirent que des personnes mal intentionnées leur avaient donné à entendre qu'en allant au château, ils seraient soumis à un cérémonial aussi humiliant pour eux qu'outrageant pour le sultan leur maître.

Témoin de la conduite de M. Ruffin, pendant le séjour des ambassadeurs, M. de la Luzerne, alors ministre, se fit, en juste appréciateur du mérite, rendre compte de ses services passés, ainsi que de ceux de son père, et imagina à son insu un moyen de le récompenser, en demandant pour lui le cordon de Saint-Michel. Non-seulement cette décoration lui fut accordée, mais le Roi daigna de plus conférer à M. Ruffin des lettres de noblesse, dont le ministère de la marine paya les frais d'expédition, montant à une somme de 7,000 francs.

A cette même époque, M. Ruffin était aussi principal commis du bureau des consulats ; M. Sabatier de Cabre, chef distingué de cette division, le regardait comme *le premier homme de son art*, et le ministre lui-même qui le considérait comme le *consultant* le plus essentiel dans tout ce qui avait rapport au Levant, déférait souvent à son avis sur les affaires de ces contrées.

Après un séjour de quinze ans à la cour de Versailles, la révolution vint, en 1789, arracher M. Ruf-

fin à toutes les jouissances d'une position aussi honorable que pleine d'agrément. En ces tems malheureux sa piété ardente et son attachement à la cause de nos rois l'exposèrent aux fureurs des chefs de l'anarchie. Destitué de ses places, inquiété pendant quelques mois, il n'échappa que par miracle à la hache des bourreaux.

En 1793, sur la demande du chargé d'affaires de France en Turquie (Descorches, marquis de Sainte-Croix), le ministre proposa à M. Ruffin de revenir à Constantinople, avec tel caractère et tel traitement qu'il désirerait; mais celui-ci, non moins désintéressé que peu jaloux des dignités de cette triste époque, aurait voulu s'y soustraire. Réfléchissant cependant aux besoins pressans que ses compatriotes dans le Levant avaient de ses services, empressé en outre de trouver un motif plausible de s'éloigner de sa patrie en deuil de ses princes, il ne fit aucune condition, ne voulut d'aucun titre, et accepta purement et simplement une mission dont les circonstances suspendirent l'exécution jusqu'à l'année suivante.

Cependant, le gouvernement, sans avoir été provoqué par aucune demande ou réclamation personnelle de M. Ruffin, prenant en considération son âge avancé, sa nombreuse famille, son déplacement après un séjour de quinze ans en France, et le double de travail qui l'attendait à Constantinople, jugea à propos de l'assimiler, quant aux appointemens, au consul général de Smyrne, dont les fonctions exigeaient bien moins de travail et présentaient plus d'agrément. Un

traitement de 20,000 francs lui fut alloué avec le titre de secrétaire de la légation, remplissant les fonctions de premier interprète.

En se conformant, en octobre 1794, aux vues du gouvernement, M. Ruffin, alors dans sa cinquante-troisième année, déclara qu'il se chargeait volontiers de la correspondance orientale; mais que, vu son âge et ses infirmités qui ne lui permettaient plus de faire les longues courses qu'exigeaient les négociations orales à la Porte (excepté pour les cas extraordinaires), il demandait qu'on lui donnât un adjoint qui serait chargé des affaires courantes. Le service ne pouvait que gagner à cette mesure, puisque cette adjonction formerait son successeur.

Entr'autres objets importans à traiter avec le ministère ottoman, M. Ruffin fit dès-lors entrevoir au gouvernement l'avantage de l'introduction du pavillon français dans la mer Noire, projet contre lequel toutes les négociations des ambassades précédentes avaient échoué, et dont nous devons aujourd'hui l'exécution à la sagesse et à la persévérance de ses conseils (1).

(1) Ce droit a été définitivement assuré à la France par le traité conclu et signé à Paris en 1802, par Seïd-Galib-Effendi, ministre plénipotentiaire de la Porte-Ottomane. Suivant ce même traité, la France et la Turquie s'accordent réciproquement tous les avantages qui auraient déjà été concédés, ou *qui le seraient dans la suite à d'autres puissances*, d'une manière aussi positive que s'ils étaient stipulés dans le traité même.

« Cette branche du commerce du Levant devait,
» selon lui, doubler les importations et les exportations,
» élever notre navigation régulière à six cents
» navires marchands, et notre cabotage à un pareil
» nombre, répandre dans nos départemens du midi
» tous les grains de la Pologne, et les riches produits
» de l'Ukraine, et approvisionner l'arsenal de Toulon
» des plus belles mâtures et des bois de construction
» de toute espèce de la Lithuanie et de la Moldavie. »
Si, malgré notre admission dans la mer Noire, des circonstances fortuites nous ont privé d'une partie de ces avantages, nous ne pouvons disconvenir que la facilité d'y naviguer, que nous avons conservée pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, a souvent été pour notre commerce et notre marine un dédommagement des pertes qu'ils éprouvaient ailleurs.

Sur le point de partir, M. Ruffin obtint du gouvernement que son gendre et sa fille, Mme Lesseps, élevée à Constantinople, l'accompagnassent dans cette capitale. « Quiconque connaît, disait-il, la tactique
» des affaires en Turquie, conviendra qu'il n'en existe
» aucune qui ne soit préliminairement élaborée dans
» les harems. Les femmes peuvent seules y pénétrer,
» et c'est à leur douce et secrète influence que presque
» tout négociateur est redevable de ses succès. Il peut
» s'en attribuer exclusivement la gloire, le préjugé
» religieux lui est garant de la discrétion de ses
» coopératrices.

Tels étaient les motifs honorables qui déterminèrent un père de famille, déjà avancé en âge, à s'éloi-

gner de la France suivi de tous les siens, pour aller s'exposer à de nouveaux dangers, et consacrer, comme il a fait depuis, les restes de son existence au service de son pays.

Pendant les trois années suivantes, M. Ruffin ne discontinua point de remplir à Constantinople les fonctions qui lui avaient été confiées, et dont il conserva les titres sous les envoyés extraordinaires Descorches, Verninac, et le général Aubert du Bayet. Ce fut en 1796, sous l'ambassade de ce dernier, que M. Ruffin, qui depuis son entrée dans la carrière des interprètes, avait toujours vu la religion placée en première ligne, détermina le général à réclamer de la Porte la restitution de l'église Saint-Benoît à Galata. La propriété de cette maison religieuse avait été, pendant la première coalition, en 1793, contestée aux Français par les Latins du pays, et séquestrée par le gouvernement turc entre les mains du vaïvode ou commissaire de Galata jusqu'à la reconnaissance de la république. D'après les conseils de M. Ruffin, l'ambassadeur réclama et en obtint la restitution. Dès-lors, la France fut de nouveau reconnue puissance protectrice de cet établissement et de tous ceux du rit catholique, situés dans les états du grand-seigneur. Ce fut aussi vers cette même époque, c'est-à-dire le 8 février 1796, que le mérite et les talens de M. Ruffin le firent admettre à l'Institut en qualité de correspondant. La mort de l'ambassadeur, en novembre 1797, plaça, pour la première fois, M. Ruffin à la tête de la légation française, en qualité de chef provisoire,

jusqu'à l'arrivée à Constantinople du général Carra Saint-Cyr. La sagesse, la prudence et la fermeté qu'il montra dans cette circonstance lui méritèrent non-seulement les plus grands éloges de son successeur, mais le gouvernement donna bientôt une preuve éclatante de la confiance que lui avait inspirée M. Ruffin, en le nommant, en janvier 1798, son chargé d'affaires auprès de la sublime Porte.

Cependant, quelqu'honorable et flatteur que fût pour lui le titre de chef de la nation, M. Ruffin ne put, dès ce moment, se dissimuler les embarras et les dangers de sa nouvelle position. Déjà l'horizon politique des Français dans le Levant se couvrait d'épais nuages; des bruits sourds d'une expédition contre l'Égypte, en se propageant, avaient jeté les premières alarmes dans la capitale et les provinces. Le peuple murmurait à la seule idée que la terre révérée des deux villes sacrées, la Mecque et Médine, pût tomber au pouvoir des infidèles. Les Français en Turquie avaient tout à craindre du ressentiment des Turcs, tant pour leurs biens que pour leurs personnes. Dans cet état d'anxiété, pour leur assurer une protection en cas de malheur, M. Ruffin crut devoir prendre des mesures de précaution avec les ministres batave et prussien. Le 25 juin, une partie des papiers de l'ambassade furent provisoirement déposés dans la chancellerie hollandaise. Jamais ministre européen en Turquie ne s'est trouvé dans une situation plus critique que M. Ruffin. Surveillé par les Turcs, épié dans tous ses mouvemens par les ambassadeurs étran-

gers, lié par le secret, les soupçons manifestés depuis long-tems par les habitans musulmans en Morée, en Macédoine, à la Canée et à Smyrne ne lui laissaient aucun repos; il devait surtout redouter le moment de l'explosion, qui ne pouvait être que terrible. Donner des avis aux négocians dans les Échelles eût été imprudent. Encore moins convenait-il de prévenir les consuls, qui tous peut-être n'auraient pas été les maîtres de concentrer leurs craintes. Sa position lui faisait aussi un devoir de ménager le corps diplomatique. Dans une conférence avec le premier secrétaire de la légation autrichienne, il lui fit sentir qu'il était en droit d'attendre tout des bons offices de M. l'internonce, le baron de Herberg, puisqu'en 1788, lors de la déclaration de guerre de Joseph II, ce ministre dut à la protection de l'ambassade de France la permission de partir avec tous les siens de Constantinople, au lieu d'être, suivant l'usage, emprisonné au château des Sept-Tours (1). Au reste, M. Ruffin n'avait d'inquiétude que pour tout ce qui l'entourait: « Je n'ai jamais été en peine de ma personne, écri» vait-il au gouvernement; je trouve dans mon habi-

(1) Ce fut le prince Victor de Rohan, commandant une frégate du roi, qui prit ce ministre à son bord et le conduisit à Trieste. Au départ du baron de Herberg, M. Cousinery, consul-général de France à Salonique, reçut de cet internonce un mémoire de plus de 40 articles, par lequel il était autorisé à protéger le départ du consul autrichien de Salonique, et ensuite tous les sujets de Sa Majesté Impériale de toute condition, que les hasards ou le sort de la guerre pourraient onduire dans cette partie de l'empire ottoman.

» tude de souffrir pour mon pays des motifs de ré» signation, et j'ose dire de consolation intérieure; » toutes mes sollicitudes, et elles sont très-vraies, ne » portent que sur tant de mes concitoyens que je ne » puis ni défendre ni protéger comme je le désire» rais. » Néanmoins, par suite de ses démarches, des mesures furent prises par quelques grands de la Porte, et les ministres de Hollande et d'Autriche, pour assurer la protection des maisons religieuses. Des commissaires du gouvernement ottoman furent également envoyés dans les Échelles pour contenir l'effervescence du peuple. Tel était encore dans ces circonstances difficiles le crédit de M. Ruffin à Constantinople, qu'il obtint la destitution du mollah de Smyrne, et la nomination et la prompte expédition à la place de ce dernier, d'un juge mieux disposé en faveur des Français. Jusque-là on espérait, d'après les propres paroles du prince Ypsilanti, drogman de la Porte, que tout ce qui pourrait arriver de pire au chargé d'affaires de France en cas de rupture, serait d'être congédié, extrémité même à laquelle les Turcs se porteraient à regret, attendu l'estime qu'il avait généralement inspirée au divan.

BIANCHI.

(La suite au prochain Numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ausfürliches Lehrgebaude der Samskrita-sprache von F. Bopp, 1er cahier 4°, 96 pages, c'est-à-dire, *Grammaire développée de la langue samskrite*, etc.

(Premier article.)

QUAND on commence à étudier la grammaire samskrite, on est presque effrayé de la variété des formes qu'elle présente, et de la multiplicité des règles qui en compliquent la marche. Le désordre paraît même tel, qu'on désespère d'y trouver jamais rien qui ressemble à une méthode. Cependant à mesure qu'on avance, l'ordre se laisse apercevoir; la masse immense des exceptions diminue, et l'on finit par saisir un petit nombre de règles, sous lesquelles viennent se ranger une multitude de faits divers, et en apparence contradictoires. Mais cet ordre n'est pas le plus propre à simplifier l'étude d'une langue, dont la connaissance serait déjà si longue à acquérir, même sans les difficultés dont les grammairiens originaux l'ont arbitrairement hérissée. C'est une synthèse parfaite, c'est-à-dire, quelque chose de très-obscur pour celui qui n'y est pas arrivé par le chemin de l'analyse. Toutefois, quand on a constaté ce résultat, on est bien avancé dans la connaissance de la langue ; on en comprend le système et on la domine. Mais que l'on veuille alors transmettre aux autres une connaissance acquise avec tant de peines, il se présente une difficulté nouvelle,

et l'on est, dès l'abord, arrêté par une question, à laquelle il faut au préalable trouver une solution quelconque. Fera-t-on suivre aux autres la marche qu'on a suivie soi-même, une marche incertaine, pénible, obscure? Respectera-t-on l'ordre dans lequel les grammaires existantes, fidèles au système synthétique des ouvrages originaux, nous ont exposé les principes de la langue; ou brisera-t-on cette synthèse pour y porter la lumière de l'analyse européenne? En un mot, et pour traduire cette question en une autre plus générale, quand on voudra enseigner une langue étrangère, faudra-t-il reproduire la méthode suivant laquelle les grammairiens qui la parlaient, l'ont exposée au peuple qui l'entendait? ou bien, adoptera-t-on la marche la plus conforme aux habitudes de celui auquel on s'adresse? Tels sont les deux partis entre lesquels on doit choisir; il nous faut chercher à en apprécier les avantages respectifs, et voir ce que la connaissance de la langue aurait à gagner ou à perdre à l'adoption exclusive de l'un des deux.

Il y a dans chaque idiome, à quelque degré de développement qu'on l'examine, deux parties bien distinctes, l'une générale et commune à tous, l'autre spéciale et particulière à chacun. La première se compose de ce qu'il y a de plus nécessaire et de moins accidentel dans les procédés que l'homme met en œuvre pour exprimer ses idées. Comme elle tient à la nature intime de l'esprit humain, elle n'est la propriété exclusive d'aucun peuple ni d'aucun siècle. L'autre offre par sa nature les caractères opposés. Elle est formée

de tout ce qu'il y a de national dans un idiome, de tout ce qui sert à distinguer la langue d'un peuple de celle d'un autre. Les influences auxquelles échappe la première, le tems, le climat, les localités, les institutions, la constituent et la modifient tout ensemble. Elle appartient donc en propre à une nation, non à une autre, car elle dérive de tout ce qui compose son existence sociale; et de là vient qu'elle est si propre à en exprimer le vrai caractère. La civilisation, il est vrai, en unissant les nations par des relations étroites tend sans cesse à en effacer l'individualité. Ce que nous avons appelé la partie générale du langage, peut prendre plus d'extension, surtout si les langues des peuples nivelés par une civilisation pareille, sont unies par un lien commun d'origine. Cependant, tant que deux peuples ont une existence indépendante, jamais l'esprit de l'un ne pénètre l'autre, au point de substituer un idiome étranger à l'idiome national. C'est ainsi, d'une part, qu'en Europe l'esprit logique de la langue française paraît vouloir se faire jour dans les langues dont le génie est le plus contraire au sien; et d'autre part, l'espagnol et l'italien sont des preuves vivantes de ce que, malgré la communauté d'origine, des langues que mille circonstances rapprochaient l'une de l'autre et tendaient à confondre, ont pu converver d'individualité.

Or, ces deux parties du langage ont chacune leur grammaire. La première représente assez ce qu'on entend par grammaire générale, quoique peut-être il faille ôter à cette expression un peu de son étendue.

Ainsi avec les idées que nous donnent les grammairiens européens, nous mettons parmi les règles de la grammaire générale celle-ci, par exemple, que l'adjectif s'accorde en genre avec le substantif. Mais il peut se présenter telle langue où le rapport que nous appelons *genre* n'existe pas, et où la relation du substantif à l'adjectif soit suffisamment exprimée par la simple juxta-position de ces deux mots. Aussi à mesure que l'on compare ensemble un plus grand nombre d'idiomes, il faut restreindre cette expression grammaire générale, et ne pas s'étonner si, à la fin, on ne trouve qu'un petit nombre de règles, auxquelles elle puisse rigoureusement s'appliquer.

Est-ce maintenant sur la manière d'enseigner cette grammaire, que peut s'élever la question posée plus haut? Mais si notre principe est vrai, nulle langue n'est, en fait de grammaire générale, plus riche qu'une autre. L'étude bien faite de la langue maternelle nous en apprend autant que nous en pouvons jamais savoir; et alors on ne voit pas de quel intérêt peut être ici la solution de notre problème. Mais il n'en est pas de même de la grammaire particulière; c'est à elle qu'il s'applique exclusivement. Or, dit-on d'un côté : La grammaire particulière, comme cette portion de la langue dont elle embrasse les règles, appartient en propre à chaque peuple; c'est l'expression des idées qu'une nation s'est faite sur sa langue. Nul idiome ne peut donc avoir le privilége d'en expliquer parfaitement un autre, et essayer d'enseigner une langue étrangère par une méthode différente de celle des

grammairiens qui l'ont parlée, c'est s'exposer, en connaissance de cause, à lui prêter un esprit qui n'est pas le sien; c'est renoncer à en avoir et à en donner une connaissance complète et exacte. D'où il suit que le plus sûr moyen de la faire connaître telle qu'elle est, c'est de se rapprocher le plus possible de la méthode des grammairiens originaux.

A cela on répond que cette méthode n'a pas toujours été ni la meilleure, ni la plus claire, et l'on ne doit pas s'en étonner. Les grammairiens en effet n'ont paru que quand la langue avait pris sous la plume des écrivains un caractère fixe et arrêté. Alors les formes anciennes avaient, sinon entièrement, au moins pour la plus grande partie disparu, et le peu qui en subsistait encore devait être d'un médiocre intérêt pour des grammairiens qui s'interdisaient toute critique. Aux Indes, par exemple, la religion s'opposait à toute recherche sur l'état primitif de la langue; car les brahmanes enseignaient et les grammairiens croyaient que le samskrit avait été révélé d'un seul coup et dans son état de perfection. Ils se trouvaient donc privés du secours de la philologie qui, pour comprendre l'idiome d'un peuple, le prend depuis son origine, et le suit dans tout le cours de son développement jusqu'à sa décadence, expliquant ainsi les formes d'un siècle par celles d'un autre. L'étude comparée des langues, et les résultats importans qui en dérivent leur étaient entièrement inconnus; l'orgueil national, et plus encore les barrières insurmontables qu'élevaient entre les peuples des civilisations diverses, leur interdi-

saient de pareilles recherches. Aussi quand ils ont voulu enseigner leur langue, on sait combien ils ont inventé d'explications fausses et arbitraires, et comment ils ont déguisé les règles les plus simples, sous l'appareil fastueux de formules vides de sens. Si l'on veut donc se servir de leur méthode, il faudra désapprendre les premières notions de la grammaire, pour se traîner péniblement à leur suite dans le dédale obscur de leurs formules et de leurs axiomes. En résumé, entre le danger encore très-incertain de ne pas connaître parfaitement le génie d'une langue, en l'enseignant par la méthode usitée pour une autre, et la difficulté ainsi que le dégoût de suivre la marche embarrassée des grammairiens originaux, le bon sens ne saurait balancer.

En effet, c'est à l'esprit européen que le grammairien s'adresse, et il manquerait son but si, voulant enseigner le samskrit, par exemple, il se servait des formules grammaticales et des axiomes, en quelque sorte algébriques, de *Pânini* ou de *Vopadeva*. Il faut donc franchement détruire ces synthèses obscures, sous lesquelles la langue et ses élémens se dérobent à nos recherches. Il faut que des ouvrages élémentaires donnent sur les parties qui la constituent des idées précises et exactes; que les faits grammaticaux y soient exposés, expliqués même, si l'on veut, d'après nos idées européennes. Mais à côté de ces grammaires doivent s'en élever d'autres dans lesquelles rien d'étranger à la langue qu'elles enseignent ne soit traité. Quand un peuple a long-tems vécu, il a dû se former

sur sa langue une somme d'idées qu'il est nécessaire de connaître, si l'on veut aller avant dans son esprit. Ces idées peuvent être plus ou moins incomplètes, plus ou moins inexactes; ce sont toujours des monumens précieux d'un genre de recherches et de travail, dont on serait peut-être tenté de faire exclusivement honneur à l'analyse moderne. Ainsi il suffit d'ouvrir le dictionnaire de Wilson, pour voir ce qu'ont souvent de bizarre les étymologies indiennes; mais pour celui même qui n'aurait aucune teinture du samskrit, et qui ne saurait pas quel rôle important jouent les radicaux dans le système de cette langue, cette recherche de l'étymologie annoncerait déjà un peuple qui a eu en grammaire des idées assez profondes. Que de plus on dise à un homme habitué aux études de cette espèce, que les brahmanes ont distingué dans les mots le radical de la terminaison, et indiqué, par d'ingénieux changemens de lettres, les diverses modifications que ce radical permanent éprouve dans sa rencontre avec la terminaison toujours changeante, il reconnaîtra aussitôt une grammaire parvenue à un haut point de perfection, et s'étonnera de trouver, au fond de l'Asie, une découverte philologique qui a échappé à l'antiquité classique, si cultivée et si avide de toutes connaissances.

Ainsi, à part le mérite des observations qu'un peuple ancien a faites sur sa langue, le seul fait de leur existence est historiquement très-important. Si ce peuple n'a pas été jusqu'à en faire un corps de doctrine, il faut les recueillir soigneusement et les disposer de

manière à les dénaturer le moins possible ; mais s'il les a consignées dans des ouvrages complets, nombreux, encore existans, il faut se borner au rôle de traducteur ; faire connaître par une version exacte un travail de ce genre, est alors l'unique devoir du grammairien.

Or, ce que nous avons dit jusqu'ici, plus au moins applicable aux langues anciennes, en général, est, quant au samskrit, d'une exactitude rigoureuse. C'est même ce qui doit nous faire pardonner la longueur de ces développemens. Le samskrit, que tant de points de rapport unissent à des langues que nous connaissons, se trouve, par ces points mêmes, abordable au grammairien européen, et il offre, dans l'analogie de sa structure avec celle des langues savantes, de quoi justifier l'opinion de ceux qui croiraient devoir l'enseigner indépendamment des grammaires originales. D'un autre côté, cette langue d'une grande perfection a fourni un long sujet d'études laborieuses à des grammairiens, des commentateurs, des compilateurs de vocabulaires. La science grammaticale a été si en honneur dans l'Inde, que les brahmanes en ont mis le dépôt sous la sauve-garde de la religion, et placé l'origine dans les cieux. Trois grands dieux *Siva*, *Indra* et *Tchandra*, ont donné leur nom aux grammaires les plus anciennes, et *Pânini* fut inspiré de Brahma, quand il révéla aux hommes ses axiomes, dont la poésie a perpétué le souvenir (1). Plus tard, au mo-

(1) Voyez *Recherch. Asiat.*, tom. I, pag. 369 et 377 de la traduction française.

ment où s'il s'opérait dans la littérature samskrite, une révolution à peu près semblable à celle qui, au déclin de la littérature grecque, réveilla les poètes d'Alexandrie, *Amarasinha* composait le célèbre vocabulaire qui porte son nom (1).

Les Indiens ont même été si féconds en ce genre, que ce serait l'objet d'un article spécial que de donner les noms des grammaires et des vocabulaires, dont un grand nombre existe encore, et dont plusieurs sont passés dans les bibliothèques de l'Europe (2). Cependant, comme il s'agit ici de grammaire, il n'est peut-être pas sans intérêt de donner un court résumé des travaux des brahmanes sur leur langue.

La grammaire aux Indes se nomme *Vyâkarana*, et les ouvrages qui en exposent les principes sont sur la liste des livres sacrés placés immédiatement après les vedas. Ils font partie des six *vedanga*, dont trois sont consacrés à la science du langage (3). Les plus anciennes gammaires ont pour titre *Mâheshwara*, *Ændra* et *Tchândra*, des noms des dieux auxquels elles sont attribuées. Vient ensuite le *Siddhânta-kaumoudî* de *Pâninî*, qui jouit d'une haute estime dans toute l'Inde, et a été commenté trois fois. *Pâninî* lui-même

(1) J'aurai peut-être plus tard occasion de prouver, d'une manière convaincante, ce rapprochement vraiment remarquable, et qui n'est pas sans résultat pour l'histoire générale de la littérature samskrite.

(2) Tels que l'*Amaracocha*, l'*Hematchandracocha*, etc., qui ont été imprimés à Serampore et à Calcutta à diverses époques.

(3) Voyez *Recherch. Asiat.*, tom. I, pag. 369 et 377 de la traduction française.

est encore auteur d'un autre traité. Après lui, le grammairien le plus célèbre est *Vopadevà ;* l'ouvrage le plus estimé qu'il ait produit est le *Mougdha-bodha ;* huit grammairiens l'ont commenté. Il a fait de plus le *Kavi-kalpa-drouma*, avec un commentaire et le *Dhâtou-tíkâ.* D'autres grammaires sont encore célèbres dans d'autre parties de l'Inde ; ce sont le *Sanxiptasâra*, commenté deux fois ; le *Sâraswata*, commenté aussi deux fois ; le *Kalâpa*, qui a donné naissance à six ouvrages qui en sont des commentaires ou des extraits (1).

Outre ces grammaires, dont le nombre surpasse déjà tout ce qu'aucune autre langue peut-être pourrait offrir en ce genre, on compte encore quatre-vingt-treize traités, dont les titres sont parvenus jusqu'à nous avec ou sans les noms de leurs auteurs, ce qui, joint à ceux que nous avons nommés déjà, forme le nombre total de cent vingt-six ouvrages spéciaux sur la grammaire.

Si nous passons aux vocabulaires, nous ne serons pas moins étonnés de la prodigieuse fécondité de la littérature samskrite en ce genre de productions. Le plus estimé est l'*Amaracocha*, par *Amarasinha*. L'illustre Colebrooke a traduit et enrichi de notes cet

---

(1) On doit sans doute trouver des détails exacts sur tous ces ouvrages, dans la préface de la Grammaire de M. Colebrooke : nous n'avons pu nous la procurer. On peut consulter sur ce sujet un article plein d'érudition et de sagacité. de M. de Schlégel. (*Indisch. Biblioth.*, tom. I, N° 3, pag. 355.)

ouvrage, qui a paru à Serampore en 1808, in-4°. Nous connaissons, par la préface du dictionnaire de Wilson, les noms ou les ouvrages de onze commentateurs de l'*Amaracocha*, et Ward donne de plus les titres de quatre autres commentaires (1). Ce n'est pas tout; Wilson donne cinquante-sept noms, soit de recueils, soit d'auteurs, la plupart perdus, et dont un grand nombre n'est connu que par les commentateurs de l'*Amaracocha*. Plusieurs lui ont servi pour rédiger son grand dictionnaire ; sur cette liste, Ward en cite dix-neuf auxquels il en joint quatre autres; sa liste est, à peu de choses près, conforme à celle de Wilson, et les complétant l'une par l'autre, on trouve au total soixante-seize vocabulaires dont plusieurs sont plus anciens que l'*Amaracocha*, comme le prouve cette expression d'*Amarasinha : Samâhrityânyatantrâni*, que M. de Schlégel traduit fort bien, *in compendium redactis aliis tractatibus* (2).

---

(1) *A view of the History*, etc., tom. II, p. 474 et suiv. de l'édit. en 3 vol. in-8°, Lond. 1822. La liste de Wilson et celle de Ward présentent quelques petites différences ; dans le doute je ne balancerais pas à préférer le témoignage du premier; au reste, pour de plus amples détails sur chacun de ces vocabulaires, leur âge et leur mérite, voyez la préface consciencieuse de Wilson, et l'article déjà cité de M. de Schlégel.

(2) Nous avons remarqué quelque différence entre la liste de Wilson et celle de Ward. La comparaison exacte de sa liste avec celle de Wilson, prouverait probablement que bien des ouvrages donnés sous des noms divers, et attribués à des auteurs différens, sont au fond les mêmes; mais c'est une recherche à laquelle nous ne pouvons nous livrer, puisque les originaux nous manquent; nous avons seulement

Ce résumé, tout incomplet qu'il doit être, prouve cependant la perfection avec laquelle le samskrit a été travaillé. Nous le demandons maintenant : n'y aurait-il pas de la témérité à vouloir pénétrer dans le génie d'une langue, expliquée par tant d'écrivains, en négligeant de s'éclairer de leurs idées? Aussi, selon nous, s'il est vrai que, d'un côté, ce serait retarder l'étude du samskrit en Europe, que de commencer par les grammaires originales, au lieu d'adopter des ouvrages élémentaires, rédigés dans les idées européennes, ce serait de l'autre s'en interdire la connaissance complète que de refuser entièrement le secours des grammaires samskrites.

Que si nous cherchons maintenant dans laquelle de ces deux classes il faut ranger celles qui ont été faites jusqu'à ce jour par les Anglais, nous reconnaîtrons qu'aucune ne rentre exactement dans l'une ou l'autre de ces divisions, et qu'ainsi elles n'atteignent pas de but précis, parce qu'elles n'ont pas de tendance certaine. Cinq grammaires ont déjà paru : ce sont les

---

pour but de faire entrevoir l'étendue des travaux que les Indiens ont entrepris sur leur langue, et dans ce dessein ce résumé nous semble suffire, dût le nombre des ouvrages qui y sont énumérés être un peu exagéré. Nous n'avons pas dû, pour être court, énoncer ce qu'on sait sur l'âge de ces ouvrages. La philologie est en général assez moderne aux Indes ; cependant l'ouvrage de *Pánini* est antérieur à l'*Amaracocha*, qui le cite, et l'*Amaracocha* lui-même a été compilé sur des vocabulaires antérieurs, ainsi que le prouve l'expression citée plus haut. Il faut voir au reste la préface de Wilson, morceau excellent, qui a jeté, sur l'histoire de cette partie de la littérature, autant de lumières qu'on est en droit d'en attendre dans un sujet aussi difficile.

ouvrages de Colebrooke (1), Carey (2), Wilkins (3), Forster (4), Yates (5). Je n'ai pas dessein de juger ces ouvrages ; cette tâche a été trop bien remplie par de plus habiles que moi. Je dois dire cependant qu'aucune de ces grammaires ne me semble franchement ni européenne, ni indienne. Ce jugement toutefois ne porte pas sur celle de l'illustre Colebrooke que je n'ai pu consulter. La science profonde et l'élévation d'esprit qui distinguent l'auteur, me font vivement regretter de ne pas connaître son ouvrage ; mais, outre qu'il n'est pas achevé, l'étendue du plan qu'il paraît avoir embrassé, semble l'exclure du nombre des grammaires élémentaires, sans pour cela le ranger parmi les grammaires indiennes. Carey n'a pas su mettre de clarté dans son ouvrage, et cependant on ne peut espérer d'y trouver ce qui, dans la grammaire de *Vopadeva*,

(1) *Grammar of the sanskrit language*, by H. T. Colebrooke. Calcutta, 1825, fol.

(2) *Grammar of the sanskrit language to which are added examples for the exercise of the students, and a complete list of the dhatoos*, by W. Carey. Serampore, 1806, 4°.

(3) *A Grammar of the sanskrita language*, by Ch. Wilkins. London, 1808, 4°.

(4) *An Essay on the principles of the sanskrit Grammar*. Part 1, by H. T. Forster. Calcutta, 1810, 4°.

(5) *A Grammar of the sanskrit language, on a new plan*, by W. Yates. Calcutta, 1820, 8°. Il y a une sixième grammaire samskrite, celle de M. Othmar Frank. Ceux qui connaissent cet ouvrage m'excuseront de ne pas le considérer comme pouvant faciliter extrêmement l'étude de la langue, au moins dans l'état de nos connaissances.

par exemple, en ferait pardonner l'obscurité, savoir : la manière exacte dont les Indiens comprennent et exposent leur langue. Aussi on peut dire, sans être accusé de légèreté, que son ouvrage n'a aucune des qualités d'un livre élémentaire. Wilkins s'est plus hardiment dégagé des formes indiennes que Carey. Cependant ceux qui ont travaillé sur son ouvrage savent combien il est souvent difficile d'y puiser la connaissance nette des élémens constitutifs du langage, et de ce qui est de première nécessité pour entreprendre de bonne heure la lecture des écrivains originaux. Yates avait annoncé un ouvrage rédigé sur un nouveau plan; il ne pouvait donc manquer d'être plus européen que ses devanciers; mais il n'est pas difficile de se convaincre qu'il n'a fait pour l'ordinaire que suivre servilement les traces de Wilkins, dont l'ouvrage n'a rien gagné à ses prétendues améliorations (1). Quant à Forster, son ouvrage, sous un titre plus modeste, contient réellement plus d'améliorations qu'aucun des précédens, et nous avons remarqué que M. Bopp, dans sa nouvelle grammaire, avait adopté quelques-unes de ses corrections, notamment p. 65, note, p. 74, § 109, p. 75, § 110. Les idées que nous avons exposées plus haut paraissent s'être présentées à Forster, car sa grammaire se divisait en deux parties : la première était consacrée à l'exposition des principes

---

(1) Voyez le jugement que le savant M. de Schlegel porte sur cet ouvrage, dans le tom. II, N° 1, p. 11, sqq. de son *Indisch. Biblioth.* Ce jugement est sévère, mais il nous semble juste.

de la langue, d'après les idées de l'auteur ; la deuxième devait renfermer la traduction du *Mougda-bodha*, et compléter la connaissance de la langue ébauchée dans la première. Celle-ci, la seule qui ait paru, se compose d'une suite de tableaux où les noms, les verbes, les racines sont disposés méthodiquement, avec des renvois à de courtes notes explicatives, de ce qu'on ne peut faire comprendre aux yeux. Mais cette forme même, excellente pour celui qui sait déjà, n'est pas la meilleure pour celui qui veut apprendre, et si Forster n'a pas suivi la méthode des grammairiens originaux, il n'a fait que substituer une synthèse à une autre (1). Aussi, parmi ces ouvrages, c'est encore celui de Wilkins qu'on peut consulter avec le plus de fruit, et quelques reproches que l'on soit en droit de lui adresser, il reste encore comme un beau monument du savoir, de la patience de son auteur. M. Chézy, que ses connaissances en samskrit avaient, dès l'apparition de cet ouvrage, mis en état de le juger, n'a donc pas trop dit dans son analyse, quand il parle « de l'étonnante perfection qui règne dans ce travail, » et quand il ajoute « que, malgré quelques fautes, il n'est pas moins digne de l'admiration et de la reconnaissance des savans (2). »

---

(1) L'ouvrage de Forster a le mérite d'avoir été composé avant toutes les autres grammaires, quoiqu'il n'ait paru qu'en 1810. Voyez du reste le jugement de M. Bopp sur cet ouvrage, dans le *Heidelb. Jahrbuch.*, 1818, N° 30.

(2) Voyez le *Moniteur*, année 1810, N° 146. Il faut lire l'article

nombre de volumes, et n'en ayant pas offert un prix assez avantageux pour déterminer le propriétaire à diminuer sa valeur en enlevant ce qu'il y avait de meilleur, M. Rousseau a pris le parti d'en proposer l'acquisition à l'Autriche, à la Prusse, à la Russie et à l'université de Gottingue. S. M. l'empereur de Russie l'a acquise pour la somme de 15,000 fr. Elle va donc être réunie au muséum asiatique de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et elle ne restera pas inutile dans un empire où l'étude de la littérature orientale fait, depuis quelques années, de si grands progrès.

Grammaire et Dictionnaire de la langue sanskrite, par le général Boisserolle; de la Société Asiatique de Paris.

De toutes les langues anciennes qui ont échappé aux ravages du tems et sont parvenues jusqu'à nous, le sanskrit est l'une des plus antiques, des plus riches et des plus parfaites. Sa littérature est immense, et se compose d'une multitude d'ouvrages, particulièrement sur la théologie, la politique, l'histoire, la géographie et l'astronomie; et plusieurs poëmes, justement célèbres dans l'Orient, attestent que ses poètes furent doués d'un génie sublime, d'une imagination vive et brillante, d'une grâce douce et légère.

Mais presqu'entièrement inconnu à l'Europe avant la fin du siècle dernier, le sanskrit, cette inépuisable mine de richesses littéraires, n'était cultivé, même dans l'Inde, que par un très-petit nombre de savans.

Grâces aux travaux inappréciables des doctes et laborieux Anglais qui se sont livrés, avec un zèle aussi infatigable qu'éclairé, à l'étude de cette langue vraiment antique, nous sommes aujourd'hui en état de l'apprendre avec assez de facilité; et les trésors sanskrits que renferme la Bibliothèque royale pourront enfin être connus des Français.

Le désir de répandre en France la connaissance du sanskrit, et l'espoir qu'elle pourra être un jour utile à sa patrie, ont seuls engagé l'auteur à publier une Grammaire

quelques détails; mais nous devons toujours d'avance nous féliciter de pouvoir acquitter, pour notre compte, la dette de reconnaissance et d'estime que l'on doit au savant et modeste auteur de cet ouvrage.

BURNOUF fils.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance générale du 28 Avril 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

M. ÉTIENNE ABRO, d'Alexandrie (Egypte).

M. COUSINERY, ancien consul de France.

M. MAXIMILIEN DONNDORF, docteur en philosophie.

M. le baron D'ECKSTEIN.

M. DE GUYS, vice-consul de France à Lataquié.

M. le comte ACHILLE DE JOUFFROY.

Une lettre de M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques du royaume de Prusse, annonce que S. M. le roi de Prusse, par un ordre du cabinet, du 24 janvier dernier, a bien voulu offrir à la Société la fonte de caractères dévanagaris qu'elle avait demandée à Berlin.

M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du conseil et sur l'emploi des fonds pendant l'année 1824.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil, savoir :

1° *Choix de Fables de Vartan*, en arménien et en français, revu et traduit par MM. Zohrab et Saint-Martin. Un vol. in-8°.

2° *Élémens de la Grammaire japonaise*, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse, et précédés d'une Explication des Syllabaires japonais, par M. Abel-Rémusat. Un vol. in-8°.

3° Les premières feuilles du *Vocabulaire géorgien-français*, imprimées avec les types géorgiens de la Société, par les soins de M. Klaproth.

M. Chézy lit la traduction d'un épisode tiré du *Mahabharata*, et intitulé : *Sacontala*.

M. Grangeret de Lagrange lit des extraits du *Beharistan* de Djami, poète persan, précédés d'une Notice sur le *Beharistan* et sur son auteur.

M. Garcin de Tassy lit un fragment de poésie de Taky, traduit de l'hindoustani.

(L'heure avancée n'a pas permis d'entendre les morceaux qui avaient été annoncés par MM. de Sacy et Schulz, et qui devaient offrir, l'un la traduction d'un chapitre des *Prolégomènes d'Ebn Khaldoun*, relatif à la critique historique, l'autre un *Essai sur les Opinions philosophiques des Arabes*.)

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du bureau et de la 3e série des membres du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président du conseil, M. le baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-présidens, MM. le comte D'HAUTERIVE, le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire, M. Garcin de Tassy.

Trésorier, M. Delacroix.

Commissaires des fonds, MM. le baron Dégérando, Boulard père, Wurtz.

Membres du conseil, MM. Kieffer, Burnouf, le comte Am. de Pastoret, Gail, Demanne, Eug. de Montbret, le comte Portalis, l'abbé Labouderie.

Censeurs, MM. Hase et Saint-Martin.

Séance du 2 Mai 1825.

M. le baron Coquebert de Montbret offre, pour la bibliothèque de la Société, une traduction manuscrite de la parabole de l'Enfant Prodigue en langue schype et en albanais.

M. E. Coquebert de Montbret communique un morceau de sa traduction d'*Ibn-Khaldoun*.

On lit un mémoire adressé par M. Schleiermacher, et relatif à l'*origine sémitique des lettres de l'alphabet dévanagari, et à plusieurs questions relatives à la littérature samskrite*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Guigniaut, *Religions de l'antiquité, considérées principalement dans leurs formes symboliques*, ouvrage traduit de l'allemand du docteur Creuzer, refondu en partie, complété et développé par J.-D. Guigniaut; première livraison; 3 vol. in-8°, dont un de planches. — Par M. l'abbé Dubois, *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, 2 vol. in-8°. — Par M. Moris, *Voyage de Benj. Bergmann chez les Kalmucks*, traduit de l'allemand par M. Moris; 1 vol. in-8°. — Par M. Léon Bezout, *Pensées et Lettres de Marc-Aurèle*, en arménien; in-12, Venise, 1738. — Par le même, *Description du Bosphore*, en arménien, in-12. — Par M. J.-H. Pareau, *Commentatio de Tograji carmine*, 1 vol. in-4°. — Par le même, *De mysticâ sacri codicis Interpretatione*, 1 volume in-8°. — Par M. le baron de Sacy, *De Pentateuchi Samaritani Origine*, 1 vol. in-4°, *scripsit G. Gesenius*.

S. M. l'Empereur de Russie vient d'acquérir une collection d'environ 200 manuscrits arabes, persans et turcs, formée par M. Rousseau, aujourd'hui consul général de France et chargé des affaires du Roi auprès de la régence de Tripoli de Barbarie. Déjà, il y a dix ans, le même M. Rousseau, alors consul général de France à Bagdad, avait vendu à la Russie une collection beaucoup plus considérable, puisqu'elle se composait de cinq cents manuscrits environ. Il existe un catalogue imprimé de cette première collection, et ce catalogue avait été publié par M. Rousseau, et envoyé à tous les dépôts de manuscrits orientaux, et dans les cours et universités étrangères, pour se procurer, par la concurrence, un prix plus avantageux. Elle fut achetée, par S. M. l'Empereur de Russie, moyennant 30,000 fr., et elle fait aujourd'hui partie du Muséum asiatique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Il est permis de regretter que cette première collection ne soit pas restée en France; mais à l'époque où elle fut annoncée, on ne pouvait guère espérer que le gouvernement français en fît l'acquisition. Aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on a lu, dans le catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de feu M. Langlès, une note qu'il a consignée sur un volume dans lequel il a réuni les catalogues des diverses collections de M. Rousseau (n° 4047 du catalogue de cette bibliothèque). Il semblerait résulter de cette note que la personne qui a servi d'intermédiaire à M. Rousseau, pour la vente faite à la Russie, avait été bien aise de priver la France de ce trésor littéraire, pour le faire passer en pays étranger (1). Cette supposition est absurde; et si M. Langlès croyait pouvoir obtenir du gouvernement les fonds nécessaires pour l'acquisition de cette collection, il fallait qu'il s'arrangeât avec le

(1) « Ce marché, dit M. Langlès, a été conclu à mon insu, et sans » que l'on me proposât d'accorder la préférence à la Bibliothèque du » Roi, dans le cas où j'accéderais au prix proposé par la Russie. »

propriétaire, qui aurait mis beaucoup d'empressement à lui donner la préférence, surtout si on lui eût offert un avantage, quelque léger qu'il fût. Puisque le catalogue était imprimé, et que M. Langlès l'avait reçu, il n'ignorait pas qu'il aurait des concurrens ; et lorsque, à son refus, la Russie en a offert 30,000 fr., et non pas 33,000 fr., comme il le dit dans la note dont il s'agit, M. Rousseau aurait agi avec bien peu de délicatesse s'il eût cédé cette collection au même prix à tout autre acquéreur. Au reste, on ne conçoit pas pourquoi on a donné de la publicité à une note aussi ridicule, et qui devait être ensevelie dans l'oubli.

La seconde collection dont il s'agit aujourd'hui, n'est ni aussi considérable que la première, ni aussi importante par le choix des livres dont elle se compose. Elle contient cependant un grand nombre d'ouvrages précieux, tels que *les Prolégomènes historiques d'Ebn-Khaldoun*, l'*Histoire des Arabes d'Espagne*, par Ahmed-Almagari, le *Bark Yémani*, ou *Histoire de la conquête de l'Arabie heureuse, par les Ottomans*, une *Histoire universelle*, par Ahmed de Damas, une traduction arabe de l'*Histoire des Juifs*, de Joseph, fils de Gorioun, une *Histoire du sultan Noradin* (Nour-eddin), etc. ; une réunion précieuse des recueils de poésies arabes les plus célèbres, dont plusieurs sont accompagnés des meilleurs commentaires ; des traités de grammaire et de rhétorique, plusieurs exemplaires des *Makamas*, ou séances de Hariri, et le commentaire de Scharischi sur ce même livre ; le commentaire d'Ebn-Nobata, sur la fameuse lettre d'Ebn-Zeïdoun, commentaire dont la publication serait si désirable ; un traité curieux de Hariri sur les fautes qu'on commettait de son temps contre la pureté de la langue arabe, un Traité de médecine d'Ebn-Beïtar, etc., etc. Plusieurs de ces manuscrits sont d'ailleurs remarquables par la beauté de l'écriture.

Il eût été plus facile, sans doute, en 1823 qu'en 1815, d'obtenir du ministère les fonds nécessaires pour enrichir de cette collection la bibliothèque du Roi. M. Langlès, néanmoins, ayant cru devoir se borner à faire choix d'un petit

et un Dictionnaire de cette langue : avec le secours de ces deux ouvrages, qui seront imprimés à l'Imprimerie royale, on ne doute pas qu'un Français n'apprenne le sanskrit presqu'aussi aisément que l'arabe ou le persan.

On n'a pas cru devoir suivre l'opinion de d'Alembert sur les dictionnaires ; et celui qu'on publie contient tous les mots de la mythologie, de la géographie, etc., etc.

Les frais de la gravure des poinçons et de l'impression forcent à élever le prix de la souscription,

Pour la Grammaire sanskrite, à 50 fr.

Pour le Dictionnaire sanskrit, à 100 fr.

Ce prix est à peu près la moitié de celui que coûtaient ces ouvrages en Angleterre, où ils sont maintenant fort rares.

Le distique suivant fera juger de la beauté et de la netteté des caractères sanskrits.

पथिक कोकिल संवादः ॥

अस्मिन् वने का ते वृत्तिर्ब्रूहि ग्लानवनप्रिय ।
रोदिमि व्याधबाणेन हता प्रियसखी मम ॥
न बिभेषि त्वां न हन्यात् सखीमिव स लुब्धकः ।
क्रूरबाणोहतो न स्यां दुःखबाणोहतोस्मि हि ॥

Un Vocabulaire français-sanskrit suivra immédiatement les deux premiers ouvrages.

On souscrit, par lettre franche de port, en s'engageant à retirer les deux ouvrages dans le courant du mois qui suivra l'annonce qu'en feront les journaux,

Chez l'Auteur, rue Saint-Lazare, n° 50, à Paris, et à la librairie orientale de Dondey-Dupré Père et Fils, rue St.-Louis, N° 46, au Marais, et rue Richelieu, N° 67.

(Juin 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Tableau généalogique des soixante-treize sectes de l'Islam, par M. J. DE HAMMER.

LES meilleurs renseignemens qu'on a jusqu'à présent sur les sectes et les hérésies de l'islam, sont ceux donnés par *Pococke, Marraccius* et *Sale*, d'après *Schahristani* et le *Commentaire* du *Mewakif*. *Pococke* (1) et *Sale* (2) tracent les principales classes du tableau généalogique des hérésies; mais leur cadre n'est pas tout-à-fait exact et est encore moins complet. Cet objet intéressant pour l'histoire des cultes, et surtout pour celle des hérésies islamitiques, se trouve traité à fond dans le commentaire du grand savant *Djordjani* sur le *Mewakif*, c'est-à-dire, la métaphysique d'*Adhad-eddin al-Idji*, ouvrage très-estimable sous plus d'un rapport, qui vient de sortir des presses de Constantinople (3).

Ce n'est pas seulement un traité de *théologie scho-*

(1) Pococke, *Specimen historiæ Arabum*. Oxoniæ, 1650, pag. 194 et 210.

(2) *Maraccii Prodromus* et la traduction anglaise du Koran, par Sale.

(3) Ouvrage in-folio de 635 pages, imprimé en 1824 (1039 de l'hégire).

lastique, comme Pococke qualifie la science nommée par les Arabes *ilm-ol-kelam*, c'est-à-dire la science de la parole (divine); mais la métaphysique la plus absolue, divisée en six *Mewkif*(1), ou stations, dont la sixième seulement traite des objets étrangers à la métaphysique pure et qui sont du ressort de la théologie scholastique.

L'*Appendice* (p. 619) donne le tableau des soixante-treize sectes, qui sont désignées par la tradition connue du Prophète : *Mon peuple est divisé en soixante-treize sectes, qui toutes sont condamnées au feu, excepté une, celle qui est suivie par moi et mes compagnons.*

Cet arbre d'hérésies à soixante-douze branches, se divise d'abord en huit branches principales, dont sortent les soixante-quatre autres. Ce sont : 1° les *Motezelé*; 2° les *Schiïé*; 3° les *Khawaridjé*; 4° les *Mordjiyé*; 5° les *Nedjariyé*; 6° les *Djeberiyé*; 7° les *Mouschebihé*; et 8° les *Nadjiyé*.

I. Les *Motezelé*, c'est-à-dire les *Schismatiques*, dérivent leur nom de l'énoncé de l'un des premiers docteurs de l'islam, de Hassan, de Bassra, qui a dit de

(1) Ces six stations sont : 1° les prolégomènes renfermant les définitions métaphysiques (propaideutique); 2° des idées générales (ontologie); 3° des accidens (attributs, qualités, catégories); 4° des substances (cosmogonie); 5° des choses divines (théologie naturelle); 6° des choses qu'on apprend par l'ouïe (السمعيات), c'est-à-dire, des prophètes, des miracles, du jugement dernier, du paradis, de l'enfer, de l'imamat, et une appendice sur la division des sectes.

Wassil, fils d'*Ata*, le fondateur de cette secte : *Azala anna* عزل عنا, c'est-à-dire *il a dévié de nous*. On les appelle aussi *Kadriyé*, parce qu'ils établissent la libre volonté de l'homme et nient le destin (Kadr) (1). Ils s'appellent eux-mêmes, *les partisans de la justice et de l'unité* اصحاب العدل و التوحيد, parce qu'ils professent que la justice de Dieu est nécessaire, et qu'ils mettent l'unité de Dieu dans la privation de tous les attributs qu'ils nient. Ils établissent, de plus, que la parole de Dieu est créée, que le beau et le laid sont deux raisons différentes, que Dieu est nécessairement tenu à l'observation de la justice dans ses décrets, à la récompense des bons et à la punition des méchans. Ils se subdivisent en vingt sectes, qui se taxent d'infidèles les unes les autres ; ce sont :

I. Les *Wassiliyé* qui prennent leur nom d'*Abou-Hodeifa Wassil*, fils d'*Ata*; ils blâment *Osman* et ses meurtriers également, et croient à une troisième demeure entre le paradis et l'enfer.

II. Les *Amrouiyé*, nommés d'après *Amrou*, fils d'*Obeid*, dont la doctrine diffère peu de celle des précédens.

III. Les *Hudeiliyé*, qui sont les disciples d'*Abou Hudëil*, fils de *Hamdan*. Ils confondent les attributs avec l'essence de Dieu, et disent que les actions des élus et des damnés sont créées, sans qu'ils puissent s'en faire un mérite ou en être accusés.

---

(1) Cette dénomination de *Kadriyé*, tirée du *Kadr* (destin) qu'ils nient, est un pendant de la dérivation de *lucus à non lucendo*.

IV. Les *Nidhamiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Ibrahim*, fils de *Seyar Nidham*, mort l'an $\frac{135}{752}$, qui mêla les dogmes des philosophes à ceux des *kadrites*; ils enseignent l'impuissance absolue de Dieu, de rien faire qui ne soit pour le bien de ses créatures, et de rien ajouter aux récompenses du paradis ou aux punitions de l'enfer. L'homme, selon eux, c'est l'esprit auquel le corps sert d'instrument; les accidens, tels que les couleurs, les goûts, sont des corps; la science est égale à l'ignorance, et la foi à l'infidélité. Dieu a tout créé à la fois, et la priorité ou postériorité des créatures consiste seulement en ce qu'elles restent encore cachées, ou viennent à paraître; ils nient que les versets du Koran soient un miracle.

V. Les *Eswariyé* ou disciples d'*Eswari* s'accordent pour la plupart des dogmes avec les *Nisamiyé*.

VI. Les *Ouskafiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou Djaafer al-Ouskaf*.

VII. Les *Djaaferiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Djaafer*, fils de *Djaafer*, fils de *Moubaschir*, prétendent que Dieu ne saurait être plus injuste envers les hommes raisonnables, que ne le sont les enfans et les maniaques. *Ibn-ol-Moubaschir* était un des esprits forts (*zindik*) les plus renommés.

VIII. Les *Beschriyé*, disciples de *Beschr*, fils d'*Al-Motamer*. Ils disent que Dieu a le pouvoir de punir un enfant; mais que, s'il le fait, il faut supposer que l'enfant est déjà parvenu à l'usage de sa raison.

IX. Les *Masdariyé*, disciples d'*Abou Mousa*, fils d'*Isa*, fils de *Ssábih el-Mazdar*, qui était un des dis-

ciples de *Beschr*. Il admettait la possibilité que Dieu fût menteur et injuste, et que les hommes pussent produire un ouvrage qui égalât le Koran, et le surpassât même en éloquence.

X. Les *Heschamiyé*, disciples de *Hescham*, fils d'*Amrou al-gouthi*, poussèrent plus loin que tous les autres *kadrites* la doctrine de la volonté libre de l'homme ; ils prétendirent que, dans le Koran, il n'y a point de preuves pour ce qui est permis et défendu, et que l'*imamat* exige l'unanimité de toutes les voix.

XI. Les *Ssalihiyé*, disciples de *Ssalihi*, admirent que les hommes peuvent être doués de *science*, de la *puissance*, de *volonté*, de l'*ouïe* et de la *vue*, quand même Dieu ne serait point vivant.

XII. Les *Habithiyé*, disciples d'*Ahmed*, fils de *Habith*, qui était un des disciples de *Nidham*, Ils établirent deux dieux : l'un ancien et éternel, l'autre produit dans le tems, qui était le *Messie*, qui jugera les hommes au dernier jugement.

XIII. Les *Hadbiyé*, disciples de *Fadhl Hadbi*, d'accord avec les précédens, excepté qu'ils croient encore à la métempsychose.

XIV. Les *Moammeriyé*, disciples de *Moammer*, fils d'*Ibad es-selmi*; ils disent que Dieu n'a créé que des corps dont la production et l'anéantissement ne sont que des accidens, que Dieu ne se connaît pas lui-même, et que l'homme n'agit jamais sans volonté.

XV. Les *Themamiyé*, disciples de *Themamé*, fils d'*Echuss en-nemiri*, soutiennent que les actions accidentelles ne sauraient être attribuées à aucun agent,

ni à l'homme, ni à Dieu; qu'au jour du jugement les juifs, les chrétiens et les mages seront de la poussière et n'entreront ni dans l'enfer, ni dans le paradis, de même que les bêtes et les enfans; que toutes les connaissances sont nécessaires, qu'il n'y a point d'action de l'homme sans volonté, que le monde est l'ouvrage de Dieu, d'après sa nature.

XVI. Les *Khaïathyé*, disciples d'*Abou'l-Houssein*, fils d'*Abou Amrou el-Khaïath*. Ils disent que le néant est une chose; que la volonté de Dieu s'est manifestée dans ses propres actions par la création, et dans celles de ses serviteurs par son commandement; qu'il *entend* et *voit* tout, et que c'est par ce moyen qu'il est *omniscient*, qu'il se voit lui-même ou d'autres.

XVII. Les *Djahisiyé*, disciples d'*Amrou*, fils de *Bahr-ol-Djahis*, un des plus grands savans, qui vivait du tems des califes *Moteassem* et *Motewekil*. Ils disaient que le feu de l'enfer attire ceux qui doivent y entrer, que le bien et le mal sont des actions de l'homme, que le Koran est un corps tantôt mâle, tantôt femelle.

XVIII. Les *Kaabiyé*, disciples d'*Abou'l-Kasim*, fils de *Mohammed al-Kaabi*, qui était un des disciples de *Djahis*. Ils disaient que le Seigneur agit sans sa volonté, et qu'il ne voit ni soi-même ni d'autres, que par le moyen de sa science.

XIX. Les *Djebaiyé*, disciples d'*Abou-Ali Mohammed*, fils d'*Abd-oul-wéhab al-Djebayi*. Ils prétendaient que la parole de Dieu est composée de lettres et de sons, que l'homme est la créature de ses actions, que

le fidèle ou l'infidèle qui a commis de grands crimes sans s'en être repenti, reste à jamais dans l'enfer; que les saints n'ont point le pouvoir des miracles, que les prophètes sont des innocens.

XX. Les *Béhschemiyé* ou disciples d'*Abou Haschem* disent que le repentir d'un péché n'est point valable, tant qu'on persévère dans un autre dont on reconnaît la turpitude; que le repentir n'est plus valable non plus lorsqu'on ne se trouve plus en état de pécher, comme par exemple le repentir du menteur après qu'il est devenu muet, ou de l'adultère après être devenu impuissant.

II. Les *Schiites*, c'est-à-dire les *Dissidens*; ce sont eux qui ont pris parti pour *Ali* شايعوا عليه, et qui croient que l'*imamat* ne sort point de droit de la famille d'*Ali*, dans laquelle il a continué d'exister, soit ouvertement, soit clandestinement; ils forment en tout vingt-deux sectes qui se taxent d'infidélité les unes les autres; les souches de ces vingt-deux branches sont au nombre de trois :

A. les *Ghoulats*, B. les *Seidiyé*, et C. les *Imamyé*. A. les *Ghoulats*, c'est-à-dire *qui exagèrent*, se subdivisent en dix-huit sectes :

1. Les *Sabaiyé*. *Abd-allah*, fils de Saba, disait à Ali : Tu es Dieu; sur quoi Ali l'exila à *Madain*. C'était un juif converti qui établit le premier le droit exclusif d'Ali à l'*imamat*. Il prétendit qu'Ali n'avait point été tué, qu'il n'était pas mort, qu'*Ibn Meldjem* avait tué un démon, que la demeure d'Ali est dans les nues, que le tonnerre est sa voix et l'éclair

son fouet ; c'est pourquoi, en entendant le tonnerre, ils disent : Salut à toi, ô prince des fidèles.

II. Les *Kamiliyé*. *Abou Kamil* accusa les compagnons du Prophète et Ali lui-même d'infidélité ; les premiers pour ne lui avoir pas rendu hommage, le second pour avoir renoncé à ses droits. Ils croient à la métempsycose, et disent que l'imamat est la lumière propagée d'un individu à l'autre.

III. Les *Béyaniyé*. *Béyan*, fils de *Semaan et-temimi en-nahedi el-yemeni* dit : Dieu a la forme humaine, il périra entièrement, son visage seul sera excepté. L'esprit de Dieu s'incorpora dans *Ali*, puis dans son fils *Mohammed Ibn Hanifiyé*, et puis dans *Ebn Haschem*.

IV. Les *Moghairiyé*. *Moghair*, fils de *Saïd al-adjeli*, dit : Dieu est un corps qui a la forme humaine, un homme lumineux dont le cœur est la source de la sagesse, qui créa le monde en prononçant les saints noms, et écrivit sur ses mains les actions de ses serviteurs. Il se fâcha des péchés et en sua de colère ; sa sueur forma deux océans, l'un d'eau salée et l'autre d'eau douce. Il se regarda dans la mer de lumière, où il aperçut son ombre. Il détacha un morceau de son ombre réfléchie par l'océan de lumière, et en créa le soleil et la lune ; il anéantit le reste de l'ombre lumineuse, pour qu'il n'y ait rien qui puisse lui être égalé. Il créa de la mer d'eau salée les infidèles, et de celle de lumière les fidèles. L'imam qu'ils attendent encore est *Zakaria*, fils de Mohammed, fils d'*Ali*, fils de *Houssein*, fils d'*Ali*, qui est encore vivant et caché dans la montagne de *Hadjer*.

v. Les *Djenahiyé*. *Abd-allah*, fils d'*Abd-allah*, fils de *Diafer dsil-djenaheïn*; c'est-à-dire *doué de deux ailes*, dit que l'esprit de Dieu transmigra d'Adam à Seth et aux autres prophètes jusqu'à *Ali*, ses trois enfans, et puis à lui-même *Abdallah*. Ils nient la résurrection, et croient qu'il est permis de boire du vin et de s'abandonner à la fornication.

vi. Les *Manssouriyé*, c'est-à-dire les disciples de *Manssour al-Adjeli*, disent que l'imamat appartient à *Mohammed-Ali*, fils de *Houssein*, duquel il fut transféré à *Manssour*; que celui-ci monta au ciel, où Dieu lui toucha de la main la tête, en lui disant : Va, mon fils, et porte mon message! Selon eux le paradis n'est que le nom de l'imam (*Ali*), et l'enfer le nom de ses adversaires, comme *Abou-bekr*; les *devoirs* sont les noms des hommes que l'imam recommanda comme amis, et les *choses défendues* les noms de ceux qu'il commanda de regarder comme ennemis.

vii. Les *Khatabiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou Khatab al-Asadi*, disent que les imams sont des prophètes et des dieux, que *Djaafer al-ssadik* est dieu, mais qu'*Abou Khatab*, qui est aussi dieu, a le rang devant lui et devant *Ali*. Ils croient que le paradis consiste dans les délices de ce monde, et l'enfer en ses peines, que rien n'est défendu, et que chaque fidèle a ses révélations; ils fondent cette doctrine sur le texte du Coran : *Il n'est pas d'ame qui meure sans la permission de Dieu*. Or, disent-ils, cette permission est une révélation de Dieu. Quelques-uns d'entr'eux disent que le calife, après que Abou-Kha-

taab a été tué, est *Moammer*, et d'autres disent que c'est *Bezigh*, plus excellent que les *archanges* Gabriel et Michel.

VIII. Les *Ghorabiyé*, c'est-à-dire *les partisans du Corbeau*, disent que Mohammed ressembla à Ali, comme un corbeau à un autre, de sorte que Gabriel portant le message de Dieu à Ali, se trompa en le délivrant à Mohammed. Ils tiennent l'un et l'autre pour des dieux, mais Ali pour le plus excellent. Quelques-uns d'eux reconnaissent cinq dieux : Mohammed, Ali, Hassan, Houssein et Fatimé, dont ils ne prononcent pas le nom, pour ne pas compromettre la Divinité par la terminaison féminine.

IX. Les *Heschamiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Heschami*, fils de *Hakem al-djewaliki*; ils croient que Dieu est un corps qui a de la longueur, de la largeur et de la profondeur; qu'il est comme une plaque d'argent reluisante de tous les côtés; qu'il a couleur, goût, odeur; qu'il s'asseoit, qu'il se meut, qu'il se repose; qu'il sait ce qui se passe sous la poussière, par le moyen des rayons qui émanent de lui; qu'il sait les choses seulement après leur existence, et non pas avant; qu'il touche aux cieux par sept palmes اشبار égaux entr'eux; que sa parole est un attribut et incrée; que les Imams sont des innocens.

X. Les *Zerariyé*, c'est-à-dire les disciples de *Zéraret*, fils d'*Ain*, soutiennent que les attributs de Dieu ne sont point éternels, mais que Dieu existait avant ses attributs; de sorte qu'il y avait un tems où

il n'était ni vivant, ni tout-puissant, ni tout-voyant, ni tout-entendant, ni omniscient.

XI. Les *Younisiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Younis*, fils d'*Abd-errahman al-Kami*. Ils disent que, quoique les anges portent le trône de Dieu (*arche*), le trône est plus fort qu'eux.

XII. Les *Scheithaniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Mohammed*, fils de *Nooman*, surnommé le *Satan*. Il disait que Dieu est de la lumière incorporelle, ayant figure humaine, et qu'il sait les choses seulement après leur existence.

XIII. Les *Rezamiyé* disent que l'imamat passa d'Ali à Mohammed, fils de *Hanifiyé*, de lui à son fils *Abd-allah*, puis à Ali, fils d'*Abd-allah*, puis à *Abbas* et à ses enfans jusqu'à *Manssour*. Quelques-uns d'eux croient la divinité incorporée dans *Abou-Moslem*, et d'autres dans *Mokannaa*.

XIV. Les *Mofawadhiyé* croient que Dieu déféra la création du monde à Mohammed, et que celui-ci la déféra à Ali.

XV. Les *Bedaiyé*, c'est-à-dire *les initians*, donnent à Ali l'initiative de toutes les choses.

XVI. Les *Nossairiyé*, et

XVII. Les *Ishakiyé* disent que Dieu est incorporé dans *Ali*, que l'esprit se manifeste sous une forme corporelle, comme Gabriel et Satan ont paru sous la figure humaine; qu'Ali et ses enfans ont été favorisés de faveurs divines relatives aux mystères les plus intimes : c'est pourquoi ils les appellent des dieux ; que Mohammed tuait les idolâtres, et Ali les hypocrites.

XVIII. Les *Ismailiyé* ont sept noms différens (1).

1. Les *Bateniyé* ou Intérieurs, parce qu'ils établissent un sens intérieur de l'Écriture, outre l'extérieur, et que le sens intérieur est au sens extérieur comme la moelle à l'os qui la renferme; ils disent que celui qui s'attache à l'extérieur se fatigue en vaines pratiques, et que celui qui suit l'intérieur peut se dispenser de toutes les actions.

2. Ils sont nommés *Karmaths* de *Hamdan* de *Karmath*, qui est un village près de *Wasith*;

3. *Khourremiyé*, c'est-à-dire les *gaillards*, parce qu'ils se laissent aller à toutes les jouissances défendues;

4. *Sebiéyé*, c'est-à-dire les *Septenaires*, parce qu'ils établissent sept prophètes porteurs de la parole de Dieu : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, Mohammed et le Mehdi, et entre chacun de ces sept porteurs de la parole divine, sept imams; l'imam, qui tient la révélation de Dieu, la défère au *houdjet*, celui-ci au *zou-massat*, le *zou-massat* aux *portes*, qui sont les missionnaires de la secte, qui prennent les sermens des convertis, et engagent leur foi au nom de l'imam. Le *grand missionnaire* داع اكبر est le quatrième degré de la filiation spirituelle, et le cinquième est le *missionnaire autorisé* ou ordinaire داع مادون, qui ouvre

(1) Outre les sept noms qu'ils se donnent eux-mêmes, il furent encore appelés par leurs adversaires, *Talimi*, *Mazdeki*, *Molahid*. Voyez le mémoire de M. le baron Silvestre de Sacy, *sur la dynastie des Assassins, et sur l'étymologie de leur nom.*

les portes de la science et des connaissances aux candidats. Après lui, vient le sixième, l'*aboyeur* الكالب, parce qu'il excite les fidèles par ses sermons et ses exhortations à suivre le missionnaire, comme le chien traqueur indique au chasseur les traces qu'il doit suivre. Le *septième* enfin est le fidèle, qui le suit. Ce sont donc sept degrés comme les sept cieux, les sept mers, les sept terres, les sept jours de la semaine, les sept planètes.

5. Ils sont nommés *Babekiyé*, parce que plusieurs d'eux ont suivi *Babek*, le gaillard, qui arbora l'étendard de la révolte dans l'Aderbaidjan ;

6. *Mohammeré*, c'est-à-dire *les rouges*, des habits de cette couleur qu'ils portaient ;

7. *Ismaïliens*, parce qu'ils réclament la légitimité de l'imamat pour Ismaïl, le fils de *Djaafer-Es-ssadik*.

L'origine de cette secte vient d'une secte des fanatiques mages, lesquels voyant qu'ils ne pouvaient abattre l'islam par la force des armes, concertèrent de le saper dans ses fondemens par le système de l'exégèse du sens intérieur, d'attraper par ces moyens les simples, et de les ramener insensiblement à leurs dogmes. Les chefs de cette doctrine étaient *Hamdan, de Karmath*, et *Abdallah*, fils de *Maimoun Al-Kaddah*, qui établirent un système d'épreuves avec le candidat المدعو pour voir s'il était capable de la mission دعوة ou non ; ils défendirent allégoriquement *de jeter de la semence dans de la terre salée*, c'est-à-dire d'engager comme prosélytes des gens incapables *de parler dans*

uno maison où il y aurait une lampe, c'est-à-dire en présence d'un savant ou homme de la loi.

Cette première reconnaissance du candidat s'appelait تفرّس *teferrus* (connaissance de la physionomie); venait ensuite le *ténis* تانيس, c'est-à-dire l'art de se familiariser avec les candidats, en les flattant chacun au gré de ses désirs. Le troisième degré de l'initiation était le تشكيك *teschkik*, c'est-à-dire la mise en avant des doutes sur les fragmens de Sourates, ou les lettres détachées du Koran et sur la casuistique des prières et des jeûnes; le quatrième degré, l'engagement ربط qui consistait en deux choses : 1° la promesse du secret à garder; 2° l'engagement de recourir à l'imam dans la solution des cas difficiles. Le cinquième degré *tedlis* تدليس consistait en ce qu'ils fussent mis en rapport avec les hommes les plus illustres de l'église et de l'état pour accroître leur inclination. Le sixième le *tessis* تاسيس, c'est-à-dire l'affermissement dans les promesses; enfin, le septième *khali* خلع le *dépouillement ment* de toute croyance aux dogmes positifs. Arrivé à ce degré, le candidat était mûr pour être initié à la doctrine de l'indifférence des actions et de l'exégèse du sens intérieur des écritures, selon leur but. Ils enseignèrent que Dieu n'était ni existant, ni non existant, ni savant, ni ignorant, ni puissant, ni faible, et mêlèrent à leurs dogmes des philosophèmes. *Hassan*, fils de *Mohammed ess-Ssabah* renouvela la mission en qualité de *Houdjet*, immédiatement en rapport avec l'imam; il prohiba l'enseignement des sciences au vulgaire, et défendit aux instruits la lecture des anciens

livres, de peur qu'ils ne découvrissent les horreurs de la doctrine. Ils foulèrent aux pieds toutes les institutions religieuses, s'emparèrent des places fortes, se firent redouter des rois, publièrent enfin l'abolition de tous les commandemens, l'indifférence des actións, et vécurent comme des animaux, sans chefs spirituels et sans li ensd'aucune loi (1).

(*La suite au prochain Numéro.*)

Notice historique sur M. RUFFIN.

(Suite.)

Les ravages du fléau dévastateur, si fréquens dans ces contrées, vinrent encore ajouter aux tourmens des Français. Plusieurs de ces derniers périrent de la peste. Cependant l'orage allait toujours en grossissant; déjà le pavillon de France avait été abattu dans plusieurs échelles, et il avait été fait publiquement lecture aux Dardanelles d'un firman qui ordonnait de tirer sur les bâtimens français qui se présenteraient pour franchir le détroit. Dans une conférence qui eut lieu le 6 août, il fut officiellement signifié à M. Ruf-

---

(1) J'ai raccourci l'extrait de cet article, parce que la substance s'en trouve déjà dans les mémoires lus à l'académie des inscriptions par M. le baron Silvestre de Sacy. *Djordjani* finit son commentaire sur leur doctrine par les mots : « Nous nous réfugions à Dieu, contre Satan et ses partisans. »

fin et autres Français de rester à l'avenir chez eux. On lui intima personnellement de ne plus communiquer directement avec la Porte jusqu'à nouvel ordre, et de retirer dans l'intérieur et hors de la vue du peuple, l'écusson qui était à l'entrée du palais de France. Tout en prescrivant ces mesures rigoureuses, la sublime Porte observait qu'elles n'étaient que provisoires, et qu'elle ne les prenait que par précaution et pour la sûreté même des Français. Elle attendait toujours l'arrivée du nouveau négociateur qu'on lui avait annoncé de Paris, et qu'elle se proposait de bien accueillir. Ces bonnes dispositions du ministère ottoman avaient encore été accrues par la conduite des Français qui, maîtres de Malte, avaient mis en liberté tous les esclaves musulmans qui s'étaient trouvés dans cette île. Malheureusement la nouvelle de la destruction de la flotte, sous les ordres de l'amiral Brueys, et celle de la marche de nos troupes vers la capitale d'Égypte, détruisirent les restes de notre influence à la Porte, et achevèrent d'exaspérer le peuple. Deux incendies successifs avaient déjà signalé son mécontentement, lorsque, dans un troisième, qui eut lieu le 30 août, une femme turque, dont la maison venait de brûler, aborda le sultan Sélim et lui reprocha publiquement son malheur. Elle l'attribua à la lenteur que le Grand-Seigneur mettait à se déclarer contre les infidèles qui venaient de s'emparer des contrées voisines de la Mecque, et à sa fausse politique qui le portait à continuer la guerre qu'il faisait aux musulmans (voulant parler de celle qui avait lieu contre Pasvan-Oglou). Le lendemain

de cet incendie, le sultan déposa le mufti, qui fut relégué à Castamboul, destitua et exila le grand-vizir, ainsi que plusieurs des principaux membres du divan. Le reïs-effendi fit appeler M. Dantan (1), interprète de la légation française, et le prévint, d'un air riant et avec tous les dehors de l'affabilité, qu'il serait probablement dans le cas, le 9 ou 10 septembre, de faire inviter le chargé d'affaires à une audience à la Porte pour lui remettre des lettres venues à son adresse, de Paris, sous le pli d'Ali-Effendi; qu'à la vérité il l'avertissait que cette remise se ferait avec quelques démonstrations d'humeur, devenues indispensables, mais qui n'étaient au fond que de vains simulacres. Par suite de cette communication, le 10, vers deux heures après midi, le prince Ypsilanti écrivit officiellement à M. Ruffin de se rendre à la Porte. Ce dernier, qui s'était depuis long-tems préparé à cette catastrophe, se mit de suite en marche en dissimulant tout à sa

(1) M. Joseph Dantan, l'un des interprètes les plus instruits du drogmanat français, fit, dans ces circonstances, preuve d'un rare dévouement. Les dangers qu'il courut furent tels, que les ministres de la Porte engagèrent M. Ruffin à ne pas l'exposer davantage au ressentiment de quelques musulmans qui voulaient attenter à ses jours, et dont M. Dantan avait jusqu'alors, pour le bien du service, bravé la fureur fanatique. Cet interprète, fils d'un drogman qui servit la France pendant cinquante ans, se distinguait surtout par une connaissance approfondie des lois musulmanes, et par la pratique des langues arabe et turque, qu'il parlait avec autant de facilité et d'élégance que les naturels mêmes. M. Joseph Dantan, mort à Constantinople le 2 juin 1813, a laissé dans la carrière trois fils qui promettent à l'état des serviteurs aussi fidèles que distingués.

famille. Il se vit forcé d'abandonner son épouse, dangereusement malade, et sa fille dans le cinquième mois de sa grossesse.

Malgré les insinuations qui avaient été faites à M. Ruffin de se faire accompagner par le plus de monde possible, il ne prit avec lui que MM. Kieffer et Dantan, qui, informés de tout ce qui se passait, ne voulurent pas le quitter. Son gendre même, malgré ses instances, ne put obtenir de lui la faveur de le suivre. M. Ruffin voulait, autant que possible, diminuer le nombre des Français qui allaient partager la captivité de leur chef. La légation, ainsi réduite à trois personnes, escortée d'un janissaire, et suivie d'un seul domestique, se rendit à l'audience. En traversant le port, M. Ruffin vit le toptchi-bachi sous les armes, avec sa troupe en grande tenue, et prévit alors les mesures sévères que le divan allait prendre contre les Français.

Parvenue à sa destination, la légation fut reçue par le drogman de la Porte, dont la contenance, ainsi que celle des personnes qui l'accompagnaient, annonçaient l'hésitation et l'embarras. La conversation roula d'abord sur le combat d'Aboukir et la destruction de la flotte française. Pendant cet entretien, le prince Ypsilanti avait été à plusieurs reprises appelé hors de l'appartement; enfin, après bien des allées et des venues et des circonlocutions qui décelaient ses perplexités, il s'approcha de M. Ruffin et lui annonça qu'on allait le conduire aux Sept-Tours. « Je m'y attendais, » lui répondit avec calme et fermeté le chargé

d'affaires; et continuant sur le même ton : « Je vous
» prends à témoin, dit-il, de la vérité qui a toujours
» caractérisé ma conduite et mon langage, de la sé-
» curité avec laquelle j'ai envisagé ma position, et de
» la sollicitude que je n'ai cessé de manifester sur le
» sort de mes concitoyens disséminés dans les diverses
» échelles, poussant jusqu'à l'importunité mes ins-
» tances auprès de la Porte, sur l'obligation où elle
» était de protéger leurs personnes et leurs propriétés,
» et sur les sages précautions qu'elle devait prendre
» à cette fin. Mon dernier mot, avant de franchir le
» seuil de la prison qui m'attend, est encore une re-
» commandation pour ce seul objet essentiel à mon
» cœur. » Le sang-froid de M. Ruffin et le ton noble et ferme avec lequel il prononça ces dernières paroles frappèrent d'étonnement le drogman de la Porte. Ce prince s'empressa de lui renouveler l'assurance de ses bonnes dispositions personnelles à l'égard des Français.

Introduite ensuite chez le reïs-effendi, au milieu d'une foule immense, la légation française y trouva les principaux membres du divan déjà rassemblés. M. Ruffin et les personnes qui l'accompagnaient furent reçus avec les honneurs ordinaires. Après qu'on leur eut servi le café, le reïs-effendi, prenant gravement la parole, prononça un discours adressé à M. Ruffin, dans lequel il rappela d'abord les torts de la France, qui avait rompu en pleine paix et envahi les états du grand-seigneur; il annonça ensuite au chargé d'affaires qu'il allait être conduit aux Sept-Tours, où il serait

gardé en otage, jusqu'à ce que le vaisseau-amiral turc qui avait été désarmé à Alexandrie fût restitué avec son équipage et son artillerie, que l'Égypte fût rentrée sous le pouvoir de la sublime Porte, et qu'Ali-Effendi, ambassadeur du grand-seigneur à Paris, fût de retour avec toute sa suite (1). Un bruit confus de voix qui s'éleva immédiatement dans toutes les parties de la salle, ne permit pas au chargé d'affaires de répondre. Tout ce qui avait précédé l'avertissait suffisamment que ses paroles seraient inutiles. D'ailleurs il fut presqu'aussitôt requis de suivre le grand-maître des cérémonies. Trois chevaux de louage attendaient à la porte. M. Ruffin voulait d'abord refuser celui qui lui était destiné; mais, songeant ensuite à l'espace considérable qu'il avait à parcourir, il consentit à accepter cette modeste monture, et se mit en route avec MM. Kieffer et Dantan, les fidèles compagnons de sa disgrâce.

La légation, escortée par plus de trois cents hommes, à la tête desquels se trouvait l'assas-bachi, lieutenant de police, l'un des principaux chefs des janissaires, et

(1) La France, avant l'expédition d'Égypte, n'ayant jamais été en guerre déclarée avec la Porte ottomane, M. Ruffin se trouva être le premier ministre français soumis à la détention des Sept-Tours. Avant lui, cet usage barbare, mais immémorial, et consacré par les violations antérieures, avait entr'autres été appliqué aux envoyés de Russie Obrescow et Bulgacow, enfermés successivement, l'un en octobre 1768, et l'autre en août 1787. Les représentations des cours étrangères, et surtout les réclamations de la France, paraissent avoir enfin déterminé les Turcs à abandonner cette honteuse coutume.

de plusieurs autres officiers de ce corps, traversa une grande partie de la ville. Depuis le palais vizirial jusqu'aux Sept-Tours, une foule immense occupait les rues, les boutiques et les croisées, sans se permettre ni cris, ni mouvemens d'approbation. On remarquait même dans les regards et la contenance des spectateurs un certain air d'intérêt. Une femme turque, ayant élevé la voix en faveur des Français, fut sévèrement rappelée à l'ordre par les janissaires de l'escorte.

Arrivés aux Sept-Tours, les portes fatales s'ouvrirent et se refermèrent aussitôt sur les prisonniers et quelques-uns des officiers qui les avaient suivis. Le chargé d'affaires et ses deux compagnons d'infortune furent conduits au lieu de leur détention. Dans cette enceinte particulière se trouve un corps-de-garde, un petit jardin, un corps de cuisine et la maison du commandant (1). C'est dans une aile séparée, consistant en deux étages et quatre chambres en tout, que la légation fut reléguée. La position des détenus était des plus pénibles. M. Ruffin couchait, lui quatrième, dans sa chambre, et même, pendant quelque tems, faute d'une permission du gouvernement, la promenade du petit jardin lui fut interdite. Au reste, les prisonniers n'eurent qu'à se louer de l'accueil du commandant, et des procédés des officiers du château. Le lendemain de son arrivée aux Sept-Tours, M. Ruffin

(1) Voyez le plan de Constantinople, par M. Barbier du Bocage, pour l'ouvrage de M. Melling.

reçut des lettres ouvertes de sa famille, et apprit de plusieurs Français qui vinrent partager sa captivité les mesures de rigueur qui avaient été employées contre toute la nation. Il dut dès-lors se convaincre que les murs de sa triste prison lui dérobaient la connaissance d'une grande partie de ses malheurs, que la malveillance était générale, et ne lui laissait d'autres ressources que le silence et la résignation. Les premiers mois de sa réclusion se passèrent dans un délaissement universel. Excepté M. de Bouligni, l'envoyé d'Espagne, et le ministre batave, qui, dans ces tristes conjonctures, ne cessèrent jamais de s'occuper avec autant de zèle que de sollicitude des intérêts des Français, tous ceux sur lesquels il semblait devoir compter l'avaient abandonné (1). La Porte même, à un modique taïn (2) près, que M. Ruffin n'accepta que pour ses compagnons d'infortune, ne fit rien pour adoucir sa position. Tout lui manquait dans ce triste séjour; il fut obligé de faire venir ses meubles et jusqu'aux objets de première nécessité, de Péra, et, chose qu'on aura de la peine à comprendre, le prisonnier fut souvent forcé de payer ses geoliers et de pourvoir à leur subsistance. Heureusement que le gou-

(1) Après la paix de 1802, le ministre d'Espagne, se trouvant à Paris, reçut du premier consul, comme un témoignage de la reconnaissance du gouvernement, une superbe vaisselle en vermeil.

(2) Espèce de traitement alimentaire que la Porte était dans l'usage de payer aux ambassadeurs pendant les premiers mois de leur arrivée à Constantinople, ou de leur détention aux Sept-Tours. Celui qui fut alloué à M. Ruffin durant sa captivité, était de dix piastres par jour.

vernement français vint, par l'entremise de M. de Bouligni, au secours de tous ses agens, civils, militaires et autres en Turquie. Que n'eut point à souffrir la sensibilité de M. Ruffin, en apprenant plus tard tout ce qui se passait au-dehors! Immédiatement après la publication du manifeste de la Porte, du 2 septembre 1798, les malheureux Français, au nombre d'environ deux cents, arrachés à leurs épouses, à leurs enfans, et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, avaient été enfermés provisoirement au palais de France. Sur tous les points de l'empire, leurs propriétés, leurs marchandises et leurs créances furent ou saisies ou mises en séquestre. Un horrible incendie, en consumant la plus grande partie du faubourg de Péra, vint encore ajouter à leur malheur. Dans cette circonstance, les palais de France et d'Angleterre, long-tems exposés aux flammes, ne durent leur salut qu'au dévouement et au courage des prisonniers français. Ces derniers, oubliant les dangers qui les menaçaient eux-mêmes, ne profitèrent du désordre général que pour travailler avec autant de zèle que de générosité à arrêter les progrès du feu. Pourquoi faut-il qu'un ambassadeur européen, qui, le lendemain de l'incendie, leur adressa des remercîmens, n'ait pu soustraire dans la suite à des tourmens affreux des hommes qui avaient tant de droits à son estime et à son admiration! Le 3 novembre 1798, la plupart des prisonniers furent enlevés du palais de France et des Sept-Tours, pour être transférés dans les châteaux asiatiques de la mer Noire, Samsoun, Kerasson,

Amassia et Synop. D'autres, jetés, couverts de chaînes, dans le bagne de Constantinople, se virent confondus avec les plus vils malfaiteurs, et livrés à des travaux aussi pénibles qu'humilians. Bientôt de nouveaux captifs, pris à bord d'un brick parti d'Alexandrie, auxquels on joignit les garnisons françaises de Ste.-Maure, de Céphalonie et de Zanthe, portèrent à plus de douze cents le nombre des infortunés de toute classe, de tout sexe, de tout âge, entassés dans ce séjour de misère et de douleur. Les rigueurs de l'hiver, les privations, les maladies et les mauvais traitemens en moissonnèrent au-delà de quatre cents. Au milieu de tous ces désastres, la santé de M. Ruffin ne tarda pas à éprouver les plus fortes atteintes. Le travail extraordinaire, la tension d'esprit et le serrement de cœur qui avaient précédé sa captivité, le défaut d'exercice qui l'avait suivie, l'espèce de surveillance qu'il était obligé d'exercer, dans sa prison même, où se trouvaient rassemblées au hasard des personnes de caractère, d'âge et d'état divers, aigris par le malheur, et auxquelles il ne pouvait offrir que l'exemple de sa noble résignation ; toutes ces causes réunies eurent bientôt provoqué chez lui des symptômes scorbutiques. Déjà, faute des soins nécessaires, l'adjudant-général Rose était mort victime de cette maladie (1). Celle de M. Ruffin prenant un caractère

(1) Voyez, sur cet officier supérieur, le premier volume de la *Régénération de la Grèce*, par M. Pouqueville, pages 115 et 126. — Paris, 1824.

alarmant, le gouvernement turc, qui avait long-tems refusé la permission de le transporter dans une prison plus saine, et loin des bords de la mer, après dix-huit mois de sollicitations et de prières, consentit enfin à ce que Mme Ruffin vînt avec quelques personnes habiter le château des Sept-Tours, pour surveiller la maladie de son mari. Dès ce moment, le prisonnier, rendu aux soins affectueux d'une épouse et aux caresses de ses enfans, goûta les douceurs d'un repos qui lui était inconnu depuis vingt-deux mois. Ces consolations inespérées eurent bientôt amélioré sa santé.

Depuis le commencement de la guerre, des négociations avaient été ouvertes pour l'échange réciproque des légations; mais la Porte ne trouvant pas, dans les arrangemens proposés, les mêmes avantages que la France, elles restèrent sans exécution. Ainsi M. Ruffin dut renoncer jusqu'à la paix à tout espoir de liberté. La société de quelques amis, la lecture des anciens et ses études favorites sur les langues, la littérature et les mœurs de l'Orient, adoucirent souvent sa longue et cruelle captivité. Pendant sa durée, il ne cessa d'édifier ses compagnons d'infortune par sa résignation et son courage sans ostentation. Par l'aménité de ses manières, sa mise toujours soignée, sa politesse exquise qu'il tenait de l'ancienne cour, et cette noble sérénité qui imprimait à son front le vrai caractère de la vertu, il pénétrait d'amour et de vénération quiconque pouvait l'approcher.

Cependant, l'heure de sa délivrance n'était pas éloignée; l'évacuation de l'Égypte ne laissant subsister au-

cun prétexte d'hostilité entre la France et la Porte-Ottomane, les Français détenus dans l'empire furent remis en liberté; les deux puissances s'occupèrent du rétablissement de leurs anciens rapports, et le *statu quo ante bellum* devint la base d'un traité provisoire, en attendant la conclusion de la paix. Déjà la Porte avait permis, le 23 juillet 1801, la translation à la maison d'arrêt de Péra, de tous les prisonniers des Sept-Tours et d'une grande partie de ceux de la mer Noire. Enfin, le 26 août 1801, le respectable chef de la nation française, après un emprisonnement de trois années, fut également rendu à la liberté et aux vœux ardens de ses compatriotes. Une garde d'honneur envoyée par la Porte fut chargée de l'escorter, et de le protéger dans la maison particulière qu'il occupait à Péra (1). Durant cinq à six jours, sa demeure ne cessa d'être remplie par la foule de Français et d'étrangers qui vinrent le féliciter. Aucune expression ne rendrait convenablement les sentimens qu'éprouvèrent nos compatriotes à la vue de leur vénérable Nestor. Les larmes de joie et d'attendrissement qui coulèrent dans ces instans de tous les yeux, devinrent pour M. Ruffin la plus douce comme la plus honorable récompense des maux qu'il avait soufferts; la Porte même, qui avait d'abord hésité, autant par politique que par respect pour les anciennes coutumes, à donner

---

(1) L'ambassadeur d'Angleterre occupait encore le palais de France, que la Porte avait eu la faiblesse de lui livrer pendant la guerre. Peu de tems après, M. Ruffin en prit possession.

trop d'éclat à sa délivrance, fut vivement touchée de ces marques multipliées et spontanées qu'il reçut de la bienveillance publique. Les premiers objets de la sollicitude de M. Ruffin, en sortant des Sept-Tours, furent les Français qui étaient encore au bagne, ou dans les forteresses de la mer Noire. Le lendemain même de sa mise en liberté, il fit secourir et transporter à Péra, du château de Feneraki, où il gémissait depuis trois ans, le savant et infortuné Beauchamp, victime de traitemens injustes et cruels, dont les sciences et l'état eurent bientôt à déplorer la perte (1). Tous les prisonniers furent successivement ramenés en France par des bâtimens parlementaires russes. Le gouvernement ottoman s'était empressé de rendre scrupuleusement tous ceux qui étaient en son pouvoir ; mais plusieurs de ces captifs, soustraits aux recherches de l'autorité par le fanatisme ou l'avidité de quelques musulmans, étaient encore retenus ou cachés dans des maisons particulières : le zèle de M. Ruffin sut les découvrir et les faire mettre en liberté.

De tems immémorial, les ministres étrangers, enfermés aux Sept-Tours, ne sortirent de cette prison d'état que pour être immédiatement renvoyés dans leur pays. L'usage ne leur permettait point de rester à Constantinople comme simples particuliers, et en-

(1) Il mourut à Paris en octobre 1801, au moment où le gouvernement venait de le nommer commissaire-général des relations commerciales à Livourne.

core moins d'y déployer un caractère public. Le mérite personnel de M. Ruffin, l'estime que les Turcs en général n'avaient jamais cessé de lui porter, la droiture et la noblesse de son ame, incapable du moindre ressentiment, purent seuls déterminer en sa faveur une exception conforme aux désirs et aux intérêts des deux puissances. Dans le désordre résultant en outre de cette guerre de trois années qui avait entièrement bouleversé les affaires des Français en Turquie, M. Ruffin, par la confiance qu'inspiraient son caractère conciliant et la connaissance spéciale qu'il avait du pays, des hommes et des choses, était le seul médiateur qui pût réparer le mal, et faciliter les négociations qui allaient conduire au grand œuvre de la paix. Ce furent donc ces motifs, auxquels se joignit celui de la reconnaissance nationale, qui déterminèrent le gouvernement français, d'accord avec la Porte, à le rétablir dans toute la plénitude de ses prérogatives diplomatiques.

Sans nous attacher à suivre M. Ruffin dans l'immensité des travaux politiques où l'appelait sa nouvelle mission, nous nous bornerons à dire qu'il parvint, par ses talens et son zèle infatigable, à faire rentrer la France dans la jouissance de tous les droits et priviléges que les anciennes capitulations lui avaient assurés. Ses démarches et ses négociations à la Porte hâtèrent le départ pour Paris de l'ambassadeur Galib-Effendi, plénipotentiaire chargé de pouvoirs illimités, autorisé à conclure la paix sans être obligé de consulter de nouveau son gouvernement.

Les églises et le clergé catholique que les malheurs de la guerre avaient obligé de recourir à des protections étrangères, vinrent également se replacer sous l'égide tutélaire de la France. Les catholiques des échelles du Levant, et notamment ceux de Smyrne, n'oublieront jamais les services importans rendus par M. Ruffin aux maisons religieuses de cette ville. Ce fut encore à son intervention que la paroisse de St.-Polycarpe et le couvent des Capucins durent l'émanation d'un firman solennel en réparation des insultes et des outrages commis durant les années précédentes. Des combinaisons d'un ordre supérieur et les méditations de la politiques n'empêchèrent pas M. Ruffin de s'occuper avec sollicitude des intérêts des particuliers. La devise qu'il avait adoptée depuis quarante ans était celle des chevaliers hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem.

L'alte non temo, l'umile non sdegno.

Autant qu'il dépendit de lui et de ses réclamations multipliées, les propriétaires des immeubles et objets de toute nature séquestrés pendant la guerre, récupérèrent la majeure partie de leurs biens, ou du moins obtinrent plus tard de la Porte des dédommagemens qui, s'ils ne furent pas toujours proportionnés aux pertes, prouvèrent toutefois, après un bouleversement général, la bonne volonté et les talens du négociateur.

Il semblait que, de leur côté, les ministres ottomans voulussent, par les témoignages personnels les plus flatteurs, lui faire oublier la rigueur de sa captivité.

Jamais représentant d'une nation européenne ne fut traité avec plus de distinction. Dans une visite qu'il fit à Atif-Bey, alors kiaïa-bey (ce même substitut du grand-visir, qui, quelques années auparavant, avait prononcé son arrêt de réclusion), ce seigneur se leva à son entrée, et dit à haute voix que M. Ruffin devait être considéré à l'avenir comme *l'un des ministres de la sublime Porte*. A ce compliment, que jamais Turc autrefois n'aurait osé proférer, M. Ruffin répondit qu'en fait d'ancienneté et de pureté d'intention, il ne le cédait à aucun des membres du divan. Introduit ensuite auprès du grand-visir Jousouf-Pacha, il en fut comblé d'égards, de marques de bienveillance et de magnifiques présens. Comme M. Ruffin le félicitait sur sa brillante santé, le visir ayant répliqué qu'il n'avait jamais connu de fatigues dans le service de son souverain, le chargé d'affaires crut devoir renchérir sur cette expression orientale de dévouement, en affirmant qu'il savait par expérience que les souffrances pour la patrie *n'étaient que des roses*.

Jousouf-Pacha, vaincu par la valeur héroïque de nos troupes à la mémorable bataille d'Héliopolis, n'avait conservé que des sentimens d'admiration pour les Français. Dans le cours de sa conversation avec M. Ruffin, il s'informa de plusieurs officiers de l'armée qu'il estimait particulièrement, s'étendit beaucoup sur la fidélité et l'honneur de la nation. « En général, dit-il, les Français font bien toutce qu'ils entreprennent, se battent avec valeur, et *n'oublient que l'inimitié*. »

Quelques jours après, M. Ruffin fut reçu du capitan-pacha. On l'introduisit dans une salle d'audience dont le riche ameublement éclipsait les plus beaux vêtemens. Il vit bientôt paraître le grand-amiral Hussein-Pacha, qui portait jusqu'à l'enthousiasme son attachement et son admiration pour les Français (1). L'entretien fut des plus touchans. « Nous sentîmes tous deux, » écrivit dans la suite M. Ruffin, une telle émotion, » que nous restâmes quelques tems à nous considérer » sans pouvoir nous parler. Assis à côté l'un de » l'autre et nous tenant par les mains, l'amiral fut le » premier à observer qu'il y avait près de quatre ans » que nous nous étions vus pour la dernière fois, et » depuis lors, que de choses s'étaient passées !... »

..... Sans entrer dans les détails de cette conversation, nous nous bornerons à dire que le chef des eunuques s'étant fait annoncer, et ce personnage ré-

(1) Gazi-Hussein-Pacha était le frère de lait, l'ami, le compagnon d'enfance et le beau-frère du sultan Sélim. Ce prince perdit en lui le plus dévoué et le plus fidèle de ses serviteurs. La prédilection marquée de Hussein-Pacha pour les Français avait pris sa source dans le puissant secours que lui avait donné M. de Venelle, commandant la frégate *la Modeste*, pour détruire la flottille du corsaire russe Lambro, à Zéa, et dans l'habileté des constructeurs français, qui ont été en possession, depuis plusieurs années, de fournir la marine ottomane de ses plus beaux vaisseaux. Hussein mourut le 7 décembre 1803, dans son palais, à Constantinople, à la suite d'une pulmonie dont il était affecté depuis plusieurs années. M. Ruffin considérait la mort de cet amiral comme une perte irréparable pour l'empire ottoman, pour la France et pour lui-même.

véré de tous les grands de la Porte, n'étant point dans l'usage d'attendre chez aucun d'eux, M. Ruffin s'était levé pour ne point mettre le capitan-pacha dans l'embarras ; mais ce dernier le fit rasseoir, et l'invita à fumer encore une pipe, se bornant à ordonner à Ishac-bey, l'un de ses premiers officiers, de recevoir dans un autre appartement le kizlar-aga, et de lui faire les honneurs usités.

Les personnes qui connaissent les Turcs, leurs préjugés religieux et la réserve qu'ils apportent dans leur cérémonial avec les ministres des puissances européennes, sentiront combien ces procédés de leur part prouvaient d'estime et d'affection pour M. Ruffin.

Enfin, la paix tant désirée entre la France et la Porte-Ottomane, fut conclue et signée à Paris le 25 juin 1802. Ce traité ne tarda pas à être ratifié par la sublime Porte. Peu de tems après, le ministre des relations extérieures adressa des félicitations à M. Ruffin, et se fit un plaisir de reconnaître que, « c'était lui qui, par son zèle infatigable, ses négocia-» tions à la Porte, et son excellente correspondance, » avait essentiellement contribué à l'heureux événe-» ment de l'entier rapprochement des deux puis-» sances, et du rétablissement complet des relations » d'amitié et de bonne intelligence qui, durant trois » siècles, ont été une source de prospérité et d'avan-» tages pour les deux états.

Les ministres ottomans, en apprenant que le général Brune venait d'être nommé, le 8 septembre 1802, ambassadeur auprès de la sublime Porte, exprimèrent

à M. Ruffin le désir qu'ils éprouvaient que cette circonstance ne l'éloignât pas de l'ambassade. Quelques flatteurs que fussent pour lui ces témoignages de bienveillance et d'estime, ils ne pouvaient être conformes aux vues de M. Ruffin. Après huit années de travail, de fatigues et de souffrances, il éprouvait un véritable besoin de repos. Aussi, dès l'arrivée à Constantinople du nouvel ambassadeur, le 6 janvier 1803, il sollicita vivement un congé pour retourner en France. Le crédit et la considération dont jouissait M. Ruffin auprès du gouvernement turc, devaient frapper d'étonnement le général Brune. Ce dernier, entraîné un instant par des suggestions étrangères au fond de son caractère, en prit de l'ombrage, et, voulant éloigner l'ancien chargé d'affaires, il demanda pour lui au gouvernement français un *otium cum dignitate*. Cependant, le général se trouvant pour la première fois au milieu d'un peuple dont les mœurs et la politique diffèrent essentiellement de celles des autres nations européennes, ne tarda pas à s'apercevoir du besoin qu'il aurait des conseils et de l'expérience de M. Ruffin. Abjurant noblement toutes ses préventions, il joignit bientôt ses instances à celles du ministère français et des commissaires ottomans, pour le déterminer à accepter le titre de président de la commission des indemnités. Si M. Ruffin ne voulut point d'abord se charger d'une responsabilité qu'il croyait au-dessus de ses forces, et refusa la présidence, il n'en seconda pas moins la commission, en donnant tous les renseignemens et les conseils qu'elle pouvait attendre

de son zèle et de ses connaissances locales. De plus, surmontant le besoin de se reposer de ses longues veilles et de ses souffrances, et n'écoutant que l'intérêt de ses compatriotes, il consentit à se rendre aux conférences qui eurent lieu chez le kiaïa-bey, Aly-Effendi et Ibrahim-Effendi, commissaires de la sublime Porte pour ces négociations.

A l'exception des dépôts de chancellerie, la plus grande partie des biens enlevés aux Français par le fait de la guerre, leur fut restituée. Les réclamations de la France s'élevaient à 11,073,470 piastres turques.

Vers cette époque, il était aussi question de nommer M. Ruffin consul général du commerce à Constantinople; mais il fut le premier à faire sentir au gouvernement français l'inconvenance et l'inutilité de cette place.

En mai 1803, l'ambassadeur voulant obtenir, du capitan-pacha, un allégement aux contributions énormes qui pesaient sur les malheureux catholiques de l'île de Naxie, M. Ruffin fut encore chargé de cette mission. L'amitié que l'amiral portait à l'ancien chargé d'affaires, et les instances de ce dernier en faveur des malheureux insulaires, mirent Hussein dans l'impossibilité de refuser ce qu'on lui demandait. Cependant l'espoir de retrouver les forces et la santé qui lui manquaient avait déterminé M. Ruffin à s'établir pour quelques tems dans le village de Belgrade, à quatre lieues de Constantinople. Il attendait depuis plusieurs mois dans cette solitude le congé qu'il avait demandé au ministre des

relations extérieures; mais il était de sa destinée d'user sa vie tout entière au service de son pays en Turquie, sans que le bonheur de revoir jamais la France lui fût réservé. De nouvelles sollicitations de l'ambassadeur vinrent bientôt l'arracher au repos dont il jouissait. A force d'instances, ce dernier parvint à lui faire accepter le titre de commissaire pour l'exécution des articles 6 et 7 du traité de Paris sur les indemnités, articles dont la sublime Porte avait jusqu'alors éludé l'exécution. Il ne s'agissait plus que de la restitution des dépôts de chancellerie : quelque pénible et fatigant que fût ce nouveau travail, la manière dont il s'en acquitta, au détriment même de sa santé, justifia dans cette occasion, comme dans les précédentes, la confiance dont l'avait honoré le gouvernement.

Napoléon, voulant en même tems récompenser M. Ruffin et le fixer à Constantinople, où sa présence était si nécessaire, le nomma conseiller d'ambassade, le 5 août 1804, et peu de tems après chevalier de la Légion-d'Honneur. Cependant, le général Brune, n'ayant pu déterminer la sublime Porte à donner à Napoléon les titres de padichah et d'imperator, avait quitté Constantinople le 12 décembre 1804, et accrédité comme chargé d'affaires M. Parendier, son premier secrétaire d'ambassade (1). Pendant la gestion

(1) C'est de cette époque que datent nos dernières relations avec la Perse. Le maréchal Brune était sur le point de partir en poste lorsqu'un inconnu, en costume arménien très-négligé, lui présenta une dépêche d'une forme singulière, que le maréchal remit à M. Ruffin. Cet écrit, qui était une lettre de Feth-Ali-Chah au chef du gouver-

de ce dernier, M. Ruffin n'en continua pas moins une partie des négociations avec le divan et correspondit de son côté avec le gouvernement. Le 24 septembre 1805, M. Parendier fut rappelé, et M. Ruffin nommé, pour la troisième fois, chargé d'affaires. Le changement heureux survenu dans les conseils du grand-seigneur, auquel son zèle éclairé avait considérablement contribué, tel fut le motif qui détermina le gouvernement français à donner à M. Ruffin cette nouvelle marque de la confiance qu'il ne cessait de mettre dans ses talens, aussi bien que dans sa prudence et son dévouement.

Il semblait qu'il ne fût destiné à gérer les affaires que dans les conjonctures les plus critiques. Le 2 octobre 1805, des bruits de guerre lui donnèrent de nouvelles inquiétudes. La Russie avait momentanément repris la suprématie, et la Porte, influencée par cette dernière, voulut imposer au commerce français un nouveau tarif, qui nous aurait été moins favorable que celui dont jouissaient les Russes et les Anglais. M. Ruffin trouva le moyen d'éluder et d'ajourner indéfiniment cette proposition. Les négocians français à Galata avaient déjà pris des protections étrangères; ceux des Échelles étaient vivement alarmés; mais M. Ruffin leur prêchait d'exemple et faisait bonne

nement français, et qui fut traduite et envoyée à Paris par M. Ruffin, suffit pour donner naissance aux négociations entre la France et la Perse, lesquelles amenèrent ensuite le traité de 1808 entre les deux puissances.

contenance ; enfin ces nuages se dissipèrent. Le 10 janvier 1806, il obtint que la sublime Porte reconnût le chef du gouvernement français comme imperator et *padichah*. Nous avons vu plus haut que le général Brune avait échoué dans cette négociation. La justice de M. Ruffin lui fit un devoir d'attribuer une partie des succès qu'il obtint dans cette circonstance aux talens et à l'habileté des frères Franchini (1), pour lesquels il sollicita des récompenses.

Les négociations qui eurent lieu à cette époque pour l'expédition de Muhib Effendi, nouvel ambassadeur de la sublime Porte à Paris, mirent M. Ruffin dans le cas de présenter des notes qui furent communiquées au grand-seigneur. Sa Hautesse, en comparant le style, l'écriture et l'âge du rédacteur, reconnut en effet, dans l'auteur de ces pièces, l'intermédiaire qui avait traduit sa correspondance particulière avec Loius XVI lorsque lui, sultan Sélim, n'était encore que chehzadeh ou prince royal, enfermé dans le Cafès (2). Cette circonstance, sur laquelle M. Ruffin avait gardé le secret le plus inviolable jusqu'alors, le mit encore plus en faveur dans l'esprit du sultan, qui se le fit présenter.

Dans le mois de mai 1806, M. Ruffin eut à lutter contre de nouvelles persécutions et des avanies auxquelles des officiers de la Porte voulaient soumettre les

---

(1) Les deux premiers interprètes de la légation.

(2) Bâtiment qui sert à la réclusion des sultans déposés, et des princes destinés au trône.

baratairès, les fermanlis (1), et même les Européens qui avaient des boutiques à Péra. On prétendait faire revivre les anciens réglemens qui leur défendaient d'avoir des propriétés immeubles. Il fut aussi obligé de prendre, pour la seconde fois, les intérêts des catholiques de Naxie qu'on avait soumis à de nouvelles exactions. Pendant que M. Ruffin éprouvait toutes ces difficultés, les Turcs apprirent avec peine la prise de possession de Raguse, république qui, depuis des siècles, vivait heureuse et presqu'indépendante sous leur protection (2). Il fallut encore que M. Ruffin (chose assez difficile) fît entendre aux Musulmans que cette occupation militaire n'avait lieu que pour leur plus grand avantage. Il rédigea une note sous le titre vague de *Réflexions simples et amicales*, qui produisit sur l'esprit de Sa Hautesse tout l'effet d'un *calmant*. Peu de jours après, le grand-seigneur ordonna aux membres du divan de ne point varier dans la marche amicale que l'on tenait envers les Français.

(*La suite à un prochain numéro.*)

---

(1) Sujets tributaires du grand-seigneur qui, en qualité d'interprètes et en vertu d'un brevet ou *barat*, accordé par la Porte aux légations étrangères, jouissaient des mêmes priviléges et immunités que les Européens.

(2) Raguse n'était assujettie qu'à un tribut de 12,500 ducats (28,125 piastres) qu'elle envoyait tous les trois ans à Constantinople, avec quatre bassins de vermeil.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ausfürliches lehrgebaude der sanskrita-sprache, von F. Bopp, c'est-à-dire, *Grammaire développée de la langue samskrite.*

(Deuxième et dernier article.)

En publiant une grammaire samskrite développée, M. Bopp a eu pour but de répondre aux besoins de ceux qui suivent son cours; son ouvrage, qui doit embrasser tout ce qu'il importe de savoir pour connaître à fond la langue, paraîtra par cahiers séparés, dont les 1er, 2e et 3e contiendront ce qu'il y a de plus important dans la grammaire. Le premier exposera les règles de l'euphonie et la déclinaison (c'est celui qui paraît maintenant); le deuxième, la conjugaison; le troisième, la composition des mots; le quatrième, la syntaxe, avec quelques règles de prosodie. M. Bopp annonce en même tems une grammaire abrégée, qui contiendra plus de tableaux et moins d'explications que la grammaire développée. Dans un avertissement, qui accompagne la première livraison, il cherche à justifier deux innovations importantes qui distinguent sa grammaire de celles de ses devanciers. La première consiste à mettre le *s* ou *r* final, au lieu du *visarga*, qui les remplace dans les autres grammaires; et la seconde à donner une théorie générale

des cas, abstraction faite de toute division des noms en déclinaisons distinctes.

Le premier cahier se compose de douze feuilles d'impression in-4°; il est divisé en paragraphes numérotés et distribués sous quatre chapitres qui portent un titre, mais sans numéro. Dans cette livraison, tout ce qui peut éclaicir cette première partie de la grammaire, est traité de la manière la plus complète. Outre les innovations de détails qui l'enrichissent, il y a des chapitres entiers que M. Bopp ne doit qu'à lui seul, tels que l'exposition des changemens qu'éprouvent les consonnes et les voyelles d'un radical dans leur union avec les suffixes et les désinences. Aussi l'examen plus attentif de cette livraison confirme-t-il le jugement que nous en avons porté dans notre premier article, et ce n'est pas sans étonnement qu'on pense aux connaissances et au travail qu'il a fallu pour achever un pareil ouvrage. Toutefois, pour mettre le lecteur à même de juger de la méthode de M. Bopp, nous examinerons quelques-unes de ses règles, sans pour cela nous engager à rapporter tout ce que sa grammaire renferme de nouveau.

Pag. 10. Nous pensons que M. Bopp a eu raison d'attribuer aux grammairiens indiens l'invention de la singulière voyelle *lri*. L'ordre systématique dans lequel sont rangés les caractères samskrits, donne à croire que les lettres qui le composent n'ont pas été toutes, dans l'origine, des nécessités de l'organe humain. Ce n'est pas qu'on doive mettre au nombre des lettres arbitrairement inventées par les grammairiens,

cette classe que les uns appellent cérébrales, les autres linguales, quoiqu'au premier coup-d'œil elles paraissent doubler, peu utilement pour nous, la classe des dentales. Quand on les a entendu prononcer par un voyageur, on leur trouve un son plein et naturel, quelque bizarre d'ailleurs qu'il semble à nos organes. Il est cependant permis de supposer que les grammairiens, qui, à une assez haute antiquité sans doute, ont fixé la langue, ont bien pu ajouter quelques lettres à l'alphabet, pour le rendre plus régulier, et, parmi les additions, on pourrait, outre les deux *lri*, placer au moins une des nasales, peut-être deux. Le son nasal, si fréquent dans toutes les langues de cette partie de l'Asie, a dû être représenté de bonne heure par un caractère distinct. Mais il est peu croyable que le nombre des signes, destinés à le figurer, ait été originairement, et doive être nécessairement aussi grand qu'il l'est dans l'alphabet samskrit. L'*anouswara* a dû primitivement suffire pour toutes les nasales placées à la fin d'une syllabe ou d'un mot. Ce qui le prouverait, c'est que le dévanagari, le caractère incontestablement le plus ancien de tous ceux qui se prêtent à la transcription du samskrit, l'emploie presque toujours devant le *k*, le *tch* et le *t*, au lieu des nasales affectées à ces trois classes de lettres (1).

---

(1) Le grec, le latin, etc., ont deux nasales : *m*, qui appartient à la classe des labiales, *n* à celles des dentales. A ces deux caractères que possède également le samskrit, il était naturel qu'il en ajoutât un troisième pour la classe des cérébrales. Entraînés par l'analogie, les

Pag. 13, § 18. M. Bopp a beaucoup fait, selon nous, pour la connaissance du *visarga*, quand il l'a appelé un changement euphonique des lettres *s* et *r*. Mais d'où vient ce changement? La grammaire nous en donne bien les règles, mais non le motif. On a déjà remarqué le rapport frappant qui, en latin, se trouve entre les deux lettres *s* et *r*. Mais les preuves qu'on a données ne sont pas toutes également concluantes. Ainsi c'est à tort qu'on a voulu le conclure de ce qu'on disait arbitrairement *honos* et *honor*, *arbos* et *arbor*. *R*, en effet, appartient ici à la racine, et le *s* est le signe du nominatif, qui, tantôt disparaît, tantôt remplace la lettre radicale. C'est un point que M. Bopp nous paraît avoir mis hors de doute (1). Mais l'orthographe ancienne des tables eugubiennes, et le changement de *Fusius* en *Furius*, etc., attestent suffisamment l'analogie de ces deux lettres (2). De plus, le *s*, dans Lucrèce comme dans les anciens poètes latins, paraît souvent jouer le rôle du *visarga* samskrit; ainsi, dans certaines terminaisons en *us*, il disparaît, et l'*u* reste seul, sans doute avec cette espèce

---

grammairiens en ont aussi créé un pour la classe des gutturales (*ka*, *ga*), et un pour celle des palatales (*tcha*, *dja*); mais il est à remarquer que ces deux nasales ne commencent jamais un mot, nouvelle preuve que ce sont de purs signes de convention, adoptés seulement pour la régularité du système.

(1) *Gotting. gelehrt Anzeig.*, Nos 109, 110, Juill. 1822.

(2) Voyez sur ce sujet le savant ouvrage des Bénédictins, *Nouveau traité de Diplomatique*, t. II, p. 41, et Just. Lips., *Tract. de vet. lat. scripturâ*.

de prononciation légèrement aspirée que le *visarga* porte avec lui, et qui l'a fait prendre pour la représentation de *h*. Toutefois, ces rapprochemens qui doivent mettre sur la voie d'une explication, ne la donnent pas encore. C'est cependant de ce caractère bien constaté du *visarga*, que M. Bopp s'autorise pour faire à la déclinaison un changement important. Écoutons, au reste, ce qu'il en dit lui-même dans son avertissement :

« Il paraît peut-être choquant, à ceux qui savent déjà le samskrit, de voir *s* ou *r* à la place où Colebrooke, Carey, Wilkins, Forster, Yates, mettent le *visarga*. Ces auteurs ont suivi l'exemple des grammairiens indiens, qui, sous ce rapport, ont, ce me semble, fait preuve d'une inconséquence blâmable. Par exemple, ils font subir à *s* et à *r*, comme consonnes finales des formes grammaticales, des changemens dont ces lettres sont exemptes à la fin d'une proposition, ou devant une consonne sourde; et, d'un autre côté, ils laissent sans changement le *s* de certains adverbes dont la désinence est pourtant la terminaison de l'instrumental *ais;* et ils écrivent *nitchais* et non *nitchaih*. Ils affranchissent aussi le *s* d'un radical du changement en *visarga*, quoiqu'il soit entièrement soumis aux mêmes règles que le *s* final des terminaisons grammaticales. Toutefois, je me serais conformé à l'usage habituel, si l'emploi du *visarga* n'avait pas le désavantage de laisser le commençant en doute si ce signe est représentatif d'un *s* ou d'un *r*. Par exemple, il ne peut connaître si *pitah* est pour *pitar*, et *pitouh* pour

pitous. Mais, que l'on mette les consonnes primitives *s* ou *r*, il lui sera difficile de ne pas concevoir que ces lettres se changent en *visarga* sous certaines conditions. Comme le *visarga* ne se trouve jamais pour son compte, mais toujours comme changement euphonique de *s* ou *r*, j'ai cru qu'il était aussi inutile qu'inexact de donner les règles d'euphonie auxquelles il est soumis. Car les règles qui concernent le *s* et le *r* indiquent clairement dans quels cas le *visarga* doit trouver place. »

Conséquemment, M. Bopp écrit *gadjas*, où Wilkins et les autres mettent *gadjah*; de même pour les terminaisons en *mas* des premières personnes du pluriel des verbes, et les cas des noms en *bhis* et *bhyas*. Cette théorie nous semble très-ingénieuse, et elle a le grand avantage de faire connaître la vraie nature des désinences, et d'en montrer l'analogie frappante avec la déclinaison latine. Nous croyons même que M. Bopp a été entraîné par les lois de l'analogie, quand il s'est décidé à s'écarter, sur ce point, de l'usage reçu. C'est en effet après avoir reconnu que la terminaison des verbes latins *mus*, était la terminaison samskrite *mah* (*mas*), et que dans les noms, les nominatifs en *us* et les ablatifs en *bus* avaient, en samskrit, leurs analogues, qu'il s'est convaincu du caractère représentatif qu'il attribue au *visarga*. Or, les deux termes de comparaison sont, en ce point, si identiques, qu'il n'y a nul inconvénient de conclure de l'un à l'autre. Cependant, tout en reconnaissant avec M. Bopp, que, dans la déclinaison et la con-

jugaison, ce n'est pas dénaturer la langue, que de mettre le *s* ou le *r* au lieu du *visarga*, nous n'oserions en conclure que ce signe n'ait pas une existence indépendante, en vertu de laquelle il serait affecté à désigner certaines terminaisons des noms et des verbes. Ce qui en complique la théorie, c'est que, précédé d'un *a* bref et suivi d'une des lettres appelées *sonnantes*, il se change en *o*. Les grammairiens indiens n'expliquent rien, quand ils disent que le *visarga* se change en *u*, et que, de la combinaison de cette voyelle avec la sonnante suivante, il résulte un *o*. Dire que le *visarga* représente un *s*, et que, dans le cas précédent, c'est le *s* qui disparaît, ce n'est pas, ce nous semble, rendre davantage raison de ce changement. D'ailleurs on ne peut pas, en général, considérer le *visarga* comme un signe purement et absolument représentatif, au même titre que l'*anouswara*; car l'*anouswara* peut, dans tous les cas, représenter une nasale quelconque, et les meilleurs manuscrits dévanagaris en offrent de fréquens exemples. L'emploi du *visarga*, au contraire, est soumis à un grand nombre de règles fixes, qui en limitent et en spécialisent l'usage, sans rien laisser à l'arbitraire. En résumé, nous pensons que la grammaire samskrite n'a rien à perdre au changement que M. Bopp a introduit, que même elle y gagne sous plus d'un rapport; mais nous croyons en même tems qu'il reste encore quelque chose à expliquer dans la nature du *visarga*.

Pag. 24. M. Bopp donne ici d'excellentes règles sur la division des mots samskrits dans les textes qu'on

pourra imprimer en Europe. Dans les manuscrits qui nous viennent de l'Inde, qu'ils soient écrits en dévanagari ou en bengali, chaque vers ou chaque phrase forme une ligne continue qui ne laisse apercevoir aucun intervalle ; cela vient de ce qu'aux Indes on écrit exactement comme on parle. En samskrit, l'écriture, image fidèle du langage, s'est attachée à représenter jusqu'aux changemens divers qu'éprouvent les finales des mots dans leur rencontre avec d'autres mots. Une oreille délicate jusqu'au scrupule a dicté les lois de ces changemens, et l'écriture les a exactement copiées. Il n'y a rien là que de très-conséquent ; et prendre acte, comme Yates l'a fait, de l'union des mots dans une phrase samskrite, pour dire que la langue n'a pu être parlée dans l'état où nous l'ont conservée les livres, c'est oublier que si dans toutes les langues l'écriture était fidèle à la parole, il en serait absolument de même (1). Mais pour nous qui apprenons le samskrit dans les livres, et qui ignorons complétement la méthode d'accentuation qui indiquait à l'oreille d'un Indien le commencement et la fin des mots, cette union compacte des élémens du discours est un des plus grands obstacles qui arrêtent dans l'étude de cette langue. La connaissance de la grammaire doit, il est vrai, nous sauver d'un grand nombre de fausses dvisions. Mais cela ne va pas toujours jusqu'à faire

(1) M. de Schlégel, dans son *Indish. Bibl.*, nous semble avoir très-heureusement réfuté cette opinion vraiment insoutenable de Yates. Voyez t. II, No 1, p. 27.

cesser tout embarras, et M. Bopp prouve très-bien, par quelques exemples, qu'un connaisseur déjà avancé en samskrit est encore souvent exposé à de nombreuses erreurs. Aussi nous semble-t-il faciliter puissamment cette étude, quand il accrédite par ses conseils et par d'excellentes divisions, une méthode de division dont les éditeurs anglais de Calcutta et de Serampore n'ont peut-être pas assez donné l'exemple.

Pag. 27. M. Bopp présente, dans un tableau succinct, les modifications qu'éprouvent les voyelles par les formes nommées *Gouna* et *Vriddhi*, modifications qu'il est indispensable de bien connaître, si l'on veut comprendre la conjugaison. On pourrait peut-être ainsi en formuler les règles : 1° *i*, *u*, *ri* (voyelle) souffrent *gouna*, c'est à dire préfixent un *a* bref, ce qui fait *e* (*a* + *i*), *o* (*a* + *u*), *ar* (*a* + *ri*); 2° les mêmes lettres, plus *a*, *e*, *o*, souffrent *vriddhi*, c'est à dire préfixent un *a* bref devant *i*, *u*, *ri*, déjà affectées de *gouna*, ce qui donne *æ*, *ao*, *âr*, et devant *a*, *e*, *o*, d'où résultent *â*, *æ*, *ao*.

Pag. 33. *Changement des voyelles dans le milieu des mots*. Toute cette section est pleine d'observations neuves et ingénieuses; elle traite de la manière dont les suffixes, commençant par une voyelle, se joignent aux radicaux finissant également par une voyelle. Nous ferons seulement remarquer que ce chapitre, qui jette tant de lumière sur la suite de la grammaire, peut n'être pas parfaitement compris du commençant, et qu'alors il manque en partie son but, parce qu'il

parle trop tôt de choses qui ne peuvent être connues de celui qui n'en est encore qu'aux combinaisons des lettres. Ainsi, pour dire que dans *gangá*, joint à l'affixe *eya*, il n'y a pas lieu à la règle de contraction qui voudrait *gângæya* (fils de *Gangâ*), mais qu'on dit simplement *gângeya*, M. Bopp voulant en même tems expliquer le changement d'orthographe que l'on remarque dans la première syllabe de ce mot, se trouve obligé d'avertir que l'affixe *eya* nécessite l'allongement de la première voyelle du radical auquel il se joint. Cela nous semble avoir le double inconvénient de mettre le lecteur sur un terrain qu'il ne connaît pas, et de nécessiter des répétitions qui peuvent être fréquentes. Ne vaudrait-il pas mieux ne donner, dans cette partie de la grammaire, que les changemens qui peuvent affecter les voyelles initiales et finales des mots dans leur rencontre, et lorsqu'on aurait à traiter de la déclinaison et de la conjugaison, après avoir distingué nettement la désinence du radical, montrer en quoi la réunion de ces deux élémens est régulière ou anomale. M. Bopp, au reste, en se décidant pour le parti qu'il a pris, a cédé au désir très-philosophique de réunir ensemble tout ce qui a rapport aux permutations des lettres. Ce travail, fait avec une scrupuleuse exactitude, peut passer pour complet, et cette considération, jointe à ce que l'ouvrage de M. Bopp n'a pas la prétention d'être rigoureusement élémentaire, [illegible], si nous voulons être justes, nous rendre moins difficiles sur ce que nos habitudes françaises pourraient exiger sous

le rapport de l'ordre et de la disposition des matières.

Pag. 71. Un des morceaux les plus importans de l'ouvrage de M. Bopp est celui qui traite des racines et des préfixes (pag. 71-83). L'auteur y examine quel est le caractère des racines en samskrit, et expose ensuite les principales modifications que leur font éprouver les préfixes. Ici les rapprochemens avec les langues analogues au samskrit se présentaient en foule. M. Bopp a cru devoir se les interdire entièrement, et il n'a, ce nous semble, dérogé à la règle qu'il s'est imposée, que deux fois seulement, en comparant page 76 le samskrit *djâgri* avec le grec ἐγείρω, et page 78, les composés de *nir* (*ex*) avec les composés latins semblables, tels que *exanimis, exsanguis*. Nous sommes bien éloignés au reste de reprocher à M. Bopp le plan qu'il a adopté. Les rapprochemens de cette espèce appartiennent plus exclusivement à la grammaire et à la philologie comparative, et l'on sait quels services M. Bopp a déjà rendus à cette science. Dans une grammaire il faut le moins souvent possible appeler l'attention du lecteur sur des détails qui ne sont qu'accessoires. Aussi l'auteur n'a-t-il pu faire remarquer que les préfixes *apa*, *anu*, *pari*, *prati*, *dour*, avaient leurs analogues en grec, en latin, etc.; que la particule *vi*, qui entre autres sens a celui de privation, se retrouvait dans les mots latins *vecors*, *vesanus*, *vedius*, *vejovis*, *vidua*, (*vi-dava, sine conjuge*), rapprochement au reste déjà fait par M. de Schlegel; que l'action de *lire*, en samskrit, est exprimée par la

combinaison d'un radical et d'un préfixe, dont on trouve l'analogue en anglais, dans la basse grécité, et peut-être encore dans d'autres langues. Ainsi le mot *adhyâya*, lecture, est composé de *adhi* (*super*) et de *i* (*ire*), littéralement *aller pardessus*, comme en anglais, *go over*, et en grec moderne, διαβάζειν, etc. Ces rapprochemens que nous pourrions multiplier ici, trouveront mieux leur place dans la suite des recherches de M. Bopp, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs du Journal Asiatique (1), et dans le grand ouvrage que M. de Schlegel promet sur l'étude comparative des langues (2).

Pag. 83. *Théorie des cas.* Voici le morceau qui fait du travail de M. Bopp un ouvrage vraiment original; car une grammaire peut aussi prétendre à ce titre. Cette théorie nous semble de tous points satisfaisante. En samskrit les noms substantifs peuvent se diviser en deux grandes classes, ceux dont les radicaux sont terminés par une voyelle, et ceux qui le sont par une consonne. On voit de suite que les désinences, quelque régulières et uniformes qu'on les suppose pour ces deux classes, ne s'ajouteront cependant pas de la même manière à un radical terminé par une consonne et à une racine terminée par une voyelle. La désinence fera dans ces deux cas souffrir aux mots des modifications différentes, nécessitées par l'influence euphonique des lettres les unes sur les autres. C'est

(1) V. *Journal Asiat.*, t. VI, p. 52 sqq., 113 sqq.
(2) V. *Indish. Biblioth.*, t. I, N° 1, p. xv.

sans doute cette considération qui a porté M. Bopp à s'éloigner de la méthode de ses devanciers, en réunissant ensemble les nominatifs de tous les noms, de ceux qui sont terminés par différentes voyelles, et de ceux qui ont diverses consonnes pour finales, et ainsi de même pour tous les cas. Cette méthode a l'avantage de faire nettement ressortir ce qui appartient en propre à la désinence, et de révéler des analogies, là où, au premier coup d'œil, on aurait cru voir des irrégularités. D'ailleurs la division des noms en déclinaisons distinctes n'y perdra rien, puisque M. Bopp doit, au commencement de la seconde livraison, en présenter la suite complète, avec celle des mots irréguliers qu'il n'a pas cru devoir faire entrer dans sa théorie générale des cas.

Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur ce grand travail. Tout ce que nous pourrions ajouter n'apprendrait rien aux connaisseurs, et, d'autre part, des recherches purement grammaticales ne sont pas, il faut l'avouer, d'un très-grand intérêt pour ceux qui n'ont pas fait du samskrit une étude quelconque. Il nous a fallu, pour nous décider à entrer dans des détails aussi spéciaux, compter beaucoup sur l'intérêt mérité qui s'attache aux travaux de M. Bopp, et à tout ce qui peut faciliter l'étude d'une langue encore aussi peu accessible que le samskrit.

Burnouf *fils*.

Mémoires sur les Relations politiques des princes chrétiens, particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols; par M. Abel-Rémusat (1).

Les conquêtes des Mongols et des Tartares, au treizième siècle de notre ère, sont sans contredit une des époques les plus singulières du moyen âge. On sait que, sortis des pâturages de la Tartarie, les Mongols, conduits par Gengis-Khan et ses enfans, envahirent presqu'en même tems la Chine, la Perse, l'Asie-Mineure, les contrées situées au nord de la mer Caspienne et de la mer Noire, et qu'ils pénétrèrent jusqu'en Hongrie. Un tel événement dut produire des intérêts nouveaux, une politique nouvelle; l'ouvrage que nous annonçons est consacré à la recherche de cette politique, de ses variations et de ses effets, « Les relations politiques des rois chrétiens, particu» lièrement des rois de France, avec les successeurs » de Gengis-Khan, dit M. Abel-Rémusat, ne sont in» diqués qu'en passant par nos historiens. Aucun d'eux » ne s'est occupé d'en rechercher les motifs, d'en » marquer les circonstances ou d'en rassembler les mo» numens. Ceux-ci sont demeurés épars dans des collec» tions peu répandues. Plusieurs mêmes, encore iné-

(1) Extrait des tomes VI et VII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

» dits, ont été oubliés dans les archives où on les avait
» déposés d'abord. Je me propose de déterminer la
» série des faits qui mirent la plupart des princes
» chrétiens de l'Asie occidentale, et même ceux de
» l'Europe, en rapport avec les Mongols, et d'exami-
» ner dans ce but les pièces diplomatiques, insistant da-
» vantage sur celles qui sont inédites : c'est en étudiant
» ces matériaux qu'on peut espérer de jeter quelque
» jour sur des négociations maintenant perdues de
» vue, et dont les effets ont influé sur les progrès de
» la civilisation européenne. »

Ce passage fait déjà pressentir la nature et l'intérêt des recherches de M. Abel-Rémusat. On voit qu'il n'entrait pas dans son plan de retracer l'histoire des invasions des Tartares; aussi n'en parle-t-il qu'autant qu'il le juge nécessaire pour l'intelligence de son récit. Nous l'imiterons sur ce point, et nous nous bornerons aux relations politiques des rois chrétiens d'Occident avec les Tartares, partie sur laquelle il nous reste le plus de monumens, et qui nous intéresse davantage.

Rien n'est plus horrible que le tableau des conquêtes des Tartares. Leur passage était partout marqué par le pillage et la dévastation. Un commandement de leur prince était pour eux comme un ordre du ciel, et quiconque ne se soumettait pas aveuglément était digne de mort. Les chroniques du tems portent l'empreinte de la terreur qu'inspiraient leurs ravages. Encore long-tems après, les lieux où ils avaient passé étaient signalés par d'immenses pyramides d'ossemens humains. C'était alors une opinion généralement ré-

pandue, que ces barbares étaient des êtres d'une espèce particulière, et qu'ils vomissaient le feu et la flamme par la bouche. Dans ces siècles pieux, on les regardait comme des démons suscités par l'enfer, ou comme des êtres en communication avec les démons, que Dieu envoyait pour châtier la terre; aussi à leur approche les peuples étaient dans le saisissement, et n'osaient résister à ce nouveau fléau de Dieu.

Dans de telles circonstances, il ne pouvait exister de relations politiques entre les deux nations. Il y avait des vainqueurs et des vaincus, des tyrans et des victimes, ou des hommes qui étaient sur le point de le devenir. D'ailleurs, les peuples chrétiens étaient divisés, et ne pouvaient être réunis par le péril commun. Les papes seuls, alors maîtres de la politique chrétienne, s'efforçaient sérieusement d'opposer des obstacles à ce torrent destructeur. Ils lancèrent leur anathême contre les Tartares, et promirent aux soldats de la croix les indulgences et les faveurs célestes.

On se fera une idée de la puissance des Tartares par le nombre de leurs guerriers. Les auteurs du tems parlent d'armées de quinze cent mille hommes. Il est vrai que dans ce nombre étaient compris des femmes et des enfans; car les Tartares n'allaient pas seuls : ils se faisaient suivre de leurs familles et de leurs bestiaux, et chez eux la guerre entretenait la guerre. C'est ainsi qu'ils pénétrèrent jusqu'en Pologne et en Hongrie, et qu'ils occupèrent tous les pays situés entre le Danube et la mer du Japon, entre la mer Glaciale et l'Océan Indien. Un seul homme dominait

sur ce vaste empire ; on l'appelait *le khacan*, et il résidait à Karacoroum, au fond de la Tartarie. C'est là que tous les gouverneurs de provinces, les commandans des armées, les princes tributaires venaient lui rendre hommage en personne ou par leurs ambassadeurs. Un moine chrétien qui visita dans ce siècle Karacoroum, y trouva quatre mille ambassadeurs, deux rois, etc. Le khacan fit inviter l'empereur Frédéric II, si connu par ses démêlés avec le Saint-Siége, à venir lui rendre hommage à Karacoroum. Il lui promettait en récompense telle charge qu'il voudrait remplir à sa cour, et ce fier empereur crut devoir prendre la chose en plaisantant, répondant qu'en effet il se connaissait assez bien en oiseaux de proie pour demander l'emploi de grand fauconnier.

La vérité est que l'Europe était menacée des plus grands malheurs. On frémit en songeant à ce qui aurait pu arriver, si la Providence n'était venue au secours de la chrétienté, et si les Tartares, victimes de leur propre barbarie, n'avaient été chassés par la famine de la Hongrie, qu'ils avaient convertie en désert.

En Orient, les Tartares montraient la même audace. Le prince chrétien d'Antioche reçut ordre d'abattre ses murailles, de remettre la totalité de ses revenus, et de livrer trois mille jeunes filles de ses états.

Ce n'est pas que des liaisons d'intérêt n'eussent commencé à se former entr'eux et les chrétiens d'Orient. Les Tartares, rencontrant une résistance invincible de la part des musulmans de Syrie et

d'Égypte, crurent devoir rechercher l'appui des chrétiens du pays, encore maîtres de quelques places, et qui pouvaient au premier jour être secourus par toutes les forces de l'Occident. Aussi saint Louis, ayant abordé dans l'île de Cypre, pour de là envahir l'Égypte, celui qui commandait pour les Tartares en Asie-Mineure, lui envoya un député, et lui fit les offres les plus avantageuses. Mais ce changement dans les esprits était loin d'être général. Un député de saint Louis s'étant rendu à Karacoroum, reçut un mauvais accueil du khacan, et le saint roi eut ordre de payer désormais un tribut annuel, sous peine *d'être mis à l'épée* : c'est l'expression du sire de Joinville. Pendant le séjour du député à Karacoroum, on s'informa auprès de lui s'il y avait en France beaucoup de bœufs, de moutons et de chevaux; on eût dit que les Tartares étaient près d'y venir et de tout emmener. Plus d'une fois le député eut peine à retenir son indignation.

Cependant, l'empire tartare marchait vers sa décadence. A force de s'étendre, il finit par se partager. Les Tartares établis en Russie n'eurent plus les mêmes intérêts que ceux de la Perse; les uns et les autres s'accoutumèrent à mépriser le khacan de la Tartarie; l'autorité du khacan ne fut plus reconnue que pour la forme. Dès ce moment, les Tartares de la Perse, réduits à leurs propres forces, et ne pouvant plus, comme anciennement, se recruter en Tartarie, mirent tout leur espoir dans les princes chrétiens de l'Occident. Ils étaient d'autant plus intéressés à se lier

d'intérêt avec eux, qu'ils venaient d'essuyer un échec considérable en Syrie. C'est alors que commença cette suite de négociations plus ou moins actives, qui survécurent quelque tems aux croisades.

Les Tartares, après avoir long-tems méprisé l'Occident, descendirent aux sollicitations et aux prières : rien ne fut épargné. Le feu des croisades commençait alors à s'éteindre en Europe ; ils cherchèrent à le rallumer. Les princes chrétiens étaient divisés et affaiblis par leurs guerres intestines ; ils offrirent de se charger de l'entretien des troupes qu'on enverrait d'Occident, et de combattre pour la même cause. On témoignait de la répugnance à s'allier à des peuples encore idolâtres ; ils promirent de se faire chrétiens ; ils feignirent même d'avoir reçu le baptême, comme pour n'avoir plus d'autres intérêts que ceux de la chrétienté ; ils députèrent pour cet objet aux papes, aux rois de France, d'Angleterre et d'Espagne.

Sans cesse ils parlaient d'abattre le culte impie de Mahomet, et de rendre au Saint-Sépulcre son ancien éclat. On vit au second concile général de Lyon, en 1274, leurs ambassadeurs prendre place parmi les pères du concile, en face même du pape. En un mot, les faibles débris des colonies chrétiennes d'Orient n'avaient point d'apôtres plus zélés, de plus dévoués défenseurs.

Ce court aperçu suffira pour donner une idée du haut intérêt qui règne dans l'ouvrage de M. Abel-Rémusat. Il est encore question de la situation politique des Tartares, par rapport aux chrétiens de

l'Arménie et de la Géorgie. Tous ces objets méritaient d'être éclaircis, et on peut dire qu'ils le sont.

Dans son travail, M. Abel-Rémusat a fait usage de matériaux inconnus jusqu'ici, et que lui seul pouvait mettre en œuvre. Plusieurs des pièces relatives aux négociations des Tartares avec les rois de France étaient inédites. Nous citerons entr'autres deux lettres originales adressées par des princes mongols, Argoun et Oldjaïtou, à Philippe-le-Bel. Ces deux lettres étaient restées ensevelies dans les archives du royaume; elles sont écrites dans la langue mongole, et dans l'écriture ouigour, alors en usage chez les Tartares; l'une et l'autre sont revêtues du cachet du khacan, en langue chinoise. C'est là une marque de la dépendance de ces princes à l'égard du khacan, car il était d'usage qu'un prince tartare, en étant investi de l'autorité, reçût du khacan un sceau, symbole de sa puissance.

On trouvera un dessin lithographié de ces deux lettres à la suite des Mémoires. Il est probable que des monumens du même genre sont restés enfouis dans la poussière des bibliothèques; ce serait aux gardes de ces vieux dépôts de les rendre à la lumière. On s'extasie tous les jours à la découverte du moindre fragment écrit de la main d'un grand homme; quelle reconnaissance ne doit-on pas au savant infatigable qui retrouve ainsi des monumens perdus, des monumens qui touchaient aux événemens les plus importans de l'histoire!

Jusqu'ici nous n'avons considéré les Mémoires de M. Abel-Rémusat que sous le rapport de l'influence

des Tartares sur la politique chrétienne du moyen âge; mais les invasions des Tartares durent avoir d'autres effets. Il était impossible que deux nations aussi éloignées l'une de l'autre, se rapprochassent sans qu'il s'établît entr'elles des échanges réciproques. Il n'était pas rare dans ce siècle de voir des hommes de France, d'Italie, d'Allemagne, qui avaient visité toutes les contrées de la Tartarie et de la Chine, qui avaient battu tous les chemins de l'Orient et de l'Occident. Une partie de nos livres saints avaient été traduite en tartare. Un archevêque italien résidait dans la capitale de la Chine. Des missionnaires, des marchands rendaient les communications continuelles. Ce fut au point que, dans cette période de tems que nous traitons de barbare, il fut question de fonder une chaire de langue tartare à l'Université de Paris. Quelle ne dut pas être l'influence de ces communications dans les grands changemens qui s'opéraient alors en Europe, dans ces immortelles découvertes qui ont signalé la fin du moyen âge! Il suffit de remarquer qu'au moment où les Européens pénétrèrent en Chine, on connaissait depuis long-tems dans cet antique empire la poudre à canon, l'imprimerie, les cartes à jouer. N'est-il pas naturel de penser que les découvertes des Chinois servirent à celles de nos ancêtres? Il est à regretter que M. Abel-Rémusat ait à peine dit quelques mots sur ce sujet intéressant. On aimerait aussi à savoir si les Chinois et les Tartares gagnèrent à leurs communications avec les peuples de l'Europe. On connaît l'esprit dédaigneux des Asiatiques pour

tout ce qui n'est pas né chez eux. Les Chinois et les Tartares fermèrent-ils les yeux aux lumières venues d'Occident ? Toutes ces questions méritent d'être approfondies, et personne n'est plus en état de s'en acquitter que M. Abel-Rémusat. Avec sa connaissance des langues chinoise et tartare, avec l'étude qu'il a faite des sciences naturelles et industrielles, il ne peut manquer de réussir. C'est le vœu que nous faisons, et qui sans doute sera partagé de tous ceux qui apprécient le talent supérieur de M. Abel-Rémusat.

REINAUD.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 Juin 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

M. le révérend CALDWEL, à Versailles.

M. le marquis de CROI.

M. DUMORET, élève de l'école des langues orientales.

M. Louis de GUIZARD, avocat.

M. JORAND.

M. le chevalier de KIRCKHOFF, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.

M. NEUENKIRCHEN, à Passy.

M. CHARLES DE RÉMUSAT.

M. ROUSSEL, avocat.

M. Nochden, secrétaire de la Société Royale Asiatique de Londres, exprime, au nom de cette compagnie savante,

la satisfaction qu'elle a éprouvée de la résolution prise par le conseil, et dont il lui a été donné connaissance, de lui envoyer les ouvrages qui seront publiés par la Société Asiatique de Paris.

Un membre communique une lettre de M. le major Tood, membre de la Société Asiatique de Londres, lequel fait hommage à la Société Asiatique de Paris, d'un manuscrit samskrit très-ancien. — M. Klaproth se charge de transmettre à M. Tood les remercîmens du conseil pour ce manuscrit qui sera déposé dans la bibliothèque de la Société.

M. le baron Schilling de Canstadt, associé étranger, écrit de Pétersbourg, en envoyant le supplément au Dictionnaire Mandchou, qu'il invite le conseil à communiquer à M. Klaproth, pour servir à la rédaction du Dictionnaire dont la Société a ordonné la publication.

M. Burnouf rend compte du travail auquel il s'est livré pour remettre à l'imprimerie de M. Dondey-Dupré les types samskrits, donnés à la Société par S. M. le roi de Prusse; travail dans lequel il a été assisté par M. E. Burnouf, son fils. La fonte des types samskrits est du poids total de 300 livres. Le nombre des groupes est de 650.

M. Klaproth fait remarquer qu'il manque quelques matrices au caractère mandchou-mongol appartenant à la Société, et qu'il serait urgent de faire graver les poinçons. Il est chargé, conjointement avec M. Abel-Rémusat, de donner les dessins au graveur et de faire compléter ce corps tatare.

On lit une note de M. Burnouf fils sur le manuscrit samskrit offert à la Société par M. le major Tood.

On offre, de la part de M. de Hammer, un ouvrage manuscrit intitulé : *Tableau Généalogique des soixante-treize sectes de l'Islamisme.*

M. de Sacy lit un mémoire sur des papyrus en caractères arabes trouvés dans des tombeaux en Égypte.

M. Coquebert de Montbret fils continue la communication de divers morceaux de la traduction française d'*Ebn-Khaldoun*.

M. Garcin lit un morceau traduit de l'indoustani, sur les sciences cultivées chez les Indiens.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le comte A. de Jouffroy et Jorand, *Siècles de la Monarchie Française*, 4 livraisons de texte et 4 livraisons de planches, grand in-folio. — Par M. Jomard, *Sur la Communication du Nil des Noirs ou Niger, avec le Nil d'Égypte*, brochure in-8°. avec carte.—Par M. le baron de Sacy, *les Psaumes de David en groënlandois*, vol. in-12, Copenhague, 1824. — Id. *de Rebus Ituræorum*, broch. in-4°., par Fred. Munter.— Id. *Curarum exegetico-criticarum in Jeremiæ Threnos, specimen, scripsit F. Erdmann*, broch. in-8°. — Par M. l'abbé de la Bouderie, *Commentaires sur les 4 Évangiles, par L. de Dieu, in-4°.—Remarques sur l'Ancien Testament, par le même, in-4°.* — Par M. F. Erdmann de Casan, *Arabsiaden ex-noto ignoto Ibn-Schonah*, broch. in-4°.; Casan, 1823. — Id. *De Manuscripto persico Iskenderi Menesii*, broch. in-4°.; Casan, 1822. — Id. *Historiæ regum Chalifarum, etc., auctore Takkiedino Muhammede*, in-4°. — Id. *Prodromus ad novam lexici VVillmetiani editionem*, in-4°. — Par M. Fræhn, *de Titulorum et cognominum Chani hordæ aureæ*, in-4°. — Id. *Novæ Symbolæ ad rem numariam Muhammedanorum*, in-4°.—Id. *Prolusio de Academiæ petropolitanæ Museo numario muslemico*, in-4°.— Id. *Poëmes Al-*

lamyât ou le poëme de Schanfary et celui de Tograï, Casan, 1814, in-8°. — Par M. de Hammer, *Divan de Baki, poète lyrique Turc, traduit en vers allemands*, par M. de Hammer, in-8°. Vienne. — Par M. Ch. Coquerel, *Lettre à M. Ch. Coquerel, sur le Système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture Sainte*, in-8°. Amsterdam, 1825. — Par M. le pasteur Goepp, *Discours funèbre prononcé aux funérailles de M. le comte de Schlabrendorff, membre de la Société Asiatique*. — Par M. le baron G. de Montbret, *Lexicon Lapponicuma D. Erico Lindahl et John Ohrling*, Stockholm, 1780, in-4°. — Id. *Discours prononcé sur la tombe de M. Boulard père, membre de la commission des fonds de la Société Asiatique*. — Par M. Eugène de Montbret, *Historia Sarracenica olim arabice exarata a Georgio Elmacino, latine reddita à Th. Erpenio*. Lugd. Bat. 1625, in-4°. — Par M. Zohrab, *Compendio storico di Mémorie cronologiche concernanti la religione et la morale della nazione Armena, par G. de Serpos*, 3 vol. in-8°. Venise, 1786. — Par M. Hase, *Dictionnaire grec moderne français*, par M. F. D. Dehèque. Paris, 1825; in-18.

Sâhityavidyâdharî Tîkâ, c'est-à-dire : *Commentaire contenant l'indication des diverses combinaisons métriques, et l'explication du texte du* Naichadhîya-Tcharita, *par* Shrîvidyâdhara, *fils de* Shrî Râmatchandra, *et de* Shîtâ.

Le *Naichadêya-tcharita*, ou l'histoire de *Nala*, roi de *Nichadha*, par *Shrî Harcha*, fils de *Shrî Hîrah*, est un des six *mâhakâvya*, ou grands poèmes, qui sont considérés par les Hindous comme les chefs-d'œuvre de leur littérature profane. Il traite en 22 chants du mariage de *Nala* avec *Damayantî*, fille de *Bhîma*, roi de *Vidarbha (Barra-nag-*

pour). Le fonds de cet ouvrage est emprunté à l'épisode du *Mahâbhârata*, intitulé *Nala*, dont *M.* Bopp a donné une édition et une traduction latine. Le manuscrit offert à la Société en contient le commentaire détaillé, accompagné de remarques sur les mètres divers qui s'y rencontrent. Le texte ne s'y trouve rappelé que par le premier mot de chaque *shloka* ou stance, suivi, selon l'usage, de la formule *et cætera* (*âdih*, *adayah*). Malheureusement ce travail précieux est incomplet; nous ne possédons que l'explication de six *sarga* ou chants, depuis le 16ᵉ. shl. 13ᵉ. jusqu'au 22ᵉ inclusivement, formant en tout 150 olles. C'est par la feuille 78 que s'ouvre le manuscrit, et sans le feuillet 99 qui manque, cette dernière partie serait entièrement complète. Comme il est difficile de croire que les 77 premières feuilles aient pu contenir l'explication des 15 premiers chants, on peut supposer que l'ouvrage entier était divisé en deux parties, comme l'exemplaire du texte que possède la bibliothèque du roi, sous les numéros 121, 122 des manuscrits Bengalis, page 80 du catalogue d'Hamilton.

Cette copie est, du reste, écrite sur des olles longues de 62 centimètres, plus grande largeur 6 centimètres, en caractères dévanagaris très-nets. L'écriture, qui est fort belle, offre une particularité assez remarquable; c'est que les voyelles *e*, *ae*, *o*, *ao*, précédées d'une consonne, sont représentées suivant le système de l'alphabet bengali, qui consiste pour l'*e* à faire précéder la consonne du signe de la voyelle, et pour l'*o* à l'en faire précéder et suivre. La date connue de quelques inscriptions qui sont écrites d'après cette méthode, permet d'assigner à ce manuscrit une assez haute antiquité.

Burnouf *fils*.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le sixième volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.